

Diagnostic d'Ancrage Territorial



Nicolas LANÇONNER

2026

Photo de couverture de Marianne Kerguiduff

Remerciements

La réalisation de ce stage à la Réserve Naturelle de Plounérin marque la fin de mon Master de Science Politique, parcours Savoirs sur l'écologie, le vivant et les sociétés, réalisé à l'Université de Strasbourg. Cette étude d'ancrage territorial n'aurait pas eu la même saveur sans l'ensemble des personnes qui m'ont permis d'évoluer dans des conditions professionnelles très agréables. Je tiens ici à remercier quelques personnes.

Tout d'abord, merci à mon maître de stage, David MENANTEAU, pour la bienveillance et la confiance qu'il m'a accordée autant pour la réalisation du Diagnostic d'Ancrage Territorial que pour les différents autres travaux auxquels j'ai pu participer.

Merci à Enora GONIDEC-LE BRIS, chargée de l'évaluation et de la rédaction du plan de gestion, pour ses relectures, ses apprentissages et sa confiance.

Merci à l'ensemble des stagiaires et services civiques qui m'ont toutes et tous transmis une part de leurs connaissances naturalistes : Nataël ADAM, Victor LE COZ, Julien PEYRAUD, Louise LATHUILLE, Maxence FUGERE et Matt CORNEE.

Je remercie l'équipe pédagogique du Master SEVES.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des participantes et participants à l'enquête qui m'ont chaleureusement accordé de leur temps pour me recevoir.

Table des matières

Remerciements	3
Table des cartes.....	8
Introduction.....	12
I. Cadre de l'étude	13
A. Les Réserves Naturelles de France	13
1. Qu'est-ce qu'une aire protégée ?	13
2. Des approches ségrégatives aux approches intégratives	14
3. Objectifs d'une étude d'ancrage.....	15
4. Retour réflexif sur la notion d'appropriation	16
B. Présentation de la Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin »	17
1. Patrimoine naturel de la réserve.....	17
2. Gouvernance du site	19
3. Cadre socio-économique et culturel.....	23
4. Description des activités pratiquées sur le site	23
4.1. Gestion agricole.....	23
4.2. Chasse et gestion cynégétique	25
4.3. Sylviculture	26
4.4. Pêche	26
4.5. Autres usages	27
C. La méthodologie du Diagnostic d'Ancrage Territorial appliquée à la RNR de Plounérin	28
1. Les étapes de l'étude d'ancrage	28
1.1. La phase préparatoire (premier mois).....	29
1.2. Le cœur de l'enquête (deuxième et troisième mois)	30
1.3. L'analyse des résultats (quatrième et cinquième mois).....	32
1.4. La restitution des résultats (sixième mois).....	33
2. Ajout du sujet de « L'évolution de l'Étang du Moulin Neuf » dans la trame d'entretien	33
3. Socio-écosystème de la RNR des « Landes, prairies et étangs de Plounérin »	34
4. Échantillonnage du DAT de la Réserve Naturelle de Plounérin	37
5. Limites méthodologiques	39
II. L'analyse des résultats	40
A. Les profils cognitifs	40
B. Analyse par les indicateurs	43
1. La connaissance.....	43
2. L'intérêt	63

3.	Indicateur d'implication	83
C.	Métriques complémentaires	90
1.	Les métriques CCG.....	91
2.	Métriques du changement climatique	94
3.	Métriques de l'Étang du Moulin Neuf	96
4.	Métriques de conclusion	103
D.	Enquête grand public.....	111
1.	Présentation de la méthodologie	111
2.	Les résultats.....	112
3.	Comparaison avec les résultats de l'enquête grand public 2022.....	123
III.	Pistes d'amélioration	124
A.	Identification des facteurs d'influence de l'ancrage territorial	125
1.	Indicateur de connaissance	125
2.	Indicateur d'intérêt	126
3.	Indicateur d'implication	127
B.	Proposition de fiches d'action à intégrer au plan de gestion	134
	Conclusion	142
	Bibliographie.....	143
	Annexe.....	145

Table des figures

Figure 1. Le processus d'ancrage d'une réserve naturelle	17
Figure 2. Flore de la RNR de Plounérin.....	18
Figure 3. Faune de la RNR de Plounérin	18
Figure 4. Historique de la création de la réserve	19
Figure 5. Inscription de "BZH Dieub" (littéralement "Bretagne Libre") sur un panneau de signalisation de la RN12 à proximité directe de la Réserve de Plounérin. Capture Google Earth	23
Figure 6. Extrait du tableau de saisie	33
Figure 7. Photographie représentant l'Étang du Moulin Neuf et le bourg de Plounérin en fond. Cadre figurant dans la salle de réunion de Plounérin	34
Figure 8. Socio-écosystème de la Réserve Naturelle Régionale de Plounérin	36
Figure 9. Lieux de rencontre des enquêté-es	37
Figure 10. Répartition des enquêté-es rencontré-es par groupe d'acteur-ices	38
Figure 11. Répartition des Membres du CCG selon leur(s) groupe(s) d'acteur-ices	38
Figure 12. Profils cognitifs des acteur-ices entretenu-es	40
Figure 13. Synthèse des profils cognitifs des enquêté-es	42
Figure 14. Synthèse de l'état de connaissance par groupe d'acteur-ices	44
Figure 15. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des missions d'une réserve.....	44
Figure 16. Récurrence des missions citées.....	45
Figure 17. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des actions mises en place par la RNR de Plounérin	46
Figure 18. Récurrence des actions citées	47
Figure 19. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des animations proposées par la RNR de Plounérin	48
Figure 20. Récurrence des animations citées.....	48
Figure 21. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance de l'organisme gestionnaire de la RNR de Plounérin.....	49
Figure 22. Propriétés foncières sur la RNR de Plounérin	51
Figure 23. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance du périmètre de la RNR de Plounérin	51
Figure 24. Périmètre tracé par les enquêté-es.....	52
Figure 25. Périmètre tracé par groupe Acteurs économiques.....	53
Figure 26. Périmètre tracé par groupe des Membres du CCG	53
Figure 27. Périmètre tracé par groupe Partenaires, gestionnaires et techniciens	53
Figure 28. Périmètre tracé par groupe Animation, éducation à l'environnement et tourisme.....	53
Figure 29. Périmètre tracé par groupe Riverains, élus et usagers locaux.....	53
Figure 30. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance de la réglementation de la RNR de Plounérin	54
Figure 31. Récurrence des règles citées	55
Figure 32. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des espèces de la RNR de Plounérin	56
Figure 33. Récurrence des espèces faunistiques citées	56
Figure 34. Récurrence des espèces floristiques citées.....	56
Figure 35. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des documents de communication de la RNR de Plounérin.....	58
Figure 36. Récurrence des supports de communication connus	58
Figure 37. Récurrence des sites internet cités	59

Figure 38. Détail des résultats par groupe d'acteur·ices sur la connaissance d'un interlocuteur de la RNR de Plounérin	60
Figure 39. Comparaison du niveau de connaissance de l'organisme gestionnaire et d'un interlocuteur	61
Figure 40. Détail des résultats par groupe d'acteur·ices sur le niveau d'accessibilité des informations	61
Figure 41. Synthèse de l'état d'intérêt par groupe d'acteur·ices	63
Figure 42. Détail des résultats par groupe d'acteur·ices sur le niveau de fréquentation	64
Figure 43. Comparaison entre niveau de fréquentation, connaissance des missions et des actions de la Réserve	64
Figure 44. Comparaison entre niveau de connaissance et avis sur les animations	65
Figure 45. Détail du niveau de connaissance et des avis sur les animations	66
Figure 46. Synthèse par groupe d'acteur·ices des avis sur la réglementation	67
Figure 47. Synthèse de l'avis des groupes d'acteur·ices sur l'existence de la Réserve	70
Figure 48. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur l'efficacité des actions	72
Figure 49. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur l'organisme gestionnaire	74
Figure 50. Réurrence des positions sur LTC	75
Figure 51. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur le niveau de plus-value de la Réserve	76
Figure 52. Réurrence des plus-values réparties selon les groupes d'acteur·ices	77
Figure 53. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur le niveau de contraintes de la Réserve	78
Figure 54. Réurrence des contraintes selon les groupes d'acteur·ices	79
Figure 55. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur l'évolution des avis vis-à-vis de la Réserve	81
Figure 56. Synthèse de l'état d'implication par groupe d'acteur·ices	83
Figure 57. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur la nature des liens avec la Réserve	84
Figure 58. Comparaison entre la nature des liens et l'importance des liens avec la Réserve par groupe d'acteur·ices	85
Figure 59. Synthèse par groupe d'acteur·ices de la fréquence de participation aux événements de la Réserve	86
Figure 60. Réurrence des événements cités selon les groupes d'acteur·ices	87
Figure 61. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur le sentiment de consultation de la Réserve	88
Figure 62. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur les relations avec l'équipe gestionnaire	89
Figure 63. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur l'évolution des relations avec l'équipe gestionnaire	90
Figure 64. Répartition des Membres du CCG selon leur(s) groupe(s) d'acteur·ices	91
Figure 65. Synthèse des avis par groupe d'acteur·ices sur le CCG	92
Figure 66. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur l'avis du CCG	93
Figure 67. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur le niveau d'interventions	94
Figure 68. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur la fréquence de participation	94
Figure 69. Réurrence des impacts du changement climatique selon les groupes d'acteur·ices	95
Figure 70. Nuage de mots adaptation CC	96
Figure 71. Synthèse du niveau de connaissance par groupe d'acteur·ices de l'envasement de l'EMN	97
Figure 72. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur une diminution en eau de l'EMN	98
Figure 73. Réurrence des impacts négatifs de l'envasement de l'EMN selon les groupes d'acteur·ices	99
Figure 74. Photographie du panneau expliquant la gestion de l'EMN aux abords du site. Le mot "supprimer" a été gratté	100
Figure 75. Synthèse du niveau de connaissance par groupe d'acteur·ices sur la gestion de l'EMN	100

Figure 76. Comparaison niveau de connaissance envasement EMN et niveau de connaissance gestion EMN	101
Figure 77. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur-ices sur la gestion de l'EMN	101
Figure 78. Synthèse des attentes	103
Figure 79. Synthèse par groupe d'acteur-ices sur l'avis bénéfiques/avantages de la Réserve	104
Figure 80. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur-ices sur le niveau d'implantation de la Réserve...	106
Figure 81. Récurrence des atouts cités	107
Figure 82. Récurrence des faiblesses citées	108
Figure 83. Récurrence des opportunités citées.....	109
Figure 84. Récurrence des menaces citées	110
Figure 85. Schéma de la diffusion de l'enquête grand public	111
Figure 86. Répartition genrée, enquête grand public	112
Figure 87. Répartition par catégorie d'âge, enquête grand public	112
Figure 88. Répartition par catégories socio-professionnelles, enquête grand public	112
Figure 90. Récurrence des raisons de connaissance du site, enquête grand public.....	114
Figure 91. Nature de la fréquentation, enquête grand public	114
Figure 92. Fréquence de visite de la Réserve, enquête grand public.....	114
Figure 93. Connaissance du classement en Réserve Naturelle Régionale, enquête grand public.....	114
Figure 94. Connaissance du périmètre de la Réserve, enquête grand public.....	115
Figure 95. Récurrence des espèces citées, enquête grand public	116
Figure 96. Récurrence de l'organisme gestionnaire cité, enquête grand public.....	116
Figure 97. Graphique à cercle imbriqué des actions citées, enquête grand public	117
Figure 98. Avis sur la pertinence des actions menées sur la Réserve, enquête grand public.....	118
Figure 99. Nuage de mots des justifications sur l'efficacité des actions de la Réserve, enquête grand public	118
Figure 100. Graphique circulaire sur la connaissance de la réglementation, enquête grand public..	118
Figure 101. Récurrence des règles citées, enquête grand public.....	119
Figure 102. Avis sur la réglementation de la Réserve, enquête grand public.....	119
Figure 103. Raison de la visite de la Réserve, enquête grand public	120
Figure 104. Avis sur la plus-value de la Réserve, enquête grand public	120
Figure 105. Avis sur la contrainte de la Réserve, enquête grand public	121
Figure 106. Avis sur la vision d'ensemble de la Réserve, enquête grand public.....	121
Figure 107. Nuage des mots clés qui représentent la Réserve de Plounérin, enquête grand public .	122
Figure 108. Récurrence des remarques sur la Réserve, enquête grand public.....	122
Figure 109. Graphique comparant le niveau de connaissance entre les réponses de l'enquête de 2022 et celle de 2026	124

Table des cartes

Carte 1. Périmètre labellisé en Réserve Naturelle Régionale et Natura 2000	20
Carte 2 : Propriétés foncières sur la Réserve	21
Carte 3. Répartition des parcelles MAEC de la Réserve	24
Carte 4. Parcelles agricoles dans le périmètre de la RNR.....	25
Carte 5. Gestion cynégétique sur le périmètre de la Réserve.....	26
Carte 6. Plan de présentation du site de l'Étang du Moulin Neuf.....	27
Carte 7. Répartition géographique des participant-es de l'enquête grand public	113
Carte 8. Concentration des répondant-es dans un rayon de 10 km de Plounérin	113
Carte 9. Périmètre tracé par les répondant-es de l'enquête grand public (format papier).....	115

Table des tableaux

Tableau 1. Chronologie des étapes clés de la méthodologie de DAT	29
Tableau 2. Définitions des profils cognitifs issues de la Thèse de C. Therville	32
Tableau 3. Légende des couleurs du Tableau 3	128
Tableau 4. Tableau d'identification des facteurs d'influence de l'ancrage et des pistes d'amélioration liées à chacun	133

Glossaire

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

AFOM : Atout Faiblesse Opportunité Menace

AP : Aire Protégée

BV : Bassin Versant

BV : Bretagne Vivante

CBNB : Conservatoire Botanique National de Brest

CCG : Comité Consultatif de Gestion

CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

CSTC : Conseil Scientifique et Technique Commun

DAT : Diagnostic d'Ancrage Territorial

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DIRO : Direction Interdépartementale des Routes Ouest

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EMN : Étang du Moulin Neuf

EPIC : Établissement Public d'Intérêt Commercial

ERB : Espace Remarquable de Bretagne

FDPPMA : Fédération départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

GEOCA : Groupe d'Étude Ornithologique des Côtes-d'Armor

GMB : Groupe Mammalogique Breton

GRETIA : Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïns

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

LTC : Lannion-Trégor Communauté

MAEC : Mesure Agro-Environnemental et Climatique

MER : Museum d'Espèce Remarquable

ONF : Office National des Forêts

RN : Réserve Naturelle

RN12 : Route Nationale 12

RNC : Réserve Naturelle de Corse

RNF : Réserve Naturelle de France

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

RS : Réseaux Sociaux

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCC : Société Communale de Chasse

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

UCO : Université Catholique de l'Ouest

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

VTT : Vélo Tout Terrain

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique

Introduction

« Les **landes** ne constituent pas des espaces vraiment naturels, sauf sur d'étroites bandes littorales. La majorité des landes est en effet issue de défrichements parfois très anciens et d'usages consistant pour l'essentiel à exporter non seulement les plantes (pâturage et fauche) mais aussi la couche superficielle du sol (étrépage). Ces pratiques mettaient les landes sous la tutelle des hommes » (François de Beaulieu et Lucien Pouëdras, 2014). Les **prairies**, pour certaines d'entre-elles, résultent d'une interaction entre l'activité humaine et le milieu naturel. Elles nécessitent effectivement des actions de pâturage, de fauche ou de défrichement pour qu'elles ne se transforment pas peu à peu en forêts. Enfin, les **étangs** ont généralement une origine humaine. Ils ont été aménagés aussi bien pour la pisciculture que pour générer de l'énergie hydraulique, indispensable à la mise en fonction des moulins à eau.

Cette rapide description des milieux qui composent la Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » rappelle à quel point la **frontière entre la nature et la culture est fragile**. Ce qui est présenté comme « réserve naturelle » n'est en rien une réserve de la présence humaine. Au contraire, la conservation des milieux et donc du patrimoine naturel est liée à l'implication anthropique. La gestion nécessite parfois l'intervention de l'Homme ; la préservation d'un niveau de biodiversité rare peut être liée au maintien d'activités humaines. Au-delà de cela, les Réserves Naturelles ont aussi une vocation d'accueil des publics dans le but de les sensibiliser aux enjeux de préservation de l'environnement.

De fait, nous comprenons que la Réserve Naturelle de Plounérin est un lieu ouvert qui a une finalité de protection du patrimoine naturel qu'elle concentre, sans pour autant s'affranchir de l'humain et de ses activités. Elle est en cela **une incarnation, à l'échelle locale, d'une des nombreuses politiques environnementales** justifiées par le constat alarmant du déclin de la biodiversité. Le bon fonctionnement de cet outil de protection de la nature réside en partie dans sa bonne intégration dans le paysage social dans lequel il s'implante.

Or, la **relation à la nature et à l'enjeu environnemental n'est jamais innée**. Elle est à chaque fois issue de trajectoires sociales particulières, d'une distribution en capitaux culturels et/ou économiques. Appliqué à notre terrain d'étude, le rapport à la Réserve Naturelle de Plounérin ne peut être unique. Il est avant tout le produit d'une construction sociale propre. C'est pourquoi, la réalisation d'une étude sociologique sur l'état d'ancrage territorial de la Réserve apparaît pertinente pour, au mieux créer l'assentiment de l'environnement social du site et, à terme, permette la pérennité des actions de préservation de la biodiversité.

En effet, le Diagnostic d'Ancrage Territorial de la Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » vise à répondre à ces principales problématiques : ***Comment la RNR de Plounérin s'intègre-t-elle dans son paysage social ? Comment est-elle perçue et appropriée ? Existe-t-il des points de tension sur lesquels elle peut agir ?***

I. Cadre de l'étude

A. Les Réserves Naturelles de France

1. Qu'est-ce qu'une aire protégée ?

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) définit, depuis 2007, une aire protégée comme « *un espace géographiquement clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées* ». Ces aires consacrent 17,6 % de la surface terrestre et 8,4 % du domaine marin mondial (Protected Planet Report 2024). Bien qu'elles soient des politiques de conservation de la nature et des ressources naturelles par excellence, il serait erroné de les analyser sous un même prisme. Les **différentes aires protégées n'ont pas les mêmes objectifs** et ne représentent **pas le même niveau de contrainte** (Therville, 2013). En effet, les éléments structurants d'une surface protégée – systèmes de gestion, contexte social, objets de la protection, moyens financiers, etc. – sont extrêmement variables et induisent des différences fondamentales entre les AP.

En France, les **premières grandes lois de protection de la nature datent des années 1930**. Elles s'intensifient au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment via la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976 qui crée un statut spécifique aux réserves naturelles ; l'article 24 met également en place un système d'organisation moins centralisé par les « réserves naturelles volontaires » qui résultent de l'action d'associations ou de collectivités territoriales bénéficiant d'une maîtrise foncière. En 2002, la loi relative à la démocratie de proximité transfère la compétence de création de réserves aux conseils régionaux. Il existe de fait trois statuts de Réserve Naturelle qui sont liés à leur autorité de classement : une réserve naturelle peut ainsi être classée par **l'État** (réserve naturelle nationale, RNN), la **région** (réserve naturelle régionale, RNR) ou la **Collectivité Territoriale de Corse** (réserve naturelle de Corse, RNC). Les réserves, au nombre de 370 en 2026, sont mises en réseau via l'association **Réserves Naturelles de France** (RNF), créée en 1982. Elle les anime via des événements fédérateurs et la mise à disposition de méthodes de gestion et d'outils de travail.

Chacune des réserves poursuit l'objectif commun de « **protéger, gérer et sensibiliser sur le patrimoine naturel remarquable de France** ». Pour ce faire, ces réserves représentent avant tout des dispositifs réglementaires. C'est-à-dire qu'elles disposent de moyens sur un espace défini afin d'y accomplir un certain nombre d'objectifs (Phillips, 2004), dont les principaux sont ceux cités ci-dessus : protéger, gérer et sensibiliser. Concrètement, pour évoquer notre région d'étude, la Bretagne compte, en 2026, 7 RNN et 10 RNR. Chacune dispose d'une **réglementation** particulière, ainsi que d'un **plan de gestion** spécifique, outil cadre de l'équipe gestionnaire pendant 5 à 10 ans, dans lequel sont détaillés les actions qu'elle doit suivre. Y sont naturellement détaillés les chantiers de gestion, de suivi et de comptage d'espèces à suivre, mais aussi, depuis peu, les différentes missions prenant en compte l'environnement

social d'une Réserve : **l'ancrage d'une réserve dans son territoire étant devenu un « Facteur clé de la réussite ».**

2. Des approches ségrégatives aux approches intégratives

La nature, dans l'imaginaire, fait référence à un espace non aménagé et à peine fréquenté par les hommes. Elle est mise en opposition avec les territoires humanisés. Les premières expériences de sa protection visent ainsi à « **isoler des espaces dont les propriétés naturelles sont jugées remarquables**, à y interdire ou réglementer les activités humaines et à leur donner un label » (Lepart et Marty, 2006). Ainsi, de la définition qu'elle donne des AP, l'UICN en distingue plusieurs types : des plus strictes aux plus souples. Ce classement ne se fonde en aucun cas « sur un degré d'efficacité de conservation de la biodiversité, mais sur un degré d'exclusion des sociétés, laissant supposer que les premières catégories les plus strictes seraient aussi les plus efficaces » (Therville, 2013).

À la genèse de la préservation de la nature, les scientifiques se mobilisent et font valoir l'intérêt d'une protection des systèmes naturels pour les étudier ; à tel point que presque seule une démarche scientifique justifie les interventions humaines dans ces systèmes. Dans la même optique, au sortir de la guerre, soit au moment où la plupart des réserves naissent, l'intention est de soustraire quelques espaces de natures à l'important développement économique et touristique du territoire. La création des espaces naturels protégés est initialement corrélée d'une **approche ségrégative à l'encontre de l'être humain**, exception faite à celles et ceux qui auraient une approche éclairée des lieux. C'est une telle minorité qui accède à ces espaces que la littérature qui insiste sur ce caractère ségrégatif de la protection de la nature parle de sa « **mise sous cloche** ».

Cependant, cette vision élitiste de la nature et de sa protection trouve ses limites. Elles se développent, en premier lieu, au gré du **changement de croyances et valeurs**. Si la question de la place de l'être humain dans la nature est ancienne, le développement des aires protégées la ranime. Il montre effectivement que l'hypothèse d'espace soustrait au monde des humains devrait parfois être rejetée. Au-delà du simple fait que chaque région du monde a connu la présence humaine (Richard Dumez, 2023), certains milieux naturels nécessitent son intervention pour prospérer. La protection des landes n'est, par exemple, pas acquise par la simple constitution d'une réserve. Ces milieux ouverts, s'ils ne sont pas entretenus par des pratiques agro-pastorales ou de taille, sont fortement menacés par la recolonisation spontanée des résineux à partir des lisières mais également par les feuillus présents localement. C'est en même temps la nature même de la **labellisation des espaces naturels** et des **moyens accordés à leur gestion qui se voient repensés** : la nécessité interventionniste tend à redéfinir la réglementation en place (Lepart et Marty, 2006).

À partir des années 80, la transition paradigmatique des Aires Protégées d'une approche ségrégative à une approche intégrative se traduit par le développement d'une « **continuité**

spatiale » (Rodary *et al.* 2003) entre les AP, les cadres normatifs internationaux et nationaux, ainsi que les systèmes socioécologiques qui juxtaposent les zones de protection. Il résulte de cette nouvelle approche, une nouvelle conception de la nature, dans laquelle l'homme y trouve tout à fait sa place ; la nature serait même « une production complexe issue de l'interaction d'acteurs humains et non humains » (Therville, 2013). Au-delà de la fonction scientifique, les **Aires Protégées revêtent désormais une fonctionnalité sociale** : elles doivent tendre au développement et au bien-être des sociétés. Cela implique, de fait, la prise en compte de l'environnement social des réserves.

3. Objectifs d'une étude d'ancrage

Considérant qu'une Réserve Naturelle est imbriquée dans un système de liens d'interdépendance avec les espaces anthropisés, et qu'elle y développe des stratégies pour s'intégrer au territoire, la manière dont les acteurs locaux se la représentent et l'appréhendent devient un indicateur de l'ancrage territorial des RN, et plus largement, du bon fonctionnement de celles-ci. L'ancrage territorial est effectivement devenu un levier essentiel pour assurer la pérennité des actions de conservation : **la protection de la biodiversité est indissociable des dynamiques sociales et économiques**. De fait, la prise en compte de l'environnement social des Réserves, et le développement par RNF d'un cadre opérationnel pour l'étudier, dépassent les limites du modèle ségrégatif des Aires Protégées et les inscrivent dans une vision moderne.

Le **Diagnostic d'Ancrage Territorial** est la méthodologie spécifique permettant l'évaluation de l'ancrage d'une Réserve. Il trouve son origine dans la **thèse de Clara Therville**, publiée au tournant des années 2010. Forte d'une enquête sociologique, elle démontre l'importance, pour les Réserves Naturelles, de dépasser les logiques descendantes héritées des premières politiques de conservation de la nature. L'analyse crée le constat d'une absence d'outils permettant la prise en compte des perceptions et appréhensions des RN par les acteurs locaux. Ce à quoi, RNF obtient, dès 2013, un premier financement pour lancer un **projet pilote dédié à l'ancrage territorial**. Initié en Île-de-France, il explore des pistes méthodologiques pour évaluer la place des réserves dans leur environnement social et institutionnel.

De ces prémices, la méthodologie gagne en robustesse avec les travaux de thèse de **S.-J. Krieger**, *Écologisation d'un « centaure » ? Analyse une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de la nature*. Elle décrit l'équilibre complexe entre exigences écologiques et réalités territoriales. Surtout, elle amorce, avec RNF, les premiers indicateurs d'ancrage territorial. Appliqués sur quelques sites tests, ils sont les piliers d'une évaluation structurée de l'état d'ancrage. À tel point qu'après environ 5 ans de tests et de réflexion autour de cette méthodologie, **RNF, appuyée de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), officialise, en 2021, le lancement du Diagnostic d'Ancrage Territorial**. L'ambition est de former 100 réserves à cette démarche d'ici 2030.

C'est dans ce contexte que la **Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin »** réalise son Diagnostic d'Ancrage Territorial, en 2026. Elle s'inscrit ainsi dans le réseau des 100 premières Réserve à appliquer cette méthodologie nouvelle. L'objectif est de comprendre la manière dont elle est appropriée sur son territoire et de fournir des pistes d'amélioration pour améliorer son ancrage.

4. Retour réflexif sur la notion d'appropriation

L'appropriation est, en sociologie, un terme qui cherche à rendre compte de la complexité des mécanismes en jeu dans le rapport quotidien à l'environnement. En considérant que **les relations à la nature ne sont pas innées**, l'utilisation du terme permet d'éviter une certaine normativité qui occulte le travail des usager·ères fait pour construire et négocier leur relation aux enjeux et mesures de protection des sites naturels (Krieger, S-J. 2015). Nous considérons ainsi que **l'appropriation est protéiforme**, c'est-à-dire que les règles peuvent être réinterprétées et instrumentées de diverses façons (Bonneveux et Calme, 2010). Pour notre objet d'étude, il s'agit de comprendre quels apprentissages ont été faits de la Réserve Naturelle et de quelles manières ils sont intégrés aux discours et pratiques.

Cette approche considère de fait **l'individu à la fois comme acteur et agent**. Autrement dit, l'individu agit autant sur la société qu'elle agit sur lui ; l'individu est autant façonné par des logiques sociétales extérieures que par une logique rationnelle guidée par la promotion des intérêts propres. Cela dit, l'approche par l'appropriation permet de **considérer les disparités sociales dans l'acceptation d'un outil issu d'une politique environnementale**. Par exemple, entre un plaisancier, dont la RN est le terrain de jeu, et un agriculteur, qui de la ressource naturelle perçoit son statut social, l'appropriation d'un périmètre labellisé en Réserve Naturelle Régionale est dépendante de configurations sociales franchement hétérogènes. Celles-ci façonnent intrinsèquement le processus d'appropriation d'un espace protégé.

La notion d'appropriation est en somme un terme complexe. Son appréhension n'en est pas moins indispensable. Loin d'être « sous cloche », les Réserves Naturelles sont des espaces gérés dans un objectif de protection des milieux et des espèces. Cette gestion inclut de fait des interventions, des travaux, de l'entretien et peut même s'appuyer de différentes activités humaines : agriculture, élevage, sylviculture, pêche, etc. Il paraît donc pertinent de s'appuyer de la notion d'appropriation, définie par Sarah-Jane Krieger, pour étudier **« la manière dont les acteurs transforment l'objet de la réserve naturelle et le font leurs »** (A. Marechal). Le Diagnostic d'Ancrage Territorial repose ainsi en l'étude de ce processus ; celui-ci nous donnera une idée de l'état d'ancrage de la réserve naturelle et des leviers sur lesquels jouer pour positionner son image selon les choix du gestionnaire.

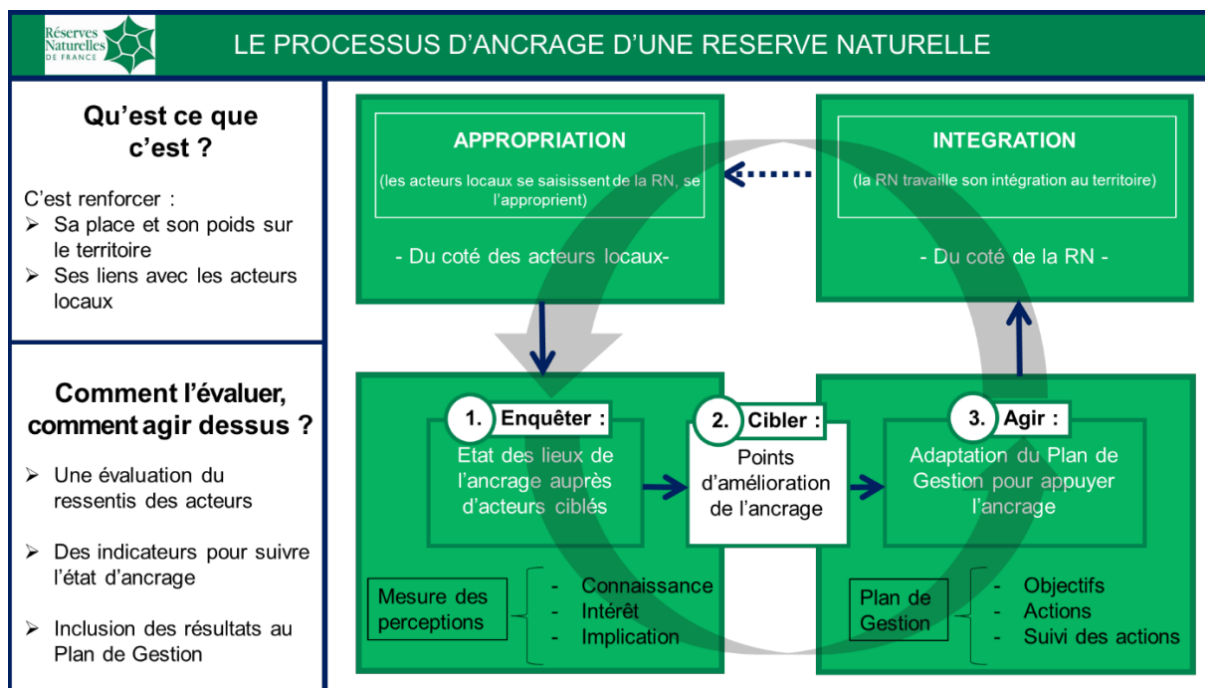


Figure 1. Le processus d'ancrage d'une réserve naturelle

B. Présentation de la Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin »

1. Patrimoine naturel de la réserve

La Réserve Naturelle Régionale des Landes, prairies et étangs de Plounérin présente un patrimoine naturel riche et singulier hérité du système agricole breton du début du siècle dernier. La **qualité de la biodiversité du site repose paradoxalement dans la pauvreté des sols**.

Les conditions physiques du milieu – humidité, oligotrophie et acidité – permettent effectivement le **développement d'une flore riche**, et aujourd'hui menacée. Le site compte six espèces protégées à l'échelle nationale, une espèce avec un statut de « menacée » dans la liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne et quatorze espèces inscrites dans la liste rouge armoricaine.

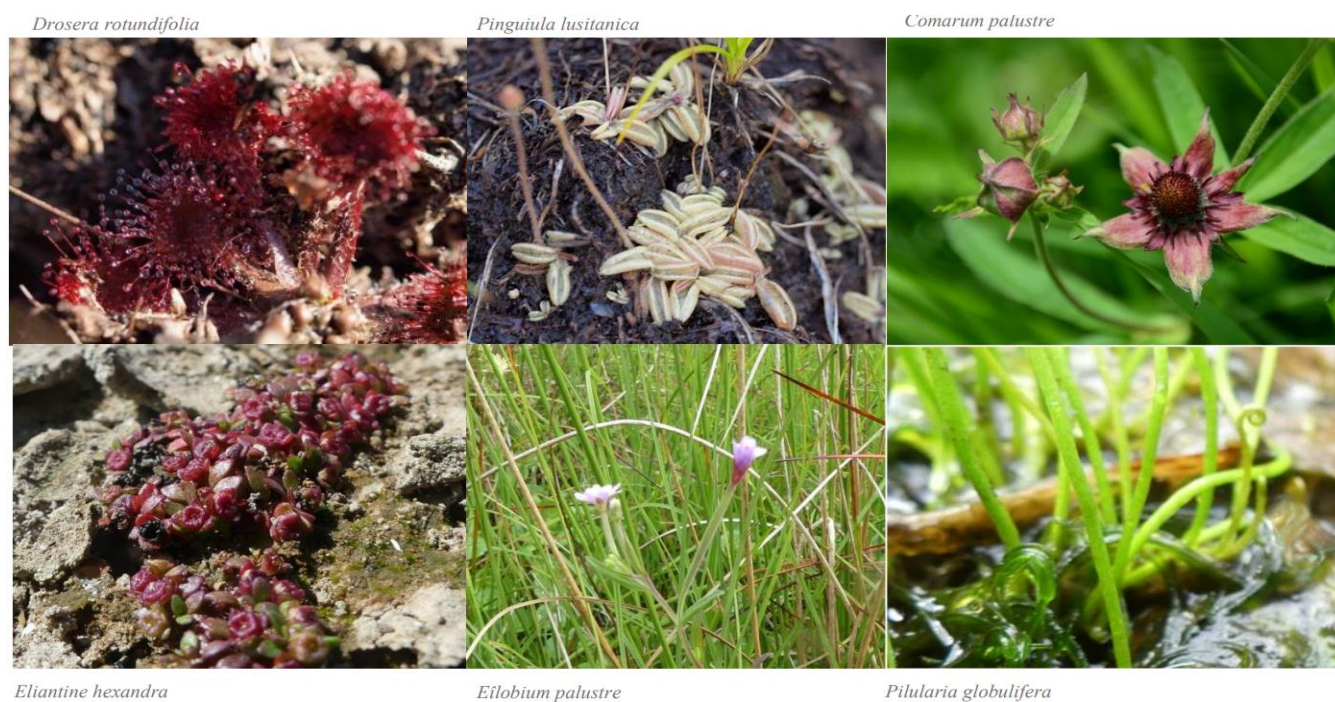


Figure 2. Flore de la RNR de Plounérin

De cette richesse floristique et de cette diversité des habitats naturels, **la faune** s'épanouit comme en témoigne l'identification de 36 espèces d'oiseaux présentant un statut de protection ou de rareté forte. Nous comptons également 3 espèces de mammifère présentant un fort intérêt patrimonial (Barbastelle d'Europe, Loutre d'Europe et le Grand rhinolophe) ainsi que quatre espèces de poissons au statut de protection ou de menace particulière. La présence d'amphibiens, de reptiles et d'invertébrés inscrits sur la liste rouge de l'UICN témoigne d'un bon état de conservation des milieux.

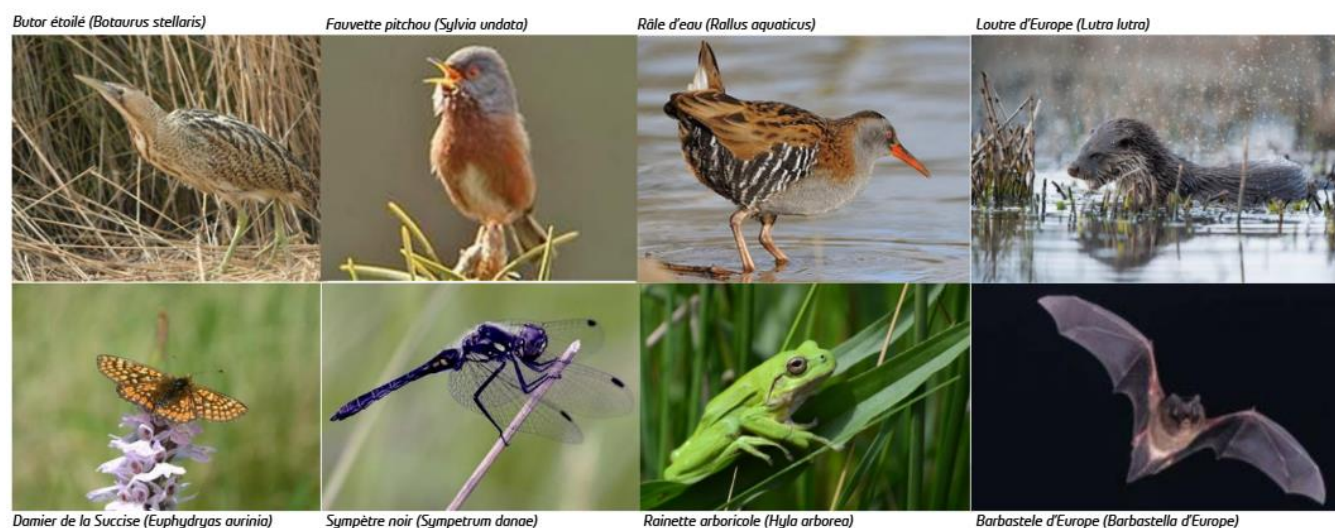


Figure 3. Faune de la RNR de Plounérin

Comme nous l'avons dit, la richesse écologique de la Réserve de Plounérin s'explique par les conditions physiques du milieu, mais reste également **tributaire des activités humaines qui y**

sont menées. Les landes et prairies, représentant 60 hectares du site, sont le résultat d'un héritage culturel ancien : ce sont des pratiques agro-pastorales peu intensives (pâturage extensif, fauche tardive, étrépage léger) qui ont contribué à leur maintien. Ces usages étant aujourd'hui faiblement pratiqués, et ces espaces peu valorisés, ces milieux, en l'absence d'une gestion active, sont exposés à une fermeture progressive par les ligneux et à une modification de la structure végétale. La qualité de la fonctionnalité écologique du site est directement liée au maintien des conditions écologiques. Ce pourquoi, le **conservateur de la Réserve veille à mener une gestion écologique active.**

2. Gouvernance du site

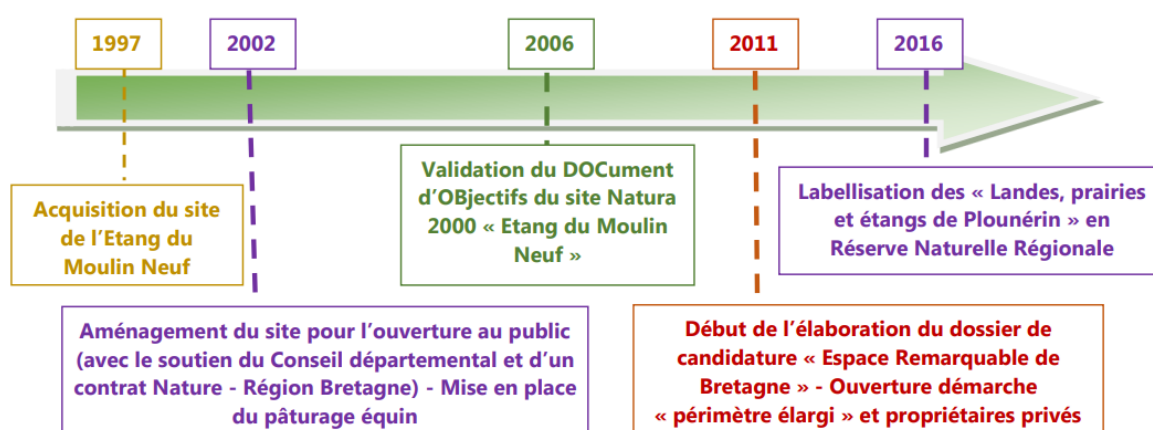
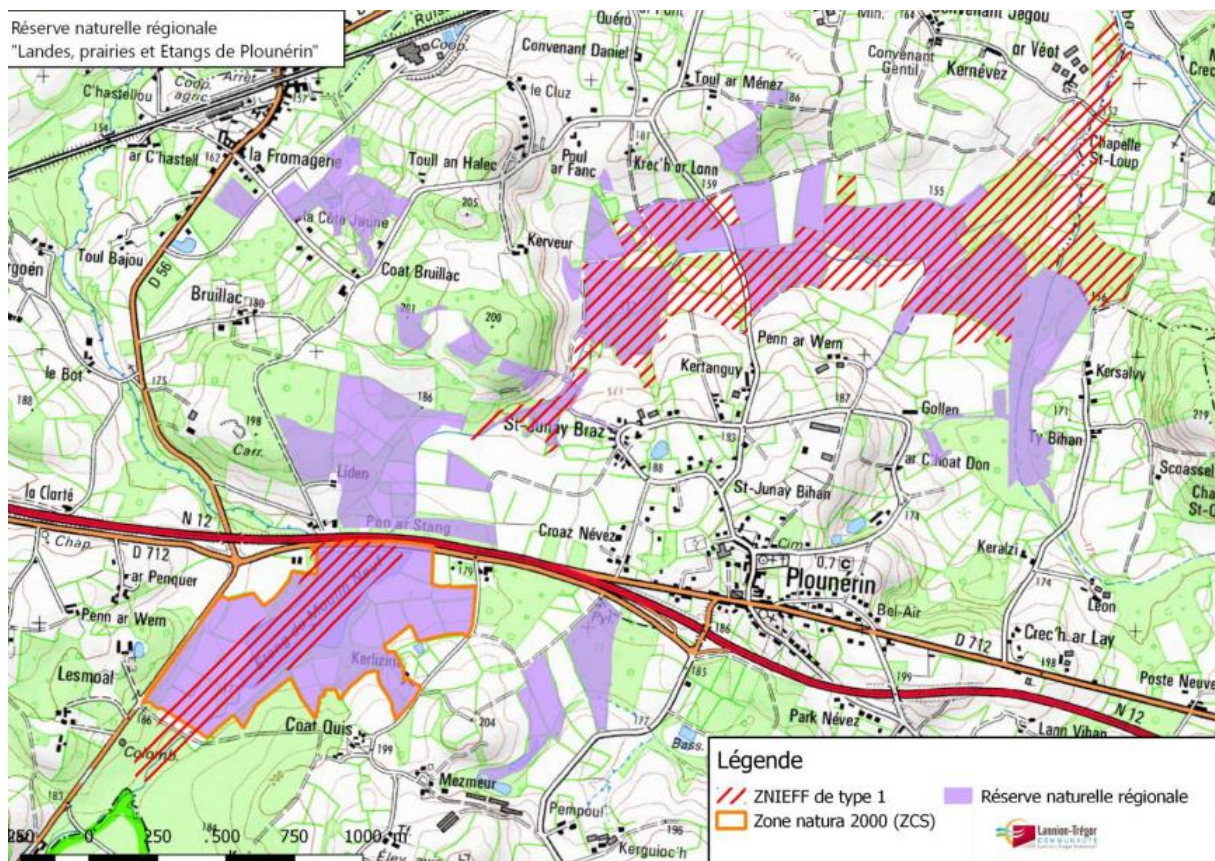


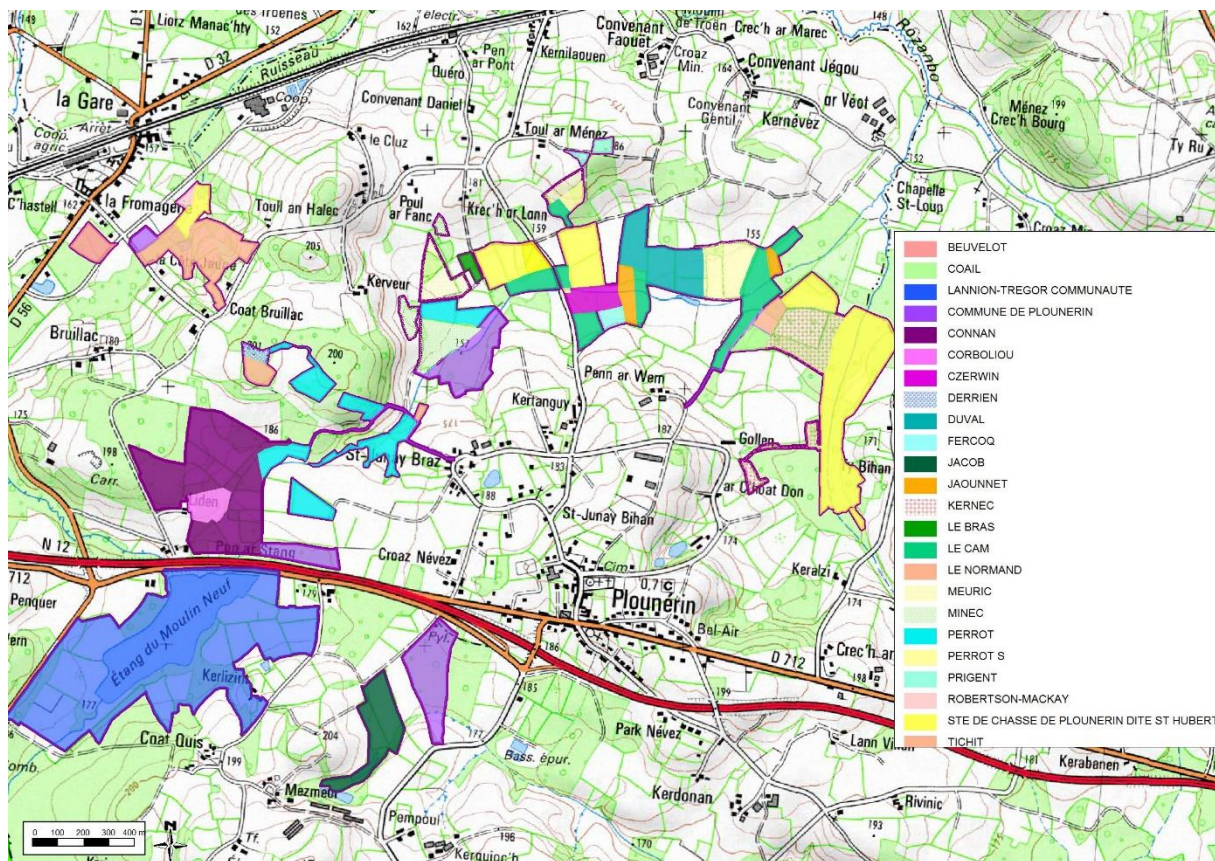
Figure 4. Historique de la création de la réserve

Reconnus depuis le **XX^{ème} siècle** par les naturalistes bretons, l'étang du Moulin Neuf et les Landes de Saint-Junay sont inscrites en **1983** en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Il s'en suit l'acquisition de l'Étang du Moulin Neuf en **1997** par la communauté de communes de Beg Ar C'hra (aujourd'hui Lannion-Trégor Communauté – LTC) avec le soutien du Conseil Général des Côtes d'Armor, de l'Europe, de la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor ainsi que de la Commune de Plounérin. Plusieurs classements font reconnaître la spécificité du site : inscription de l'Étang du Moulin Neuf à l'inventaire des tourbières régionales, contrats Natura 2000, etc. **Entre 2011 et 2015**, les études scientifiques, les avis d'experts et la concertation avec les acteurs du territoire ont permis la labellisation de 160,7 hectares en **mars 2016**, instituant de fait le site en 9^{ème} Réserve Naturelle Régionale de Bretagne. L'organisme gestionnaire est **Lannion-Trégor Communauté**. Le périmètre labellisé, comme l'indique le nom de la Réserve « Landes, prairies et étangs de Plounérin », comprend une diversité de milieux qui crée la richesse du site.



Carte 1. Périmètre labellisé en Réserve Naturelle Régionale et Natura 2000

Tout comme les milieux qu'elle regroupe, la Réserve comprend une **mosaïque de propriétaires** : LTC, commune de Plounérin, la société locale de chasse ainsi que 36 autres propriétaires privés. Cela fait que le périmètre même de la Réserve est discontinu. Il se localise de part et d'autre du territoire de Plounérin. Il entoure le bourg, depuis le nord jusqu'au Sud-Ouest. Puis, en dehors des secteurs de l'Étang du Moulin Neuf et de Mezmeur, le site s'étend entre la voie de chemin de fer, au Nord, et la route express RN12, au Sud. Comme en témoigne la carte ci-dessous, le **périmètre classé est morcelé**.



Carte 2 : Propriétés foncières sur la Réserve

À l'échelle du **territoire de Lannion-Trégor Communauté**, la Réserve se localise dans son extrémité Sud-Ouest. Faisons d'ores et déjà remarquer que le périmètre classé fait figure de contraste au regard des autres espaces naturels du territoire de LTC, et plus largement des Côtes d'Armor. Ces derniers sont pour la plupart localisés sur le **littoral** et font donc l'objet d'une forte fréquentation touristique lors de la période estivale : RNN des Sept Îles, RNN de la baie de Saint-Brieuc, RNR du Sillon de Talbert, gouffre de Plougrescant, etc. Sur cette échelle, la RNR des Landes, prairies et étangs de Plounerin a la particularité de se trouver dans un contexte rural qui fait l'objet d'une fréquentation touristique plus restreinte comparé aux espaces naturels côtiers.

La RN est installée sur les **Bassins Versants de la Lieue de Grève et du Léguer**.



Carte 3. Localisation de la RNR de Plounérin sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté



Carte 4. Périmètres SAGE, bassins versants et SCOT du Trégor

3. Cadre socio-économique et culturel

À l'échelle départementale, Plounérin se présente comme une **petite commune rurale du Trégor Intérieur**. En 2023, la commune comptait un peu moins de 800 habitant-es. Elle connaît une croissance démographique depuis la moitié des années 2010 avec l'arrivée de jeunes ménages actifs travaillant pour la plupart au-dehors de la commune (80 % en 2012). La proximité avec la **RN12** facilite, dans cette optique, les déplacements. La relation avec la voie express reste complexe : elle est autant un vecteur qui permet la connaissance, parfois l'attractivité de la commune, qu'elle est subie, principalement pour les nuisances qu'elle crée.

L'économie locale est principalement marquée par **l'activité agricole** avec la moitié du territoire de Plounérin alloué à l'activité ; la commune comptait 22 exploitations en 2016 (Plan de gestion de la RNR, 2016).

Culturellement, la **commune est marquée par la persistance de la culture bretonne**. Elle s'illustre en particulier par une pratique de la langue relativement plus importante que sur le reste du territoire breton. Plounévez-Moëdec, commune voisine de Plounérin, accueille notamment une école Diwan. Le pays de Trégor s'institue comme le deuxième territoire de Bretagne, après le pays de Morlaix, qui comprend le plus de locuteur-ices du breton avec près de 10 % de ses habitant-es qui sait le parler (Enquête sociolinguistique 2024 sur les langues de Bretagne, Région Bretagne).



Figure 5. Inscription de "BZH Dieub" (littéralement "Bretagne Libre") sur un panneau de signalisation de la RN12 à proximité directe de la Réserve de Plounérin. Capture Google Earth

4. Description des activités pratiquées sur le site

4.1. Gestion agricole

Quatre agriculteur-ices exploitent 26 hectares de terres agricoles sur la Réserve (16 %) ; celles-ci sont uniquement des prairies naturelles. Iels ont signé des **Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)** « fauche tardive/protection des espèces » sur la

réserve, ce qui représente une surface de **18,8 hectares**. Ces dernières s'engagent de fait à :

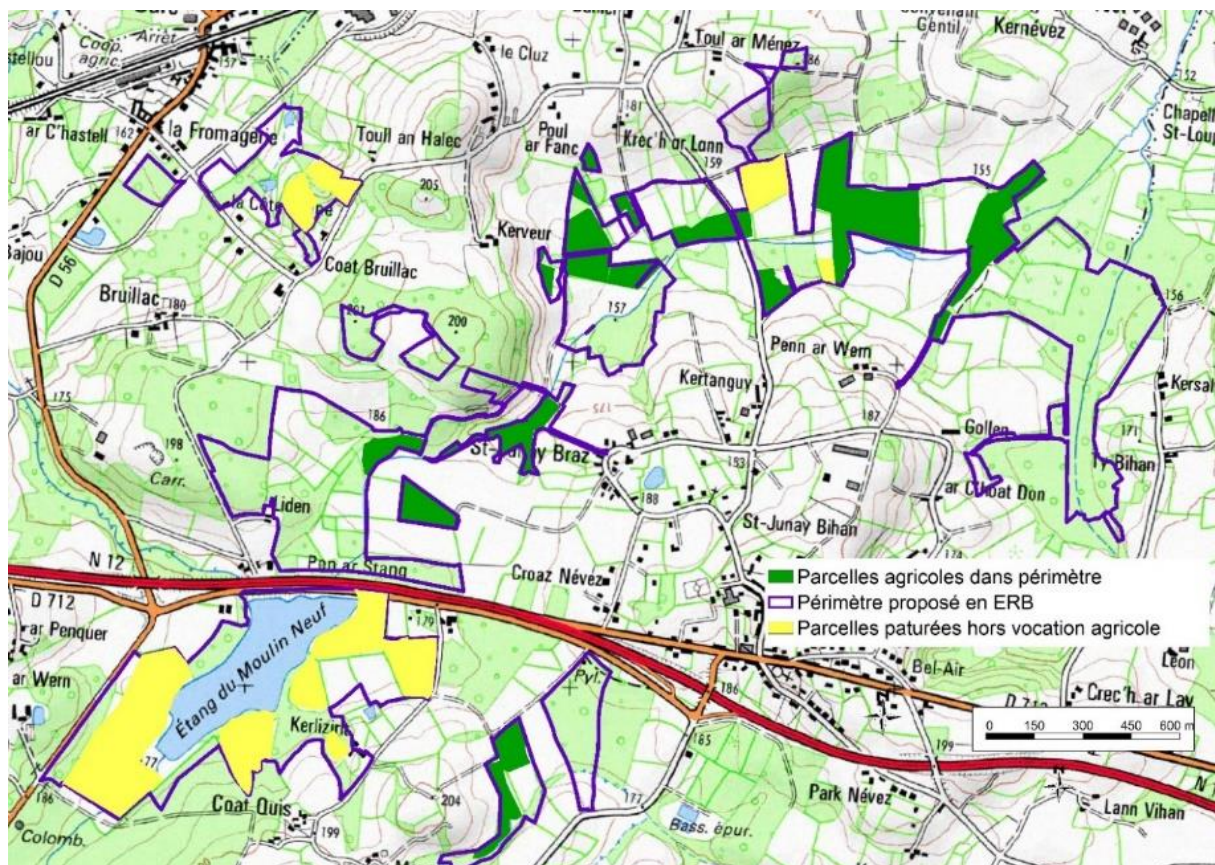
- Réaliser la fauche après le 1^{er} juillet et ramasser les produits fauchés,
- Ne pas réaliser un pâturage pour le déprimage,
- Ne pas fertiliser les prairies.

Sur la Réserve, les agriculteur·ices interviennent alors principalement sur des actions de **fauchage** et de **pâturage**. Les systèmes agricoles sont tous des systèmes bovins, principalement laitiers, où la surface en herbe est importante.



Carte 3. Répartition des parcelles MAEC de la Réserve

Trois juments Camargue – anciennement quatre, Kellen est décédée en février 2026 – appartenant au Conseil départemental des Côtes d'Armor, ainsi que **trois chevaux de traits bretons** d'un éleveur de Plounérin, **huit vaches de race Highland Cattle** et, depuis avril 2026, un troupeau de **10 moutons du Cameroun et d'Ouessant** viennent compléter le pâturage sur la réserve. Le but étant de restaurer des parcelles qui avaient tendance à se fermer et à se banaliser. Les animaux font également l'objet d'un fort attachement de la part des usagers de la RN.



Carte 4. Parcelles agricoles dans le périmètre de la RNR

4.2. Chasse et gestion cynégétique

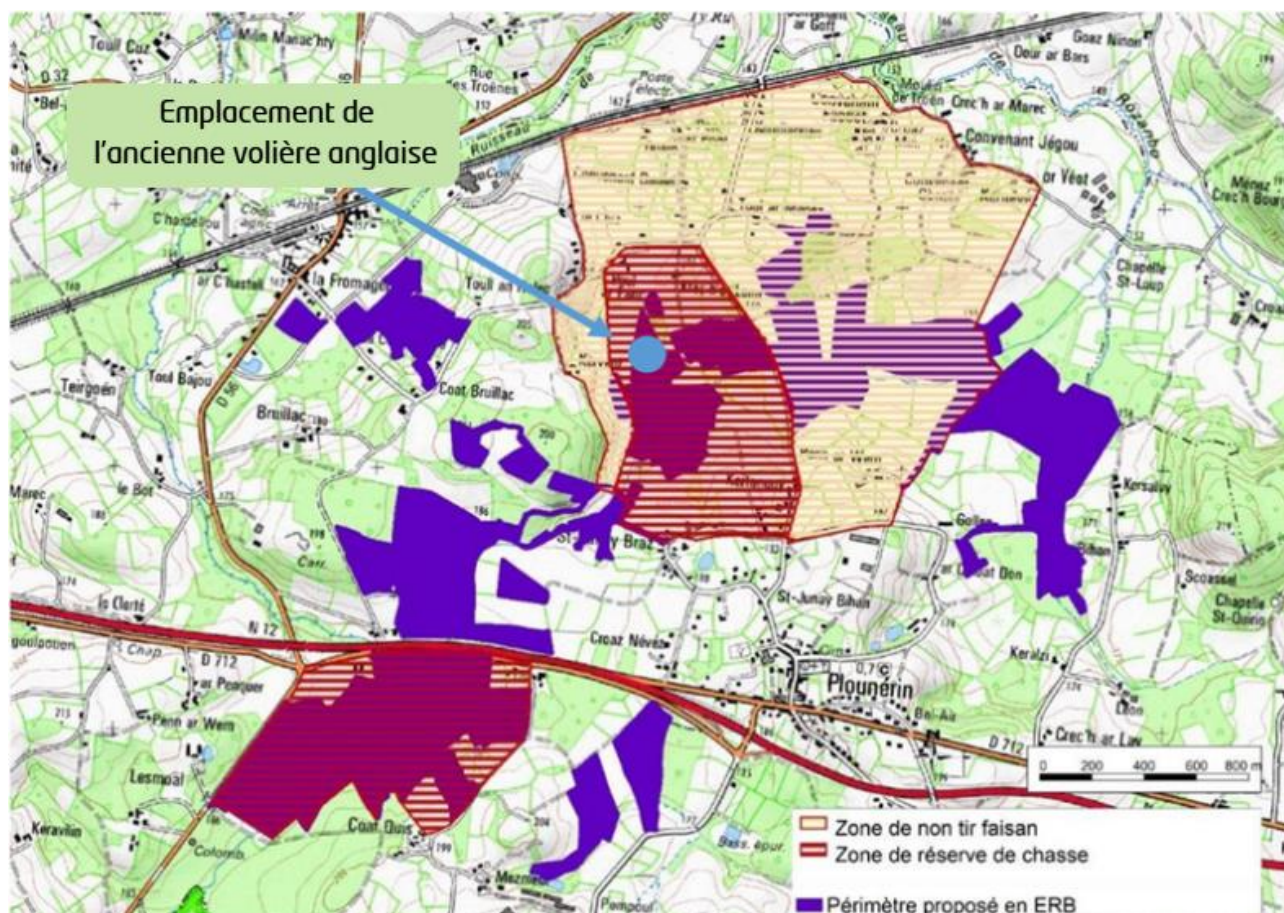
La chasse est une activité intégrée à la réserve. Pour rappel, la société communale de chasse de Plounérin est **propriétaire de parcelles** (25 hectares) sur la partie nord de la réserve. Elle est à l'origine de la création de l'**étang de Prat Trovern**, et possède également une **pièce d'eau dans le secteur de la Côte Jaune**. L'association disposait d'une **volière anglaise**, construite dans les années 2000. Elle avait l'intention d'installer une population pérenne de faisan sur la commune. Le projet n'ayant pas abouti, l'aménagement est resté à l'abandon pendant plusieurs années. Son grillage et quelques équipements ont été retirés par l'équipe d'Études et Chantiers en 2025 ; une partie de ses vestiges subsiste.

La SCC de Plounérin s'est distinguée pour sa politique dynamique en termes **d'acquisition foncière**.

La **pratique cynégétique est autorisée, mais réglementée** sur le périmètre classé. Seule la société de chasse de Plounérin exerce cette activité sur la RN. Celle-ci s'exerce sur la partie nord de la Réserve, dans le secteur de Lann Droën. Le site de l'Étang du Moulin Neuf étant classé en réserve de chasse intégrale, celle-ci est interdite sauf pour des pratiques exceptionnelles de régulation du sanglier et du renard.

Les espèces chassées sont le **petit gibier** (pigeon ramier, lapin de garenne, bécasse des bois, faisan de Colchide, Canard colvert et renard roux) et les **espèces classées « nuisibles »**

(ragondins, rats musqués, visons d'Amérique et Renards roux). Les pratiques de chasse, pour le petit gibier, sont réalisées de manière individuelle ou en petits groupes (moins de 4 personnes), accompagnés de chiens courants ou d'arrêt. Pour le **gros gibier**, la chasse est collective, en battue, et pratiquée aux chiens courants. Dans ses pratiques, la SCC est accompagnée par le technicien de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor.



Carte 5. Gestion cynégétique sur le périmètre de la Réserve

4.3. Sylviculture

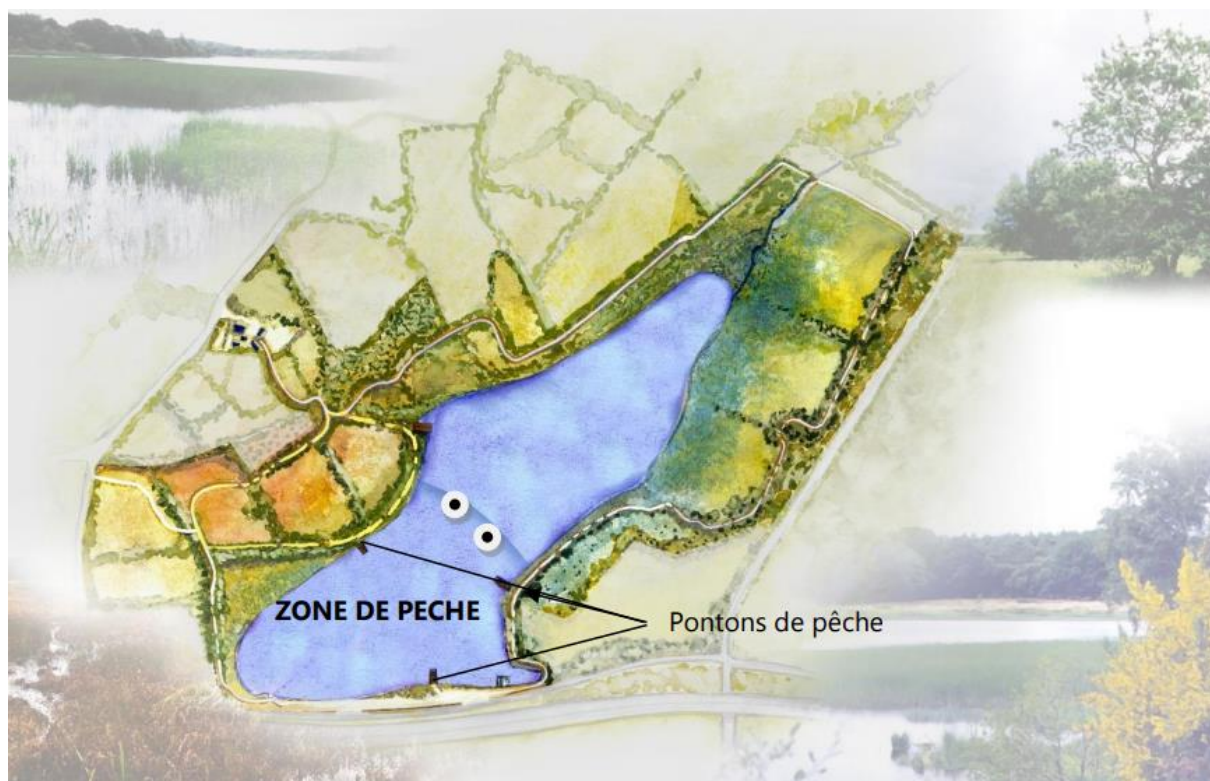
Les **espaces boisés** sont **proportionnellement** les **milieux naturels** qui sont les **plus représentés** sur la Réserve (84 hectares). En ce qui concerne les espaces forestiers publics, LTC a mis en place un Plan de Gestion du Bocage pour les haies du site de l'Étang du Moulin Neuf. L'Office National des Forêts et la SCIC Bocagenèse accompagnent ponctuellement la gestion forestière du site.

4.4. Pêche

La pêche est une **activité pratiquée sur la partie nord de l'Étang du Moulin Neuf** dans le cadre d'une convention mise en place entre la collectivité (LTC), la commune, le conseil départemental, l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Lannion et la Fédération départementale pour la Pêche et la Protection du

Milieu Aquatique (FDPPMA). Les acteurs de la pêche sont historiquement associés au site ; la FDPPMA a cofinancé l'acquisition de l'EMN.

L'Étang du Moulin Neuf apparaît comme une **particularité sur le territoire trégorrois** : il est, avec le site du Guic et du Vieux-Marché, l'un des rares plans d'eau de pêche dans un secteur où la pêche sur cours d'eau est importante, pour ne pas dire majoritaire. Pour autant, la pratique sur l'EMN se voit de plus en plus contrainte par l'envasement de ce dernier. Les acteurs de la pêche restent néanmoins attentifs à la gestion du site.



Carte 6. Plan de présentation du site de l'Étang du Moulin Neuf

4.5. Autres usages

D'autres usages sont recensés. Ils sont connus ou encadrés de manière plus ou moins formelle.

La pratique de la **randonnée pédestre** jouit de l'aménagement de deux sentiers au niveau de l'étang du Moulin Neuf (3,5 km et 2 km) et une boucle de 5 km dans les landes de Lann Droën, ouverte par l'association plounérinaise de randonnée « Beaj Vad ». Ces sentiers sont, pour le site de l'EMN, entretenus en routine par l'association de réinsertion « Études et Chantiers » basée à Saint-Laurent. Deux parkings permettent un bon accès au départ des différentes randonnées : un au niveau de la maison de Kerliziri près de l'Étang du Moulin Neuf et un au départ de la boucle de Lann Droën.

La maison de Kerliziri constitue un **point d'accueil du public** important dans laquelle sont actuellement exposées les œuvres produites par les écoliers de Plounérin dans le cadre du projet M.E.R (Museum des Espèces Remarquables). Des toilettes se trouvent à proximité.

Au-delà de ces infrastructures qui permettent une visite autonome des sites, une large autre **palette d'activités** invite également à la découverte de la réserve : animations naturalistes et culturelles, jeu de piste avec le détective Fri Furch, exposition photo permanente, observatoire, accueil posté.

La **cueillette**, pourtant interdite sur le site, reste pratiquée de manière informelle. La rencontre d'usager·ères pris à l'usage et les retours de certain·es usager·ères confirment que la pratique se fait de manière ponctuelle. D'autres activités interdites existent probablement sur le site, mais sont difficilement appréhendables : VTT, moto-cross.

Enfin, la Réserve est le lieu d'un **tourisme sexuel**. Certains membres de l'équipe gestionnaire ainsi que quelques riverain·es et usager·ères du site ont effectivement vu des pratiquant·es à l'œuvre. Dans le cadre de cette activité, la Réserve, en particulier le poste d'observation, représenterait un lieu de rencontre privilégié.

En somme, la RNR abrite des usages de l'espace naturel multiples. Le **profil des usager·ères est intrinsèquement hétérogène** ; l'enjeu du DAT est de les présenter et de revenir sur la manière dont ceux-ci s'approprient la RN.

C. La méthodologie du Diagnostic d'Ancrage Territorial appliquée à la RNR de Plounérin

Cette partie introduit aux grandes étapes devant être réalisées pour mener à bien une étude d'ancrage territorial d'une Réserve Naturelle. D'abord présentés de manière théorique, nous explorons ensuite ces quelques travaux précédents la phase d'analyse qui ont été menés sur la Réserve de Plounérin. Nous tâchons enfin de décrire les points clés qu'une étude d'ancrage pourrait révéler sur notre terrain d'étude, avant de pointer les limites méthodologiques d'une telle enquête.

1. Les étapes de l'étude d'ancrage

Nous l'avons dit, les travaux et discussions autour d'une prise en compte de l'environnement social d'une Réserve Naturelle remontent au tournant des années 2010. Depuis, avec la volonté des RNF d'institutionnaliser l'étude d'ancrage territorial, une telle enquête jouit d'une méthodologie robuste. Celle-ci se décline en grandes étapes, décrites dans une boîte à outils mise à la disposition de toute personne qui, pendant environ six mois, s'implique à comprendre l'état d'ancrage d'une Réserve à un moment t. Nous essayons de les présenter.

Grandes étapes de l'étude	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6
Cadrage de l'étude	X					
Lister les acteurs à contacter	X					
Démarcher et passation des entretiens		X	X			
Saisie et analyse des données		X	X	X	X	
Rédaction et restitution des résultats				X	X	X

Tableau 1. Chronologie des étapes clés de la méthodologie de DAT

1.1. La phase préparatoire (premier mois)

L'environnement aussi bien physique que social d'une Réserve Naturelle est complexe et ne trouve pas de comparable. Pendant environ un mois, le-la chargé-e d'étude d'ancrage doit donc **s'approprier cet espace compris au sens large** (historique, milieux et limites, partenaires et riverains de la RN et de ses environs). Naturellement, iel doit également prendre connaissance des **outils et étapes clés de la méthodologie du DAT**. À cet effet, il est nécessaire de s'atteler, dans un premier temps, à un travail bibliographique pour percevoir aussi bien les grands enjeux du travail attendu que les spécificités du terrain d'étude. La boîte à outils, en plus de mettre à disposition les DAT anciennement réalisés, conseille de s'approprier le plan de gestion, les rapports d'activités, le(s) site(s) internet de la Réserve, ainsi que les guides méthodologiques et travaux de thèse fondateurs de la démarche (C. Therville, S-J. Krieger).

L'appréhension de ces ressources, mêlées à des discussions prolongées avec l'équipe gestionnaire, doit aboutir à l'élaboration du **socio-écosystème de la Réserve Naturelle**. Il vise à prendre en compte « toutes les activités sur ou en périphérie immédiate de la réserve naturelle, de tous les types d'acteurs qui y gravitent, de tous les enjeux sur lesquels travaille la réserve et dont certains peuvent être critiqués par les acteurs locaux [...] » (A. Marechal, 2021). Autrement dit, il s'agit d'élaborer une liste exhaustive des acteurs-ices qui impactent la vie de la Réserve ou dont la vie est impactée par la Réserve.

La liste est longue mais n'en est pas moins structurée. La méthodologie du DAT impose effectivement de **faire correspondre à chaque acteur-ice une typologie**, c'est-à-dire de les classer dans un groupe type : le groupe *Comité consultatif de Gestion (CCG)*, les *Exploitant-es des ressources naturelles*, les *Habitant-es, usager-ères locaux-ales et élu-es*, les *Partenaires, gestionnaires et technicien-nes* et enfin le groupe *Animation, pédagogie, tourisme, sensibilisation*. L'utilisation de groupes d'acteur-ices permet, d'une part, d'anonymiser les personnes rencontrées, et d'autre part, de représenter les positionnements, les discours et ainsi mieux organiser l'analyse des données.

Une fois classées dans leur groupe type, les personnes listées sont de nouveaux classées selon leur **niveau de priorité**. En effet, le recensement de quiconque qui a un impact sur la Réserve ou est impacté par la Réserve peut aisément déboucher à une liste exhaustive de plus d'une

soixantaine d'acteur·ices. Or, pour des contraintes évidentes de temps et de représentativité, la méthodologie du DAT demande de consulter un **échantillon de 30 à 40 profils**. Ce pourquoi, en lien avec l'équipe gestionnaire, il est primordial de préciser les personnes à enquêté prioritairement. Les choix sont fondés sur des **facteurs d'influence** : les enjeux de gestion, la présence de points de blocage ou de points de collaboration, du manque, voire l'absence, de liens, d'un désir des gestionnaires de développer un partenariat, etc. Naturellement, l'échelle des priorités est amenée à évoluer au cours de l'enquête, en fonction des disponibilités de chacun·e.

1.2. Le cœur de l'enquête (deuxième et troisième mois)

Selon le niveau de priorité fixé, des acteur·ices sont contactés par différents supports (mail, appel téléphonique, SMS, rencontre concrète ou par le biais de l'équipe gestionnaire) ; le but étant de se présenter ainsi que l'étude menée, et dans le meilleur (et la plupart) des cas, fixer une date et un lieu de rendez-vous. L'enjeu est d'organiser une rencontre pour mener un entretien. Celui-ci suit la **trame d'entretien élaboré par RNF** et aborde des thématiques aussi nombreuses que variées. : il se compose de 36 questions et 9 thèmes (séparés entre 25 métriques¹ principales et 11 métriques annexes). Les 25 premières questions portent sur les connaissances de la Réserve, la fréquence de visite, les perceptions des actions ou encore les types de liens que l'enquêté·e partage avec la Réserve. Les 11 questions supplémentaires sont séparées en 4 thèmes : le comité consultatif de gestion, le changement climatique, l'AFOM², et la conclusion. L'enquêteur adopte une **démarche sociologique** et épouse, de fait, une position de neutralité.

À l'issue des rencontres, le·la chargé·e d'étude d'ancrage doit remplir un « tableau de saisie », qui se présente sous la forme d'un fichier Excel, dans lequel les réponses brutes – c'est-à-dire les propos tenus lors de l'entretien – sont rapportées et retranscrites en **scores allant de 1 à 5**. Le détail des réponses apportées aux questions, la posture de l'enquêté·e doivent permettre à l'enquêteur·rice d'associer à la personne rencontrée un **profil cognitif**. Élaborés par Clara Therville, ces profils, séparés en quatre catégories, visent à simplifier l'analyse des résultats mais permettent également d'avoir une vision évolutive de l'état d'ancrage de la Réserve.

Profil	Définition (c.f. thèse C. Therville)	Précisions
Contraint	« Le profil des contraintes regroupe l'ensemble des acteurs qui perçoivent un bilan négatif de la balance contraintes/avantages liée à la réserve naturelle, et qui sont souvent les opposants déclarés, ou au moins latents à la réserve naturelle. Ils sont généralement en situation de réactance vis-à-vis de la réserve naturelle, c'est-à-dire de rejet et de tension, voire de conflit ouvert avec ses	

¹ Une métrique correspond à une question de la trame d'entretien.

² Acronyme d'« Atout, Faiblesse, Opportunité, Menace ». L'enquêté·e doit faire correspondre les valeurs, avantages et inconvénients qu'il perçoit de la Réserve selon chacun de ces quatre thèmes.

Territorial	gestionnaires. Au mieux, ils se méfient de la réserve naturelle. Dans les situations les plus conflictuelles, la réserve naturelle ne présente à leurs yeux aucun avantage, elle est « inutile ». Les contraintes dominent largement, et elles sont généralement d'ordre financière et réglementaire ». « Le profil des territoriaux regroupe des acteurs en situation de pseudo-neutralité, ce qui peut se traduire par des positions abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte) ou de balances des avantages et des contraintes très dépendantes du contexte territorial. On tolère au départ, puis on accepte l'espace protégé, en reconnaissant la manière dont il représente des contraintes ou des ressources face aux enjeux territoriaux. Le type d'avantages et de contraintes perçus est fortement lié au territoire. Dans un contexte touristique, les réserves naturelles contribuent à l'attrait touristique, mais présentent des inconvénients de sur-fréquentation. Dans un contexte périurbain, les réserves naturelles présentent des avantages liés au cadre de vie, au poumon vert, et des inconvénients liés au gel du foncier et à l'encadrement du développement urbain. L'adhésion n'est pas vraiment cognitive ou affective. Elle relève plutôt de l'adaptation, de l'opportunisme et de l'admission. [...] ».	<u>Territorial intéressé</u> Partage un ou plusieurs enjeux avec la réserve, qui induisent une implication de l'acteur vis-à-vis de la réserve. Cette implication prend la forme d'un soutien occasionnel, car l'acteur est sensible aux objectifs de la réserve. De plus, la réserve peut se révéler être la source d'un partenariat intéressant, à développer ou pérenniser. Cet acteur peut progressivement devenir un acteur « Fédérateur » de la réserve. <u>Territorial désintéressé</u> N'a pas ou peu d'intérêt vis-à-vis de la réserve ou de ses enjeux. Adopte une posture de retrait, de neutralité. N'apporte aucun appui, mais aucune menace non plus. Ne maîtrise pas bien les éléments du contexte de la réserve. <u>Environnementaux spécialistes</u> Ces acteurs disposent d'une vision du territoire centrée sur les enjeux environnementaux qui s'appuie sur des arguments scientifiques et/ou une expérience solide. <u>Environnementaux amateurs</u> Ils sont également centrés sur les enjeux environnementaux mais ne disposent pas des connaissances techniques ou bien de l'expérience permettant d'argumenter solidement leur vision du territoire.
Environnemental	« Le profil des environnementaux regroupe les acteurs convaincus par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférents aux enjeux territoriaux. Le soutien à l'AP est à la fois cognitif, affectif et conatif, mais leur vision du monde se concentre autour de la réserve naturelle et de ses objectifs, sans aller vers une démarche territoriale et intersectorielle. [...] ».	
Fédérateur	« Nous avons également identifié un quatrième profil à cheval entre les profils territoriaux et environnementaux : il s'agit des fédérés, c'est-à-dire des acteurs porteurs d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Les fédérés adhèrent au projet de	

réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de développement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des enjeux territoriaux [...]. Ils reconnaissent également les inconvénients liés aux compromis, aux recouvrements et au potentiel conflictuel en termes de voisinage, d'usages, d'aménagement ou d'accès, mais acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer. »

Tableau 2. Définitions des profils cognitifs issues de la Thèse de C. Therville

1.3. L'analyse des résultats (quatrième et cinquième mois)

L'analyse des résultats se fait par le spectre de **trois indicateurs d'état d'ancrage définis par RNF** :

-Le niveau de **connaissance** des enquêté·es sur ce que regroupe une Réserve Naturelle : ses objectifs, ce qu'elle fait, son périmètre, sa réglementation, etc.

-Le niveau d'**intérêt** des enquêté·es vis-à-vis de la Réserve Naturelle. Les métriques associées à cet indicateur permettent d'appréhender l'avis de l'interlocuteur·rice sur la réglementation, les animations, la plus-value de la Réserve, etc.

-Le niveau d'**implication** des enquêté·es dans la vie de la Réserve : soutien de principe, implication humaine, matérielle, financière, etc.

Comme évoqué, à chacune des métriques sont associées un score allant de 1 à 5 permettant de traduire de façon homogène les propos qualitatifs en valeurs comparables³. Ceux-ci permettent de former des **médianes**, outil de synthèse par excellence pour la taille de notre échantillon. Elles sont calculées par groupes d'acteurs afin de faire émerger des contrastes significatifs, et de dégager des tendances.

³ La référence des scores est indiquée pour chaque métrique.

G	H	I	J	K	L	M	N	O
CONNAISSANCE	CONNAISSANCE	CONNAISSANCE	CONNAISSANCE	CONNAISSANCE	INTERET	INTERET	INTERET	INTERET
6	7	8	9	10	11	12	13	14
Règlementation	Espèces emblématiques	Outils de communication présentés	Interlocuteurs pour s'informer	Accessibilité à l'infos	Fréquence des visites	Avis sur les animations	Avis sur la Règlementation	Avis sur l'existence
Niveau de connaissance de la	Niveau de connaissance des espèces	Niveau de connaissance des outils de	Niveau de connaissance des	Niveau d'accessibilité des informations	Fréquentation du site par les acteurs locaux	Evaluation de l'avis sur les animations	Evaluation de l'avis sur la réglementation	Evaluation de l'avis sur l'existence de la
Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?	Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?	Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous	Vers qui vous tournez vous pour avoir des informations ?	Les informations sur la RN sont-elles accessibles ?	A quelle fréquence venez-vous voir la réserve pour des raisons	Quel est votre avis sur les animations ?	Quel est votre avis sur la réglementation ?	Est-ce que vous êtes d'accord avec l'existence de la réserve ici ?
Nombre de règles citées par rapport à la	Espèces emblématiques du site citées :	Nombre de documents connus par	Nom(s) cité(s) : David Menanteau, Frédéric Guin	Niveau d'accessibilité	Niveau de fréquence	Expression d'un avis	Expression d'un avis	Expression d'un avis
L'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et	L'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et	L'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et	L'enquêteur écoute et fait le lien entre le nom cité et le poste	/	/		L'enquêteur écoute la réponse de l'acteur et	
Non connue	Faux ou Non connue	Ne connaît aucun des documents	FAUX ou non réponse	Non	Jamais	Aucun avis	Aucun avis	Pas du tout d'accord
x	x	x	x	x	moins d'une fois	Avis négatif	Avis critique	Plutôt pas
Connaissance	Des espèces	Connait la moitié	Structure	Peu accessible	1fois/an	Avis mitigé	Avis mitigé	Ne peut pas se
x	x	x	x	x	1fois/trimestre	Avis positif	Avis positif	Plutôt d'accord
Principales réglementations	Vrai (au moins 1 espèce)	Connait tous les documents qui	Conservateur, trice ou membre	Facilement accessible	1fois/mois	Avis très enthousiaste	Avis très enthousiaste	Tout à fait d'accord

Figure 6. Extrait du tableau de saisie⁴

Ces trois indicateurs sont complétés par les **quatre thèmes complémentaires** que nous avons déjà évoqués : le Comité Consultatif de Gestion, le Changement climatique, l'AFOM et la Conclusion.

1.4. La restitution des résultats (sixième mois)

La rédaction du rapport doit se faire de manière progressive.

Une fois les premières analyses rédigées et les premières pistes d'amélioration ou de maintien de l'ancrage territorial pensées avec l'équipe gestionnaire, le chargé-e d'étude d'ancrage territorial doit **restituer ses résultats**. Plusieurs supports peuvent être utilisés : mini-conférence, animation, distribution d'un rapport synthétique ou complet, etc.

2. Ajout du sujet de « L'évolution de l'Étang du Moulin Neuf » dans la trame d'entretien

En concertation avec le conservateur de la Réserve, il nous est apparu essentiel d'intégrer un nouveau thème dans la trame d'entretien élaboré par RNF. Celui-ci concerne **l'avenir de l'Étang du Moulin Neuf**. Cette pièce d'eau est constitutive du processus de labélisation des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » en « Réserve Naturelle Régionale ». L'étang a effectivement été classé en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 en 1983, puis en zone Natura 2000 en 2008 au titre de sa grande valeur écologique. Pour autant, il est, depuis quelques années, en « phase de comblement terminal (+2 cm de vase par an en moyenne) ; ce qui implique une réduction très importante de sa quantité d'eau » (Plan de gestion 2016-2026).

⁴ Le tableau de saisie est le document central pour analyser les résultats. Toutes les réponses issues des entretiens y ont été rapportées. Il permet de calculer les scores et de centraliser les citations.

Depuis 2022, le conservateur, fort de l'avis du conseil scientifique, développe une **nouvelle gestion** : un marnage important est réalisé entre été et hiver. Deux panneaux aux alentours de l'Étang (annexe n°1) ainsi qu'un document papier de communication (annexe n°2) ont été élaborés par le gestionnaire afin d'expliquer le choix d'une telle gestion.

La **nouvelle gestion a suscité quelques réactions** étant donné qu'elle reste très visible : les niveaux varient considérablement selon les saisons. Également certain-es usager-es ont pu **alerter le conservateur ou la mairie** de la découverte de brochets morts au large de l'Étang suite à la baisse rapide du niveau d'eau⁵.

Faisons plus largement remarquer que **l'attachement de la population locale à l'Étang du Moulin Neuf est très fort**. Il n'a effectivement pas été rare que certain-es riverain-es partagent, lors de réunion, des anecdotes qui se sont déroulées sur cette pièce d'eau ou à proximité. L'Étang du Moulin Neuf apparaît ainsi être l'un des paysages constitutifs de l'identité des habitant-es de Plounérin.



Figure 7. Photographie représentant l'Étang du Moulin Neuf et le bourg de Plounérin en fond. Cadre figurant dans la salle de réunion de Plounérin

L'ensemble de ces raisons nous ont confortés à **élaborer quatre questions** relatives à ce thème (annexe n°3). Elles interrogent aussi bien le niveau de connaissance sur l'évolution de l'Étang, l'impact d'une diminution en eau que l'avis des enquêtés sur la gestion menée.

3. Socio-écosystème de la RNR des « Landes, prairies et étangs de Plounérin »

Toute Réserve Naturelle est structurée par un **environnement social qui ne trouve pas de comparable**. Chacune est implantée dans un paysage particulier qui implique des pressions anthropiques particulières : contexte insulaire, urbain, rural, moyenne montagne, etc. Aussi, chaque Espace Naturel Protégé a une gestion qui lui est propre, de laquelle découle une fréquentation particulière : entrée payante, horaire d'ouverture, période d'ouverture, quota de fréquentation, etc.

Le-la chargé-e d'étude d'ancrage doit, pour définir le contexte socio-économique, appréhender toutes les pressions anthropiques que la Réserve crée ou recense. Il doit à

⁵ Il y a eu un épisode de mortalité piscicole impressionnant durant la réalisation du DAT. Celui-ci s'est investi après la phase d'entretiens. Il n'est, de fait, pas évoqué par les enquêté-es mais reste, pour autant, un épisode marquant considérablement l'état d'ancrage de la Réserve.

terme produire une **liste exhaustive** de tous·tes les acteur·ices qui sont impacté·es ou impactent la vie de la Réserve.

Ci-dessous, nous observons le **socio-écosystème de la Réserve** (figure 8). Il comprend une cinquantaine de structures ; la liste est intentionnellement exhaustive – nous avons néanmoins conscience que nous ne pouvons nous entretenir avec tout le monde. Chaque structure est associée à une thématique qui lui est propre. Nous avons pris le parti de décliner les typologies établies par RNF pour pleinement aborder l'hétérogénéité de l'environnement social qui structure la Réserve de Plounérin.

Pour clarifier l'analyse et éviter de potentielles incompréhensions au cours de la lecture de notre rapport, nous indiquons la **correspondance de notre typologie avec celle de RNF** :

-Les « Acteurs de la vie locale » constituent le groupe RNF des « Riverains, élus et usagers locaux ».

-Les « Exploitants des ressources naturelles » constituent le groupe RNF des « Acteurs économiques ».

-Les structures du « Tourisme et Éducation à l'environnement » constituent le groupe RNF de l'« Animation, éducation à l'environnement et tourisme ».

-Les « Partenaires techniques et scientifiques », « Partenaires de gestion » et les « Autorités de classement » constituent le groupe RNF des « Partenaires, gestionnaires et techniciens ».

-Les « Membres du CCG »⁶ constituent, sans surprise, le groupe RNF des « Membres du CCG ».

⁶ Indiqués par une étoile sur le schéma ci-dessous.

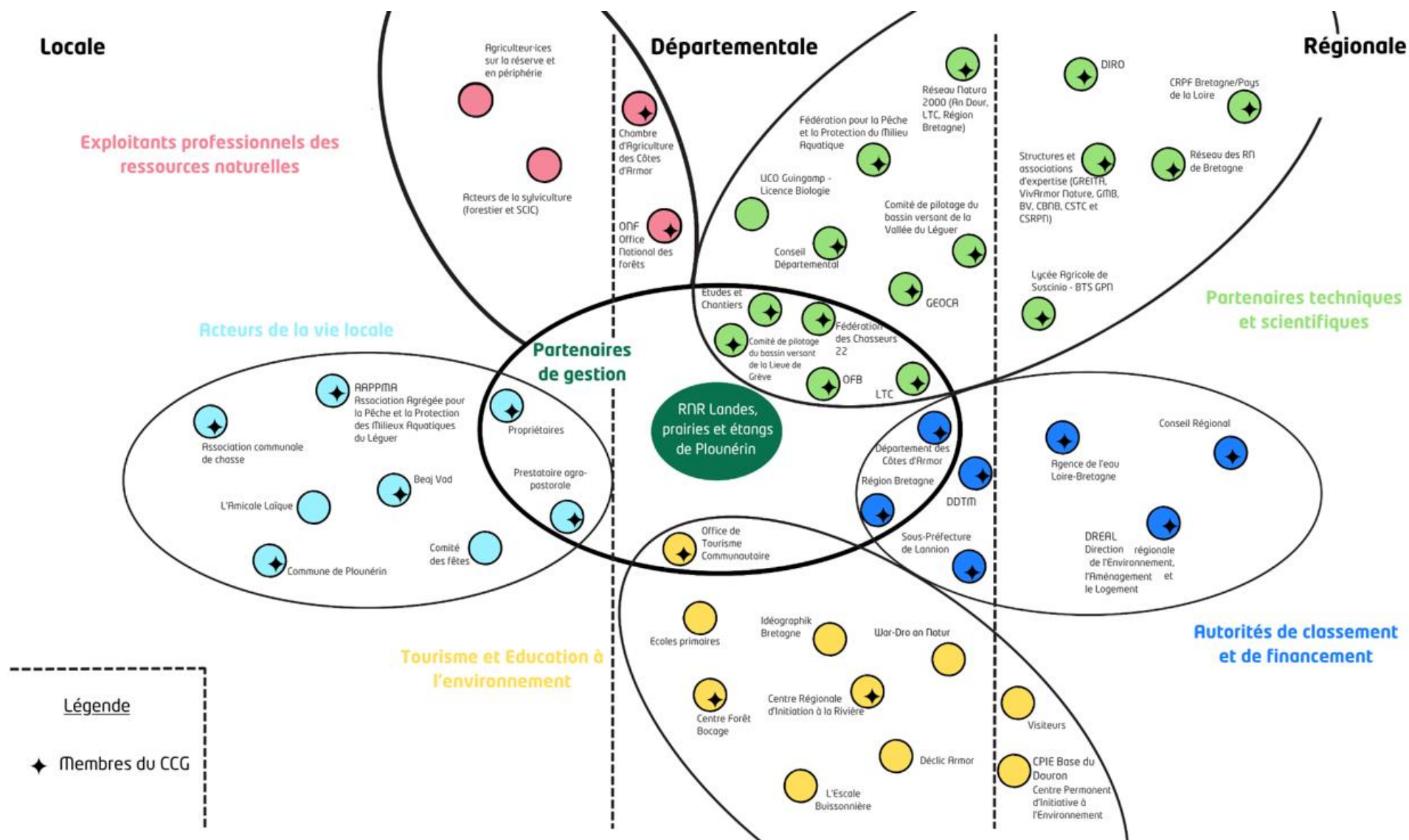


Figure 8. Socio-écosystème de la Réserve Naturelle Régionale de Plounérin

Dernière clé de lecture du schéma : nous avons fait le choix de **ne pas faire apparaître les « doubles casquettes »**, soit les partenaires auxquels plusieurs thématiques leur sont associées. C'est par volonté de synthétiser ce schéma déjà complexe que nous évitons les répétitions. Mais naturellement, les « Agriculteur-ices sur la réserve et en périphérie » font autant partie de la catégorie des « Exploitants des ressources naturelles » que des « Acteurs de la vie locale ». Cette réflexion se décline sur d'autres structures.

4. Échantillonnage du DAT de la Réserve Naturelle de Plounérin

31 personnes ont été interrogées sur la période de mars à mai 2026. Les entretiens ont duré en moyenne 1H30 ; le plus court étant 45 min et le plus long 2h30. Deux rencontres se sont faites en distanciel ; le reste des enquêté-es a été rencontré, par ordre de récurrence, à leur domicile, sur leur lieu de travail, au local de la Réserve ou dans un lieu neutre (café).

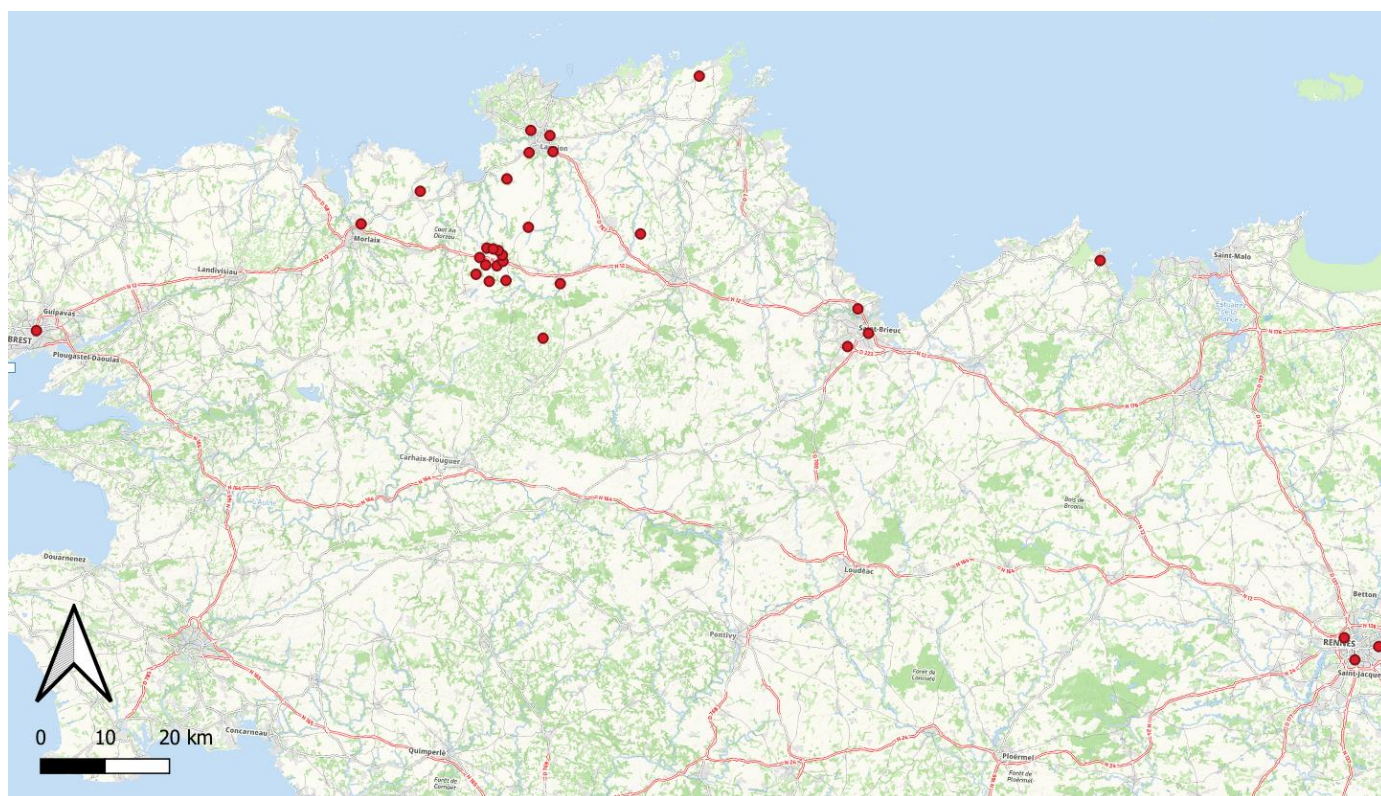


Figure 9. Lieux de rencontre des enquêté-es

La **hiérarchisation des structures à interroger** s'est faite selon la réflexion suivante : *quelles sont les principales structures qui exercent une pression anthropique sur la Réserve Naturelle de Plounérin ? Quelles sont les principales structures pour lesquelles l'existence de la Réserve Naturelle de Plounérin crée une pression ?* C'est en concertation avec le gestionnaire que le chargé de diagnostic d'ancrage priorise les structures à interroger, puis les représentant-es de celles-ci.

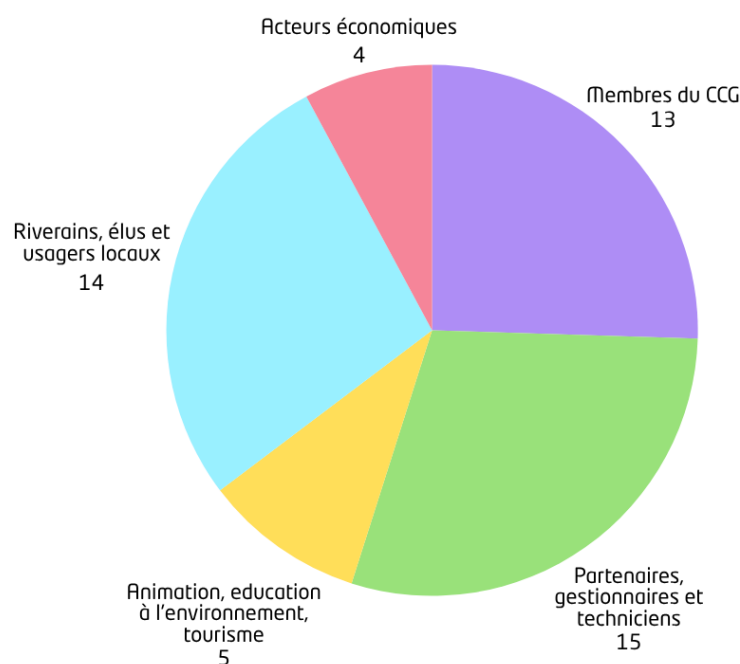


Figure 10. Répartition des enquêté-es rencontré-es par groupe d'acteur-ices

Pour notre cas d'étude, il apparaît qu'une majorité des personnes rencontré-es ont des **doubles casquettes** ⁷. Le diagramme ci-dessus les fait apparaître, ce pourquoi la somme des enquêté-es est supérieure à notre échantillon (ici 51 au lieu de 31). Cela dit, il ressort que les personnes rencontré-es appartiennent majoritairement au groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » (15), des « Riverains, élus et usagers locaux » (14) et des « Membres du CCG » (13).

Les membres du groupe des « Acteurs économiques » et de l'« Animation, éducation à l'environnement et tourisme » sont **moins représentés** . Nous regrettons tout particulièrement n'avoir pu nous entretenir avec des agriculteur-ices de Plounérin n'étant pas impliqué-es dans la Réserve Naturelle. Il est important de considérer ce manque de représentativité des typologies d'acteur-ices. Cela nous permet de nuancer les résultats que nous allons ensuite présenter. Essayons de garder ces biais méthodologiques en tête.

Enfin, il paraît important de présenter les « **Membres du CCG** » : quels groupes d'acteur-ices peuplent cette typologie ? Ce sont majoritairement les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » (8 membres) et les « Riverains, élus et usagers locaux » (7 membres) qui

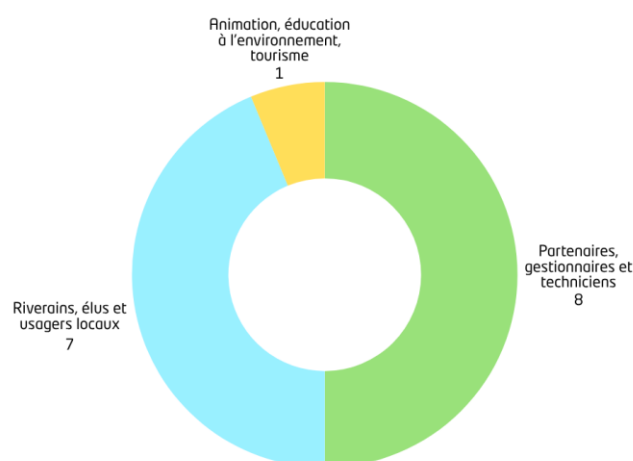


Figure 11. Répartition des Membres du CCG selon leur(s) groupe(s) d'acteur-ices

⁷ Dans le détail, ce sont 17 enquêté-es sur 31 qui ont une ou des double-casquettes.

constituent ce groupe. Notons que le groupe de l' « Animation, éducation à l'environnement et tourisme » ne comprend qu'une personne qui assiste au CCG, et que le groupe des « Acteurs économiques » est absent⁸.

5. Limites méthodologiques

La méthodologie de Diagnostic d'Ancrage Territorial comprend **des limites**. Il est nécessaire d'avoir en tête les quelques biais méthodologiques lors de la lecture des résultats. Nous les présentons rapidement.

L'enquête de DAT permet, dans le fond, de récolter les avis d'acteur·ices à un **moment t**. L'être humain est, nous le savons, complexe, et sa position vis-à-vis de la Réserve peut naturellement évoluer.

Le DAT demande d'interroger des **représentants de structures**. Cela occulte deux biais. Il est difficilement considérable qu'une personne puisse se faire porte-parole d'une structure. Ce pourquoi, dans certains cas où nous considérons qu'il y a un enjeu particulier, nous avons fait le choix de nous entretenir avec plusieurs acteur·ices issu·es d'une même structure. Aussi, il est difficilement concevable que seulement des représentant·es de structures constituent l'environnement social d'une Réserve : les usager·ères et visiteur·es sont un public important d'une Réserve, mais que la méthodologie occulte. Nous avons, à cet effet, initié une enquête grand public.

⁸ Cela ne signifie pas pour autant que le CCG ne comprend pas des acteur·ices économiques ou de l'éducation de l'environnement, tourisme.

II. L'analyse des résultats

A. Les profils cognitifs

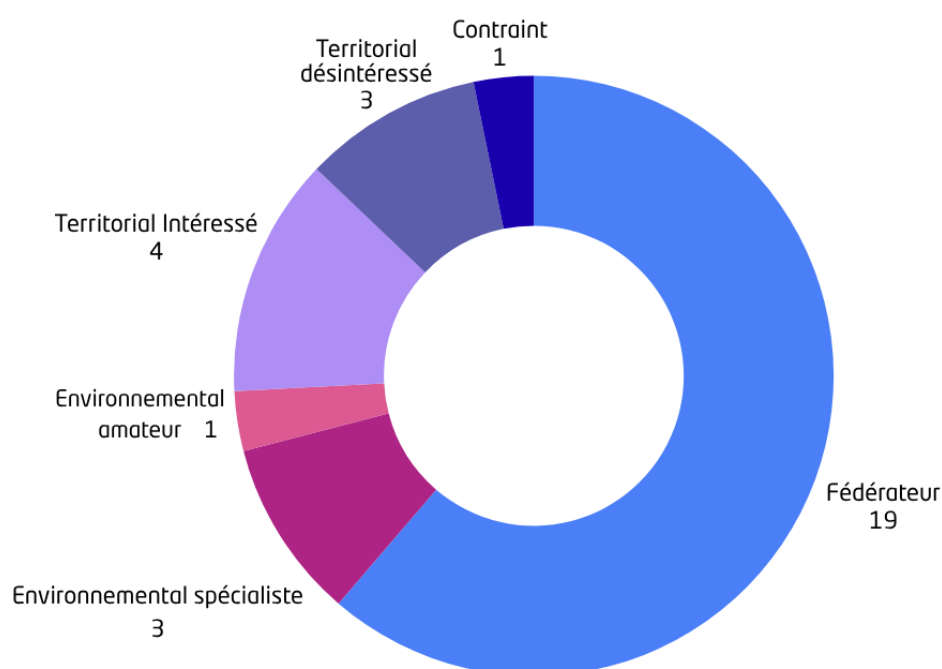


Figure 12. *Profils cognitifs des acteur·ices entretenu·es*

À l'issue de l'analyse des entretiens réalisés auprès de 31 acteur·ices gravitants autour de la Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin », nous concevons que la grande majorité de notre échantillonnage adopte une lecture nuancée de cet espace naturel protégé. **19 enquêté·es ont effectivement un profil cognitif « Fédérateur »**, c'est-à-dire qu'ils conçoivent que la RN peut apporter des avantages aussi bien pour la préservation du patrimoine naturel que pour le développement du territoire, sans pour autant négliger l'inconvénient que l'espace pourrait générer. Effectivement, alors même qu'ils sont souvent très favorables à la Réserve, ces dernier·ières adoptent une posture réfléchie en n'hésitant pas à critiquer leur vision positive du site, en concevant notamment que certain·es peuvent potentiellement se trouver gêner par sa présence sur le territoire.

Comme nous le visualisons sur le graphique ci-dessous (figure 12), ce sont majoritairement les membres des groupes des « *Membres du CCG* », des « *Partenaires, gestionnaires et techniciens* » et les « *Riverains, élus et usagers* » qui ont un profil de « Fédérateur ». Cela traduit une **bonne adhésion à la Réserve et ses enjeux autant dans la sphère des partenaires professionnels** de celle-ci que dans **l'environnement social dans lequel elle s'implante**. Faisons également remarquer que **l'ensemble des membres du groupe « Animation, découverte de l'environnement, tourisme »** ont un profil de « Fédérateur ». Une telle régularité statistique peut s'expliquer par le fait qu'ils sont, par leur profession, sociabilisé·es aussi bien à des enjeux de préservation du patrimoine que de développement du territoire.

Notre échantillonnage comporte **7 profils « territoriaux »**, c'est-à-dire présentant une pseudo-neutralité. Autrement dit, les contraintes autant que les avantages que la Réserve crée sont connus et reconnus. Ceux-ci apparaissent intrinsèquement liés au territoire : la Réserve est un atout/désavantage parce qu'elle crée des bénéfices/inconvénients pour le territoire. Par exemple, à Plounérin, la labélisation d'un périmètre permet d'entretenir un paysage agricole caractéristique (landes, bocage) mais peut générer certains conflits d'usages : entretien des haies bocagères, pratiques de chasse. L'adhésion à la Réserve n'est de fait pas affective ou cognitive. Elle relève plutôt de l'opportunisme. En effet, **4 enquêté-es de notre échantillon revêtent un profil de « Territorial intéressé »**, c'est-à-dire qu'ils partagent un ou plusieurs intérêts avec la Réserve, ce qui incite une implication ponctuelle. À l'inverse, **3 s'avèrent être des « Territoriaux désintéressés »** ; sans être un appui, ni une menace, ils adoptent une posture de neutralité vis-à-vis de la Réserve.

Ces profils sont principalement alimentés par des membres du groupe des « *Acteurs économiques* » (3) qui pour deux d'entre eux sont aussi membres du groupe « *Riverains, élus et usagers locaux* » (4 au total). Ils ont en point commun de partager des **enjeux similaires avec la Réserve**. Leur implication dans la Réserve n'en est pas moins liée : au mieux, ils n'ont **pas une bonne connaissance des actions et enjeu de la RN** (les territoriaux « intéressés ») ; au pire, ils affichent **une certaine distance** avec celle-ci (les territoriaux « désintéressés »). Faisons remarquer que deux membres du groupe « *Partenaires, gestionnaires et techniciens* » s'inscrivent dans le profil des « désintéressés ». Ils ont, en raison d'une presque absence d'objectifs communs, une **posture de neutralité affichée**.

C'est au total **4 enquêté-es qui ont un profil « Environnemental »**. Ils estiment qu'une Réserve, notamment celle de Plounérin, doit avant tout s'adonner à des enjeux de préservation de l'environnement, en omettant, s'il le faut, les compromis territoriaux. La catégorisation en ce profil a été, nous devons l'indiquer, subtile. En ce sens qu'à l'exception d'une personne parmi les quatre, aucune n'a tenu des propos explicites sur sa volonté de faire d'une Réserve Naturelle, un espace, dans l'idéal, alloué à des objectifs de conservation de la nature. L'argumentaire étant plus nuancé, c'est, dans le fond, la vision d'une RN strictement analysée comme un espace d'étude scientifique ou de quiétude faunistique et floristique qui nous convainc de leur associer le profil « environnemental ». **Trois** fondent leurs arguments sur des **propos de « spécialistes »** ; **un épouse une démarche « amatrice »** en n'alimentant pas son argumentaire de connaissances techniques.

Ce profil est constitué par 3 membres du groupe « *Partenaires, techniciens et gestionnaires* », dont 2 d'entre eux sont « *Membres du CCG* ». Le profil est complété par un membre du groupe « *Riverains, élus et usagers* ». Ceux-ci, bien qu'issus d'univers sociaux relativement différents, présentent la similarité de concevoir les espaces naturels protégés comme des lieux presque strictement alloués à la préservation de la biodiversité. Pour le contexte de la Réserve de Plounérin, cet état d'esprit se traduit par **quelques légers désaccords vis-à-vis de la réglementation ou des choix de gestion**.

Enfin, **une seule personne rencontrée s'avère être « Contraint »** par les effets liés à l'existence de la Réserve. Elle fait partie du groupe des « Riverains et usagers locaux » et a, sur le périmètre labellisé, une pratique de chasse. La présence d'une aire protégée, entre autres, par les randonneurs qu'elle attire et les nouveaux sentiers de randonnée qu'elle crée, apparaît compromettre l'usage historique de la pratique cynégétique sur cet espace naturel. L'acteur interrogé perçoit dans l'ensemble un bilan négatif de la balance contrainte/avantage de la Réserve. Si le terme « contraint » est fort, **l'opposition n'est pour autant pas ouverte mais plutôt latente**. Les désaccords n'empêchent pas une collaboration ponctuelle avec la Réserve, mais l'adhésion à celle-ci est, de fait, opportuniste.

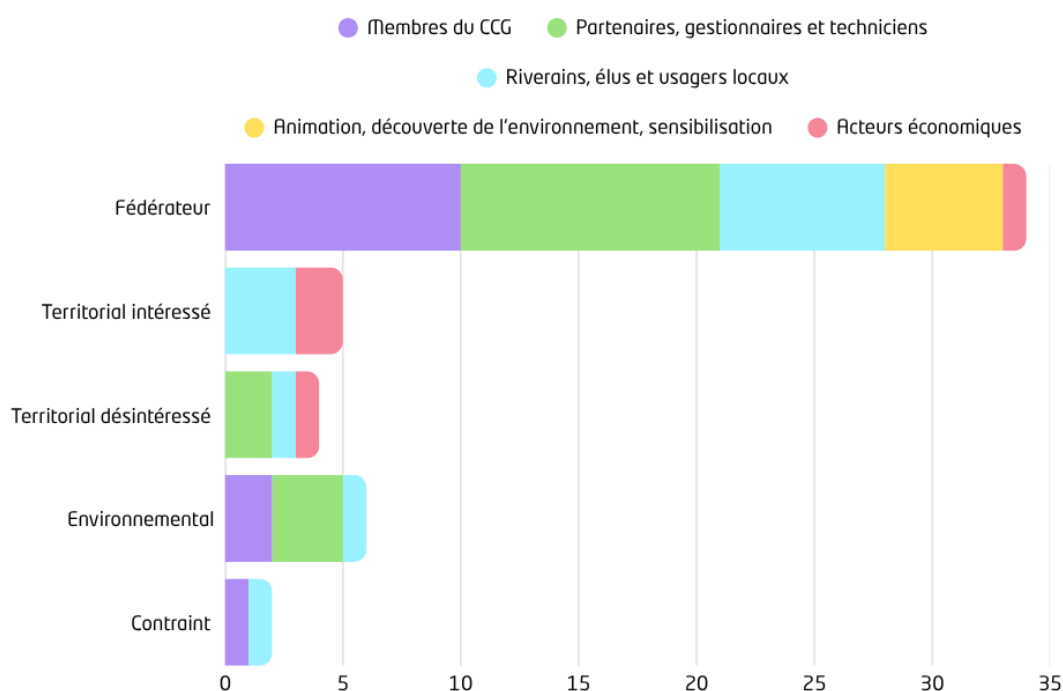


Figure 13. Synthèse des profils cognitifs des enquêté-es⁹

En somme, s'il apparaît essentiel d'étayer notre analyse pour pleinement comprendre autant les avantages que les inconvénients que la Réserve représente pour notre échantillon, nous pouvons d'ores et déjà noter que le profil des « Fédérateurs » ressort sans contour. Cela nous confirme que, dans l'ensemble, **les enquêté-es ont une vision positive de l'aire protégée**. De la Réserve, la majorité d'entre eux perçoivent autant les enjeux de conservation de la biodiversité que les enjeux territoriaux. Ils reconnaissent les potentiels désagréments qu'elle pourrait créer, les acceptent et évoluent avec. Pour autant, **le niveau d'implication réel à la vie de la Réserve reste variable**. L'enjeu du DAT est de fournir des pistes d'amélioration pour

⁹ Ce graphique fait apparaître les doubles casquettes des acteur·ices. L'intention est de comprendre la position tendancielle des groupes d'acteur·ices rencontrés. Le graphique nécessite de fait une lecture avertie. Par exemple, il n'y a pas deux enquêté-es qui ont un profil « contraint » mais un seul ; ce dernier fait simplement partie de deux groupes d'acteur·ices.

pérenniser le maintien des bonnes relations, et surtout, des leviers pour créer l'adhésion auprès d'acteur·ices chez qui la Réserve n'est acquise que par principe.

B. Analyse par les indicateurs

Nous présentons, dans cette partie, le résultat des trois métriques permettant d'évaluer l'état d'ancrage de la Réserve. Nous traitons respectivement l'indicateur de Connaissance, d'Intérêt et d'Implication. À ce titre, nous présentons, sous forme de puces, chacune des métriques correspondantes aux indicateurs, c'est-à-dire les questions posées lors de l'entretien.

1. La connaissance

L'indicateur de connaissance est fondé sur **10 métriques**, dont nous allons détailler chacun des scores dans cette partie. Cet indicateur permet de rendre compte de l'état de connaissance qu'ont les groupes d'acteur·ices sur ce que regroupe la Réserve Naturelle de Plounérin : les actions mises en place, son périmètre, ses documents de communication, le gestionnaire, etc.

La **médiane de la métrique connaissance est de 5/5**. Naturellement, ce score, comme l'ensemble des scores auxquels nous serons confrontés, reste à nuancer. Un score médian de 5/5 ne signifie pas que tous les acteur·ices rencontrés connaissent parfaitement ce que la Réserve des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » regroupe et met en place. Il traduit plutôt la valeur la plus fréquemment utilisée, et exclut les valeurs extrêmes. Cela reste néanmoins un bilan très positif pour la Réserve de Plounérin.

En s'appuyant du graphique ci-dessous (figure 14), nous remarquons que **certains éléments de la Réserve sont précisément connus par tous les groupes** de manière indifférente : l'organisme gestionnaire et un interlocuteur de la RN, les outils de communication, les espèces emblématiques, la réglementation. À l'inverse, il apparaît que le **périmètre de la RNR est unanimement mal connu**. Enfin, le sujet des missions d'une Réserve, les actions de gestion et d'animation mises en place par la RN font l'objet d'une **connaissance différenciée** entre les groupes d'acteur·ices. Le groupe « Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation » apparaît être le plus informé, et celui des « Acteurs économiques » ayant le moins de connaissance sur ces sujets.

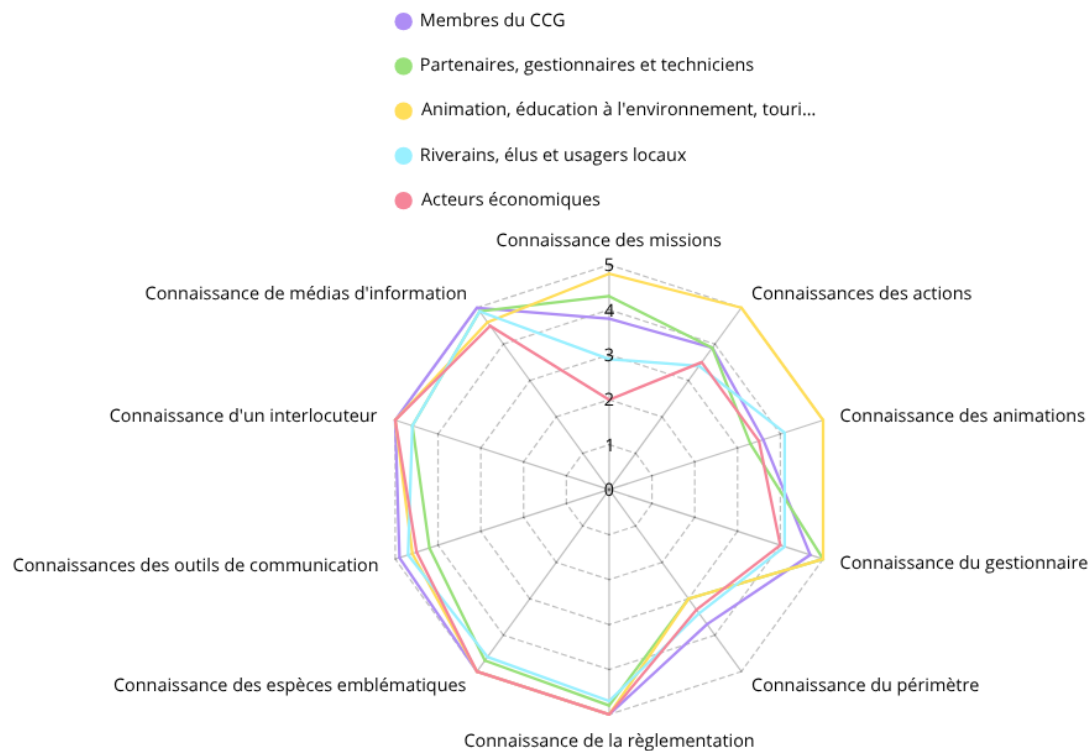


Figure 14. Synthèse de l'état de connaissance par groupe d'acteur-ices

- Selon vous, quelles sont les missions d'une réserve naturelle, en général ?

Les réponses attendues sont : « protéger, gérer et sensibiliser ». Naturellement, les réponses n'étant jamais exprimées aussi synthétiquement et explicitement, toute formulation équivalente a été comptabilisée comme des « bonnes réponses ».

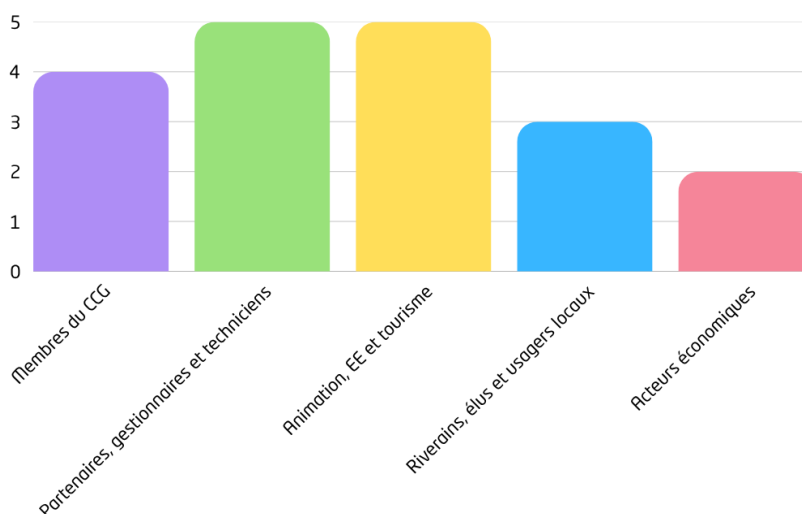


Figure 15. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des missions d'une réserve

Score 1	Faux ou non réponse
Score 2	1 mission
Score 3	//si 2 bonnes réponses et 1 réponse fausse//
Score 4	2 missions claires
Score 5	3 missions

La figure ci-dessus relate l'état d'une **connaissance franchement disparate sur les finalités d'une Réserve Naturelle**. Si le groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » et d'« Animation, tourisme, pédagogie et sensibilisation » en ont une connaissance fine, le groupe des « Riverains, élus et usagers locaux » ainsi que des « Acteurs économiques » les cernent plus difficilement.

Dans le détail des réponses, il n'en ressort que la principale mission connue d'une Réserve Naturelle et sa **vocation de protection des milieux naturels**. Tous·tes les enquêté·es, à l'exception d'un, consentent effectivement à ce que les Aires Protégées s'adonnent en premier lieu à la conservation de la nature. Les deux autres finalités d'une Réserve sont plus difficilement appréhendées. Nous remarquons tout de même que sa vocation d'accueil et de sensibilisation du public est bien plus connue que celle de gestion du site. En effet, sur 31 enquêté·es, 21 identifient la mission de sensibilisation et seulement 10 celle de gestion.

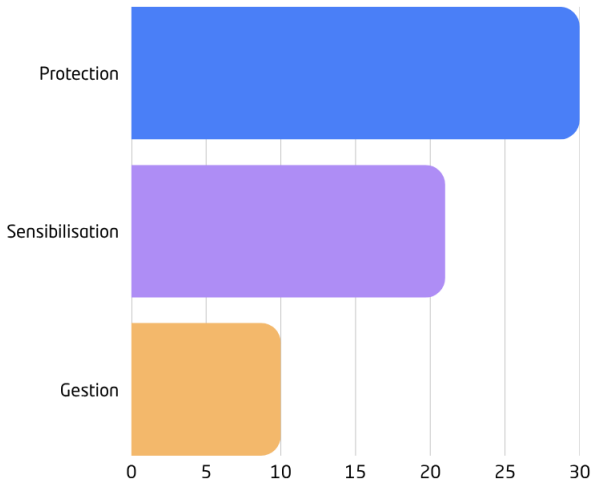


Figure 16. Récurrence des missions citées

Faisons remarquer que ce sont tendanciellement les membres du groupe des « **Partenaires, gestionnaires et techniciens** » et d'« **Animation, tourisme, pédagogie et sensibilisation** » qui pointent la diversité des finalités d'une Réserve Naturelle : la quasi-totalité des membres de ces groupes identifie la mission de sensibilisation (18 sur 20 membres) ; 9 « Partenaires, gestionnaires et techniciens » sur 15 et 3 acteur·ices d'« Animation, tourisme, pédagogie et sensibilisation » sur 5 la mission de gestion. La connaissance de ces missions est moins diffuse chez les « Riverains, élus et usagers locaux » – sur 14, 7 identifient la mission de sensibilisation et seulement 2 celle de gestion. Aucun membre des « Acteurs économiques » n'explicite ces deux finalités.

Par une approche qualitative, nous remarquons que la mission de sensibilisation se comprend avant tout comme la nécessité, pour les espaces naturels, d'accueillir et d'inclure le public dans la vie du site, et certainement pas en l'omettant du paysage.

« Je n'ai pas le sentiment d'une mise sous cloche, au contraire »

« Les gens de l'étang qui fréquentaient l'étang auparavant doivent avoir un libre accès avec quelques interdictions quand même »

- Concrètement, savez-vous ce qui se fait sur cette réserve ?

Le score est attribué en fonction du nombre de réponses apportées. La Réserve fait autant de la surveillance, des suivis, études, de la gestion d'habitat et de l'entretien que de la pédagogie ou des suivis administratifs et financier.

Score 1	Faux ou non réponse
Score 2	1
Score 3	2
Score 4	3
Score 5	4 ou 5

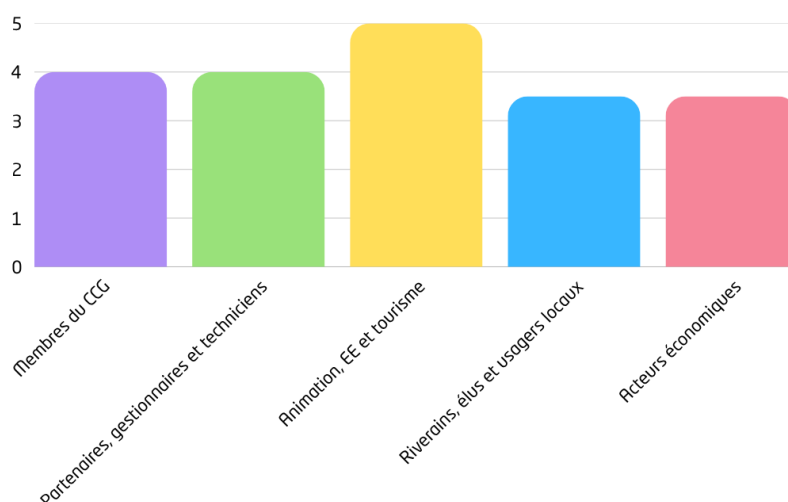


Figure 17. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des actions mises en place par la RNR de Plounérin

Les réponses à cette métrique sont larges. Autant les missions de suivis scientifiques, d'entretien en routine du site que d'accueil du public ou de gestion d'habitats naturels peuvent être évoquées. Le niveau de connaissance sur les actions de la Réserve apparaît, de fait, plus diffus. Avant chaque question, la plupart des enquêté-es avaient tendance à renvoyer à la discussion introductive, et à **rappeler les liens qui les lient à la Réserve** et à leur **niveau de fréquentation sur le site**. Ce rappel leur permet de se concentrer sur les champs d'action avec lesquels iels développent le plus d'affinité.

On remarque, via la figure 17, que les membres du groupe des « **Partenaires, gestionnaires et techniciens** », d' « **Animation, tourisme, pédagogie et sensibilisation** » et du « **CCG** » arrivent tendanciellement à citer plus d'actions menées par la Réserve. Ceux-ci évoquent généralement directement les actions sur lesquelles iels sont intervenu-es, et peuvent, pour celles et ceux participant au CCG, évoquer des actions dont iels auraient eu connaissance via la réunion annuelle. Sont de fait aussi bien évoquées les actions d'acquisition de connaissances que de gestion des habitats. Remarquons que les membres du groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » citent moins les actions d'accueil du public (6 membres sur 15).

Plus généralement, les principales actions citées mises en place par la Réserve sont relatives à des **acquisitions de connaissances sur le patrimoine naturel**. Sont, de fait, évoquées des opérations courantes menées par le conservateur : « suivi », « inventaire ». Celles-ci sont néanmoins appréhendées avec un niveau de familiarité variable selon les groupes d'acteur·ices. En cela, le groupe des Riverains apparaît faiblement informé des protocoles scientifiques. Sont effectivement évoqués des « *expériences sur les animaux [...] du recensement d'espèces* », des actions pour « *étudier les espèces* » mais celles-ci sont rapidement évoquées et font parfois l'objet de blagues. À l'opposé, ce groupe s'attarde plus longtemps sur les actions impliquant l'école de Plounérin et l'accueil du public (8 membres sur 14) : plantation de haies, l'Aire Éducative Terrestre, le projet M.E.R, le débardage avec les traits bretons, etc.

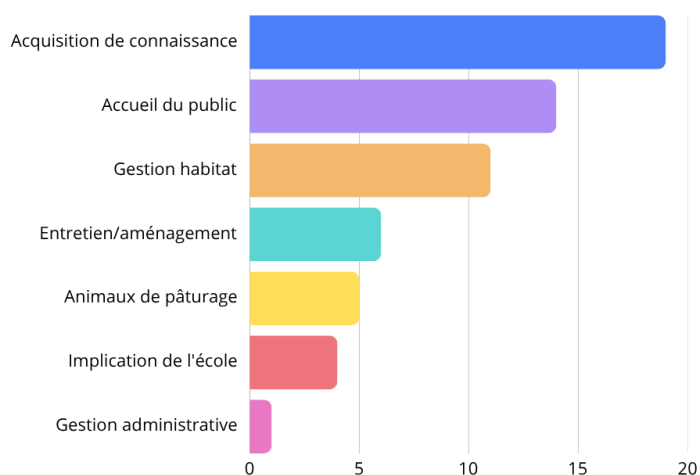


Figure 18. Récurrence des actions citées

Il est également intéressant de noter que si certain·es enquêté·es n'ont identifié que la mission de protection du patrimoine naturel lors de la première question, **ces mêmes personnes ont pu citer des actions qui intègrent aussi les finalités de sensibilisation et/ou de gestion**. Ainsi, sur les 9 enquêté·es qui n'identifiaient que la mission de protection, 6 citent des opérations de gestion ou de sensibilisation. De fait, bien qu'il y ait une connaissance variée du champ d'action d'une Réserve, l'imaginaire de son utilité avant tout de protection reste ancré.

- **Connaissez-vous des animations proposées par la réserve et lesquelles ?**

Cette métrique regroupe un **champ de réponse relativement large**. Effectivement, sont comptabilisées comme « animations proposées par la réserve » les animations programmées qui investissent une thématique précise et un guide naturaliste – soit le conservateur ou des salarié·es de structure d'éducation à l'environnement. Mais aussi, celles pouvant se réaliser en autonomie : exposition photographique, boucles de randonnée, carte au trésor, l'enquête du détective Fri Furch (*Le Fouineur* en breton) et même la maison d'accueil de Kerliziri qui abrite les œuvres produites par les enfants des écoles dans le cadre du projet M.E.R.

Score 1	Non réponse
Score 2	x
Score 3	moins de 50 %
Score 4	x
Score 5	plus de 50% des animations connues

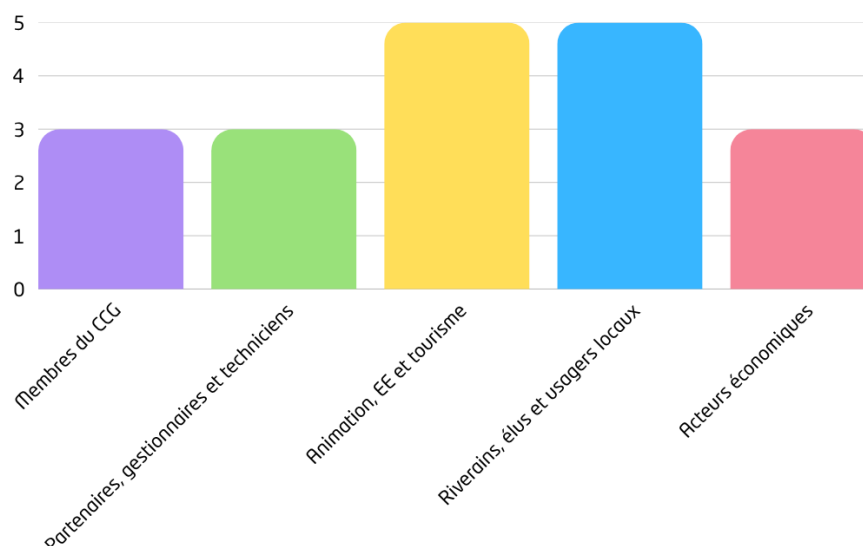


Figure 19. Détail des résultats par groupe d'acteur·ices sur la connaissance des animations proposées par la RNR de Plounérin

L'ensemble des enquêté·es connaît à minima une animation proposée par la Réserve Naturelle de Plounérin. Pour autant, il apparaît clairement, et cela rejoint ce que nous avançons à la métrique précédente : les groupes « Animation, tourisme, pédagogie et sensibilisation » et des « Riverains, élus et usagers locaux » connaissent plus d'actions d'animations. Les scores médians de 5 indiquent effectivement que ceux-ci ont conscience de l'existence de plus de 50 % des animations proposées sur le site. Logiquement, les membres de ce premier groupe en ont conscience car ils peuvent parfois les assurer.

Certains membres du **groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens »** ont exprimé **leur difficulté à répondre** à cette question, leurs activités étant essentiellement centrées sur des actions de suivi, d'inventaire, de gestion des milieux : « *J'avoue, j'en connais peu* », « *Je ne sais pas de manière précise* », « *Je sais qu'il y en a... Mais lesquelles ?* ». D'autres ont procédé par déduction sachant qu'il en existe mais ne pouvant précisément les citer : « *Je pense qu'il doit y avoir des sorties nature* ». À cet effet, tout en l'explicitant, iels se reposaient sur des animations qui étaient couramment proposées sur les espaces naturels proches de chez lui·elle ou sur lesquels iels intervenaient régulièrement.

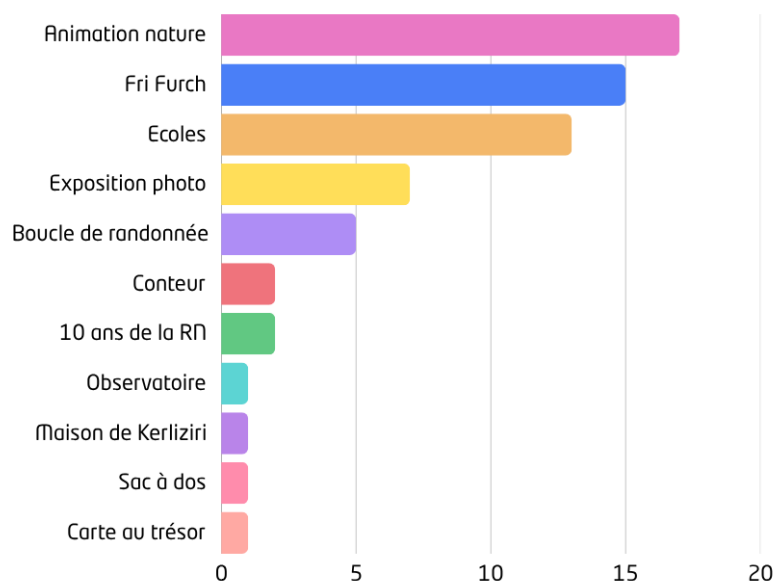


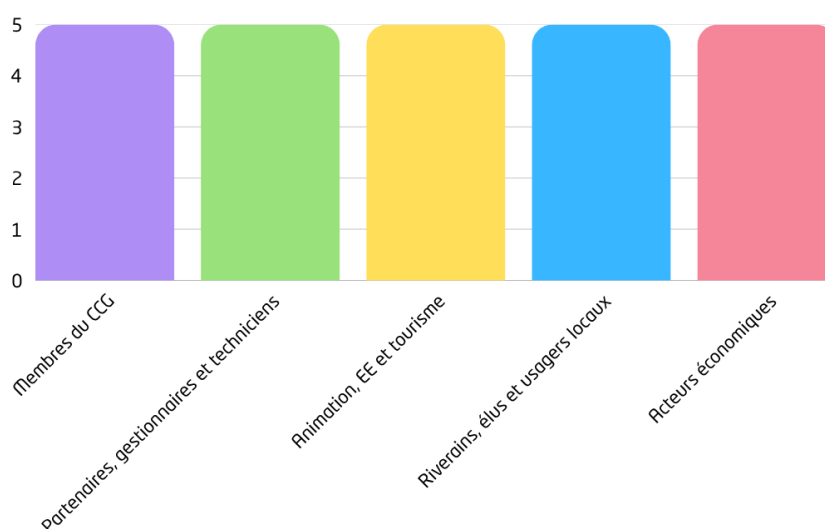
Figure 20. Récurrence des animations citées

Par le diagramme ci-dessus (figure 20), nous remarquons que les « **Animations nature** » sont

celles citées le plus fréquemment. Nuançons. Nous avons regroupé sous ce terme tous les événements cités qui ont pour thématique des sujets naturalistes : « *saulaie et fonge* », « *sortie botanique* », « *animation sur les éleveurs* », « *animation estivale* », « *animation du CCG* », « *nuir de la chouette* », « *observation amphibien* », etc. Nous le comprenons, la connaissance de l'existence d'animations naturalistes est attestée ; en revanche, aucune animation relevant de cette thématique ne ressort particulièrement. À l'inverse, **l'enquête du détective Fri Furch est particulièrement connue**. On conçoit donc qu'elle est le support pédagogique le plus connu avec 15 occurrences (soit environ la moitié de l'échantillon)¹⁰. Notons enfin que les activités associées aux écoles sont fréquemment citées : « *plantation de haies* », « *atelier chauve-souris* », « *débardage avec les Traits Bretons* », « *projet M.E.R* », « *sorties naturalistes* ». Elles le sont en particulier par le groupe des « Riverains, élus et usagers locaux » (11 sur 14).

- **Connaissez-vous l'organisme gestionnaire de la réserve ?**

La Réserve Naturelle des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » est gérée par la communauté d'agglomérations **Lannion-Trégor Communauté**, autrement appelées « LTC ».



Score 1	Faux ou non réponse
Score 2	x
Score 3	Incomplet
Score 4	x
Score 5	Exact

Figure 21. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance de l'organisme gestionnaire de la RNR de Plounérin

Les scores médians de chacun des groupes d'acteur-ices sont explicites : **Lannion-Trégor Communauté est très bien appréhendée comme l'organisme gestionnaire de la Réserve**. En effet, alors même que la question relative à la connaissance de l'organisme gestionnaire est le quatrième sujet abordé dans la trame d'entretien, LTC a souvent été citée avant même l'expression de l'interrogation. La discussion préliminaire l'introduisait rapidement. Les

¹⁰ Notre méthodologie comporte néanmoins le biais que le carnet de l'enquêteur Fri Furch a été présenté comme l'un des documents de communication de la Réserve lors d'une question précédant celle portant sur le niveau de connaissance des animations.

enquête-es, curieux-ses, pouvaient en effet me demander à quelle structure j'appartenais : « LTC ? ». De fait, la réponse à cette quatrième question sonnait souvent comme relevant de l'évidence.

Au total, seulement 3 enquête-es n'ont su répondre ou ont apporté une mauvaise réponse – la « Région » ou « Natura 2000 » ont alors été citées. Certain-es enquête-es conçoivent que la Réserve est cogérée : LTC est de fait associé à une structure d'une plus grande dimension (la Région, le réseau Natura 2000 ou des Réserves Naturelles de France). **Les quelques erreurs sont négligeables au vu du ratio de bonnes réponses.**

Faisons malgré tout remarquer qu'en plus de la réponse juste et correcte « LTC », des précisions pouvaient être apportées par certain-es enquête-es. Le **conservateur de la Réserve** pouvait être cité et présenté comme le représentant, à l'échelle locale, de cette structure investie sur un plus large territoire. Aussi, quelques-un-es rappelaient le **caractère d'adhésion volontaire du projet de RNR des « Landes, prairies et étangs de Plounérin »**. Les propriétaires de la Réserve ne sont pas présentés comme les gestionnaires du site, mais comme ayant un poids non-négligeable dans sa labélisation.

« On connaît mieux le gestionnaire que le réseau »

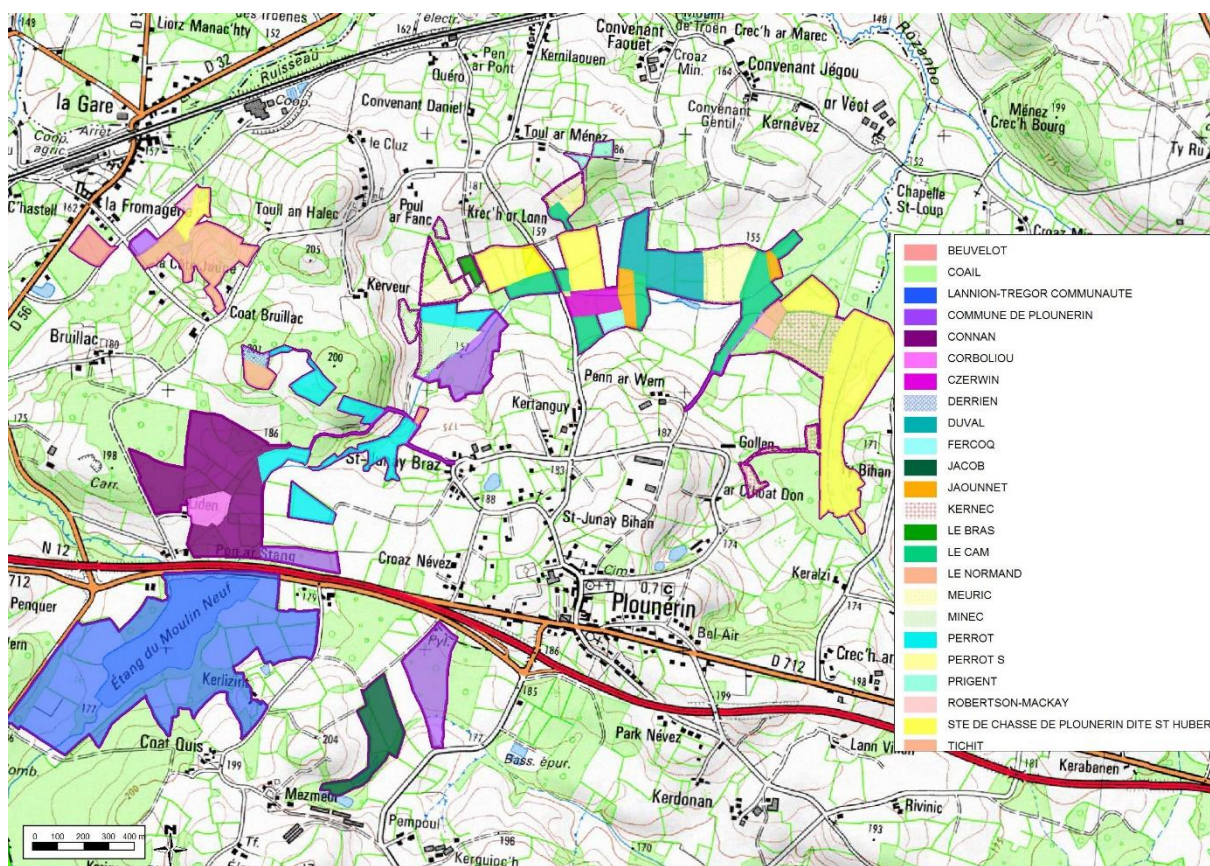
« C'est LTC qui chapeaute avec les proprios »

« LTC et un certain nombre de propriétaires »

- **Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une carte ?**

Le périmètre labellisé en Réserve Naturelle Régional des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » est morcelé de part et d'autre du bourg de Plounérin. Une telle dispersion s'explique parce que le projet de Réserve est fondé sur une adhésion de 37 propriétaires privés. Cela fait que le **territoire est fragmenté** comme en témoigne la carte ci-dessous.

Score 1	Méconnaissance
Score 2	Localisation peu assurée
Score 3	Localisation globalement correcte
Score 4	Bon tracé, quelques approximations
Score 5	Périmètre exact



Une connaissance précise du périmètre de la Réserve apparaît, de fait, être mise en difficulté par cette fragmentation. Nous observons effectivement que les **scores obtenus par l'ensemble des groupes d'acteur-ices sont moyens** ; les scores médians sont de 3 sauf pour les membres du CCG. Il n'empêche que la majorité des enquêté-es ont **conscience de ce morcellement**, et l'invoquait pour justifier une connaissance approximative du périmètre : « *C'est très compliqué parce que c'est à la parcelle près* ». Beaucoup ont expliqué tracer une « *enveloppe* » afin de simplifier le tracé et de ne pas détourner chaque parcelle.

Il en ressort néanmoins que des zones sont tendanciellement désignées avec une plus grande récurrence. Par exemple, à aucun moment, **l'Étang du Moulin Neuf** et ses alentours ne sont oubliés, à l'inverse des parties au nord de la RN12. Une telle régularité s'explique vraisemblablement parce qu'il est l'espace le plus mis en avant pour l'accueil du public : maison de Kerliziri, activités de découverte en autonomie, principales animations naturalistes,

etc. L'étang est également directement visible depuis la RN12. Le secteur Nord comprenant la **boucle de randonnée du Tro Lann Droën** est globalement bien appréhendé, même si certain-es enquêté-es ne cachent pas avoir une connaissance plus partielle de cette zone : « *La partie Nord, j'en sais rien [...] ça fait 2/3 ans que j'ai connaissance qu'elle est accessible touristiquement* ».

La carte ci-dessous, représentant la superposition du tracé de chacun-e des enquêté-es, démontre que le périmètre est connu dans son ensemble. Il apparaît néanmoins que les tracés sont bien souvent **trop englobants**. Ils incluent, de fait, des parcelles hors réserve, en particulier pour les zones Nord et Ouest qui entourent le bourg de Plounérin.



Figure 24. Périmètre tracé par les enquêté-es

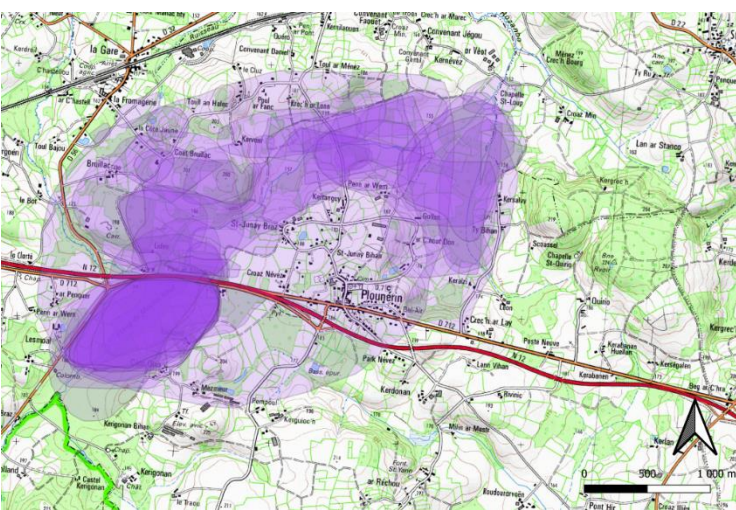


Figure 26. Périmètre tracé par groupe des Membres du CCG

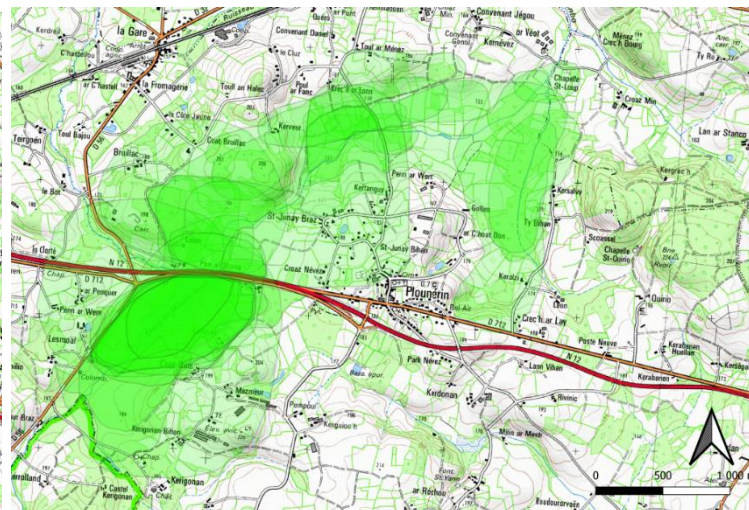


Figure 27. Périmètre tracé par groupe Partenaires, gestionnaires et techniciens

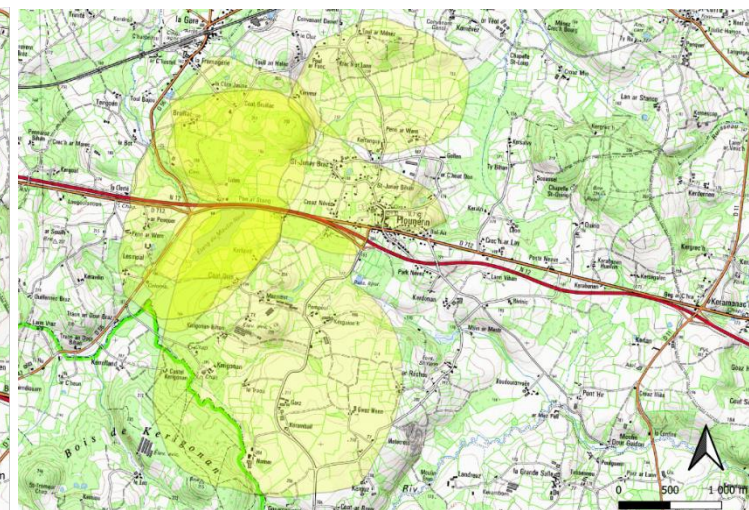


Figure 28. Périmètre tracé par groupe Animation, éducation à l'environnement et tourisme

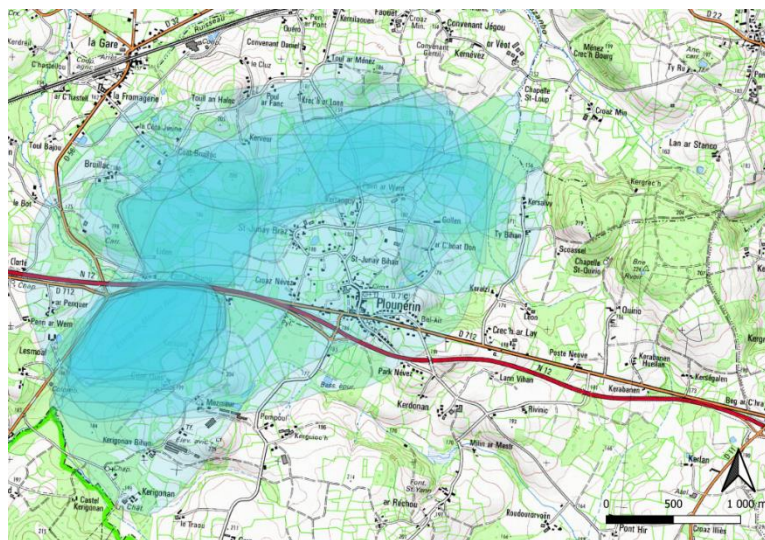


Figure 29. Périmètre tracé par groupe Riverains, élus et usagers locaux

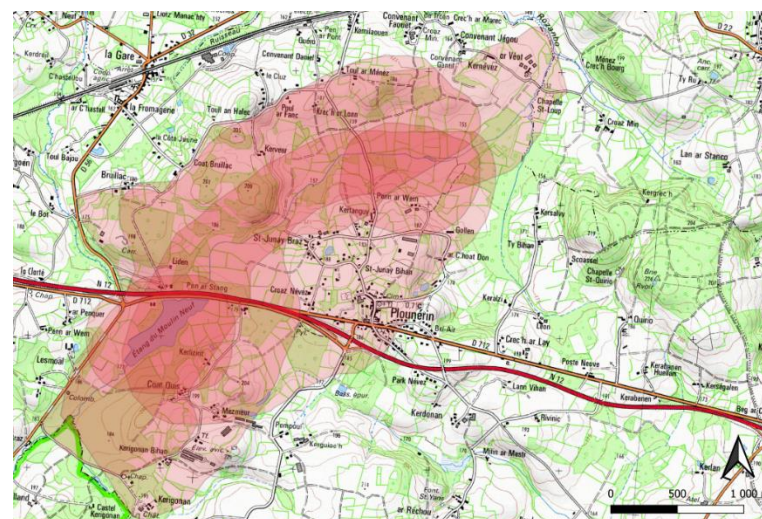


Figure 25. Périmètre tracé par groupe Acteurs économiques

- **Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?**

Naturellement, le périmètre de notre site d'étude, étant labellisé en Réserve Naturelle Régional, jouit d'un statut de protection. Certains usages sont, de fait, réglementés. **Les principales règles sont :**

- Interdiction de cueillir/prélever la flore/faune.
- Interdiction de provoquer atteinte de quelconque manière à la faune et la flore.
- Interdiction d'introduire des espèces d'animaux ou de végétaux.
- Interdiction d'abandonner ou de déposer des déchets.
- Obligation de rester sur les sentiers.
- Interdiction, sauf exception, de pénétrer avec des véhicules à moteur.
- Obligation de garder son chien en laisse.

Score 1	Non connue
Score 2	x
Score 3	Connaissance floue
Score 4	x
Score 5	Principales réglementations connues (qui concernent l'acteur)

Au-delà de ces règles qui forment grossièrement le socle commun de la réglementation des aires protégées, la **RN de Plounérin encadre également des pratiques propres à son contexte :**

- La chasse est autorisée sur quelques hectares de la partie nord de la Réserve. L'Étang du Moulin Neuf est classé en réserve de chasse intégrale ; seule la régulation du Sanglier et du Renard est exceptionnellement autorisée après l'accord de Lannion-Trégor Communauté.
- La pêche est autorisée sur la moitié nord de l'Étang du Moulin Neuf.
- La pratique agricole est soumise à la réglementation des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : réaliser la fauche après le 1^{er} juillet et ramasser les produits fauchés ; ne pas réaliser un pâturage pour le déprimage ; ne pas fertiliser les prairies.

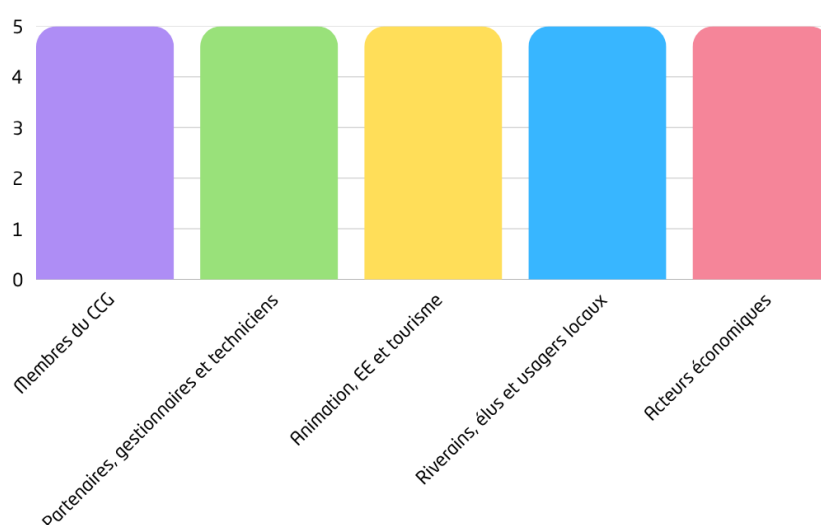


Figure 30. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance de la réglementation de la RNR de Plounérin

Le constat est sans équivoque : **l'écrasante majorité des enquêté-es connaît plus de 50 % de la réglementation en vigueur**. En effet, seulement une personne interrogée n'a pas su correctement répondre à la question, et deux autres ne connaissent moins de la moitié des règles en place.

Une telle connaissance s'explique avant tout parce que **ces règles structurent plus ou moins n'importe quel espace naturel protégé**. Elles sont également **bien acceptées**, et relèvent, pour de nombreux-ses enquêté-es, du « bon sens ». Il leur apparaît alors évident d'énumérer cette réglementation comme en témoignent ces quelques citations : « *Bah les règles de base* », « *ça va sans dire* ». Quelques-un-es ne se privent pas de rappeler que ces règles fondent justement ce socle commun des réglementations des aires protégées : « *pas de cueillette, pas de camping, pas de destruction [...] toutes les règles associées aux espaces protégés* », « *les règles des réserves naturelles* ».

Dans le détail, il ressort que certaines règles sont plus connues – ou du moins, plus citées – que d'autres, comme en témoigne le diagramme ci-contre. L'obligation de **tenir les chiens en laisse**, l'**interdiction de prélever** et de **sortir des sentiers** sont les règles les plus connues. Elles figurent comme pictogrammes sur les panneaux de la Réserve (annexe n°4) ; certain-es enquêté-es renvoient directement à ce support pour énumérer les règles. Enfin, notons que si 8 personnes citent la bonne réglementation concernant la chasse et la pêche, 12, au total, l'évoquent mais la cernent mal. Celles-ci pensent que ces activités sont complètement interdites sur le site : « *Il n'y a pas de chasse dans les Réserves Naturelles à part pour la régulation du gros gibier mais sinon non* ».

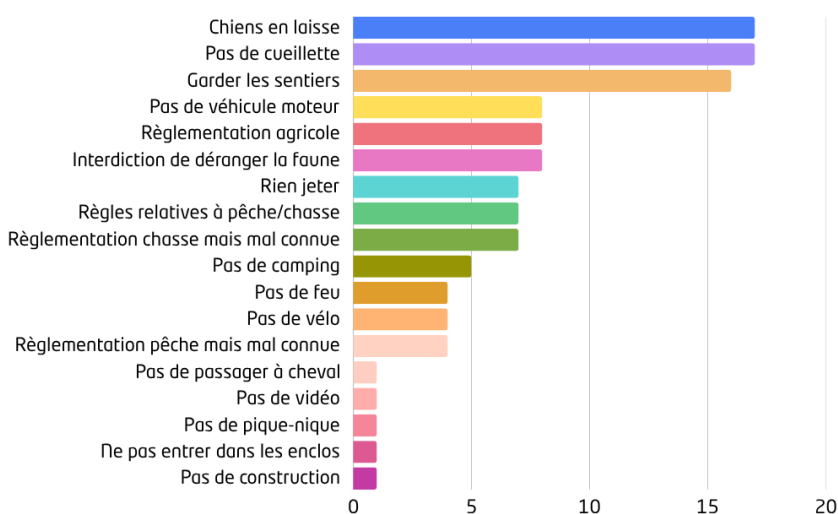


Figure 31. Réurrence des règles citées

« [...] tous les trucs basiques qui paraissent normaux ! Mais pas pour tout le monde »

« Pour moi, ce sont les règles de base quand on se promène en nature [...]. C'est le savoir-vivre »

- Selon-vous quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?

Cette question ne comprend pas de réelle « bonne réponse ». Certes, la Réserve Naturelle de Plounérin est peuplée par une multitude d'espèces, mais la métrique permet plutôt de visualiser les **espèces que les enquêté-es associent à la Réserve**.

Score 1	Faux ou Non connue
Score 2	x
Score 3	Des espèces mais pas celles attendues
Score 4	x
Score 5	Vrai (au moins 1 espèce emblématique)

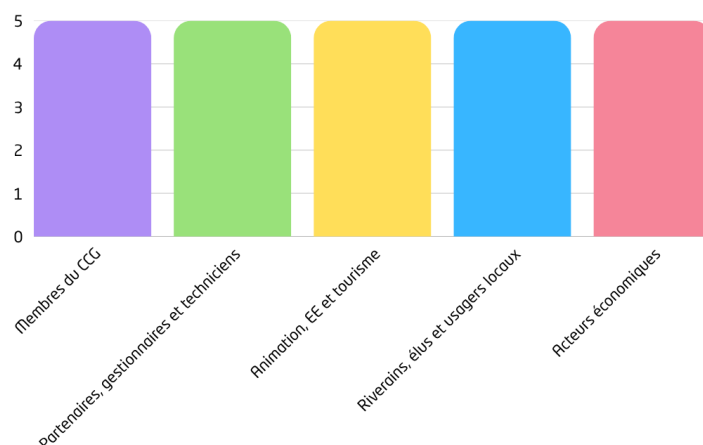


Figure 32. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des espèces de la RNR de Plounérin

De fait, **tous les groupes d'acteur-ices ont un score médian important**. Dans le détail, seulement une personne appartenant au groupe des « Riverains, élus et usagers locaux » a cité des espèces qui n'ont pas de valeur patrimoniale ou mise en avant par la Réserve. Ce dernier, ayant une pratique de chasse, cite plutôt la faune qu'il pouvait prélever : « *il y a des ragondins qui sont pas faciles à piéger, des choucas et les corvidés (pie)* ».

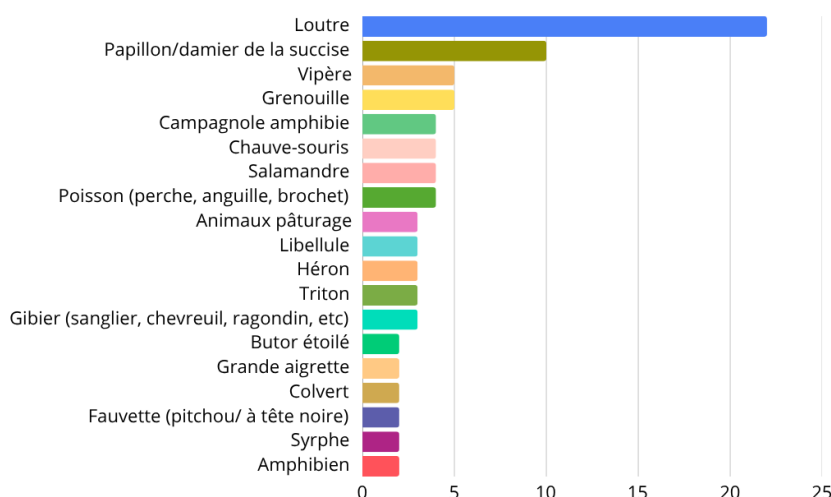


Figure 33. Récurrence des espèces faunistiques citées

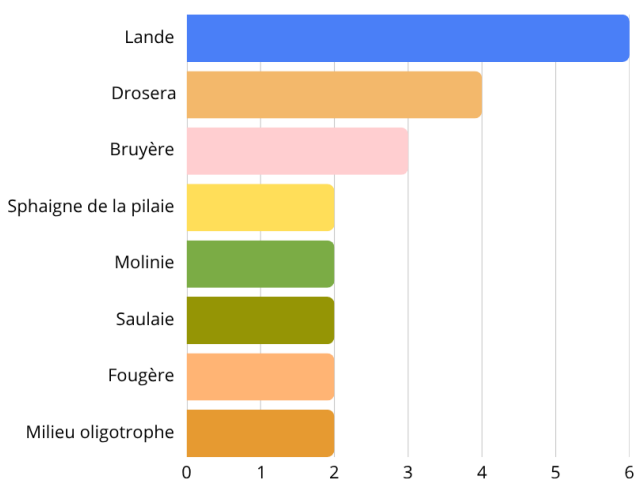


Figure 34. Récurrence des espèces floristiques citées

Les diagrammes ci-contre font apparaître la récurrence des espèces faunistiques et floristiques citées. Par soucis de synthétisation, nous avons fait le choix de ne faire apparaître que les espèces mentionnées au moins deux fois. Il en ressort que la **Loutre d'Europe** est massivement citée par les enquêté-es. Au-delà d'être emblématique par sa réapparition en Bretagne, elle est franchement mise en avant par l'équipe gestionnaire de la Réserve ; elle constitue, par exemple, son logo. Elle est, de fait, associée à une valeur symbolique forte, en témoignent les quelques anecdotes relatives à l'espèce.

« On parle tout le temps de l'Étang de Plounérin pour la fameuse Loutre. Mais la Loutre n'avait jamais disparu : ma grand-mère disait ki-dour [loutre en breton]. Ça n'a jamais disparu quoi qu'on en dise »

« La Loutre, moi, je l'ai vu [...] c'était extraordinaire »

Quelques dynamiques se dessinent entre les typologies d'acteurs :

-Il est intéressant de souligner que si la Loutre est bien appréhendée, nous remarquons que les membres du groupe des « Partenaires, gestionnaires et riverains » sont capables de citer **une plus grande variété d'espèces**, mais surtout, les **milieux** qui constituent le patrimoine naturel de la Réserve, et qui suscitent, pour eux, un plus grand intérêt.

« Je vais raisonner plus en termes de milieux que d'espèces »

« Plus que les plantes/espèces, ce sont les habitats qui m'intéressent »

-Les membres du groupe « Animation, éducation à l'environnement et tourisme » citent une grande variété d'espèces et nous font part de celles qui, selon eux, **bénéficient d'une plus grande popularité ou pas**. Une partie de ces membres appréhende les espèces par le capital sympathie¹¹ qu'elle génère.

« La Loutre, c'est le dessin type [entendu, celui fait par les enfants] »

« [Pour la valorisation touristique] Il n'y a pas d'animaux amis, pas d'espèces qui se voient : la richesse est discrète »

-Un nombre notable de membres des « Riverains, élus et usagers locaux » marque **une certaine distanciation** dans la formulation de leur réponse. Ils estiment n'avoir qu'une connaissance approximative des espèces présentes, l'explicitent et se les désapproprient. Pour faire preuve de nuance, faisons tout de même remarquer que certains ont une connaissance très fine du patrimoine naturel de la Réserve Plounérin. Les **connaissances sont hétérogènes**.

« Poissons, insectes, grenouilles : des espèces qu'on n'a pas ailleurs sûrement [rire]. Je ne suis pas très nature »

« Je suis pas assez calé pour vous dire »

« des libellules quelconques... »

-Les « Acteurs économiques » font preuve de **pragmatisme** : seulement quelques espèces sont citées. La Loutre est systématiquement évoquée. Une connaissance des autres espèces en présence est moins précise.

¹¹ Ensemble des sentiments positifs qu'une entité inspire au public.

- Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

La Réserve de Plounérin produit une **grande quantité de documents de communication**. Ceux-ci sont multiples, diversifiés et, de fait, destinés à des publics hétérogènes. Nous avons effectivement présenté deux flyers de présentation générale, un document relatif à l'animation de l'inspecteur Fri Furch, une photographie d'un panneau de la Réserve, un exemplaire de carte de vœux, un exemplaire de « Les nouvelles de la réserve » ainsi que des captures d'écrans issues de trois pages internet évoquant la Réserve : Office de Tourisme, Natura 2000 et Réserves Naturelles de France (annexe n°5). Autrement dit, chaque document n'est pas destiné au même groupe d'acteur-ices.

Score 1	Ne connaît aucun des documents qui lui sont destinés
Score 2	x
Score 3	Connait la moitié des documents qui lui sont destinés
Score 4	x
Score 5	Connait tous les documents qui lui sont destinés

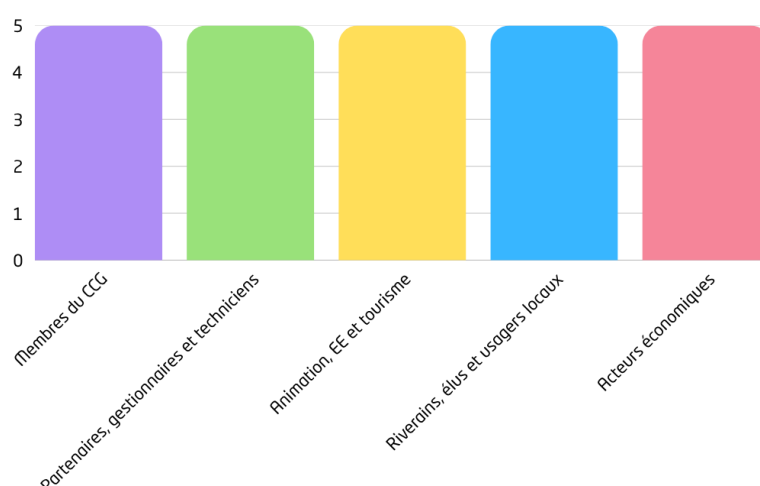


Figure 35. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance des documents de communication de la RNR de Plounérin

Les scores médians indiquent que **chaque groupe connaît la documentation qui lui est destinée**. Cela ne signifie pas que les enquêté-es connaissent tous les documents de communication produits. À ce propos, nous devons noter qu'il n'a pas été évident de déterminer les documents qui étaient destinés à chacun des groupes. Par exemple, nous considérons que les pages internet de la Réserve ne visent pas les acteur-ices institutionnel·les, soit l'ensemble des personnes rencontrées, mais plutôt les visiteurs, les touristes de la RN. De même, si les groupes des « Partenaires, gestionnaires et techniciens », des « Riverains, élus ou

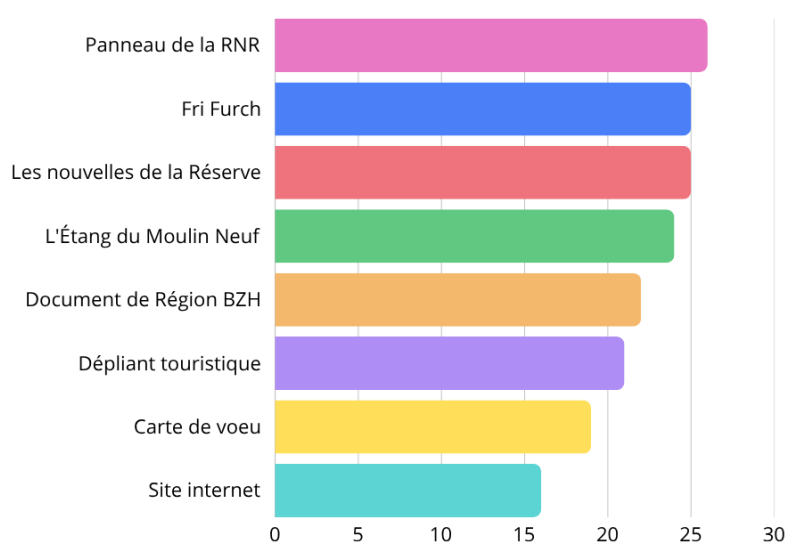


Figure 36. Récurrence des supports de communication connus

usagers locaux » ou des « Acteurs économiques » ne connaissent pas le dépliant touristique, aucun point ne leur sera enlevé.

Nous remarquons que les supports de communication sont, dans l'ensemble, tous bien connus. Il n'y a pas de variances fulgurantes de connaissance selon les documents : ils sont tous connus par plus de la moitié des enquêté-es. Cela traduit une **diffusion homogène des informations**. Seul un membre du groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » affirme ne connaître aucun document.

Les **panneaux**, étant inscrits dans le paysage sont bien visibles, et, de fait, bien connus. Si la plupart des documents visent à présenter de manière générale la Réserve – historique, superficie, patrimoine naturel, activités, gestion, etc. – le **document « Fri Furch »** a la particularité d'être très bien connu alors qu'il n'a pas de vocation aussi générale. Il est effectivement un support d'animation permettant la découverte autonome de la réserve par la réalisation d'une enquête criminelle. Il ne concerne, de fait, qu'une seule animation. La popularité de ce document a été abordée par les représentantes de l'Office de Tourisme. Conseillères de séjour, elles ont la responsabilité d'aiguiller les touristes désireux de découvrir le large territoire des Côtes-d'Armor Ouest. Elles ont ainsi pu m'expliquer qu'elles glissaient, dans le carnet Fri Furch, le dépliant touristique, qui fait une présentation synthétique de la Réserve, mais qui est jugé « *trop institutionnel* » par ces dernières. Cette anecdote témoigne de sa popularité auprès des visiteur-es de passage, au-delà des représentant-es d'institution.



Il apparaît que les **sites internet** sont connus de manière homogène.

Figure 37. Récurrence des sites internet cités

• Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

David Menanteau, conservateur, est le seul salarié qui s'occupe à plein temps de la Réserve de Plounérin. Il peut recevoir des stagiaires, services civiques et, depuis peu, un contrat à durée déterminée. Néanmoins, il est le représentant historique de la Réserve : seul conservateur de la RN.

Score 1	FAUX ou non réponse
Score 2	x
Score 3	Structure gestionnaire ou propriétaire
Score 4	x
Score 5	Conservateur.trice ou membre équipe

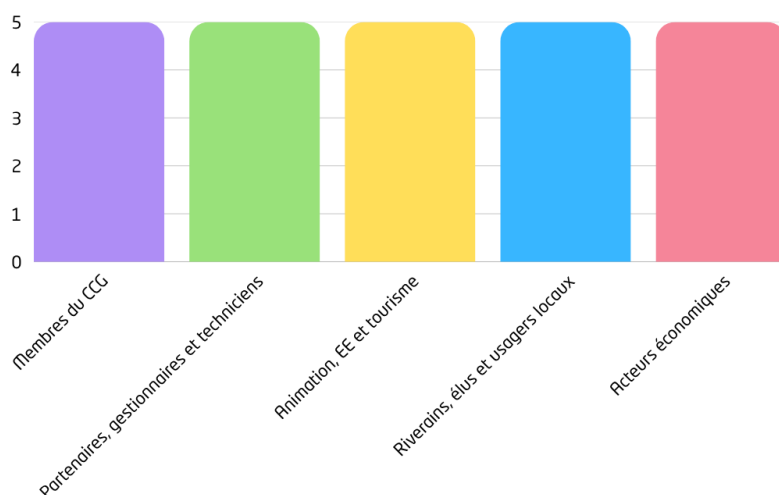
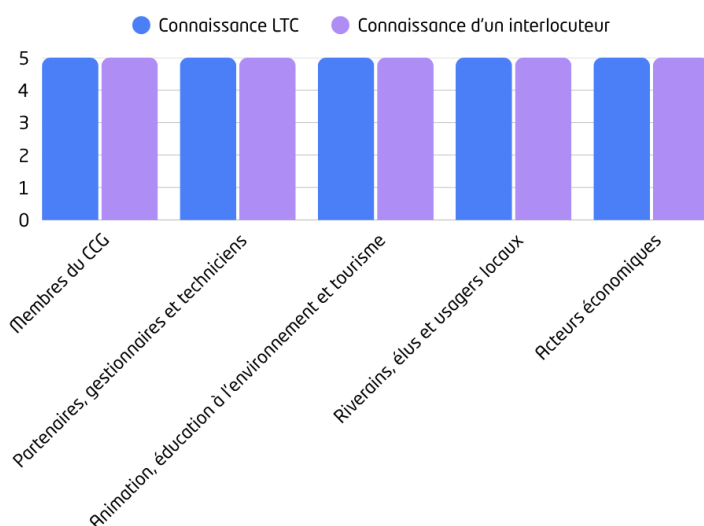


Figure 38. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur la connaissance d'un interlocuteur de la RNR de Plounérin

Si les scores médians des groupes indiquent qu'ils connaissent au moins un interlocuteur de la Réserve, **David Menanteau est presque systématiquement cité** (28 fois sur 31). C'est un résultat qui paraît logique, étant donné que, comme nous l'avons dit, il est le seul salarié occupé à plein temps sur la Réserve de Plounérin. Régulièrement, sa mention paraît évidente et est l'occasion d'évoquer les bonnes relations entretenues.

Ponctuellement, **d'autres personnes sont mentionnées**. Elles sont respectivement des collègues issues du service Patrimoine Naturel de LTC (5 mentions), de la région Bretagne (2 mentions) ou de l'Office de Tourisme (2 mentions). Certain-es enquêté-es ont plutôt préféré évoquer des supports d'information plutôt que des interlocuteurs : page internet de la Réserve (3 mentions), de l'Office de Tourisme (1 mention) ou directement le plan de gestion (1 mention).

Il est intéressant de relever que si les membres des groupes des « Membres du CCG », des « Partenaires, gestionnaires et riverains » ou des « Riverains, élus et usagers locaux » citent une plus grande diversité d'interlocuteur-ice, les « **Acteurs économiques** » et le groupe « **Animation, éducation à l'environnement et tourisme** » citent **exclusivement David Menanteau**. Une telle récurrence se nuance au regard de la faible quantité de personnes qui appartiennent à ces groupes comparément aux autres.



Si nous mettons en perspective nos données, nous remarquons qu'autant l'organisme gestionnaire de la Réserve qu'un interlocuteur de la Réserve sont très bien connus. Autrement dit, un **interlocuteur privilégié** – le gestionnaire – **est connu, mais reste affilié à l'organisme gestionnaire**.

« David Menanteau. C'est un bon interlocuteur »

« Le gars de LTC »

Figure 39. Comparaison du niveau de connaissance de l'organisme gestionnaire et d'un interlocuteur

• Les informations sur la RN sont-elles accessibles ?

Cette métrique laisse libre cours à l'enquêté-e d'indiquer lui-même sa réponse. Iel doit cocher la case qui lui convient. La métrique nous permet de **percevoir si les enquêté-es considèrent que l'information est, non pas bien établie, mais facilement recevable et compréhensible**.

Score 1	Non
Score 2	x
Score 3	Peu accessible
Score 4	x
Score 5	Facilement accessible

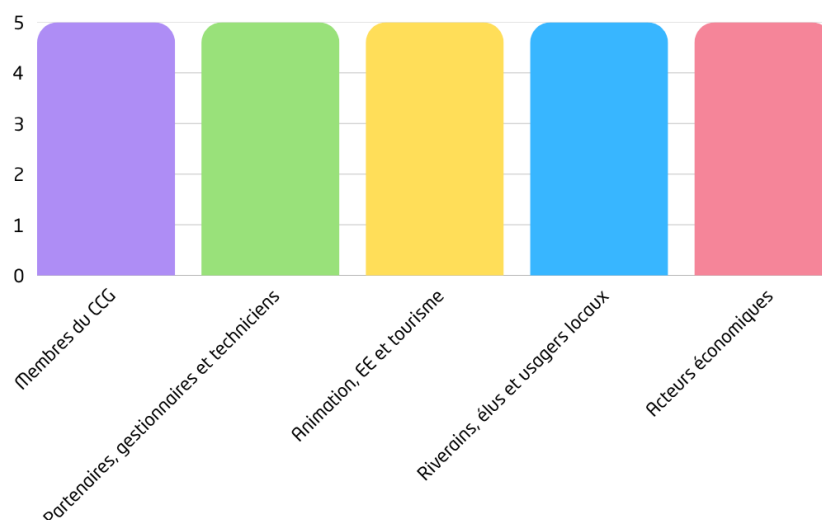


Figure 40. Détail des résultats par groupe d'acteur-ices sur le niveau d'accessibilité des informations

Consensus, seulement 2 personnes considèrent que les informations sont « peu accessibles ». En revanche, si la plupart des enquêté-es ont indiqué une réponse positive, ceux-elles-ci nuancent presque immédiatement leur réponse. Iels considèrent que la **position qu'ils occupent leur offre un accès privilégié** aux informations de la Réserve. Autant parce qu'ils sont cibles de diffusion des informations, que parce qu'ils développent, par leur position

professionnelle ou leur intérêt personnel, une curiosité aux actualités de la Réserve. De fait, certain-es ont exprimé leur difficulté à se positionner : *« Je ne peux pas répondre [...] si tu cherches, c'est relativement accessible »*.

Plus largement, la métrique a été l'occasion d'aborder la **diffusion de l'information au grand public**, au-delà des acteur·ices institutionnel·les. Si ceux·elles-ci ont pu estimer qu'ils recevaient bien l'information, iels considéraient que les échanges pouvaient être tout autre pour les visiteur·ses de passage. Cette thématique a été un sujet transversal des entretiens avec quelques membres du groupe « Animation, éducation à l'environnement et tourisme ». La différence de **diffusion de l'information entre les sites littoraux et « intérieurs » de Bretagne** était un thème d'intérêt, autant pour les structures d'éducation à l'environnement que celle de promotion des espaces naturels.

« Pour moi, les informations sont peu accessibles, mais c'est plutôt dû à une histoire de référencement [...]. L'Office de Tourisme, c'est un EPIC [Établissement Public d'Intérêt Commercial]. Elle promeut plutôt la côte que les terres ».

Communication de l'Office de Tourisme sur la RNR de Plounérin

Les représentantes de l'Office de Tourisme ont eu, lors de cette question, un retour réflexif sur les manières dont elles présentent les sites naturels du territoire. Il y a trois Réserves Naturelles sur leur territoire : RNR de Plounérin, RNR du Sillon de Talbert et RNN des Sept Îles. Autrement dit, deux Aires Protégées sont côtières et une est intérieure. À ce titre, elles estiment qu'elles le promeuvent différemment :

« Pour les Sept Îles, on vend le côté pédagogique pour atténuer l'attraction. Ce qu'on fait pas à Plounérin [...]. À Plounérin, on suit le parcours, on va pas mettre les pieds dans le jonc, donc on vend moins le côté Réserve. »

Plounérin n'est pas présenté comme une Réserve Naturelle car sa position géographique n'implique pas une forte fréquentation, et, de fait, la nécessité d'alerter le public sur les bonnes conduites à adopter. Au contraire, selon elles, juxtaposer Plounérin et Réserve équivaldrait à rajouter de la contrainte sur cet espace naturel qui est avant tout présenté comme un *« cadre agréable et familial »*.

« Le statut de proprio fait que les infos sont facilement accessibles »

« C'est accessible à ceux qui cherchent »

« Connaissant la personnalité [du gestionnaire], je suppose qu'il a une réponse à toutes les sollicitations »

2. L'intérêt

Notre deuxième indicateur est composé de neuf métriques. Elles questionnent le **niveau d'intérêt** que les enquêté-es entretiennent auprès de la Réserve. Les questions interrogent, de fait, autant leur fréquence de visite, que leur avis sur les animations, la réglementation, l'organisme gestionnaire et plus largement la Réserve dans sa globalité.

Le **score médian, tous groupes confondus, de 4/5** indique que le niveau d'intérêt porté à la Réserve est important.

Une analyse plus détaillée montre que certaines questions créent une **unanimité** : l'ensemble des groupes ont effectivement un avis positif sur les animations, la réglementation, l'existence de la Réserve, ses plus-values et ses contraintes. Nous remarquons **quelques différences** entre les groupes, notamment sur les questions portant sur la fréquence de visite, l'avis sur l'efficacité des actions, l'organisme gestionnaire ainsi que l'évolution des avis.

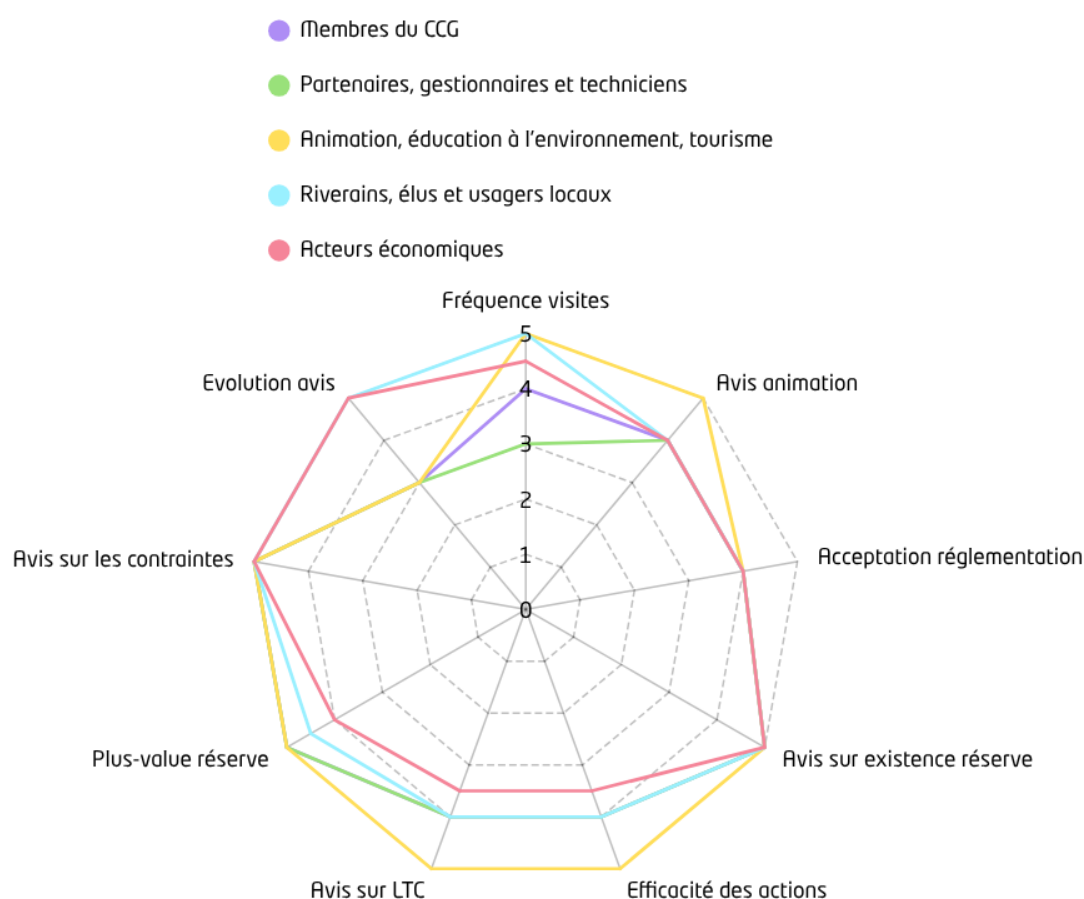
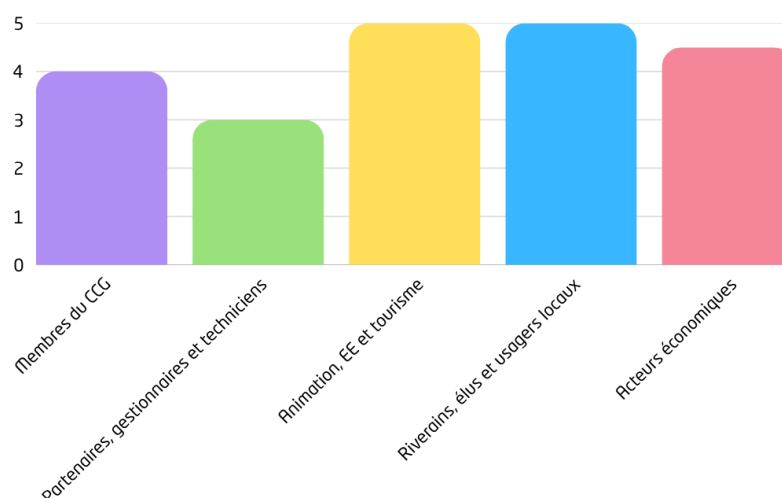


Figure 41. Synthèse de l'état d'intérêt par groupe d'acteur-ices

- À quelle fréquence venez-vous voir la réserve pour des raisons professionnelles ou personnelles ?

L'enquêté·e indique directement sa réponse sur la trame d'entretien.



Score 1	Jamais
Score 2	moins d'une fois par an
Score 3	1fois/an
Score 4	1fois/trimestre
Score 5	1fois/mois

Figure 42. Détail des résultats par groupe d'acteur·ices sur le niveau de fréquentation

Le score médian entre tous·tes les acteur·ices est de 4, ce qui implique une **fréquentation très régulière de la Réserve**. La plupart s'y rend donc environ une fois par trimestre. Faisons remarquer que le groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » se rend tendanciellement moins que les autres sur le site avec une visite par an.

Le taux de fréquentation, autant s'il est bas que haut, s'explique par des **raisons professionnelles** : « *Toutes les semaines ou tous les jours s'il y a du sanglier* », « *la fréquentation est fortement liée aux études* ».

Un **taux de fréquentation important ne signifie pas systématiquement une bonne connaissance des enjeux ou des actions de la Réserve**. Le diagramme croisé ci-contre compare le taux de fréquentation, la connaissance des missions et des actions de la Réserve de Plounérin. Par soucis de synthétisation, nous n'étudions que les groupes qui exposent des résultats intéressants. Ainsi, si les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » ont une fréquence relativement faible, le groupe a une bonne connaissance des champs d'action de la Réserve. À l'inverse, les

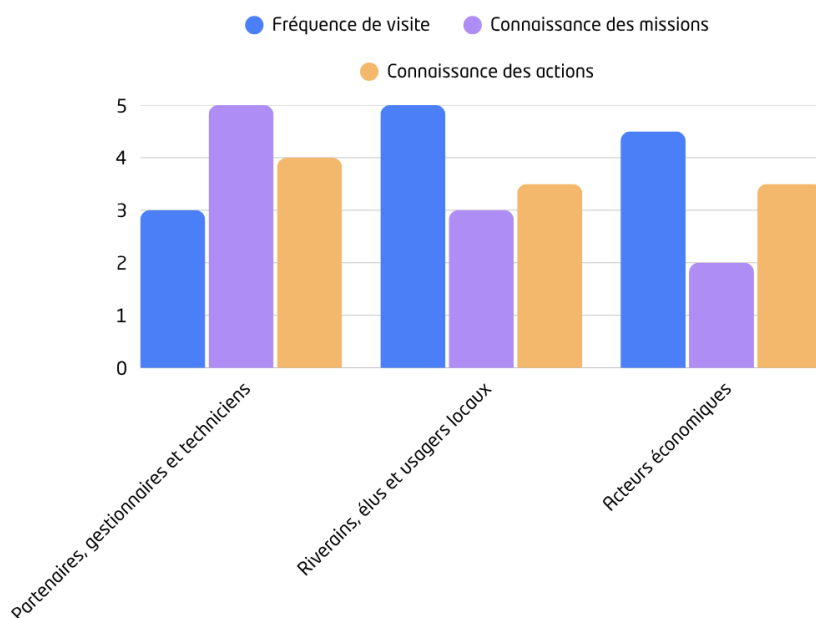


Figure 43. Comparaison entre niveau de fréquentation, connaissance des missions et des actions de la Réserve

« Riverains, élus et usagers locaux » et « Acteurs économiques » ont une très forte fréquentation, mais n'ont qu'une faible connaissance des finalités et des actions du site.

« J'ai dû y aller 2/3 fois en 10 ans, mais à chaque fois qu'on passe sur la N12, on pense à la Réserve de Plounérin »

- **Quel est votre avis sur les animations ?**

Cette métrique succède à la question portant sur le niveau de connaissance des animations proposées par la Réserve de Plounérin. Elle permet aux enquêtés d'exprimer leur avis sur ces dernières. Ils cochent à cet effet la case qui leur sied parmi les propositions suivantes : « Aucun avis – Avis négatif – Avis mitigé ou neutre – Avis positif – Avis très enthousiaste ».

Score 1	Aucun avis
Score 2	Avis négatif
Score 3	Avis mitigé
Score 4	Avis positif
Score 5	Avis très enthousiaste

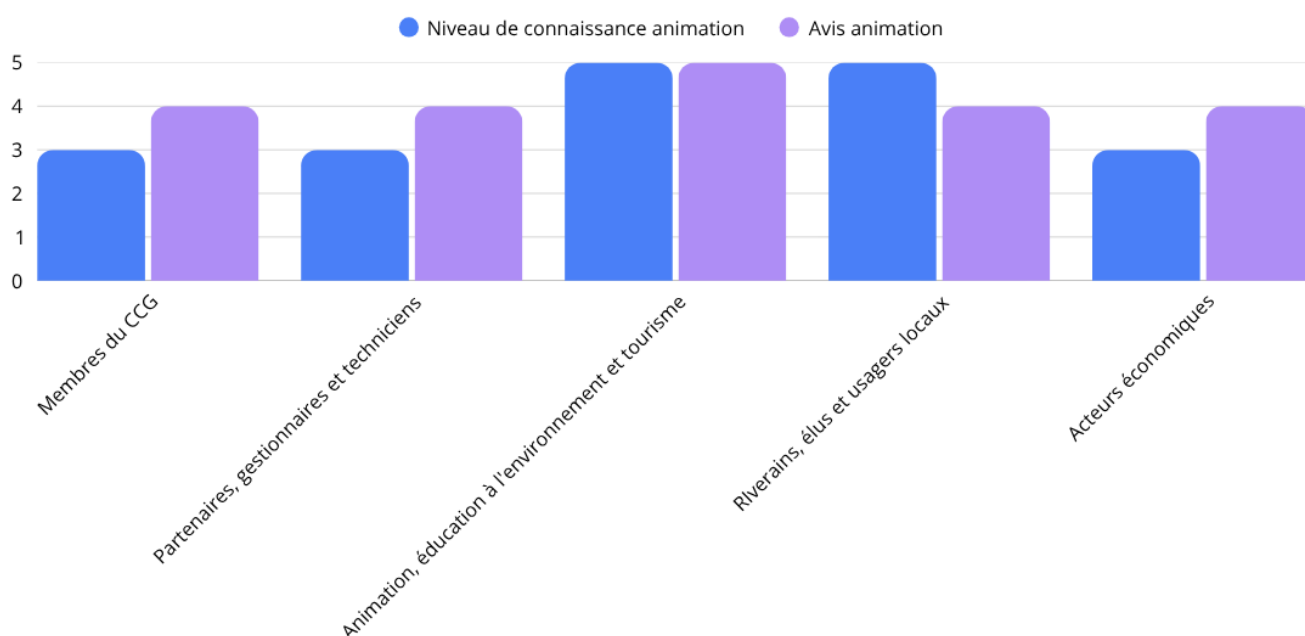


Figure 44. Comparaison entre niveau de connaissance et avis sur les animations

Les avis sont, dans la majorité, positifs. Néanmoins, nous tenons à **nuancer nos résultats**. Le diagramme ci-dessus expose, en effet, que si une part notable d'enquêté-es ne connaît pas ou qu'approximativement les animations proposées par la Réserve (17 enquêté-es sur 31), ces mêmes personnes ont pu, malgré tout, exprimer un avis positif : 7 ne connaissant que la moitié des animations, et 3 n'en connaissant aucune, ont donné un avis « positif » ou « très enthousiaste ». De fait, certains avis positifs sont exprimés par principe, en connaissance des autres champs d'action de la Réserve et étant globalement favorable aux actions menées.

	Aucun avis	Avis négatif	Avis mitigé ou neutre	Avis positif	Avis très enthousiaste
Plus de 50 % des animations connues	0	0	0	6	8
Moins de 50 % des animations connues	6	0	0	5	2
Aucune animation connue	1	0	0	2	1
Total	23 %	0 %	0 %	42 %	35 %

Figure 45. Détail du niveau de connaissance et des avis sur les animations

Malgré tout, les animations sont très bien perçues. Plusieurs arguments soutiennent ces choix positifs. Les animations sont autant vues comme un **outil pour le territoire** qu'un bon **soutien d'éducation à l'environnement pour les enfants**.

Notons que les structures d'animations ont émis des retours critiques intéressants. La volonté de diversifier ou de **créer de nouvelles animations** est soumise : « *On pourrait faire d'autres choses [...]. On peut progresser, on reste sur des choses naturalistes* ». Aussi, si ces animations existent et sont jugées de bonnes qualités, il subsiste une certaine frustration quant à la communication sur celles-ci, en particulier les « visites accompagnées ». La **diffusion des informations est jugée cantonnée aux frontières administratives** des communautés d'agglomérations : « *Les gens qui viennent à Belle-Isle [en Terre] sont touchés par le territoire intérieur mais n'ont pas d'infos sur Plounérin [...]. On ne passe plus les frontières administratives* ». Plounérin est à l'extrémité Sud du territoire de Lannion-Trégor Communauté, et juxtapose de fait d'autres communautés d'agglomération, dont Guingamp-Paimpol Agglomération auquel Belle-Isle appartient.

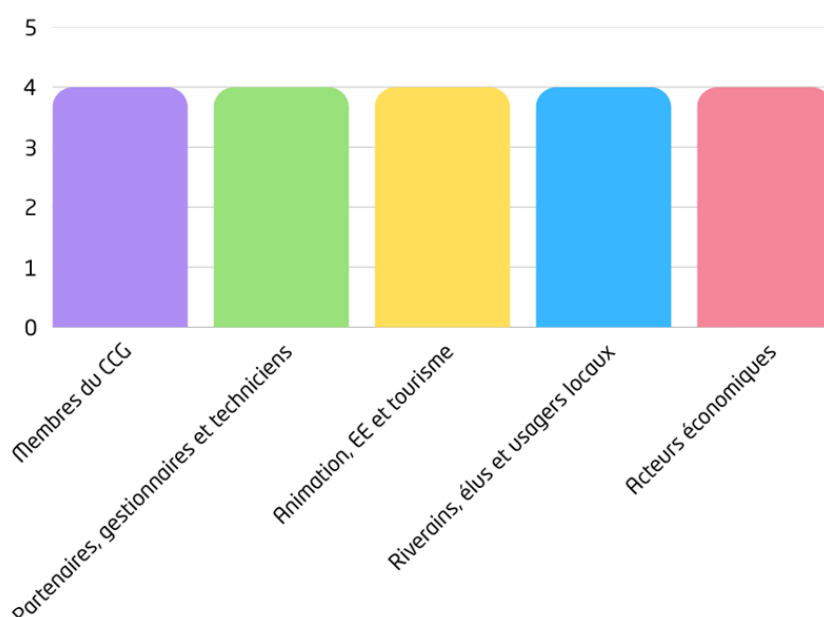
« *Les enfants s'en souviennent* »

« *Quand on passe à la chasse, on voit une petite marre mais bon [haussement d'épaules]. Et après, on découvre [via les animations] qu'il y a de la vie aussi* »

« *Heureusement que ces animations sont là parce que nous, ça nous permet d'envoyer les familles là-bas [...]. C'est vraiment une plus-value qui est de qualité et facile à mettre en avant* »

- **Quel est votre avis sur la réglementation ?**

Cette question succède à la métrique interrogeant le niveau de connaissance quant aux règles à respecter sur la Réserve. L'enquêté-e exprime son avis ; c'est à l'enquêteur d'attribuer un score à la réponse apportée.



Score 1	Aucun avis
Score 2	Avis négatif
Score 3	Avis mitigé
Score 4	Avis positif
Score 5	Avis très enthousiaste

Figure 46. Synthèse par groupe d'acteur-ices des avis sur la réglementation

La **réglementation est bien acceptée**. Tous les scores médians indiquent que chacun des groupes a, dans l'ensemble, un avis positif des règles en place. En effet, si certain-es enquêté-es ont cité des règles qu'ils jugent comme relevant du « bon sens »¹², cette question sonne comme une évidence. Il semble nécessaire de réguler les comportements sur un espace protégé :

« Elles me paraissent logiques, sinon ça devient n'importe quoi ».

« C'est dommage d'avoir des règles, dans le sens où c'est que certaines personnes ont de mauvais comportements ».

Dans les cas où l'adhésion à la réglementation est forte, nous avons pris l'initiative de poser une nouvelle question : « n'estimez-vous pas qu'elle soit trop stricte ou à l'inverse trop souple ? ». 13 enquêté-es, dont 11 au profil « fédérateur », ont pu ainsi préciser la nécessité

¹² Voir métrique « Connaissez-vous des règles à respecter sur la Réserve ? ».

pour un espace naturel protégé, de **fédérer autant les enjeux de préservation du patrimoine naturel** que les **enjeux territoriaux et d'usages** :

« C'est pas mal que ce soit de l'ordre du conseil/volontariat pour faire en sorte que la réserve ne soit pas crispée »

« Dans un espace de forte ruralité, c'est dur d'arriver et de dire qu'on va tout réglementer »

Notons tout de même qu'une minorité des enquêtés (2 sur 31) estiment, à l'inverse, que la **réglementation ne doit pas être le lieu des compromis d'usages**. Leur réponse à cette question révèle leur profil « environnemental ». Ils ont conscience que la réglementation en place est réfléchie pour éviter tout conflit d'usage ou crispation, mais regrettent ces compromis territoriaux. C'est en particulier l'activité cynégétique qui est critiquée :

« Réserve n'en n'est que dans le nom »

« La chasse est une activité dérangeante qui ne doit pas relever des conflits d'usage qui ne sont pas de l'ordre du gestionnaire »

Justement, des pratiquants de chasse, ont également quelques remarques à faire sur cette réglementation. Ils sont des « usagers historiques » qui avaient une pratique sur le site naturel avant même qu'il soit labellisé en Réserve Naturelle Régionale. De fait, il n'est pas rare que ceux-ci évoquent un capital d'autochtonie¹³ qui justifierait le maintien sans encombre des pratiques :

« Je suis né à Plounérin, je vais à Plounérin et j'y fais ce que je veux »

« Il y a un vent global sociétal d'hostilité à la chasse [dû aux] néo-citadins qui ne connaissent rien à la campagne et qui critiquent cette pratique historique, culturelle et rurale »

La **règle est donc discréditée** autant dans la **forme** – la question sur la connaissance des règles pouvait par exemple susciter des étonnements, des rires, des critiques – que dans le **fond**. Concrètement, quelques points crispent :

-« **Garder les sentiers** ». La règle est connue mais ouvertement critiquée. Son respect rendrait tout simplement impossible le maintien de l'activité de chasse.

« Il ne faut pas aller hors des sentiers mais en chasse, on suit le gibier, on va où on veut »

-La réglementation, selon certains acteurs de la chasse, devrait garantir la bonne sécurité de tous-tes en rendant obligatoire le **port de gilet jaune visible** durant les randonnées. La labélisation du site naturel a entraîné le développement de sentiers de randonnée sur des parcelles chassées, ce qui suscite certains conflits d'usages. D'une part certains chasseurs, garants de la sécurité, critiquent le fait que ces sentiers font augmenter la fréquentation sur ces parcelles et créent de nouveaux risques d'accident – d'autant que les

¹³ En sociologie, le capital d'autochtonie est communément défini comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés » (N. Renahy, 2010).

randonneurs marchent directement sur des talus, ce qui les surélèvent et les exposent à de nouveaux risques. De l'autre, certains critiquent la présence de ces nouveaux usagers dépeints comme des « *écolos : ceux qui sont contre la chasse* ».

Il reste primordial de **nuancer cette vision** : elle n'est pas forcément partagée par tous les pratiquants de chasse. Au contraire, la création des sentiers de randonnée peut être ouvertement appréciée pour le monde qu'elle attire sur la commune.

Les entretiens avec les acteurs de la chasse ont révélé que ceux-ci s'affirment être dans une **position intermédiaire**. Ils doivent à la fois garantir la sécurité des usager·ères de la nature, et dans le même temps, réguler l'espèce de Sanglier. Sa chasse a été sujet d'intérêt à chacun des entretiens. D'une part, les pratiquants se consacraient presque exclusivement à cette espèce. D'autre part, ils seraient également garants des dégâts que l'espèce occasionne auprès des agriculteur·ices. À ce propos, les dépenses que la Fédération des Chasseurs doit assumer sont régulièrement mentionnées. C'est une position complexe ; l'apport de nouvelles règles est de fait critiqué.

Nous retrouvons une position quelque peu similaire avec les acteur·ices de la **pêche**. La règle n'est, en soit, pas l'objet de fortes critiques – elle est même acceptée au titre qu'elle garantit la bonne protection des milieux naturels. Il revient néanmoins que celle-ci peut représenter une légère contrainte à la pratique. C'est plutôt une dynamique sociétale qui est discréditée. Il y a un **vent de méconnaissance sur la faune sous-marine** et de fait sur les **pratiques adoptées par les pêcheurs** : « *Le problème des poissons, c'est qu'ils ne chantent pas [...]. Donc, on les connaît pas bien* », « *des générations perdues sur la connaissance de la nature* ». À ce titre, certaines règles de la Réserve sont considérées comme trop contraignantes pour les faibles pressions que les pratiques de pêche entraîneraient :

« [à propos de l'interdiction du float-tube] *On est au minimum de ce qu'on peut pratiquer* »

Enfin, un mot sur la **perception de la réglementation MAEC** par les acteur·ices du monde agricole. Dans le fond, elle est acceptée, car elle s'incarne sur des terres au rendement faible. Ce sont des prairies humides – des « terres froides » dans le jargon agricole – qui, selon eux·elles, « *sont des terres entre guillemets "zéros"* ». Les MAEC permettent le maintien d'une activité, l'entretien de parcelles qui étaient potentiellement menacées par un enfrichement¹⁴.

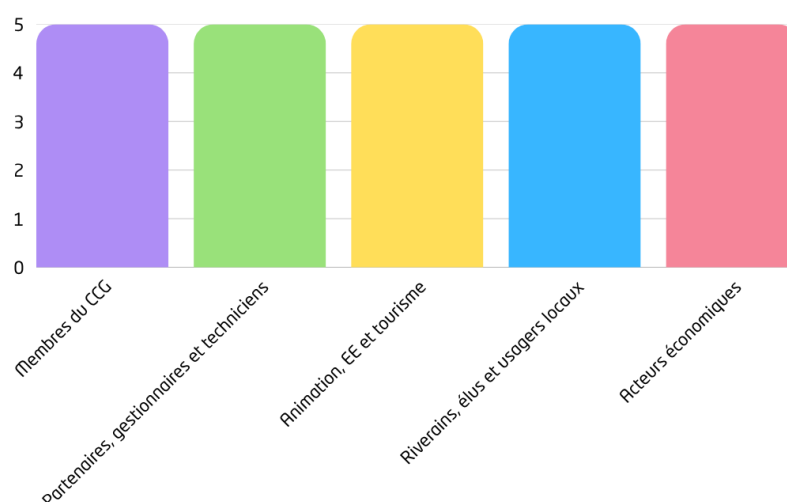
¹⁴ Voir la métrique « La réserve représente-t-elle une/des plus-values pour vous ? ».

Notons néanmoins, que ces règles créent un cadre, un calendrier des travaux sur ces parcelles qui peuvent susciter une contrainte¹⁵.

« [...] *Pas d'azote, pas de terres cultivables... de toute façon, les terres sont tellement mauvaises qu'elles ne sont pas cultivables* »

- **Est-ce que vous êtes d'accord avec l'existence de la réserve ici ?**

Cette métrique permet, dans le fond, d'apprécier si l'enquêté-e est en opposition ou non avec l'existence de la Réserve sur le territoire. L'enquêté-e indique directement sa réponse sur la trame d'entretien.



Score 1	Pas du tout d'accord
Score 2	Plutôt pas d'accord
Score 3	Ne peut pas se positionner
Score 4	Plutôt d'accord
Score 5	Tout à fait d'accord

Figure 47. Synthèse de l'avis des groupes d'acteur-ices sur l'existence de la Réserve

Unanimité. La grande majorité des enquêté-es sont « tout à fait d'accord » avec le fait que la Réserve existe. En effet, il est important de noter que les quelques personnes qui pouvaient exprimer une vive critique à l'encontre de la Réserve n'ont pas indiqué être opposées avec le fait que la Réserve de Plounérin existe. Nous constatons que cette minorité d'enquêté-es pouvait, à l'oral, développer des critiques à l'encontre de la Réserve, mais, à l'écrit – puisque cette question demande à l'enquêté-e de directement annoter sa réponse sur la trame d'entretien – les réponses ont toujours été positives.

Faisons néanmoins remarquer que si son existence est appréciée, elle l'est pour des **raisons hétérogènes**. Nous proposons d'analyser les arguments mis en avant par chacun des groupes, à l'exception de celui des « Membres du CCG ». Ayons en tête que les arguments ne sont pas mis en avant de manière systématique par les membres d'un même groupe ; le réel est plus complexe et les arguments se croisent naturellement :

¹⁵ Voir la métrique « La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ? ».

-Les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » conçoivent que la Réserve permet la bonne protection d'un **patrimoine naturel** qu'ils jugent remarquable et à fort enjeu.

« La RN est emblématique d'un milieu »

« Ce n'est pas l'emplacement rêvé pour une Réserve car il y a une forte eutrophisation : RN12, bourg de Plounérin à proximité. Mais, heureusement qu'elle est là pour préserver les landes de Plounérin, menacées par l'agriculture »

-Les acteur·ices d' « Animation, éducation à l'environnement et tourisme » pensent que la Réserve est un bon **support d'éducation à l'environnement**. Ce qui représente de fait un **avantage pour le territoire**. Elle permet effectivement d'éduquer le regard sur des éléments du paysage qu'on pourrait considérer comme banal car relevant de l'observation routinière : le bocage.

« Il y a nécessité pour les communes de comprendre l'intérêt d'un site comme ça »

-Les « Riverains, élus et usagers locaux » estiment également que la Réserve est un avantage pour leur commune car elle permet d'une part d'attirer du monde, et d'autre part de préserver le patrimoine naturel et les paysages qu'elle regroupe.

« Je vois passer des groupes de randonneurs devant chez moi [rire]. Ça ramène du monde »

« C'est accessible, c'est pas sous cloche »

-Enfin, les « Acteurs économiques » pointent le fait que la RN permet le **maintien, l'entretien des paysages**, ce qui est en soi un atout pour la commune.

« J' préfère que ce soit en herbe [...]. C'est entretenu »

« Et de toute façon, on n'aurait jamais rien fait de tout ça ! »

- **Pensez-vous que ces actions soient globalement efficaces ?**

La question paraît large. L'enquêté·e doit émettre un avis sur l'efficacité des actions menées sur la Réserve. Il doit cocher la réponse qui lui convient sur la

Score 1	Pas du tout efficace
Score 2	Plutôt pas efficace
Score 3	Ne peut pas se positionner
Score 4	Plutôt efficace
Score 5	Très efficace

trame d’entretien. Nous avons pris soin, pour aider l’enquêté·e à formuler une réponse, de rappeler les actions qu’il avait pu citer en début d’entretien¹⁶.

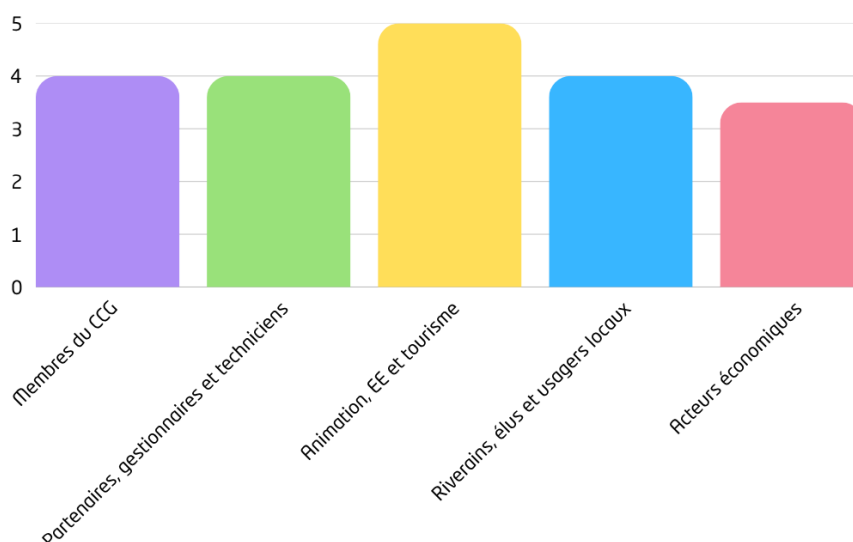


Figure 48. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur l'efficacité des actions

Nous observons une majorité d’avis exprimés « positifs » ; le score médian de cette métrique est effectivement de **4/5**. De nombreux·ses acteur·ices ont explicité ne pas indiquer un avis « très favorable », car il y a toujours des actions ponctuelles à améliorer : « accessibilité », amélioration de la communication, des animations, etc. Le groupe d’ « Animation, éducation à l’environnement et tourisme » juge, dans l’absolu, « très efficaces » les actions menées ; les « Acteurs économiques » ont un avis un peu plus « mitigé ». Seulement une personne, ayant une activité cynégétique, estime que la gestion est « peu efficace ».

Faisons remarquer que les enquêté·es ont éprouvé une **certaine difficulté à exprimer un avis** sur l’efficacité des actions menées. Non pas que ceux-ci n’avaient pas connaissance des actions de gestion – comme cela pu être le cas pour les animations – mais qu’iels ne se sentaient **pas assez légitime** pour juger des actions. Iels explicitent de fait leur point de vue, et, pour la plupart, disent se consacrer seulement aux actions qui les concernent. Globalement, certain·es expriment un **avis favorable par principe**, en connaissance de la Réserve et ses valeurs.

Nous proposons de nouveau une lecture par typologie d’acteurs. Ayons toujours en tête que nous caractérisons la dynamique des arguments ; le réel étant toujours plus complexe, plusieurs arguments peuvent naturellement être partagés par plusieurs groupes :

¹⁶ Voir métrique portant sur le niveau de connaissance des actions menées sur la Réserve.

-Les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » se consacrent particulièrement aux missions de **préservation**, de **gestion du patrimoine naturel** ainsi que d'**acquisition de la connaissance**.

-Les membres du groupe d' « Animation, éducation à l'environnement et tourisme » se concentrent logiquement sur les **missions de sensibilisation du public**. Est appréciée la diversité des activités qui parlent autant du patrimoine naturel que du patrimoine humain :

« Il y a de quoi faire ! »

« Ce n'est pas un écomusée... C'est vivant ! »

-Il est intéressant de noter que les « Riverains, élus et usagers locaux » jugent autant les actions de **gestion des milieux naturels** – débardage, défrichage – **d'entretien routinier** – aménagement, réparation – que **d'animation** – plantation avec les écoliers. Ce groupe concentre les quelques enquêtés émettant une critique. Celle-ci vise le coût des actions, il est estimé que les coûts sont « trop onéreux ». C'est en particulier le débardage avec les chevaux qui est pointé du doigt ; l'utilisation d'une machine serait plus efficace, aurait les mêmes impacts et serait moins cher. Nuancions cette vision qui paraît isolée. L'usage des chevaux est, chez ce groupe, très apprécié et régulièrement évoqué.

« Les aménagements sont très bien et très rapides »

« Je suis épatée à la fin de chaque comité de la diversité des actions menées »

-Même constat pour les « Acteurs économiques ».

Notons que la question sur l'efficacité des actions menées a permis à quelques enquêté-es de d'ores et déjà se prononcer sur la **gestion de l'Étang du Moulin Neuf**. Ce sont particulièrement des membres du groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » qui se sont exprimés à ce sujet, traduisant de fait leur bonne connaissance de la mise en place de la gestion de l'étendue d'eau.

- **Quel est votre avis sur l'organisme gestionnaire ?**

Pour rappel, l'organisme gestionnaire est **Lannion-Trégor Communauté**, dit « LTC ». Il est très bien identifié comme étant l'organisme gestionnaire de la Réserve : 28 enquêtés parviennent à bien l'associer. L'enquêté-e exprime son avis ; c'est à l'enquêteur d'associer un score à la réponse.

Score 1	Fort critique
Score 2	Quelques éléments critiquables
Score 3	Neutralité
Score 4	Soutien de principe
Score 5	Fort soutien

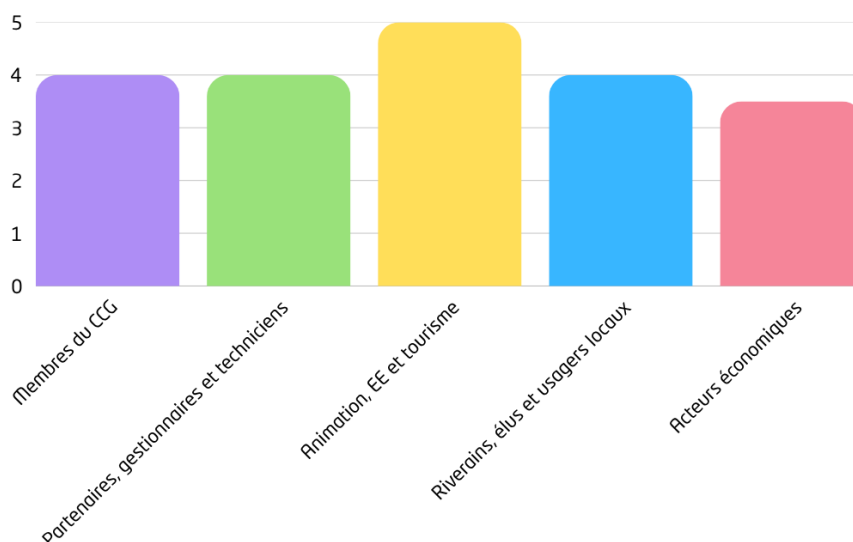


Figure 49. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur l'organisme gestionnaire

Le **score médian de cette métrique est de 4/5**. Cela signifie que, globalement, les enquêté·es « soutiennent par principe » LTC.

Des **difficultés** à répondre ont pu être exprimées. Certain·es enquêté·es associent bien le gestionnaire à l'organisme gestionnaire mais ne connaissant que cet interlocuteur issu de LTC, iels pouvaient expliciter que leur avis ne se centre que sur cette personne.

« David est fait pour ça »

« On lui [David Menanteau] donne ce qu'il faut »

Autre difficulté qui est d'ordre **méthodologique** : des enquêté·es ayant une relation étroite avec l'organisme – financeur, partenaire, commanditaire – ne se sentaient, à raison, de s'attarder sur cette question ou de pleinement développer leur réponse.

Au-delà de ces quelques biais méthodologiques, des récurrences, qu'elles soient positives ou négatives, ressortent. Nous les faisons schématiquement apparaître par la carte mentale ci-contre¹⁷ :

¹⁷ La taille des bulles correspond au nombre de récurrence. Nous les détaillons en légende. Notons que tous·tes les enquêté·es n'ont pas forcément appuyer leur choix par des arguments malgré les relances de l'enquêteur.

-**Engagement environnemental** (6 occurrences) : LTC est appréciée pour les moyens financiers et humains qu'elle engendre pour le volet environnemental.

-**Rôle de financeur** (4 occurrences) : LTC est avant tout perçue comme ayant un rôle de financeur. Les enquêté-es conçoivent qu'elle donne au gestionnaire les moyens d'assurer son travail.

-**Liens avec le territoire** (3 occurrences) : LTC est une communauté d'agglomération étendue, ce qui comporte l'avantage de créer du lien avec des acteur-ices du territoire aussi divers que variés.

-**Trop forte présence** (2 occurrences) : LTC est jugée, à l'échelle locale, comme trop présente. L'organisme aurait un veto sur tous les projets communaux : « *Ils veulent tout gérer [...]. On a de moins en moins d'aide pour l'entretien des routes* ». À l'échelle de la Réserve, cette trop forte présence se traduit par le droit de préemption que l'organisme a acquis : « *LTC a un droit de préemption, ce qui n'est pas normal [...]. Le but n'est pas d'acheter des terres, c'est au privé de faire ça* ».

-**Opposition gestion Étang du Moulin Neuf** (3 occurrences) : LTC est discréditée car elle a tendance à avoir, sur son large territoire comme à Plounérin, une politique d'opposition au maintien des plans d'eau. LTC étant fondée sur le Léguer (« *sa colonne vertébrale* »), des acteurs de la pêche peuvent considérer que « *les techniciens de LTC sont favorables à la suppression des plans d'eau* ».

-**Trop onéreux** (2 occurrences) : LTC est discréditée car entraînerait trop de dépenses pour des actions de gestion sur la Réserve qui ne seraient pas justifiées. C'est un « *gaspillage d'argent public* ».

- **La réserve représente-t-elle une/des plus-values pour vous ?**

La métrique permet de saisir les formes d'avantages que la Réserve crée ou non sur son territoire. L'enquêté-e doit cocher une case correspond à sa réponse.



Figure 50. Récence des positions sur LTC

Score 1	Plus-value nulle
Score 2	Plus-value faible
Score 3	Ne sait pas
Score 4	Plus-value moyenne
Score 5	Plus-value forte

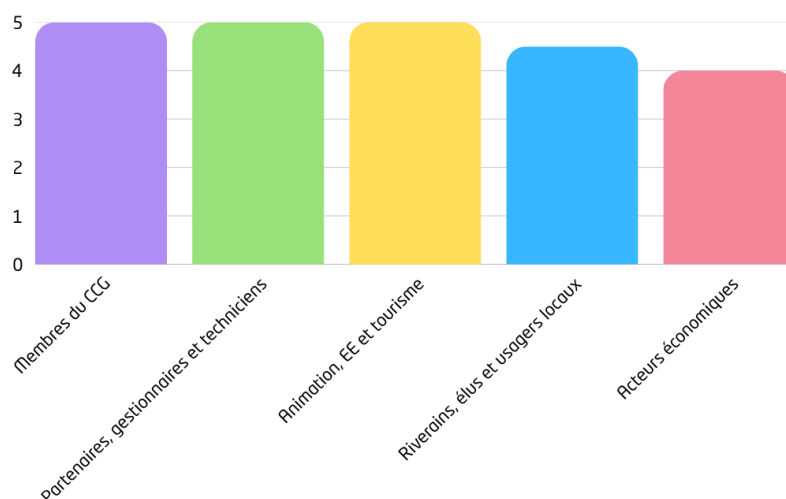


Figure 51. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur le niveau de plus-value de la Réserve

La Réserve est une **plus-value forte** pour les « Membres du CCG », les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » ainsi que le groupe « Animation, éducation à l'environnement et tourisme ». Les « Acteurs économiques » considèrent qu'elle apporte une plus-value moyenne. Les « Riverains, élus et usagers locaux » perçoivent aussi la plus-value de la Réserve. Seulement deux personnes ne se sont pas prononcées sur cette question.

Faisons remarquer que quelques enquêté·es ont un **avis nuancé**. En ce sens, iels se décentrent de leur regard. Iels peuvent considérer que la Réserve ne représente en soi pas de plus-value pour leur activité, mais concèdent qu'elle peut en être une pour le territoire. À l'inverse, d'autres estiment que la Réserve représente pour eux·elles une plus-value, mais qu'elle peut être contraignante pour quelques « Acteurs économiques », des agriculteur·ices en particulier. Justement, ces acteur·ices économiques, si nous nous concentrons exclusivement sur le gain monétaire que la Réserve permet, considèrent qu'elle est un apport relativement faible :

« Bah les rentrées d'argent, c'est... C'est négligeable, c'est un pourboire »

Si la Réserve est une plus-value pour la majorité des personnes rencontrées, elle l'est pour des **raisons parfois différentes**. On remarque, par le diagramme ci-dessous, que des plus-values sont plus régulièrement désignées par typologies d'acteur-ices :

-La Réserve représente une **plus-value pour le territoire**. En étant associée à la commune, la Réserve permet sa connaissance, sa fréquentation. Mais aussi, pour certain-es, elle permet de contrebalancer la dynamique bien établie d'une forte fréquentation touristique sur le littoral breton aux dépens des sites intérieurs. Enfin, la Réserve permet d'éclairer les actions de préservation de l'environnement sur un territoire souvent stigmatisé. La RNR est, en effet, localisée sur le bassin versant de la Lieue de Grève, en partie connu, pour sa prolifération d'algues vertes.

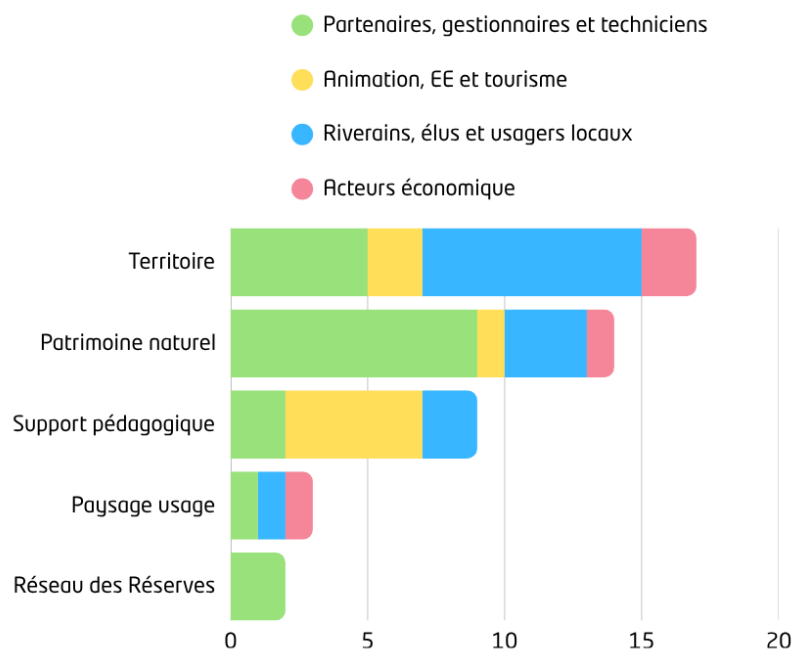


Figure 52. Récurrentes des plus-values réparties selon les groupes d'acteur-ices

« Il y a beaucoup plus de monde grâce à la Réserve »

« C'est un renom pour la Commune de Plounérin. [En rigolant] À Plounérin, il y a deux choses qui sont connues : le Bilitis¹⁸ et la Réserve »

« Il n'y a pas de réserve sans Plounérin, de Plounérin sans réserve »

« C'est un attrait touristique pour l'intérieur »

« Une plus-value, on peut faire une Réserve Naturelle sur un Bassin Versant algues vertes »

-La Réserve représente une plus-value pour la **protection du patrimoine naturel**. Elle a le rôle de statuer sur un périmètre labellisé et donc protégé, de faire « effet vitrine »¹⁹ et de développer l'acquisition de connaissances.

« Oh oui, c'est une garantie de protection »

« Une Réserve permet de voir ce qu'il se passe »

« La Réserve ça m'a changé : sur ma façon de voir l'écologie, et même le monde, ça m'a changé »

¹⁸ Le Bilitis est un club échangiste basé à Plounérin gare. Il est régionalement connu.

¹⁹ Citation issue d'entretien.

-La Réserve est un **support d'éducation** autant pour la biodiversité qu'elle concentre que les aménagements pratiques dont elle dispose. Cette diversité de milieux et d'espèces permet pour les professionnel·les de l'éducation à l'environnement de centrer leurs animations sur des sujets naturalistes :

« Les gamins de Plounérin voient une quantité de choses [...]. Ils ne se rendent pas compte de la quantité d'animaux qu'ils voient »

« Les aménagements d'accueil du public – ponton, observatoire, toilettes – font que ce site est un outil de travail formidable »

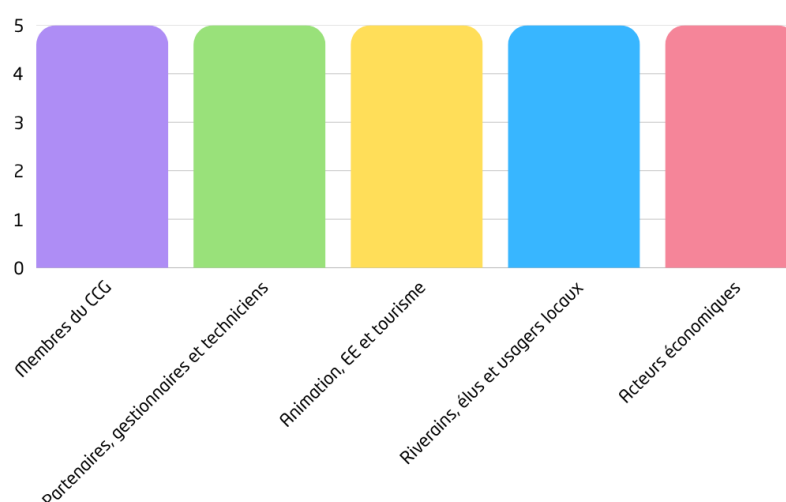
-La Réserve permet le **maintien du paysage et des usages**. Nous pouvons considérer que cette plus-value se confond avec la qualité de préservation du patrimoine naturel de la Réserve. Mais, les enquêté·es qui ont développé cette pensée l'associent plutôt à des enjeux culturels et de territoire. L'enfrichement des terres ou l'abandon des haies sont synonymes de déprise agricole ; ce qui ne laisse naturellement pas indifférent les agriculteur·ices.

« [Une sœur à son frère agriculteur] Tu ne supporterais pas de voir toutes ces friches »

-Cette plus-value est peu évoquée mais la Réserve représente, pour des professionnel·les de gestion d'espace naturel protégé, un support permettant d'alimenter le **réseau des Réserves Naturelles** et des **zones Natura 2000**, autant dans l'acquisition de connaissances que dans les modes de gestion développés.

- **La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?**

La métrique fait écho à la question précédente. L'enquête quantifie sa réponse par écrit, et exprime la nature des contraintes par oral.



Score 1	Contrainte très forte
Score 2	Plutôt forte
Score 3	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée
Score 4	Contrainte acceptée
Score 5	Pas vécu comme une contrainte

Figure 53. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur·ices sur le niveau de contraintes de la Réserve

Le **score médian, tout groupe confondu, étant de 5/5**, la Réserve n'est majoritairement « pas vécue comme une contrainte ». Dans le détail, deux enquêté·es conçoivent que la Réserve

crée une contrainte qu’iels n’acceptent que partiellement ; dix estiment que la Réserve crée une contrainte mais qu’iels acceptent.

Notons que **quelques enquêté-es décentrent leur regard** : la Réserve ne représente, pour eux-elles, pas de contrainte en soit, mais iels conçoivent que, pour d’autres, elle peut potentiellement être source de contraintes. Iels cochaient tendanciellement « Contrainte acceptée ». Aussi, certain-es évoquent les contraintes auxquelles la Réserve est soumise plutôt que les contraintes qu’elle crée.

« C’est peut-être une contrainte pour les exploitations agricoles »

« Ça contraint peut-être certaines choses mais il y a un intérêt environnemental [...]. Pour moi, il n’y a pas de sujet »

« Pour moi, non [...]. C’est mon point de vue, mais pour un promeneur qui veut franchir des clôtures, c’est pénible »

« L’aspect contraignant, c’est le passage de la RN12 »

Bien que les avis soient globalement très favorables, il est intéressant de **présenter les contraintes identifiées**. Nous allons le voir, mais notons que si des enquêté-es s’efforcent parfois à trouver des contraintes, iels distinguent également les avantages que celles-ci créent. Le diagramme ci-dessous²⁰ présente les contraintes identifiées et leur récurrence selon les typologies d’acteur-ices.

-La principale contrainte de la Réserve serait liée aux **réglementations des MAEC**. Celles-ci imposent un cadre obligatoire de travail. Autant les avantages que les inconvénients sont identifiés. D’une part, les MAEC permettent une entrée d’argent et entraînent le maintien en herbe de parcelles, sinon inexploitées. Mais d’autre part, la subvention est dispensable (« c’est un *pourboire* ») et le maintien des parcelles se fait au gré de quelques contraintes : date tardive de fauche, fenêtre météo, temps de déplacement.

Les contraintes créées par la réglementation des MAEC sont relativement bien acceptées, avant tout parce qu’elles s’implantent sur des parcelles pointées du doigt comme ayant une faible valeur économique. C’est à l’inverse,

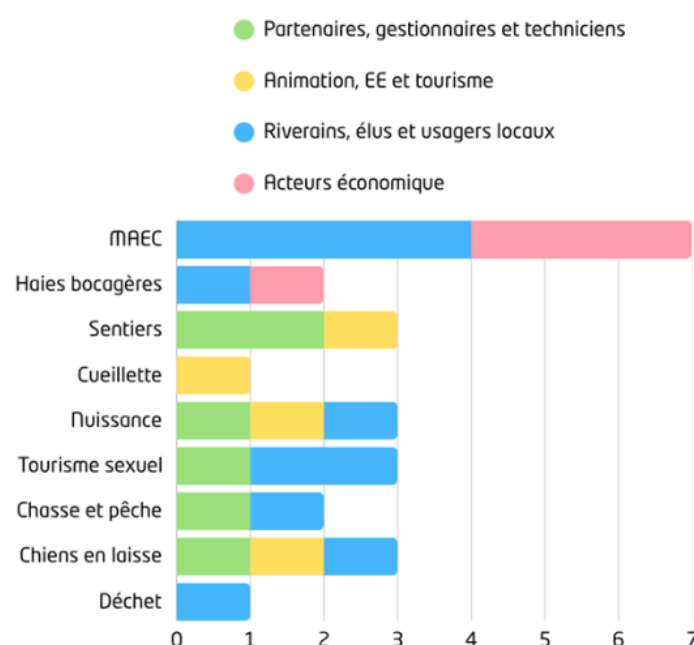


Figure 54. Récurrence des contraintes selon les groupes d’acteur-ices

²⁰ Nous présentons ici les contraintes identifiées, cela ne signifie pas qu’elles sont systématiquement subies.

souvent sous forme de blague, que la valeur écologique des parcelles est reconnue.

« Ce ne sont pas des terres cultivables ; de toute façon, les terres sont tellement mauvaises qu'elles ne sont pas cultivables »

« Les prairies à papillon [rire] »

« Les herbes à grenouilles [rire] »

-Ce sont des contraintes quelque peu similaires qui sont exposées quant à **l'entretien des haies bocagères**. L'ensemble des agriculteur·ices sont soumis·es aux lois « espèces protégées » qui obligent le maintien des habitats des espèces protégées, ainsi que la PAC dont les subventions allouées sont en partie calculées sur le linéaire bocager. Le gestionnaire de la Réserve n'a d'autre rôle que de préconiser les bonnes pratiques sur la gestion des talus relevant du périmètre labellisé. Les exploitant·es agricoles ne sont de fait pas libre quant à leur gestion des haies. Ils doivent les gérer de manière durable, d'autant plus si elles font partie de la Réserve ; cela représente un frein à l'exploitation d'une ressource considérée avant tout comme économique²¹. En effet, ne pas faire de « coupe franche » sur les talus entraîne autant un entretien plus régulier des talus qu'une valorisation du bois en plaquette énergie moins importante. Les propriétaires se sentant avant tout chez eux·elles, un durcissement de la règle serait mal perçu.

« Elle [la réserve] ne doit pas faire trop chier [...]. Les règles sont casse-couilles »

-**L'obligation de garder les sentiers**, de ne **pas récolter la flore** et les **nuisances** occasionnées par les visiteur·es sont majoritairement exprimées par des éducateur·ices à l'environnement et des partenaires professionnels. La contrainte exprimée est très relative. Ils la reconnaissent, mais l'acceptent sans problème. Ayant tous·tes une affinité environnementale, ces règles sont un léger frein à l'exploration naturaliste ou au maintien de certaines animations d'éducation à l'environnement qui impliquent le ramassage de plantes pour la confection de « land art ».

-**Tenir les chiens en laisse** est identifiée comme une contrainte possible, mais n'est à aucun moment vécue comme une contrainte. Au contraire, les enquêté·es l'évoquant font partie de structures de tourisme. Ils estiment ainsi que le fait que la Réserve les autorise à condition qu'ils soient attachés est bien perçu. D'autres sites les interdisent tout simplement.

« Plounérin fait partie des sites faciles où le chien est autorisé. On est contente de promouvoir un site qualitatif accessible avec un chien... et sécurisé »

-Le **tourisme sexuel** n'est pas pleinement identifié comme une activité que la Réserve créerait mais plutôt comme quelque chose qu'elle devrait gérer. Ce point est évoqué par des habitant·es de Plounérin, inquiet·es que des enfants découvrent des pratiquant·es. Ils

²¹ À ce sujet, lire : Léo Magnin, *La vie sociale des haies. Enquête sur l'écologisation des mœurs*. La Découverte, 2024.

expriment aussi leur lassitude quant au fait que la commune puisse être avant tout associée à l'activité.

« Les gens se sont attribué cet endroit »

« C'est dommage qu'on connaisse le site de Plounérin pour ça »

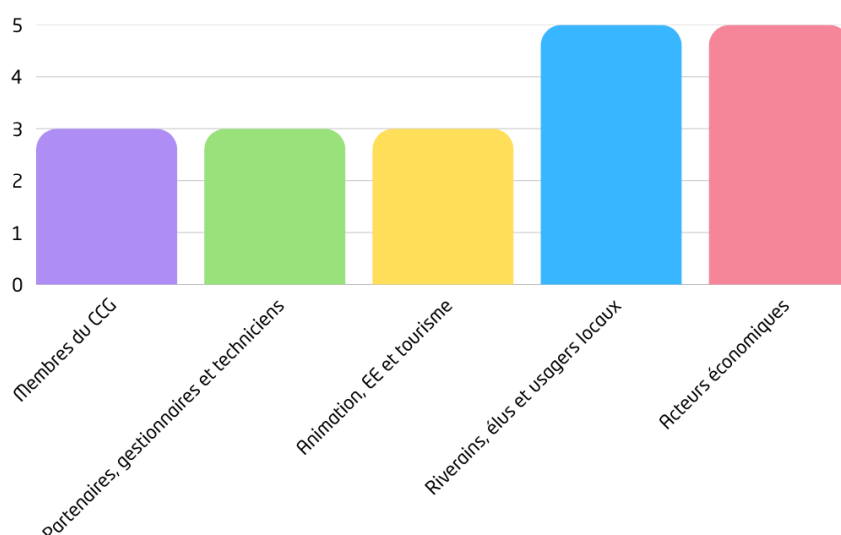
-Une contrainte ponctuelle a été pointée du doigt : celle de la **gestion des déchets**. La disparition d'un conteneur sur le parking de la digue, le long de la RN12, engendrerait des dépôts sauvages.

-Enfin, des contraintes liées aux **activités de pêche et de chasse** ont été exprimé. Celles-ci faisaient plutôt l'objet d'un intérêt transversal durant les entretiens. Nous les avons, de fait, évoquées aux métriques précédentes. Pour rappel, ces contraintes reposent avant tout, pour les acteur-ices de la pêche et de la chasse, sur un mouvement sociétal de méconnaissance des pratiques qui tend, de fait, à restreindre les activités. Cette méconnaissance des pratiques peut, selon certain-es de ces enquêté-es, s'incarner dans la Réserve de Plounérin.

« Il y a une forme d'injustice qui repose sur la méconnaissance »

- Avec le temps et globalement, est-ce que votre avis sur la réserve a évolué ?

L'enquêté-e indique directement sa réponse sur la trame d'entretien.



Score 1	Evolution négative des avis
Score 2	x
Score 3	Pas d'évolution du ressenti
Score 4	x
Score 5	Evolution positive du ressenti

Figure 55. Synthèse par groupe d'acteur-ices sur l'évolution des avis vis-à-vis de la Réserve

Tous groupes confondus, le **score médian est de 3**. On observe une nette différence entre les « Membres du CCG », les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » et le groupe « Animation, éducation à l'environnement et tourisme » qui estiment que leur avis sur la

Réserve n'a pas évolué ; les « Riverains, élus et usagers locaux » et « Acteurs économiques » conçoivent, au contraire, que leur avis a évolué positivement.

Les membres des premiers groupes sont, par leur position professionnelle, déjà sociabilisés aux enjeux et aux outils de protection de l'environnement. Ils connaissent de fait le fonctionnement des Réserves Naturelles Régionales, et estiment de fait **ne pas avoir constaté une évolution de leur avis vis-à-vis de la RNR de Plounérin**. Notons qu'une part des partenaires professionnels se démarque en annotant que leur avis a évolué positivement. Ils soulignent le chemin parcouru par la Réserve, alors même que le contexte sociétal est, selon eux-elles, défavorable.

« On la voyait d'un bon œil, et on la voit toujours d'un bon œil »

« J'ai toujours apprécié le fait qu'il y a une Réserve Naturelle »

« Dans un contexte d'agriculture intensive, industrielle, c'est bénéfique d'avoir des espaces comme tels en milieu rural »

À l'inverse, les « Riverains, élus et usagers locaux » et « Acteurs économiques », s'ils pouvaient initialement ressentir une certaine appréhension vis-à-vis de la Réserve ont exprimé un relatif soulagement. Ce sont particulièrement le développement d'animations, d'aménagements pour l'accueil du public et les bonnes relations avec le conservateur qui les ont confortés une évolution positive de leur regard.

« Au départ, il y avait une crainte que les activités humaines soient fortement diminuées »

« Il y a eu tellement de choses de fait. C'est bien que ce soit David qui soit conservateur [...]. Je trouve bien que ce soit sur des sites intérieurs »

Notons que deux personnes expriment avoir ressenti une **évolution négative des lieux**. Elles mettent en avant les contraintes que la Réserve a occasionnées pour le maintien de leur activité de pêche ou de chasse. Sont particulièrement pointés du doigt la réglementation et les aménagements ponctuels – sentiers sur les talus, enclos qui contraignent le passage du gibier, nouvelle affluence – qui contraignent la pratique.

« Est-ce que les autres usagers, [en rigolant] les amoureux des oiseaux, ont contribué financièrement à l'achat ? Mais pourtant, ils ont une bonne place dans les espaces naturels plus largement [...]. Quand la zone de pêche a été restreinte, on l'a pris dans les dents »

3. Indicateur d'implication

Le troisième indicateur principal s'intéresse au **niveau d'implication** qu'investissent les enquêté-es rencontré-es. Six métriques constituent cet indicateur ; elles interrogent les liens que chacun-e entretient avec la Réserve et le niveau de participation aux événements de vie de la Réserve ainsi que la nature des échanges que chacun-e développe avec cette dernière.

Le **score médian, tous groupes confondus, de 4/5** indique que le niveau d'implication sur la Réserve est important. Si les liens avec la Réserve ainsi que la fréquence de participation à la vie de celle-ci peuvent, pour certains groupes, être relativement importants, la majorité des enquêté-es soulignent la bonne consultation et la qualité des échanges.

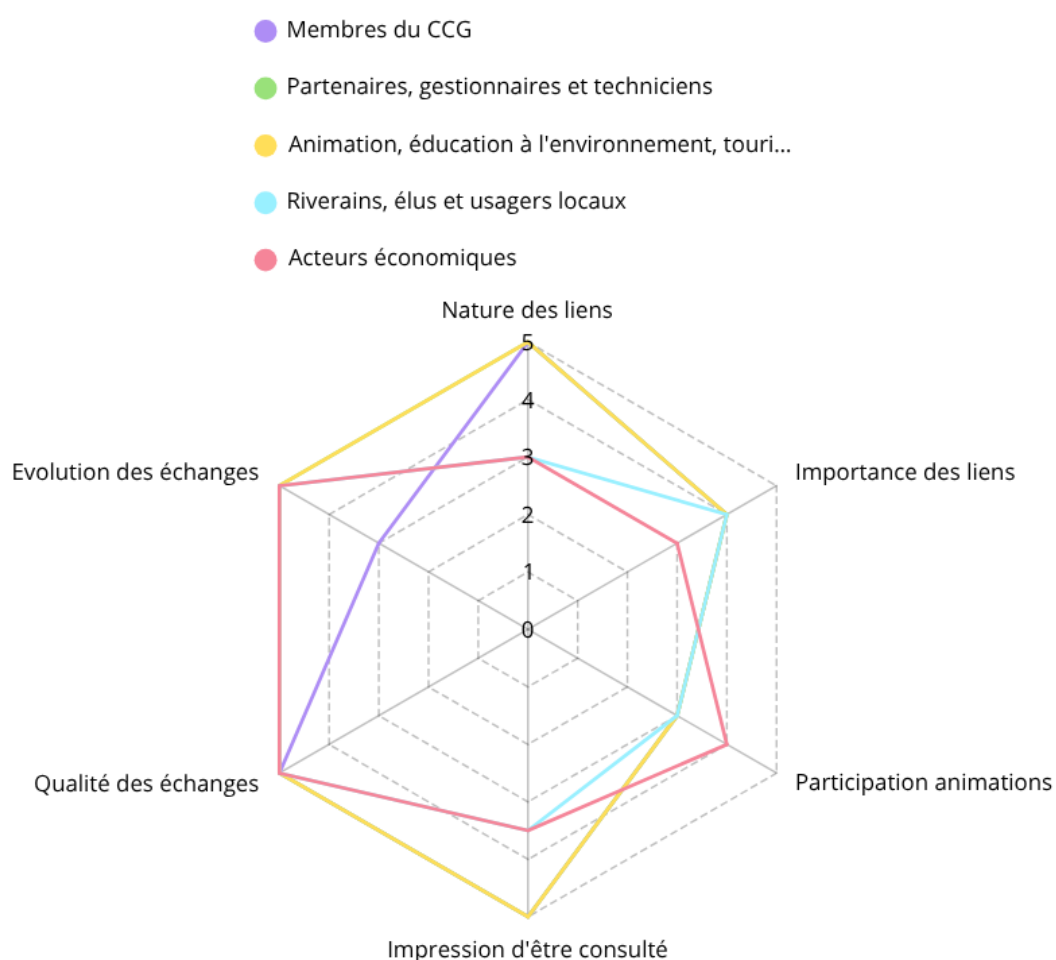


Figure 56. Synthèse de l'état d'implication par groupe d'acteur-ices

- **Pouvez-vous citer tous les liens qui existent entre vous et la réserve ? Et pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature ?**

Cette métrique recentre les enquêté-es sur les liens qu’iels ont avec la Réserve. C’est à l’enquêteur de juger si ces liens sont « subis », « passifs/opportunistes » ou « forts, guidés par une vocation environnementale ».

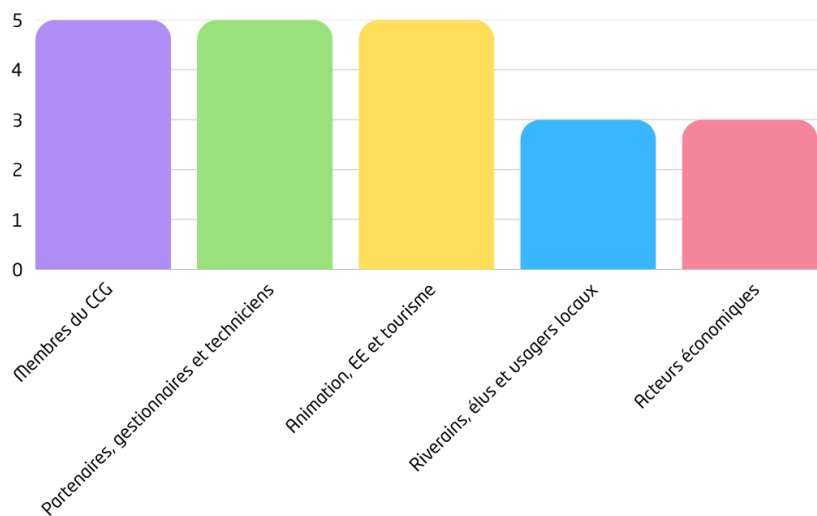


Figure 57. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur la nature des liens avec la Réserve

Les membres du groupe du « CCG », des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » et de l’« Animation, éducation à l’environnement et tourisme » ont un **score médian de 5/5**, c’est-à-dire que les liens qu’ils entretiennent avec la Réserve sont « forts, recherchés et guidés par une vocation environnementale ». Étant des partenaires professionnels de la Réserve et travaillant dans le domaine de l’environnement, ils sont, pour la plupart, sociabilisés aux enjeux de préservation de l’environnement. Ils s’associent de fait à la Réserve pour des vocations environnementales.

Leur **implication dans la vie de la Réserve reste pour autant ponctuelle** et dépend de contrats, de demande et de disponibilité. Rarement, des enquêté-es ont un lien professionnel et de loisir avec la Réserve.

Les « **Riverains, élus et usagers locaux** » sont associés à la Réserve principalement par les activités de loisir pratiquées sur le périmètre : chasse, course à pied, marche à pied, promenade. La participation à des événements plus cadrés – sortie avec l’école, chantier de débroussaillage – est également régulièrement évoquée. Si la nature des liens est recherchée, la vocation environnementale est faiblement mise en avant.

Les « **Acteurs économiques** » ont une implication très ponctuelle. Ils sont avant tout liés à la Réserve par les parcelles en MAEC qu’ils ont dessus.

- **Pouvez-vous qualifier globalement l’importance de ces liens ?**

Cette métrique est associée à la précédente. Les enquêté-es s’attellent désormais à qualifier l’importance des liens cités. Pour cela, iels cochent la

Score 1	Liens contraints / subis = "RN nous impose un dialogue / une attitude"
Score 2	x
Score 3	Liens passifs / opportunistes = échanges ou liens lors de visites ou de contrats
Score 4	x
Score 5	Liens forts, guidés par le partage d'une vocation environnementale (recherché par l'acteur)

Score 1	Aucun lien
Score 2	Liens faibles
Score 3	Liens moyens
Score 4	Liens forts
Score 5	Liens d'importance prioritaire

réponse leur correspondant : « Aucun lien / Liens faibles / Liens moyens / Liens forts / Liens d'importance prioritaire ».

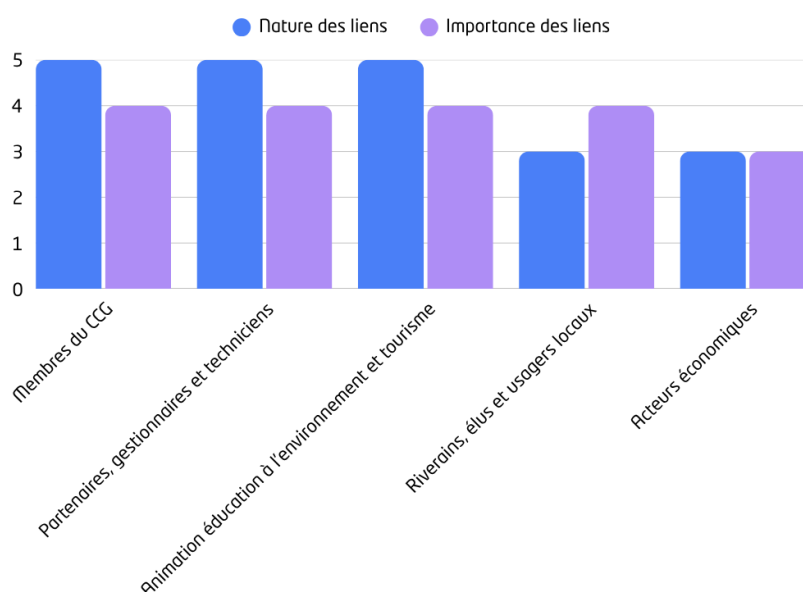


Figure 58. Comparaison entre la nature des liens et l'importance des liens avec la Réserve par groupe d'acteur-ices

Nous faisons correspondre le score de cette métrique à celle qui la précède²². Le graphique indique que si les liens sont majoritairement recherchés et guidés par des vocations environnementales, les **scores médians de 4/5**²³ indiquent qu'ils ne sont pas pour autant d'« importance prioritaire ». 13 partenaires professionnels sur 20²⁴ soulignent effectivement que, bien que recherchant activement les liens avec la Réserve, ceux-ci ne sont malgré tout pas prioritaires au regard de leur activité. Les liens restent pour autant « forts » et sont exprimés comme tels.

« Les liens ne sont pas vitaux »

« Les liens sont forts, mais pas particulièrement avec une RNR mais plutôt avec l'ensemble »

« C'est un partenariat économiquement faible pour l'asso mais il est très important dans le sens des actions [...]. C'est un choix politique »

Les « **Riverains, élus et usagers locaux** », bien que n'ayant, en soit, pas de liens forts entretenus par une activité professionnelle ou une vocation environnementale, estiment que les liens qui les rattachent à la Réserve sont forts. Sont régulièrement rappelés les arguments

²² À savoir : « Pouvez-vous citer tous les liens qui existent entre vous et la réserve ? Et pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature ? »

²³ Pour tous les groupes à l'exception des « Acteurs économiques ».

²⁴ Nous entendons par partenaires professionnels, les membres des groupes « Partenaires, gestionnaires et techniciens » et « Animation, éducation à l'environnement et tourisme ».

évoqués lors de la métrique associée à la plus-value de la Réserve²⁵ : liens avec la commune en particulier.

« Il y a un attachement sentimental car il fait vivre la commune »

« On a vraiment de la chance »

La majorité des **acteur-ices économiques** (3/4) cultivent un **rapport de passivité** : les liens sont d'« importance moyenne ». Comme nous l'avons vu précédemment²⁶, pour la pure activité économique, la Réserve a un rôle modéré.

- **Avez-vous l'habitude de participer à des activités / réunions / événements... organisées par la réserve ?**

L'enquêté-e indique directement sa fréquence de participation aux différentes activités, réunions, événements organisés par la Réserve de Plounérin. Les catégories de réponse sont : « Jamais / <1 fois par an / 1 fois par an / 1 fois par trimestre / 1 fois par mois ».

Score 1	Jamais
Score 2	<1fois/an
Score 3	1fois/an
Score 4	1fois/trimestre
Score 5	1fois/mois

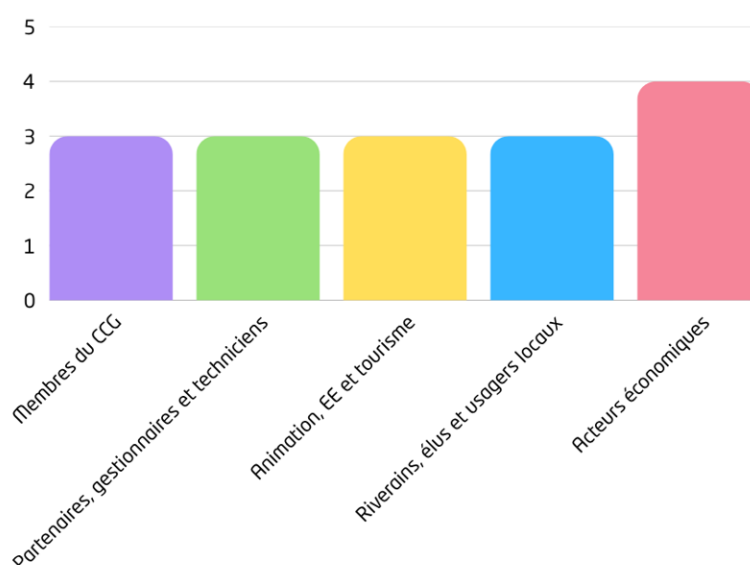


Figure 59. Synthèse par groupe d'acteur-ices de la fréquence de participation aux événements de la Réserve

Le **score médian, tous groupes confondus, est de 3/5**, c'est-à-dire que les enquêté-es participent à la fréquence d'une fois par an à des activités proposées par la Réserve de Plounérin. Notons que les « Acteurs économiques » se distinguent avec une participation par

²⁵ Voir métrique : La réserve représente-t-elle une/des plus-values pour vous ?

²⁶ Voir métrique : La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?

trimestre. Le score du groupe peut être biaisé du fait du faible échantillonnage (4 membres). Le tiers des membres du groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » ont exprimé leur volonté d'accroître leur participation, mais expriment les contraintes de temps auxquelles ils sont confrontés.

Comme nous l'observons sur la figure ci-contre²⁷, c'est dans le cadre du **Comité Consultatif de Gestion** que notre échantillon participe à un événement organisé par la Réserve. Ce sont naturellement les membres de ce comité qui l'identifient clairement, et tendanciellement moins les autres récurrences.

Les **réunions ponctuelles** suscitent une participation également importante. Elles concernent des sujets spécifiques – support d'éducation, 10 ans de la Réserve, gestion des milieux – et donc, des acteur·ices spécifiques.

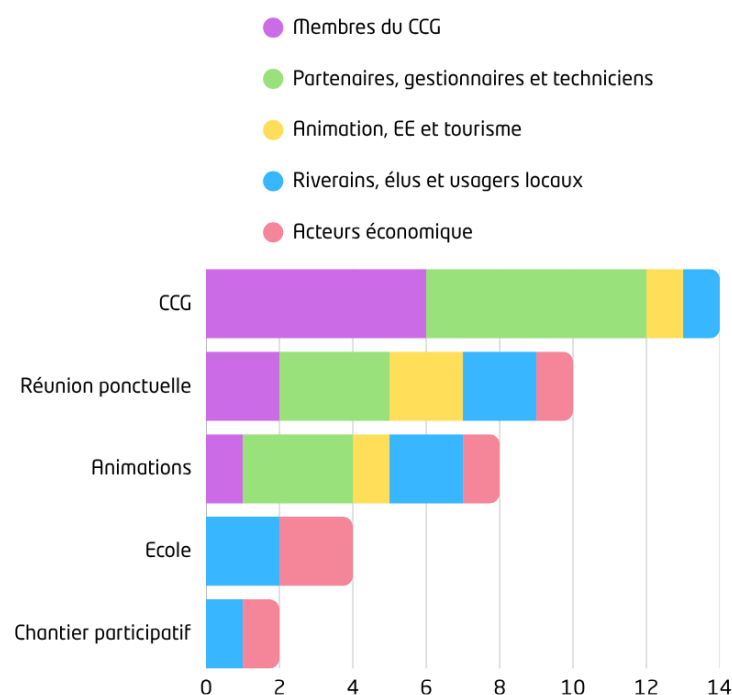


Figure 60. Récurrence des événements cités selon les groupes d'acteur·ices

Par « **animations** », nous entendons celles prévues dans le programme d'animation disponible à tous·tes. Mais aussi, de manière plus ponctuelle, des sujets sur lesquels le gestionnaire invite sommairement des acteur·ices intéressé·es.

« Quand il y a des trucs intéressants, David propose »

Enfin, les projets liés à **l'école** et les **chantiers participatifs** sont évoqués par un public local.

- **Vous sentez-vous consultés par la RN sur les sujets qui vous concernent ?**

L'enquêté·e indique sa réponse selon les catégories de réponse suivantes : « Pas du tout / Plutôt non / Mitigé / Plutôt oui / Tout à fait ».

Score 1	Pas du tout
Score 2	Plutôt non
Score 3	Mitigé
Score 4	Plutôt oui
Score 5	Tout à fait

²⁷ Celle-ci doit se lire en ayant tête le biais méthodologique suivant : nous avons fait apparaître les animations évoquées par les enquêté·es. Cette analyse exclue de fait les animations auxquelles iels participent mais qu'ils n'ont pas évoquées.

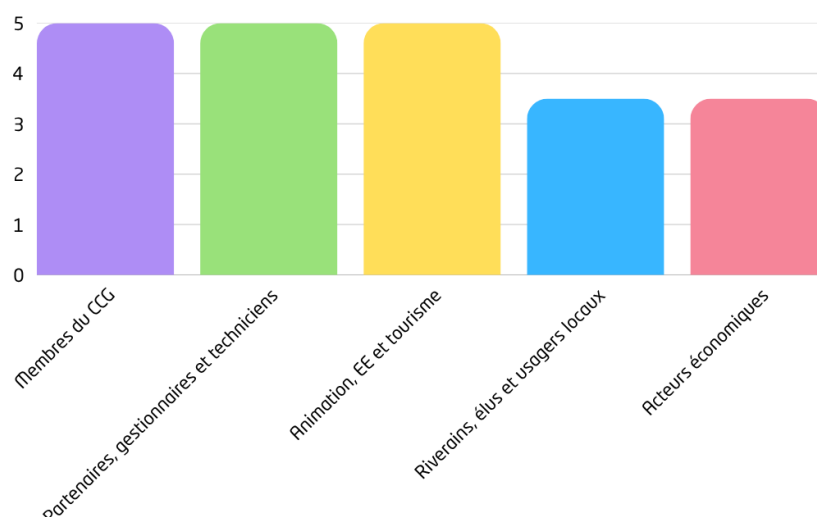


Figure 61. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur le sentiment de consultation de la Réserve

Le score médian, tous groupes confondus, est de **4/5** ; dans l'ensemble, les enquêté·es estiment être plutôt bien consulté·es. Les « Riverains, élus et usagers locaux » ainsi que les « Acteurs économiques » expriment un avis « mitigé ». Néanmoins, une majorité d'enquêté·es (20 sur 30) considèrent être « plutôt » ou « tout à fait » consulté·es.

« David prend le temps »

« Ah oui tout à fait... Je me sens tout à fait consulté »

Nous devons indiquer que cette question a suscité l'intérêt. Quelques enquêté·es estiment qu'il n'y a **pas lieu à établir une véritable consultation** entre eux·elles et la Réserve ; leur jugement pouvait alors plutôt porter sur le niveau d'information et non de consultation que crée la Réserve. D'autres ont fait remarquer que les échanges ne devaient pas aller dans un sens unique et **qu'eux aussi devaient entretenir les consultations**.

« Pas vraiment consulté mais est-ce que c'est l'objectif ? »

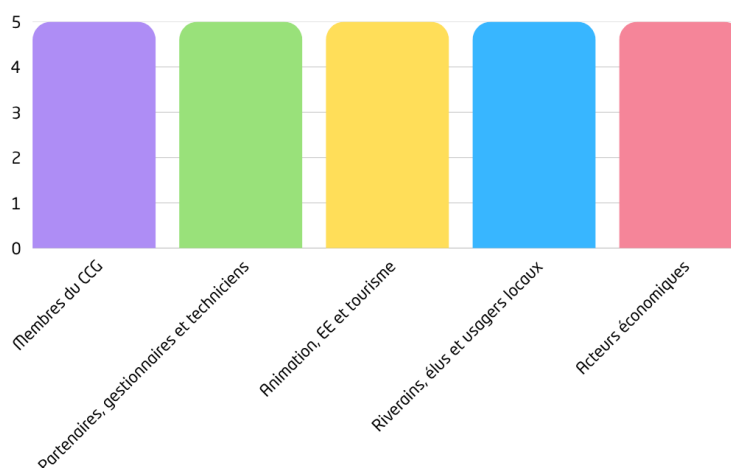
« Pas fan de la nature mais on se sent informé »

« J'aurais dit l'inverse moi. C'est peut-être plus le BV [Bassin Versant] qui doit consulter la RN et pas l'inverse »

Deux acteurs estiment ne **« plutôt pas » être consultés par la Réserve**. Inscrits à l'échelle locale, ils évoquent des faits passés qui ont créé un certain dissensus.

- **Concernant l'équipe de gestion du site, comment se passent vos échanges ?**

L'« équipe de gestion » ne comprend en réalité qu'un salarié permanent. Il s'agit de David Menanteau, conservateur de la Réserve de Plounérin. La Réserve n'ayant que 10 ans d'âge, il est, pour le moment, la seule personne ayant occupé le poste de conservateur de la Réserve.



Score 1	Tension
Score 2	Aucun échange / insuffisant
Score 3	Echanges a minima
Score 4	Echanges bienveillants mais peu constructifs
Score 5	Echanges bienveillants et constructifs

Figure 62. Synthèse par groupe d'acteur·ices sur les relations avec l'équipe gestionnaire

Les **scores médians, atteignant tous 5/5**, traduisent une **unanimité**. Les échanges avec le gestionnaire sont « positifs ». Nous devons indiquer que si l'écrasante majorité des enquêtés identifient très bien un interlocuteur de la Réserve, les échanges avec ce dernier sont également très bons. Les acteur·ices rencontrés·es évoquent de manière spontanée les bonnes relations avec ce dernier avant la même l'expression de cette interrogation. Les échanges sont décrits comme étant aussi bien efficaces qu'agréables. Même auprès des profils les plus récalcitrants à la Réserve, les relations sont jugées plutôt bonne.

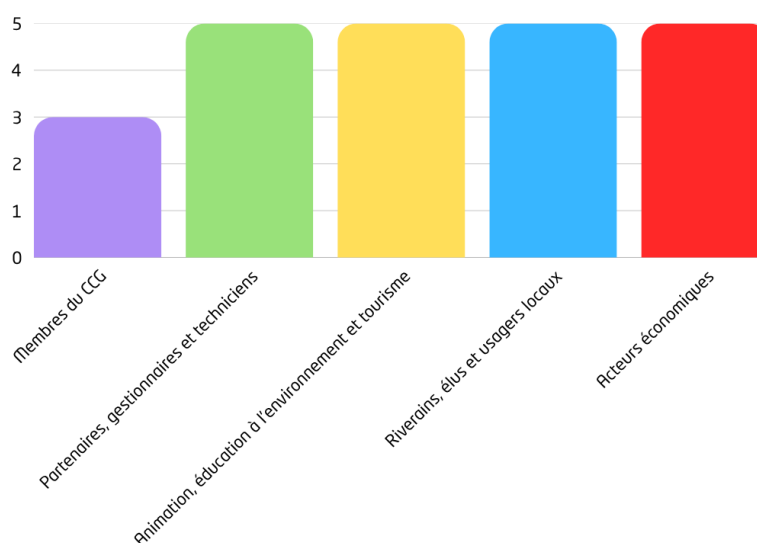
« On a une relation étroite »

« Il y a une confiance mutuelle »

Au moment de la rédaction de ce rapport, David Menanteau est le seul salarié associé à la Réserve Naturelle. Sa présence à Plounérin est très bien appréhendée – « *David, on le voit presque toutes les semaines* ». À l'échelle locale, **il incarne la Réserve**. Sa personnalité apparaît créer le consensus, ce qui permet la pérennité des actions de la Réserve. Néanmoins, c'est un travail de posture en routine que le gestionnaire doit pleinement intégrer à son profil professionnel. Sa personnalité étant, de fait, associée à la Réserve, car seul représentant permanent de celle-ci, la **qualité des échanges de la Réserve correspond souvent à la qualité des échanges du gestionnaire avec le partenaire**. L'enquête a effectivement révélé qu'un riverain ayant une activité de chasse sur la Réserve exprime un avis globalement très positif sur celle-ci mais n'avait aucun lien avec elle à cause d'une querelle passée avec le gestionnaire.

- Ces échanges ont-ils évolué avec le temps ?

Les enquêté-es indiquent directement sur la trame d'entretien si les échanges ont évolué « négativement », « positivement » ou s'il n'y a pas eu d'évolution.



Score 1	Évolution négative
Score 2	x
Score 3	Pas d'évolution
Score 4	x
Score 5	Évolution positive

Figure 63. Synthèse par groupe d'acteur-ices sur l'évolution des relations avec l'équipe gestionnaire

Le **score médian, tout groupe confondu, de 5/5** indique que les rapports avec le gestionnaire ont évolué positivement. Les interrogé-es précisent que s'il y a eu une évolution positive des rapports, ceux-ci n'en étaient pas pour autant négatifs auparavant. Au contraire, iels conçoivent qu'à force de rencontres avec le gestionnaire, les échanges sont simplifiés car plus « naturels ».

« Avec le temps, des liens amicaux se sont créés »

Seuls les « **Membres du CCG** » indiquent **ne pas avoir ressenti une évolution** dans les rapports avec le conservateur. Iels indiquent systématiquement que ceux-ci ont toujours été bons et qu'ils ne se prêtent, de fait, pas à un changement.

« Des échanges toujours simples »

Seule **une personne conçoit que les rapports ont évolué négativement**. La réponse rejoint ce que nous avançons à la métrique précédente²⁸ : la personnalisation de la Réserve peut entraîner quelques difficultés, notamment au niveau local.

C. Métriques complémentaires

La trame d'entretien est complétée de métriques complémentaires. Elles s'investissent sur des sujets spécifiques : le **Comité Consultatif de Gestion**, les **Conséquences du Changement**

²⁸ Voir métrique : « Concernant l'équipe de gestion, comment se passent vos échanges ? ».

Climatique. Enfin, la métrique **Conclusion** permet de faire la synthèse de l'entretien et de comprendre, dans l'absolu, l'avis qu'entretien l'interrogé-e vis-à-vis de la Réserve.

1. Les métriques CCG

Les métriques Comité Consultatif de Gestion portent sur l'intégration des membres de ce Comité dans la vie de la Réserve, ainsi que sur l'organisation, autant dans le fond que la forme, de cette réunion annuelle. De fait, elles s'adressent **exclusivement aux membres du CCG**.

En conséquence, nous avons posé ces questions uniquement aux enquêté-es y participant, soit **16 personnes sur un échantillon de 31**. Pour rappel, les participant-es rencontrés appartiennent majoritairement à la typologie des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » et des « Riverains, élus et usagers locaux » ; seul-e un-e participant-e est issu-e du groupe « Animation, découverte de l'environnement, tourisme ». Il y a une sous-représentation de ce dernier groupe ainsi que de celui des « Acteurs économiques », complètement absents de la réunion²⁹.

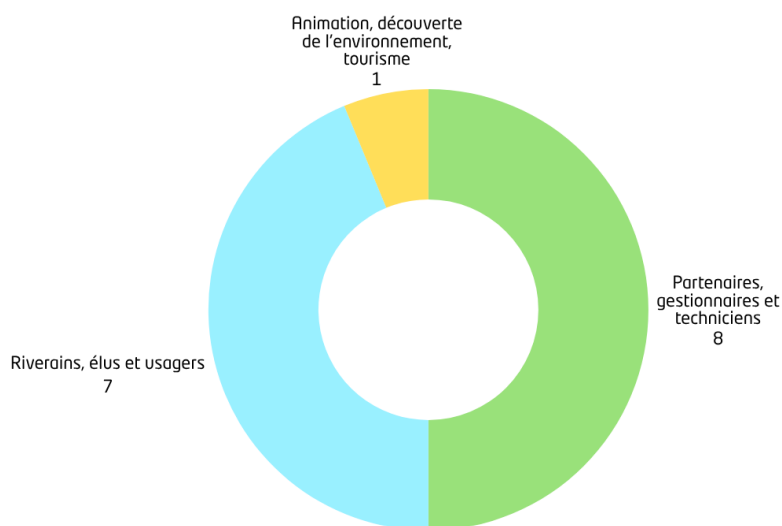


Figure 64. Répartition des Membres du CCG selon leur(s) groupe(s) d'acteur-ices

Point méthodologie : nous alertons sur le manque de représentativité des scores que nous allons présenter ci-dessous. Si nous parlons par exemple de l'avis du groupe « Animation, découverte de l'environnement, tourisme », ayons à l'esprit que celui-ci n'engage, de fait, qu'une personne.

²⁹ Les membres de ces groupes ont, durant les entretiens, expliqué leur difficulté à s'accorder du temps pour y assister. Autrement, iels expliquent leur désintérêt de participer à ce Comité, en faisant valoir, qu'en étant riverain de la Réserve et en bon contact avec le gestionnaire, quelque interrogation n'a besoin d'une telle réunion pour être exprimée.

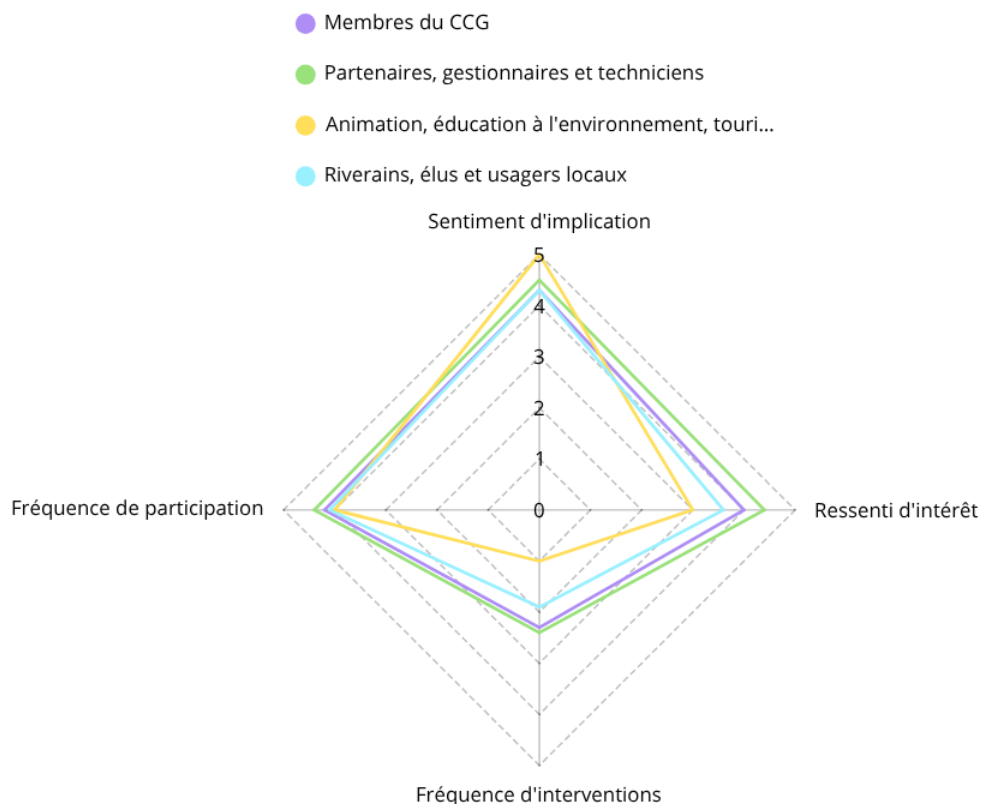


Figure 65. Synthèse des avis par groupe d'acteur-ices sur le CCG

Sur les quatre questions posées, aucune dynamique ne ressort selon une analyse par les typologies d'acteur-ices. Globalement, l'ensemble des membres participants au CCG se sentent plutôt bien impliqués dans la vie de la Réserve ; perçoivent l'intérêt, autant dans la forme que le fond, de la réunion en tant que telle ; n'interviennent que très rarement lors des discussions ; mais expriment, cependant, leur intérêt à assister au CCG.

- En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la réserve ?

Nous devons avouer que cette question sonne comme une **redite** avec les métriques relatives à la nature et l'importance des liens que l'enquêté-e développe avec la Réserve. Les réponses sont, de fait, succinctes.

Globalement, tous·tes les enquêté-es se sentent impliqué-es dans la vie de la Réserve. Plus précisément, iels se sentent avant tout **impliqué-es dans les thématiques qui leur sont associées**.

Score 1	Pas du tout
Score 2	Plutôt non
Score 3	Mitigé
Score 4	Plutôt oui
Score 5	Tout à fait

« Dès qu'il y a des questions de gestion, je suis associé. Comparément à des personnes représentant des institutions ou des élu-es qui n'ont pas la connaissance historique mais interviennent sur des sujets spécifiques »

Le CCG n'est que **relativement appréhendé comme le moment permettant l'implication** dans la vie de la Réserve. Il permet certes d'informer un panel large d'acteur sur les actualités de la Réserve et les décisions à venir ; cela est apprécié. Mais, pour certain-es acteur-ices, il n'est pas considéré comme le seul moment de consultation.

- **Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?**

Globalement, le CCG en tant qu'instance de discussion est **jugé « Efficace et légitime »** par les membres de ce comité.

Les entretiens montrent que la réunion est appréciée autant parce qu'elle permet **d'uniformiser le niveau d'information** sur les actualités de la Réserve à un groupe d'acteur-ices hétérogène, qu'elle permet, pour certain-es, de **développer leur connaissance**. À cet effet, les sorties sur le terrain sont décrites comme un bon levier d'apprentissage permettant de retenir plus concrètement les informations.

« C'est très intéressant [...]. Si j'apprends quelque chose, c'est que c'est forcément bien »

Néanmoins, nombre de « **Riverains** » expriment **leur difficulté à juger** cette instance de discussion. Le CCG se scinderait en deux moments : celui d'information et celui de prise de décision. Ces derniers ne se retrouveraient que peu dans ce deuxième moment, dépeint comme le lieu d'intervention des représentant-es d'institution et élu-es. Les verbatims vont de la simple distanciation au rejet de ce second moment d'échange.

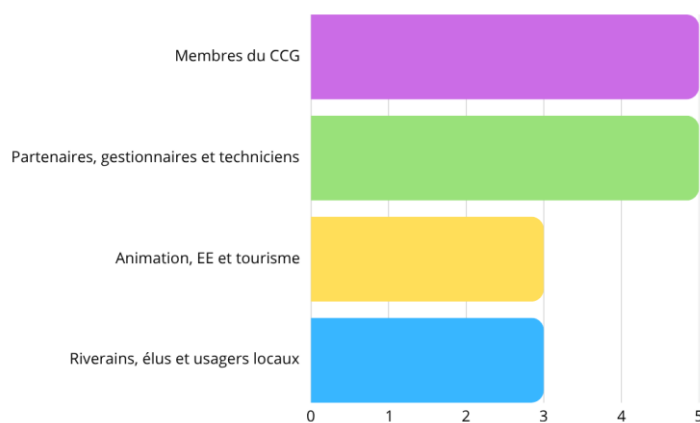


Figure 66. Synthèse par groupe d'acteur-ices sur l'avis du CCG

« Le moment des prises de décisions, ça concerne plus les élu-es, les agris »

« Le discours des autorités de classement qui est pitoyable »

- **Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?**

La fréquence d'intervention est faible. La majorité des enquêté-es estime n'intervenir que de « temps en temps » (6 sur 15). Nous remarquons que ce sont les « **Partenaires, gestionnaires et techniciens** » qui interviennent **tendanciellement plus**. Ils expriment intervenir sur des sujets spécifiques ou à la demande du gestionnaire.

Score 1	Jamais
Score 2	Rarement
Score 3	De temps en temps
Score 4	La plupart du temps
Score 5	Toujours

À l'inverse, les « **Riverains** » **estiment ne pas ressentir le besoin de faire des interventions** étant donné que, présents à l'année, ils peuvent trouver réponse à leur interrogation à n'importe quel moment.

« Vu qu'on a des liens faciles avec David, on n'a pas besoin de passer par le comité »

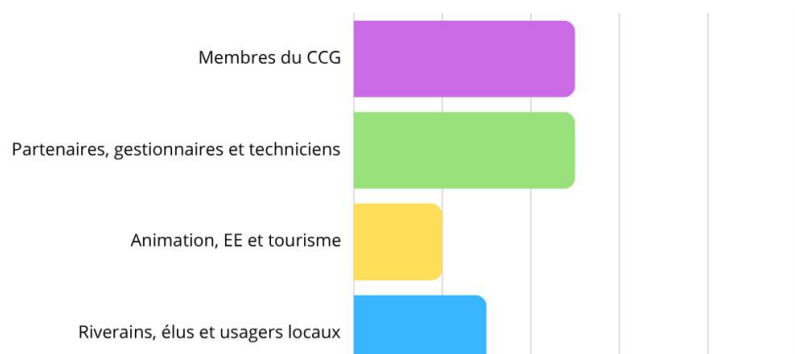


Figure 67. Synthèse par groupe d'acteur-ices sur le niveau d'interventions

Score 1	Jamais
Score 2	1x sur les 5 dernières années
Score 3	2x sur les 5 dernières années
Score 4	3x sur les 5 dernières années
Score 5	4x ou > sur les 5 dernières années

• Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?

La fréquence de participation est importante : les **scores médians de 4/5** indiquent que les enquêté-es participent à une fréquence d'environ 3 CCG sur 5.

Les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » expliquent effectivement que cette réunion peut représenter leur **seul moment d'implication physique** sur la Réserve ; ce pourquoi, il y a volonté de pérenniser la participation à ce Comité Consultatif de Gestion.

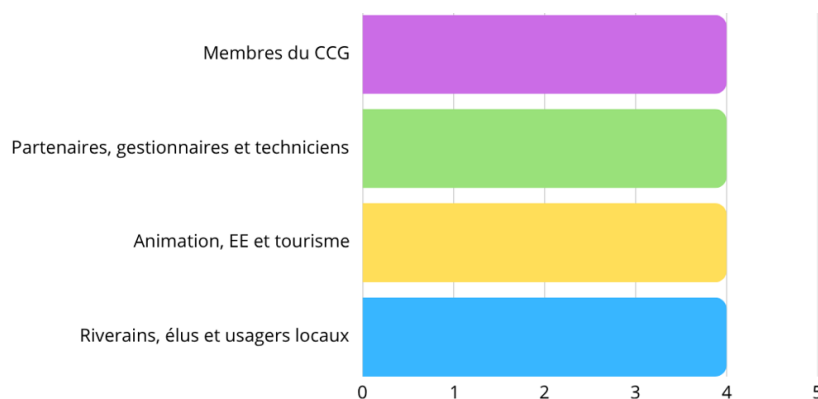


Figure 68. Synthèse par groupe d'acteur-ices sur la fréquence de participation

2. Métriques du changement climatique

Deux questions constituent une nouvelle métrique complémentaire. Elle porte sur le **changement climatique**. Plus précisément, elle vise à appréhender ce que les enquêté-es connaissent, observent ou associent au changement climatique, la manière dont leur activité est impactée et, de fait, la manière dont ils réagissent ou non.

- **Observez-vous des impacts du changement climatique sur vos activités ou bien sur le territoire ?**

Ce sont principalement les **conditions météorologiques** qui sont identifiées comme impact du changement climatique. Cette catégorie regroupe ce que les enquêté-es identifient comme une augmentation des précipitations, une variation des régimes de vent, une confusion des saisons de pluie, de froid et de chaleur.

Notons que les « **Riverains, élus et usagers locaux** » expriment leur difficulté à pointer précisément des impacts de ce changement climatique, alors même qu’iels ont conscience de son existence. Quand iels l’évoquent, iels ont tendance à se centrer sur le **constat de phénomène localisé**.

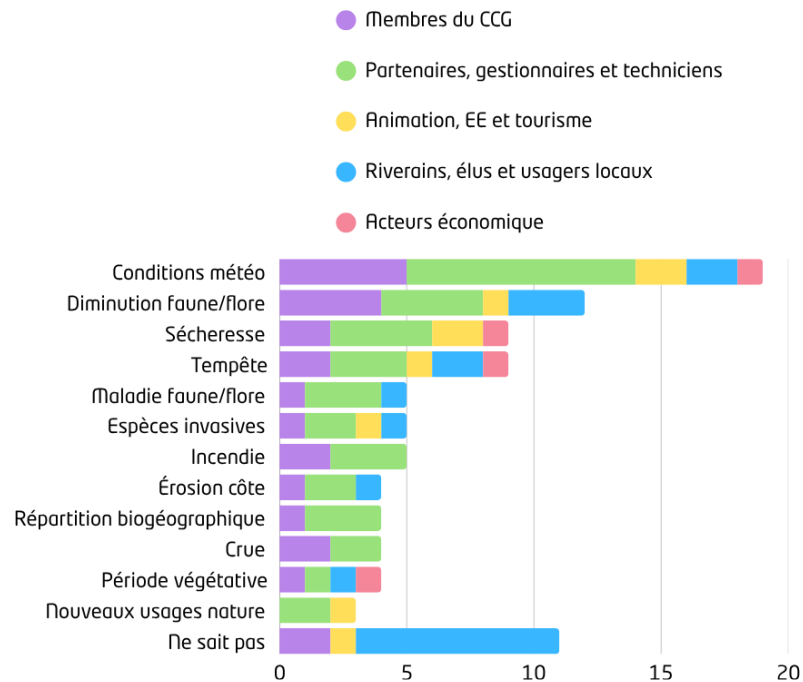


Figure 69. Récurrence des impacts du changement climatique selon les groupes d'acteur-ices

« Je sais que je suis censé répondre oui mais je ne vois pas... »

« Quand il fait très chaud, l'étang et Lann Droën s'appauvrissent »

À l'inverse, les « **Partenaires, gestionnaires et techniciens** » identifient une **diversité importante** d'impacts du changement climatique. Iels en ont une connaissance précise, et de fait, expriment, paradoxalement, la difficulté de pleinement appréhender les impacts de ces changements. Ils seraient un sujet scientifique relativement récent et ne disposent que de peu de données comparatives. Ce pourquoi, des membres issus de ce groupe rappellent qu'il faut traiter le sujet « *avec des pincettes* ». Aussi, les changements sont analysés comme des conséquences plurifactorielles.

« Sur des temporalités courtes, c'est dur à quantifier »

« On dit que c'est le réchauffement climatique, mais ce n'est pas la première cause d'impact [...] c'est surtout l'intensification des milieux agricoles »

- **Si oui, comment y réagissez-vous ?**

Les réactions sont hétérogènes. Elles vont de **l'adaptation des usages de la nature** – prévention chaleur, nouvelles espèces de gibier – des **méthodes de travail** – adaptation du

système de conseil
 ombrage rivière
valorisation arbre
 implication associative
 diagnostic carbone
nouvelles essences
 système herbager
 calendrier modifié
nouvelles études
 écogeste économie d'eau
 reculer GR34 **gibier**
 nouveaux usages
 prévention incendie
 cyanobactérie prévention

3. Métriques de l'Étang du Moulin Neuf

- **L'Étang est fortement envasé et en phase de comblement terminal ; la dynamique a été évaluée à +2cm de vase par an en moyenne. Cette pièce d'eau est donc amenée à considérablement se réduire dans les années à venir. Le saviez-vous ?**

Score 1	Pas du tout
Score 2	X
Score 3	Partiellement (<i>j'en ai rapidement entendu parler...</i>)
Score 4	X
Score 5	Tout à fait

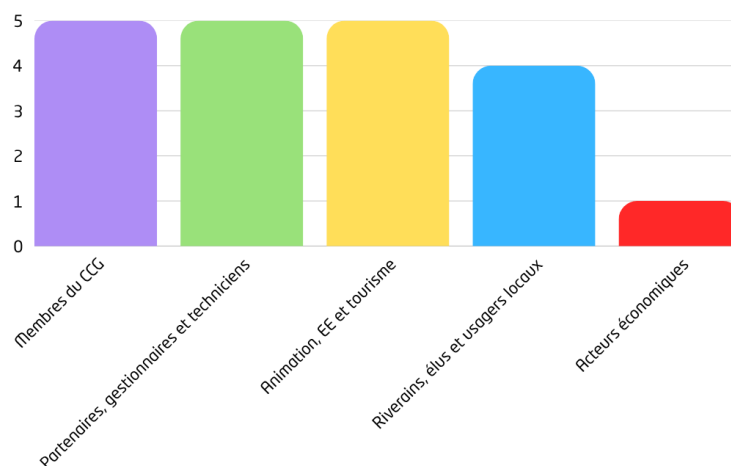


Figure 71. Synthèse du niveau de connaissance par groupe d'acteur-ices de l'envasement de l'EMN

L'état de la connaissance est inégal. Nous remarquons que les partenaires professionnels en ont une bonne connaissance. Celle-ci est, selon eux, due à des observations, certaines discussions informelles, les Comités Consultatifs de Gestion, des participations à des travaux d'aménagement de l'étang ou tout simplement, à la participation aux groupes de réflexion sur la gestion de l'Étang à mener. Les membres du groupe des « Riverains, élus et usagers locaux » en ont également une bonne connaissance (score médian de 4/5). Notons qu'aucune personne ou presque n'identifie le document de communication sur la gestion de l'Étang³⁰.

Notons qu'une minorité issue de ces 4 groupes explique n'en avoir qu'une **connaissance partielle** (5 enquêté-es sur 31). Iels expliquent en effet avoir dû être informé de cet état mais n'arrivaient pas à précisément associer l'information ou n'avaient tout simplement pas connaissance que l'envasement de l'étang allait impacter la surface en eau.

« Mon info n'est pas récente mais je sais qu'il y a eu des travaux sur le moine »

« Oui, mais je ne savais pas que la pièce d'eau allait diminuer »

Dans l'absolu, une **part non-négligeable ne connaît pas** cette dynamique d'envasement (9 enquêté-es sur 31) ; la totalité des « Acteurs économiques » (soit 4 interrogé-es) n'en ont pas connaissance.

- **La diminution importante d'une surface en eau modifie-t-elle votre intérêt pour le site ?**

L'enquêté-e indique directement sa réponse sur la trame d'entretien selon les propositions suivantes :

Score 1	Complètement défavorablement
Score 2	Plutôt défavorablement
Score 3	Aucunement
Score 4	Plutôt favorablement
Score 5	Complètement favorablement

³⁰ Ce constat comprend le biais que nous ne l'avons pas présenté comme documents de communication.

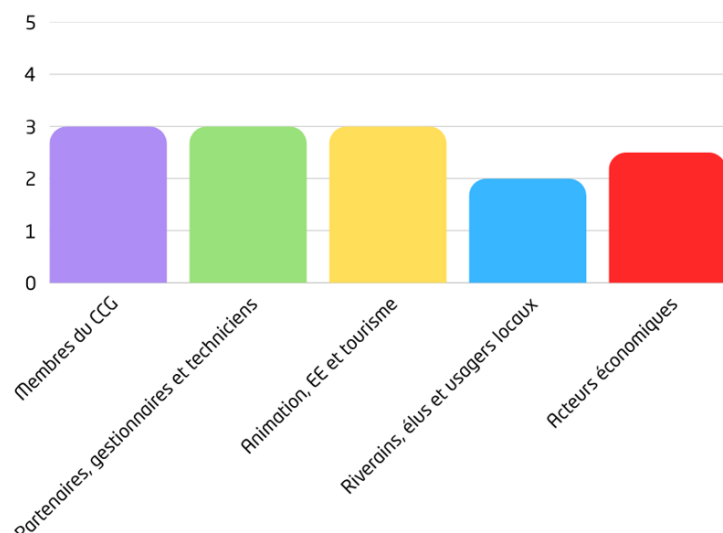


Figure 72. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur-ices sur une diminution en eau de l'EMN

Le score médian, tout groupe confondu, est de **3/5** ; c'est-à-dire que nous avons une plus grande récurrence d'enquêté-es pour qui la **diminution d'une surface en eau n'impacte « aucunement » leur intérêt pour le site**. À ce sujet, quelques enquêté-es estiment que cet envasement n'a pas d'impact pour leur propre intérêt mais conçoivent que cela peut gêner des groupes d'acteur-ices, en particulier les riverains qui se voient associer à la pièce d'eau, ou les exploitants agricoles pour qui la ressource en eau est primordiale.

« Avec les sécheresses qui se succèdent, c'est toujours bon d'avoir une ressource en eau »

« Mon intérêt, non ; mais en termes beauté du site... »

Faisons néanmoins remarquer qu'une part importante d'enquêté-es (13 sur 31) estiment que la **diminution d'une surface en eau va modifier « complètement » ou « plutôt » défavorablement leur intérêt pour le site**. Iels identifient plusieurs points négatifs³¹. Notons que ne sachant ce que l'étang va concrètement devenir (prairie humide, zone tourbeuse, maintien de mares, assèchement complet, marécage, etc.), la plupart des enquêté-es résonnent en fonction d'une disparition complète de la pièce :

³¹ Notons que si des points négatifs sont identifiés, les interrogé-es n'estiment pas que ceux-ci impactent systématiquement leur intérêt pour le site.

-Une majorité de « Partenaires, gestionnaires et techniciens » conçoivent que la diminution d'une surface en eau aurait un **impact défavorable sur la biodiversité**. C'est la perte d'un milieu qui entraînerait, de fait, la perte des espèces qui lui sont associées : faune aquatique, oiseaux d'eau, flore. Sa disparition serait aussi associée à un impact du changement climatique : certain-es enquêté-es associent effectivement la récurrence des sécheresses comme l'une des explications de la diminution de la pièce d'eau.

« C'est inquiétant : c'est le signe que la nature, l'écologie s'essouffle »

« C'est dommage car il y a un cortège floristique et faunistique important »

-Les « Riverains », en majorité, estiment que la diminution de la surface en eau aurait un **impact sur le territoire**. Ceux-ci perdraient cette pièce naturelle majeure et constitutive de la commune. Un impact sur l'attractivité touristique de la commune n'est pas clairement identifié.

« S'il n'y a pas de plan d'eau, pour les gens de la commune, ce serait catastrophique, ça deviendrait un marécage »

« Visuellement, quand on est habitué à quelque chose, ça pourrait avoir un impact à court terme »

« D'un point de vue touristique, eau ou pas eau, on enverra toujours du monde car c'est un site qualitatif »

-La diminution de la surface en eau entraînerait la **diminution d'une pratique de pêche** sur l'un des rares étangs du territoire. Cet argument est presque constamment corrélé d'une **inquiétude environnementale** sur l'impact de l'envasement de l'étang sur les populations aquatiques. La réduction de la pièce d'eau entraînerait un réchauffement des températures et donc l'atteinte des espèces de poissons.

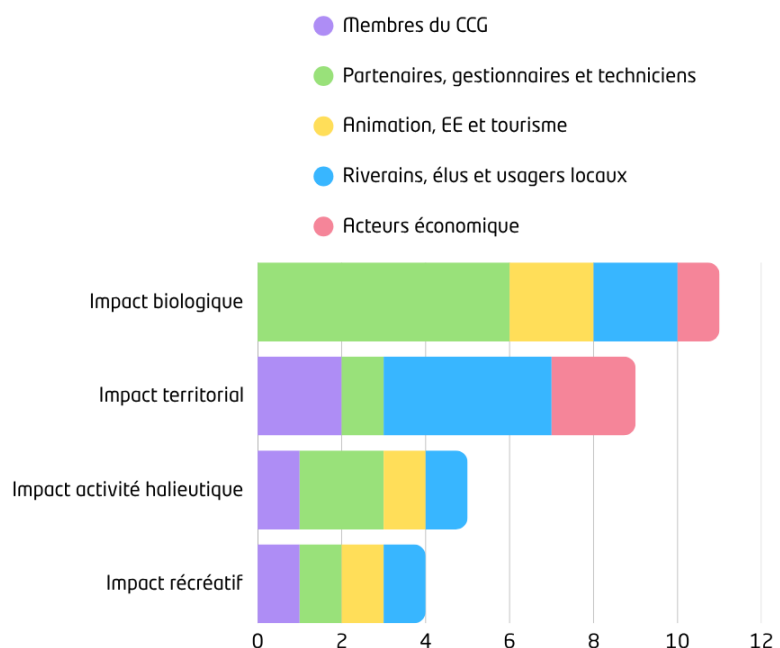




Figure 74. Photographie du panneau expliquant la gestion de l'EMN aux abords du site. Le mot "supprimer" a été gratté

« C'est aussi une baisse de vente des cartes pêche après le désastre écologique »

« Pour la pêche, c'est la perte d'une image du site »

« C'était l'un des étangs les plus poissonneux »

-Par « impact récréatif », nous entendons que la disparition de l'Étang du Moulin Neuf serait associée à une **perte de beauté générale de la Réserve**.

« L'étang est la pièce maîtresse de la réserve [...]. Sa diminution enlèverait la beauté du site »

Enfin, quatre partenaires professionnels associent la diminution de la pièce à un **impact positif de leur intérêt pour la Réserve**. Ceux-ci considèrent que l'envasement d'un étang est un processus naturel, et même souhaité pour laisser place à de nouveaux habitats naturels.

« [À la question : vous n'êtes pas sans savoir que l'étang est en phase de comblement terminal ?] Phase de comblement terminale ? C'est une phase d'évolution normale »

« D'après un raisonnement naturaliste : ils [LTC] vont perdre des espèces mais ils vont en gagner d'autres s'ils optaient pour la suppression de l'Étang »

- Depuis 2018, une nouvelle gestion est menée : un marnage (variation des niveaux d'eau) important est réalisé entre été et hiver. Le saviez-vous ?

L'enquête-e indique directement sa réponse sur la trame d'entretien selon les catégories de réponse ci-contre.

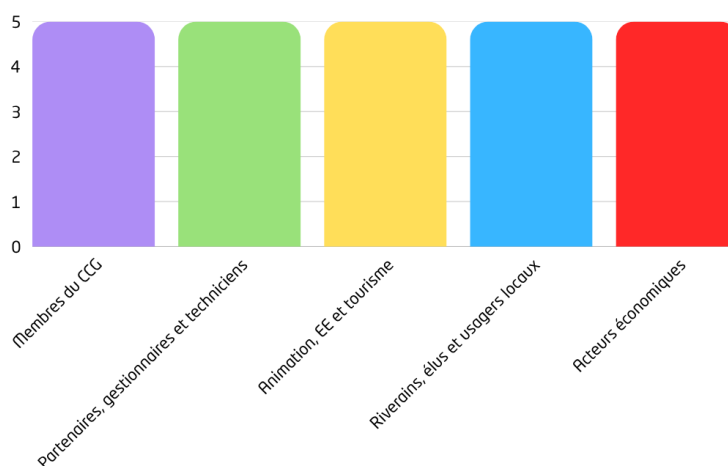


Figure 75. Synthèse du niveau de connaissance par groupe d'acteur-ices sur la gestion de l'EMN.

Score 1	Pas du tout
Score 2	X
Score 3	Partiellement (j'en ai rapidement entendu parler...)
Score 4	X
Score 5	Tout à fait

Unanimité. Les scores médians indiquent que la grande majorité des enquêté-es ont « tout à fait » connaissance de la gestion menée. Dans le détail, 5 personnes n’ont absolument pas connaissance de cette gestion, et 2 personnes que « partiellement ». Cette bonne connaissance est issue de canaux d’informations variés : observation, discussion informelle, participation à la prise de décision.

Notons néanmoins que c’est à l’occasion de cette question que certain-es enquêté-es ont fait le **rapprochement entre la variation des niveaux d’eau entre l’été et l’hiver et un mode de gestion** mise en place : si les marnages étaient observés et connus, ceux-ci n’étaient pas forcément associés à une gestion particulière. De fait, la raison de cette gestion était ignorée, et dans le fond, l’envasement de l’étang. Au contraire, les périodes de forte chaleur étaient considérées comme responsables de la diminution périodique de la surface en eau.

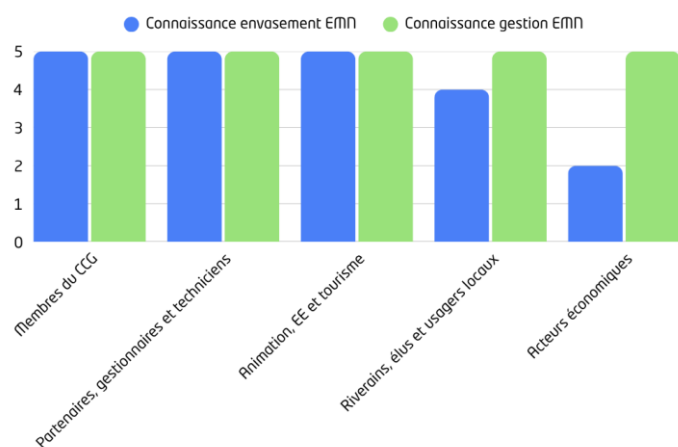
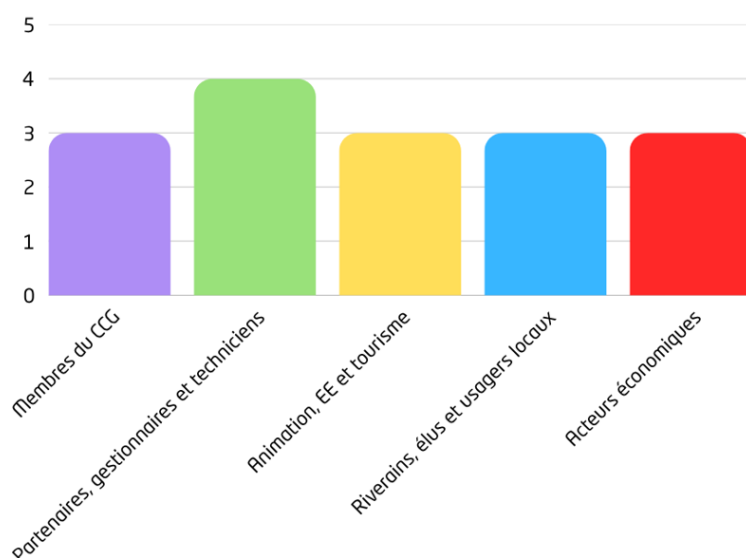


Figure 76. Comparaison niveau de connaissance envasement EMN et niveau de connaissance gestion EMN

- Si oui, comment la jugez-vous ?

L’enquêté-e indique directement sa réponse sur la trame d’entretien selon les catégories de réponses suivantes :



Score 1	Complètement défavorablement
Score 2	Plutôt défavorablement
Score 3	Ne peut pas se prononcer
Score 4	Plutôt favorablement
Score 5	Complètement favorablement

Figure 77. Synthèse de l’avis par groupe d’acteur-ices sur la gestion de l’EMN

Le score médian, tous groupes confondus, de **3/5** indique que la majorité des enquêtés estiment **ne pas pouvoir se prononcer** sur la gestion menée. Seul le groupe des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » se dit être favorable au marnage de l’étang. Notons qu’une part non-négligeable des enquêté-es (16 enquêté-es sur 31) indique une réponse par principe, qu’elle soit positive ou neutre. Estimant ne pas avoir suffisamment de connaissances sur ce sujet, iels ne se prononcent pas ou font confiance au gestionnaire de la Réserve.

« J'ai confiance en David et son analyse »

« Je pense que les gestionnaires savent ce qu'ils font »

« Si c'est fait, c'est que c'est plutôt favorable »

Certain-es interrogé-es parviennent à **justifier leur choix** en se fondant sur un socle de connaissances. Iels dégagent les avantages de la gestion menée, ou à l'inverse, les désavantages qu'elle crée, et proposent, de fait, une gestion alternative :

-Les « **partisans** » (10 enquêté-es) de la gestion considèrent que la variation des niveaux d'eau permet un « effet chasse d'eau » qui désengorgerait quelque peu l'étang de ses sédiments, tout en garantissant le maintien des espèces végétales en ses berges. Certain-es enquêté-es ont conscience que cette gestion n'empêchera pas l'envasement de la pièce d'eau mais permet sa disparition progressive, ce qui, au regard des riverain-es, est appréciable. Néanmoins, il ne paraît pas que tous les « partisans » ont conscience que cette gestion ne garantit pas le maintien de la pièce d'eau³².

« L'étang va durer un peu longtemps dans l'esprit des gens ; donc cette gestion douce permet de garder l'image de l'étang tout en garantissant sa disparition »

« Oui, oui, il faut la libre évolution du site [...]. Je sais que c'est contre-productif pour les pêcheurs qui veulent le maintien d'une pièce d'eau »

-Les « **opposants** » (5 enquêté-es) estiment à l'inverse qu'une ouverture ponctuelle ne permet pas le maintien de la pièce d'eau. À cet effet, ceux-ci préconisent plutôt un curage pour garantir sa conservation. Le lac de Guerlédan est régulièrement évoqué comme exemple dans ce mode de gestion.

Une personne parmi les opposants se distingue. Contrairement aux autres, il est opposé à la gestion menée car celle-ci ne permet pas, selon lui, l'envasement de l'étang qui est pour lui la dynamique souhaitable. Il conçoit qu'une ouverture constante de la vanne permettrait cet envasement³³.

« Le curage, c'est une pratique historique »

« On ne peut pas aller contre la nature »

Nous constatons que le but de la gestion actuellement menée est mal comprise : un marnage pour le maintien de la pièce d'eau ou sa disparition ? C'est plus largement la dynamique d'évolution des pièces d'eau, et donc, de leur gestion qui sont mal appréhendées : une même gestion peut être préconisée mais pour des fins opposées.

³² 2 personnes considérant que la diminution de la pièce modifierait « complètement défavorablement » leur intérêt pour le site ont effectivement indiqué être favorable à la gestion actuellement menée. Ceux-ci estiment qu'elle permet le maintien de la pièce d'eau à long terme.

³³ Il est intéressant de constater qu'une gestion par une ouverture constante de la vanne est aussi plaidée par un nouvel opposant à la gestion actuellement menée. Mais, à l'inverse, celui-ci est partisan d'un maintien de la pièce. Donc, une même gestion alternative est préconisée mais pour des fins complètement opposées.

4. Métriques de conclusion

Quatre questions sont posées. Elles permettent de faire la synthèse de ce qui a été exprimé durant l'entretien.

- **Avez-vous des attentes particulières par rapport à la réserve ?**

Trois attentes sont majoritairement exprimées : **maintenir la bonne dynamique de travail**, **conserver les liens** et, paradoxalement, **aucune attente**. Plus ponctuellement, les enquêtés font remonter des requêtes : développer des liens, repeupler les animaux de pâturage, faciliter le passage de la RN12, accepter le comblement de l'étang ou à l'inverse le maintenir.

Le **maintien de la bonne dynamique de travail** est majoritairement exprimé par les « Partenaires, gestionnaires et techniciens » (6), les acteur·ices de l'« Animation, EE et tourisme » (2) ainsi que les « Riverains, élus et usagers locaux » (3). Sont autant identifiées les actions d'animation, de communication, d'entretien et de gestion

des milieux naturels que d'acquisition de la connaissance. Certains partenaires expriment le souhait de pérenniser ces bonnes dynamiques, et ce, malgré un éventuel changement d'équipe.

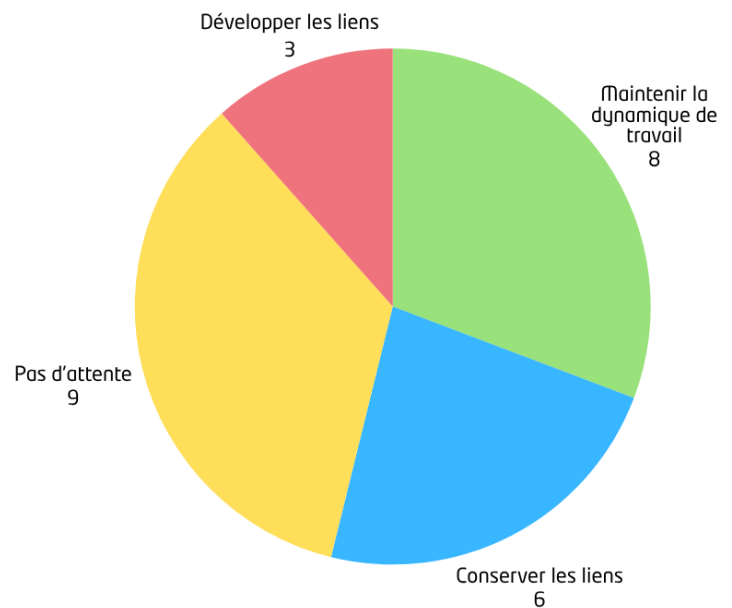


Figure 78. Synthèse des attentes

« Que la Réserve existe le plus longtemps possible »

Le souhait de **conserver les liens professionnels** est uniquement prononcé par des « Partenaires, gestionnaires et techniciens » (5). En particulier, ce sont des partenaires qui n'ont une implication que ponctuelle dans la vie de la Réserve qui formulent ce souhait ; ils n'y viennent qu'une fois dans l'année.

« Que le relationnel continu »

Ce sont majoritairement les « Riverains, élus et usagers locaux » (5) et les « Acteurs économiques » (2) qui expriment **ne pas avoir d'attente particulière**. La formulation n'est pas tout à fait négative, ceux-ci estiment simplement ne pas se sentir légitimes de demander quelque chose envers la Réserve. Au contraire, la bonne qualité de celle-ci est parfois soulignée. Notons néanmoins qu'un acteur entretient une certaine passivité à l'égard la Réserve.

« Je pourrais pas en faire parce que je suis déjà bien content que des gens s'en occupent »

« Tant qu'on nous respecte et qu'on nous fout la paix »

Enfin, à l'inverse, ce sont également des « Riverains » (2) et « Acteurs économiques » (1) qui conçoivent qu'il y a un **intérêt à développer des liens** entre la Réserve et eux. C'est soit une demande de consultation qui est exprimée, soit une demande de création de partenariat.

« Il faudrait peut-être que Plounérin ait ce symbole [celui de la Réserve] accroché à son logo ? »

- Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la réserve apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

La question fait office de synthèse de l'entretien. L'enquêté-e a la possibilité de directement indiquer sa réponse sur la trame d'entretien : « Seulement des inconvénients / Plus d'inconvénients / Équilibré ou ne sait pas / Plus de bénéfices / Seulement des bénéfices ». Faisons remarquer que tous-tes les enquêté-es ne sont pas adonné-es à énumérer une nouvelle fois les exemples de contraintes ou d'inconvénient que la Réserve crée ; les ayant déjà amplement expliqués le long de l'entretien.

Score 1	Seulement des inconvénients
Score 2	Plus d'inconvénients
Score 3	Équilibré ou ne sait pas
Score 4	Plus de bénéfices
Score 5	Seulement des bénéfices

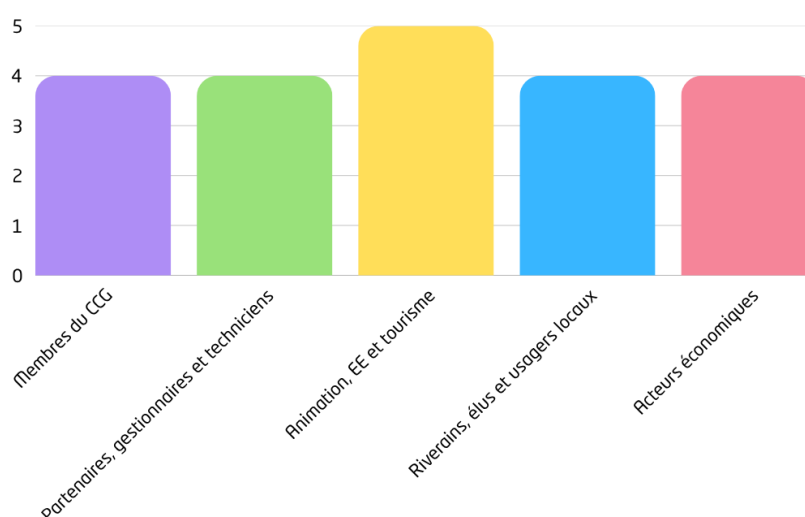


Figure 79. Synthèse par groupe d'acteur-ices sur l'avis bénéfices/avantages de la Réserve

Le **score médian, tous groupes confondus, étant de 4/5**, les enquêté-es considèrent que la Réserve Naturelle de Plounérin apporte dans l'ensemble plus de bénéfices sur son territoire. Dans le détail des réponses, nous remarquons que, bien que des usagers locaux et historiques pouvaient marquer un fort désaccord avec la Réserve durant l'entretien, aucune réponse négative a été formulée.

Notons qu'à la question interrogeant la balance avantage/inconvénient que représente la Réserve sur son territoire, une partie des personnes rencontrées tentent ainsi de **se désolidariser de leur point de vue pour avoir une vision d'ensemble**. À cet effet, certaines précisent « *n'engager que mon point de vue* ». Iels tentent d'identifier les éventuelles contraintes que la Réserve crée et jugent si elles représentent des inconvénients pour le territoire.

« Seulement des bénéfices non, parce qu'elle implique aussi des contraintes, potentiellement aux riverains et exploitants »

*« Il y a effectivement des contraintes mais de là à dire que c'est des inconvénients...
[hésitation] »*

Les inconvénients de la Réserve sont identifiés. Trois enquêtés considèrent, de fait, que la Réserve crée une balance bénéfice/inconvénient « équilibrée » :

-L'organisme gestionnaire de la Réserve a un **droit de préemption** qui n'est pas acceptable, et **contraint**, en conséquence, **les usages historiques** en milieu naturel et rural³⁴.

-Les **avantages économiques** que la Réserve crée autant pour la commune que les particuliers sont difficilement appréhendables.

« C'est difficilement quantifiable de voir le nombre de personnes qui vient et de transcrire ça en valeur économique »

-La Réserve n'est **pas assez connue** ; il faut produire un travail de communication important.

Voici les principaux avantages identifiés que la Réserve apporte sur son territoire :

-La Réserve permet, pour le territoire, une **attractivité, une connaissance ou une reconnaissance de la commune de Plounérin**. Elle permet de rediriger les flux touristiques vers « l'intérieur » de la Bretagne et donc de mettre en lumière un site sur lequel une diversité d'actions de sensibilisation et de gestion est menée.

« Plounérin est associé à la Réserve Naturelle »

« On parle de la commune grâce à la Réserve Naturelle »

« C'est loin et peut-être paumé mais il y a des choses sympas si on regarde bien »

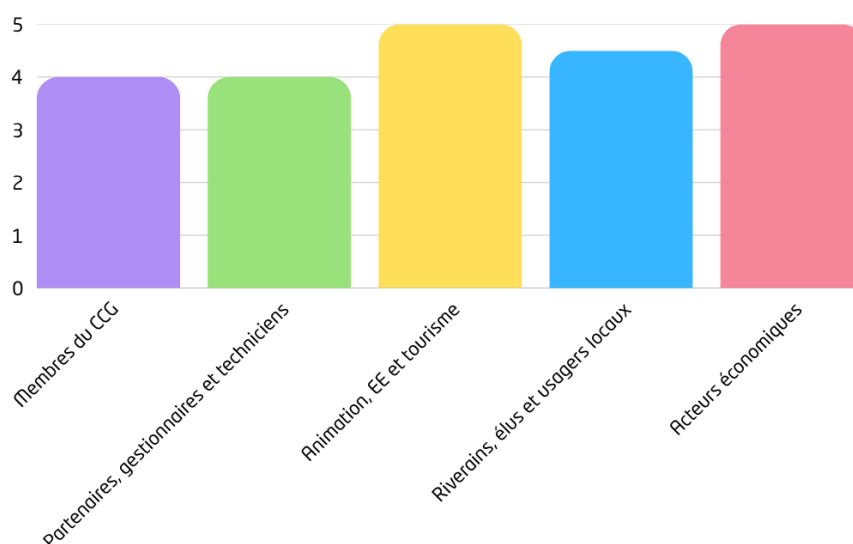
-La Réserve permet, pour le territoire, la **préservation d'une riche biodiversité**. La bonne conservation du patrimoine naturel est en soit identifiée comme un atout pour le territoire.

³⁴ Cet argument a déjà été identifié. Voir métrique : « *La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?* »

« Niveau biodiv [biodiversité] sur la commune, c'est tellement une richesse »

- Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

Les enquêté-es indiquent directement leur réponse sur la trame d'entretien. Iels ont le choix entre : « Pas du tout / Plutôt non / Mitigé / Plutôt oui / Tout à fait ».



Score 1	Pas du tout
Score 2	Plutôt non
Score 3	Mitigé
Score 4	Plutôt oui
Score 5	Tout à fait

Figure 80. Synthèse de l'avis par groupe d'acteur-ices sur le niveau d'implantation de la Réserve

Le **score médian des tous-tes les acteur-ices est de 5/5** : iels considèrent que la Réserve de Plounérin est « tout à fait » enracinée sur le territoire.

Dans le fond, quatre interrogé-es estiment que **l'implantation de la Réserve dans son territoire est « mitigée »**. Ces dernier-ères sont, par leur position professionnelle et communale, impliqué-es dans la vie, et surtout dans la diffusion des informations relatives à la Réserve. Iels ont, de fait, un raisonnement à plusieurs échelles – l'échelle locale, départementale et régionale – et donc, un avis critique. L'implantation de la RNR à Plounérin est, dans un rayon assez réduit, bien appréhendée. Mais au-delà, il y a le ressenti d'une méconnaissance. Le niveau d'implantation est associé à la diffusion des informations.

« À quelle échelle ? [...] Quand je vais à Rennes, je vois bien qu'ils connaissent pas ! »

« Pour les anciennes comcom de Beg Ar C'hra et de la Lieue de Grève, je pense... Je pense que c'est connu. Mais pour l'ensemble du territoire [de LTC], c'est non ; non, ce n'est pas connu »

« Elle [la RNR] est pas trop connue, mais c'est peut-être aussi bien »

Autrement, le reste des enquêté-es considère que la Réserve est « plutôt » (11 enquêté-es) ou « tout à fait » enracinée sur son territoire (16 enquêté-es). Autant **l'implication des élu-es** que la **communication sur la Réserve** sont appréhendés comme des indicateurs de la bonne

implantation de l'espace naturel. Pour des intervenants plus lointains, la **réunion annuelle du Comité Consultatif de Gestion** s'avère être le moment pour prendre la température de l'état d'acceptation de la RNR au niveau local.

« Tout le monde connaît l'étang. Ça fait partie de Plounérin, mais dans le bon sens ! »

« Chaque action renforce sa crédibilité et son enracinement »

« Au CCG, je n'ai pas vu d'opposition »

« La réussite d'une réserve, c'est quand elle est complètement acquise »

- **AFOM**

Les atouts

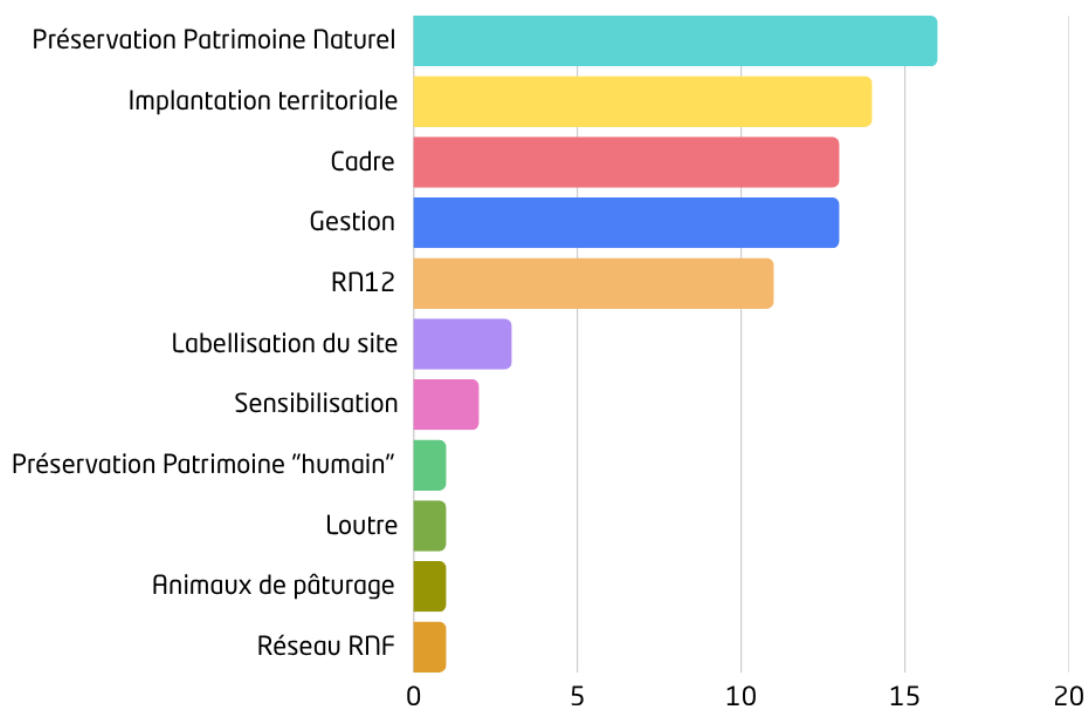


Figure 81. Récurrence des atouts cités

Les enquêté·es considèrent que les principaux atouts de la Réserve sont sa vocation de **protection du patrimoine naturel**. Sa **bonne implantation territoriale** est soulignée avec une fréquence presque aussi importante. Cette récurrence nous confirme que la grande majorité de notre échantillonnage a un profil de « fédérateur », c'est-à-dire qui conçoit que la Réserve de Plounérin a autant des missions de protection de l'environnement que de développement territorial.

Il est aussi intéressant de noter que 13 enquêté·es considèrent que l'un des atouts de la Réserve est le **cadre** qu'elle offre. Cela témoigne qu'au-delà de l'acquisition de connaissances

que le site permet, la Réserve, c'est aussi, dans le fond, un décor de nature dans lequel les usager·ères apprécient se promener.

La **bonne gestion** et la **qualité du gestionnaire** sont à noter. Celle-ci est autant louée par des acteur·ices scientifiques qui considèrent qu'elle permet la bonne valorisation de la richesse biologique du site, que des usager·ères qui constatent l'efficacité de l'entretien des différents aménagements.

La dernière récurrence importante allouée à la Réserve est son accessibilité permise par la **RN12** qui la traverse littéralement.

Les faiblesses

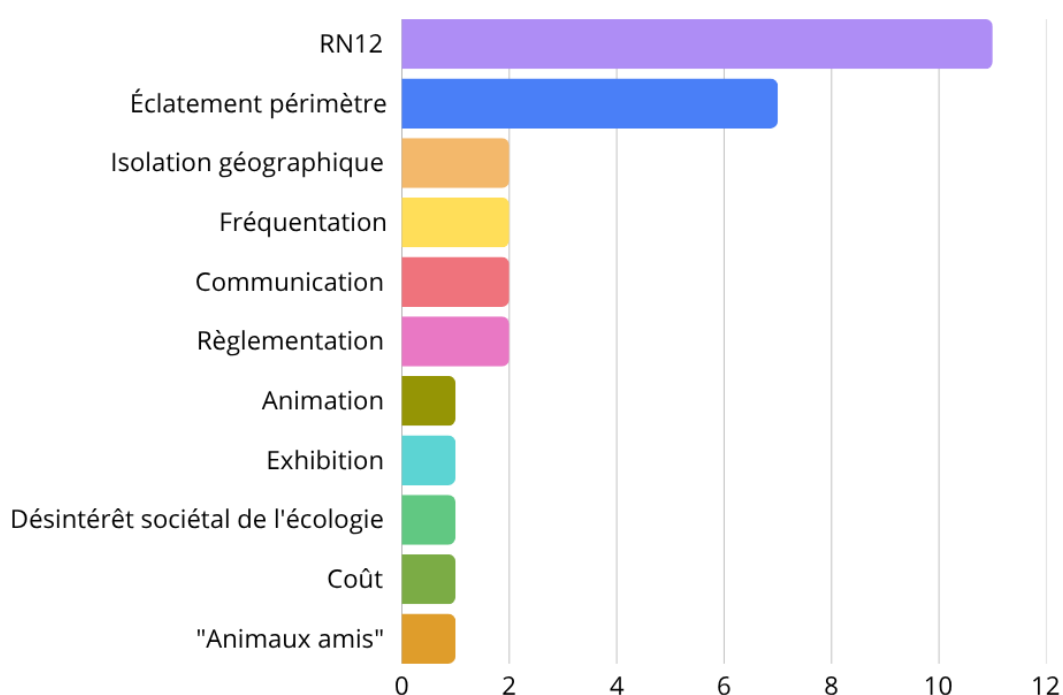


Figure 82. Récurrence des faiblesses citées

Le principal point faible de la Réserve identifié est sa proximité avec la **RN12** qui crée des nuisances et complexifie les continuités écologiques du site. La route nationale est donc autant perçue comme un avantage qu'un inconvénient.

La deuxième faiblesse de la Réserve est, en partie, en lien avec la première. Le **périmètre serait éclaté**, morcelé par une quantité importante de propriétaires. Cela est autant perçu comme une complexité pour la gestion du site, que pour sa valorisation.

Les autres faiblesses ont moins de deux récurrences, ce pourquoi nous avons choisi de ne pas faire de commentaire³⁵.

³⁵ Notons que par « Animaux amis », nous entendons que la Réserve n'a, selon certain·es, pas d'espèces facilement visibles et donc valorisable comme offre touristique. La Loutre est bien connue mais considérée comme trop discrète. Elle est, de fait, compliquée à mettre en avant.

Les opportunités

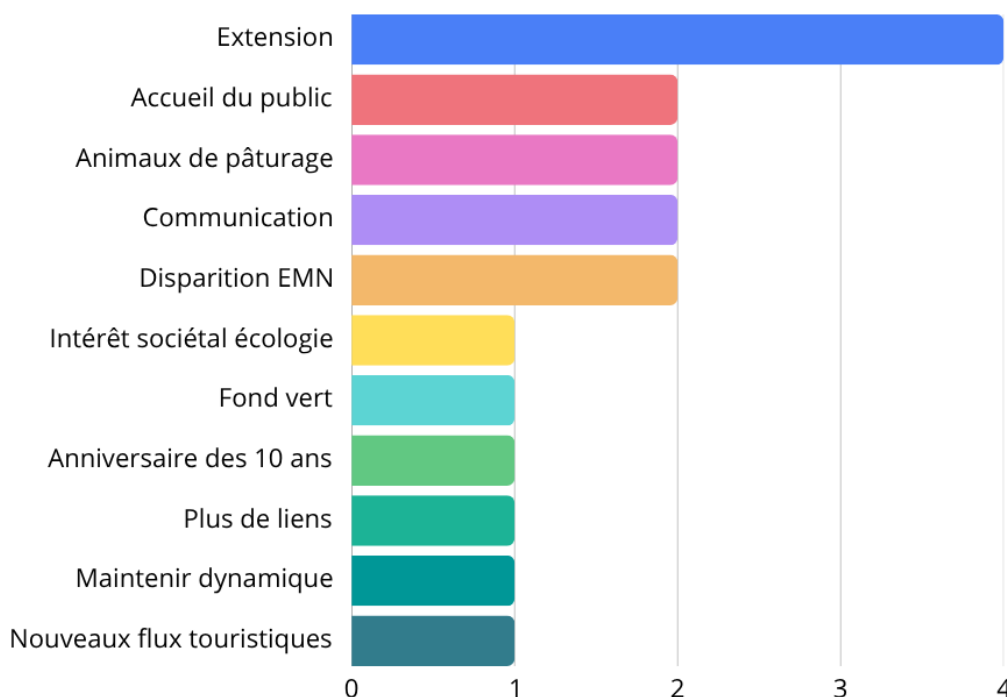


Figure 83. Récurrence des opportunités citées

Notons que **moins d'enquêté-es** expriment que la Réserve fait face ou peut créer des opportunités. Iels estiment ne pas avoir assez de légitimité pour concevoir une opportunité à laquelle elle peut faire face.

Il en ressort tout de même que quatre personnes considèrent qu'une **extension de la Réserve** serait un horizon favorable pour elle.

Les faibles autres récurrences s'expliquent en partie parce que les enquêté-es évoquent les opportunités que la Réserve pourrait créer pour alimenter un **échange spécifique** : *les professionnel·les de l'élevage considèrent qu'un renouvellement des animaux de pâturage serait bénéfique, les professionnel·les du tourisme considèrent qu'un développement de la communication serait bénéfique, etc.*

Les menaces

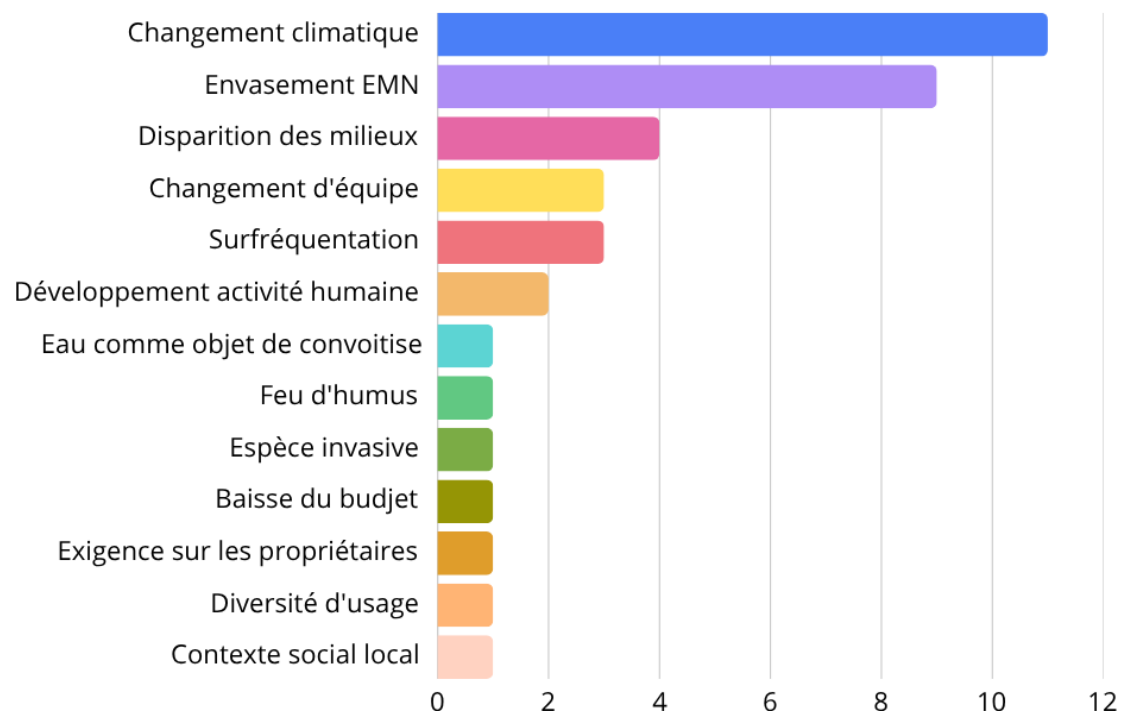


Figure 84. Récurrence des menaces citées

Les principales menaces auxquelles la Réserve fait face sont les **impacts du changement climatique** qui pourraient altérer la richesse du site. De la même manière, un **envasement de l'Étang du Moulin Neuf** et donc une diminution importante de sa surface en eau sont identifiés comme une menace. À cette menace, est corrélé un impact sur la biodiversité et sur le cadre même du site, qui perdrait de son attrait.

La **disparition des milieux** apparaît liée à ces premières menaces identifiées. Dans le détail, elle comprend aussi une perte de la richesse de biodiversité ou paysagère mais celle-ci serait la source d'une inaction humaine. Un enrichissement suite au délaissement de parcelles est effectivement craint.

Il paraît intéressant de noter qu'un **changement d'équipe** est identifié comme inquiétant. Ce sujet a été transversal à beaucoup d'entretiens, ce qui complique la quantification de l'inquiétude. Nous pouvons néanmoins émettre l'hypothèse que, si les bonnes relations avec le gestionnaire sont exprimées, un changement d'équipe créerait un questionnement sur la pérennité de la qualité des actions de la Réserve.

Enfin, notons qu'autant une **surfréquentation de la Réserve**, qu'un **développement des activités humaines** aux alentours de la Réserve (augmentation du trafic routier, des activités agricoles) sont identifiés comme une menace.

D. Enquête grand public

1. Présentation de la méthodologie

La méthodologie du Diagnostic d'Ancrage Territorial **n'interroge pas les visiteur-es, les usager-ères** et plus globalement toutes les personnes n'étant pas directement affiliées à une structure. C'est à partir de ce constat que nous avons décidé de mener une enquête grand public. Elle est destinée à toute personne ayant un rapport de près ou de loin avec la Réserve. Sa diffusion est, comme nous le verrons, large. Cela nous permet, de fait, de toucher des acteur-ices non pas au titre qu'ils appartiennent à une structure.

Dans un premier temps, nous avons **créé le questionnaire**. Inspiré de la trame d'entretien de la méthodologie du DAT, il reste naturellement bien plus court que l'original. Sur deux pages recto-verso, le questionnaire questionne d'abord le-la répondant-e (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, lieu de résidence), puis ses connaissances et son avis sur la Réserve et les actions qui y sont menées (annexe n°6).

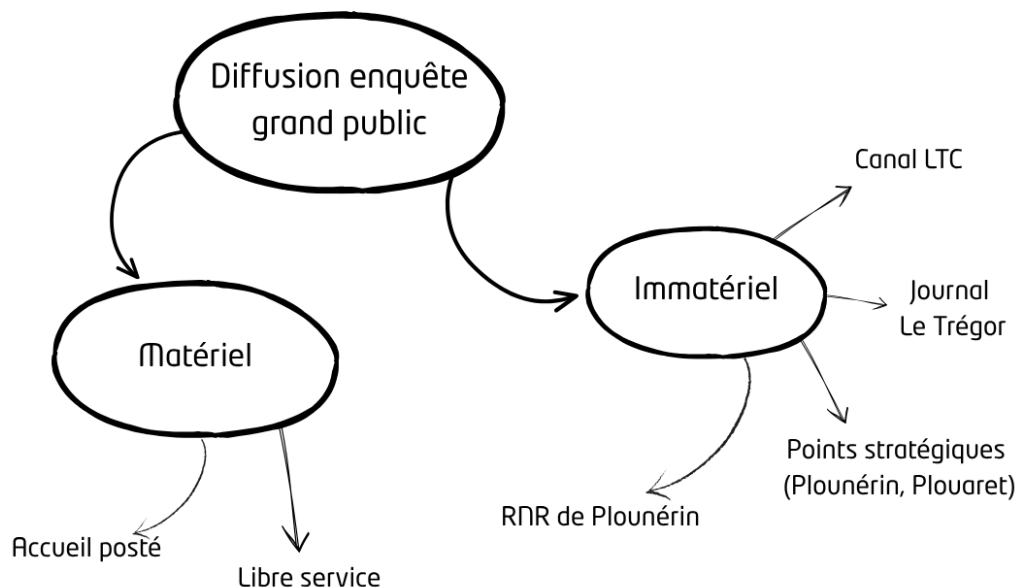


Figure 85. Schéma de la diffusion de l'enquête grand public

Dans un second temps, une fois le questionnaire établi, nous l'avons mis à disposition du public. Nous sommes aussi bien passés par des supports matériels qu'immatériels :

-Les supports matériels : le questionnaire pouvait être réalisé en autonomie par les visiteur-ses. Il était mis en libre accès à la maison de Kerliziri ainsi qu'au parking de Lann Droën. Les répondant-es avaient à disposition le questionnaire, un stylo et une boîte dans laquelle déposer le formulaire rempli (Annexe n°7).

De manière plus ponctuelle, le format papier pouvait être distribué lors des animations d'accueil posté que nous faisons sur la Réserve (Annexe n°8).

-Les supports immatériels : nous avons créé un QR Code renvoyant au questionnaire décliné au format numérique (Google Forms). Ce lien a été affiché et diffusé via un panel large de support : presse (Le Trégor, voir Annexe n°9), en de multiples exemplaires sur la RNR de

Plounérin (Annexe n°10), via les canaux de diffusion de LTC ainsi que de la Fédération PPMA22, et enfin sur des lieux plus éloignés de la Réserve (gare et vitrine d’affichage de Plouaret, Office de Tourisme de Lannion : voir Annexe n°11).

Les réponses des questionnaires en ligne étaient automatiquement transcrites sur un tableau au format Google Sheets. Hebdomadairement, nous rapportons manuellement, sur ce même tableau, les questionnaires au format papier. Le questionnaire était réalisable de début avril jusqu’à début juillet 2026.

2. Les résultats

• Profil des répondant·es

75 personnes ont participé à l’enquête grand public.

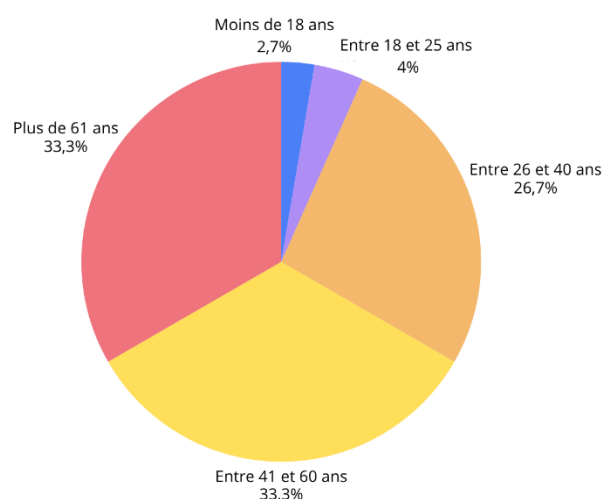


Figure 87. Répartition par catégorie d'âge, enquête grand public

La part des **retraité·es** (21) apparaît de fait logiquement bien représentée dans la distribution des profils socio-professionnels. Cela dit, la part des **employé·es et ouvrier·ères** apparaît importante, et bien au-delà de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures (10) ainsi que des professions intermédiaires (10).

Une grande majorité – près de 70% – des répondant·es sont de **genre féminin**.

Quant à la **répartition par âge**, elle est relativement plus équilibrée. Ce sont majoritairement des personnes entre 26 et 40 ans, entre 41 et 60, et des plus de 60 ans qui ont participé à l’enquête.

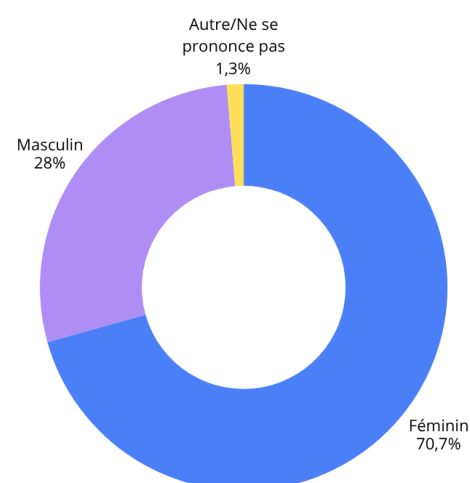


Figure 86. Répartition genrée, enquête grand public

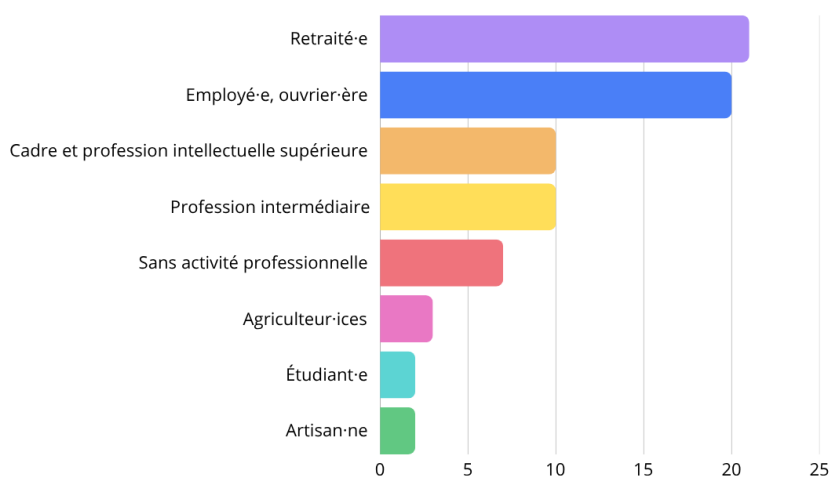
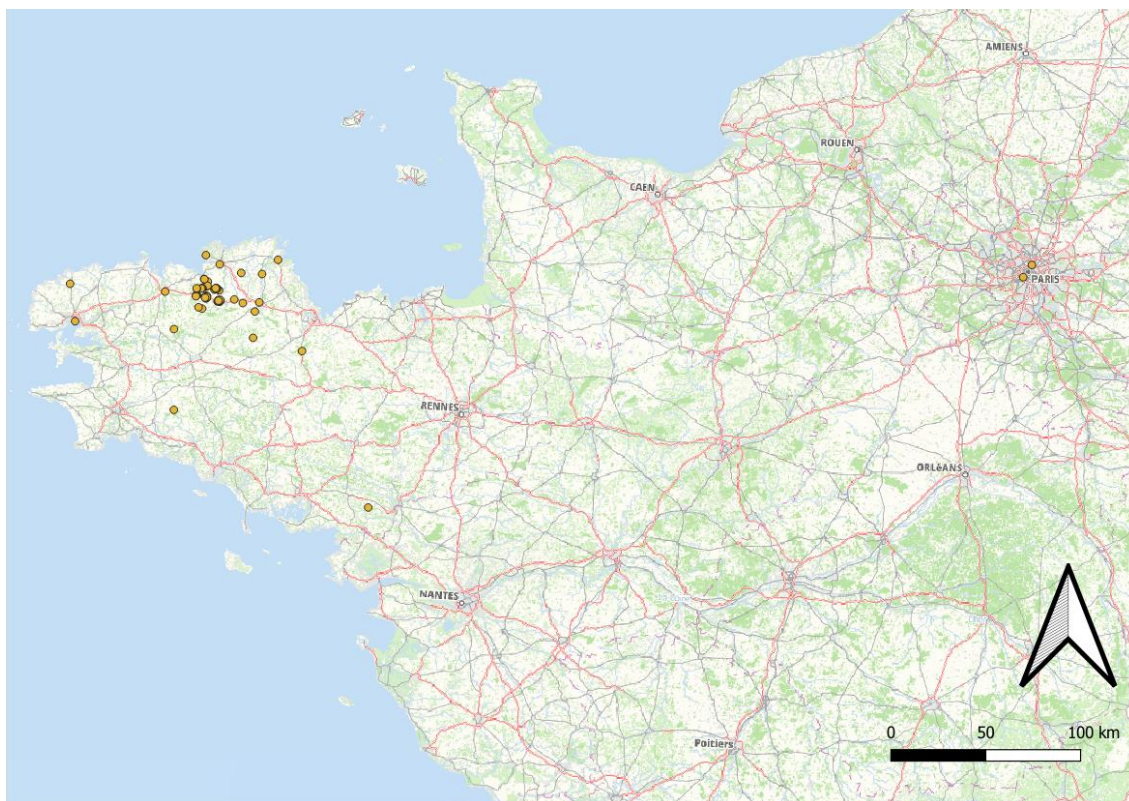


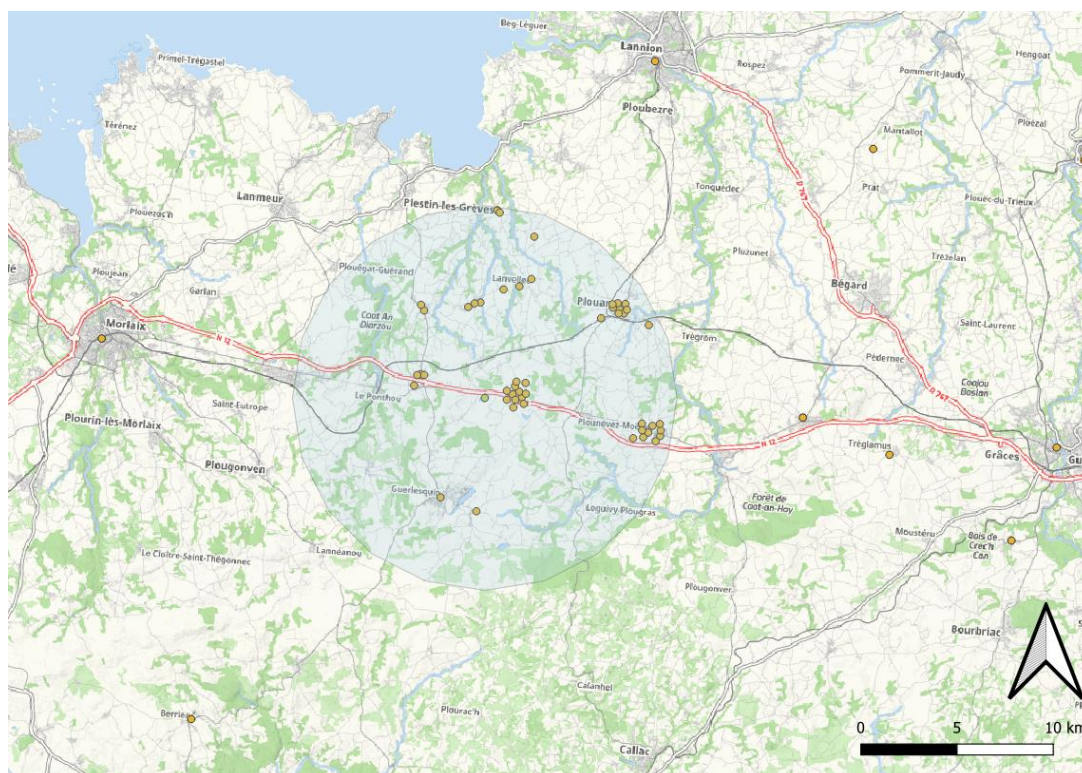
Figure 88. Répartition par catégories socio-professionnelles, enquête grand public

Enfin, il est intéressant de remarquer que la **quasi-totalité des répondant·es proviennent de la Région**, et plus précisément, des alentours mêmes de la Réserve, dans un rayon de 10 km environ. Cette analyse comporte néanmoins le biais que l’enquête grand public s’est investie lors d’une période où l’affluence touristique en Bretagne, notamment de personnes issues

d'autres régions, est moindre. Pour rappel, les questionnaires étaient réalisables de début avril jusqu'à début juillet.



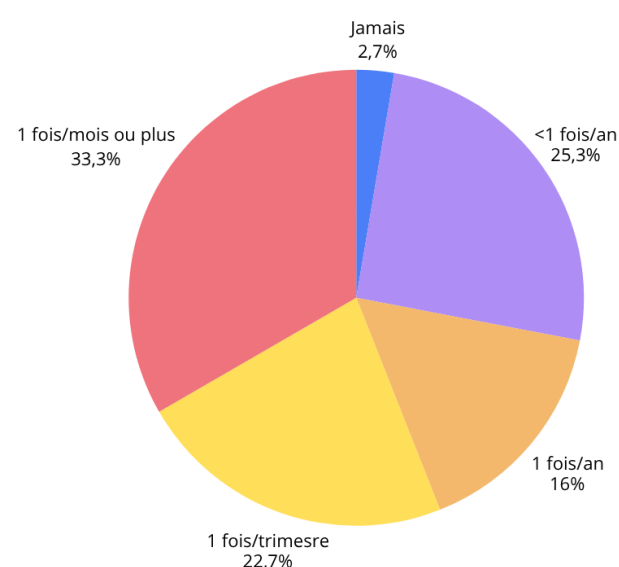
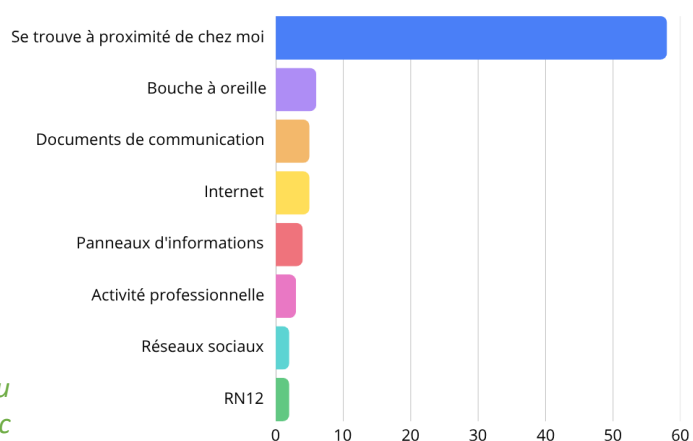
Carte 7. Répartition géographique des participant-es de l'enquête grand public



Carte 8. Concentration des répondant-es dans un rayon de 10 km de Plouénérin

Dans cette continuité, la grande majorité des répondant-es exprime connaître la Réserve car elle **se trouve à proximité de chez eux**. Le graphique ci-contre recense les réponses à la question : « Comment connaissez-vous le site ? ».

Figure 89. Récurrence des raisons de connaissance du site, enquête grand public



La fréquence de visite de la Réserve est importante : le tiers des répondant-es dit s'y rendre **au moins une fois par mois ou plus**.

Iels s'y rendent en grande majorité **accompagné-e**.

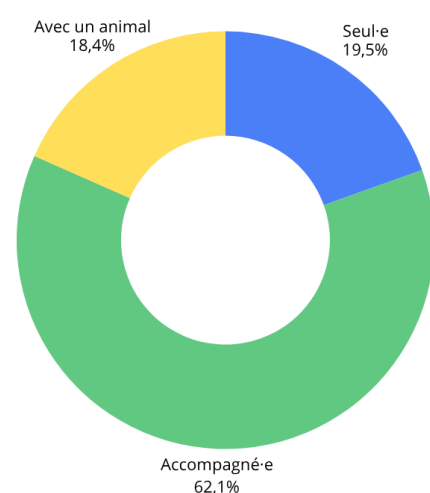


Figure 90. Nature de la fréquentation, enquête grand public

Figure 91. Fréquence de visite de la Réserve, enquête grand public

- Saviez-vous que le site des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » est protégé par un classement en Réserve Naturelle Régionale ?

Le statut de Réserve Naturelle Régionale est bien associé au site des « Landes, prairies et étangs de Plounérin ». L'écrasante majorité des répondant-es (63) expriment effectivement leur connaissance de la labellisation.

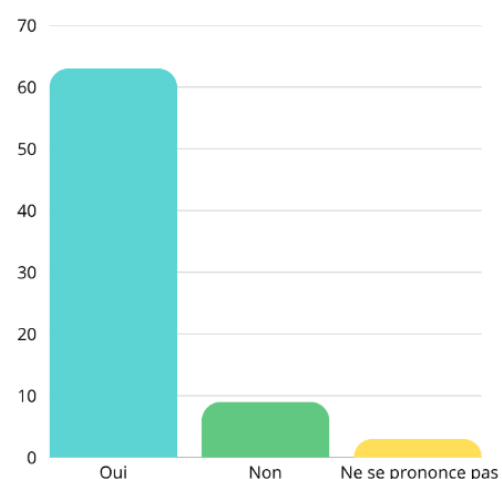


Figure 92. Connaissance du classement en Réserve Naturelle Régionale, enquête grand public

- **Connaissez-vous le périmètre de la Réserve Naturelle de Plounérin ?**

Cette question connaît une **variante**. Il paraît effectivement intéressant de directement demander aux répondant-es d'indiquer grossièrement le périmètre de la Réserve sur un fond de carte centré sur le bourg de Plounérin. Cela n'était possible qu'en format papier. Sur la version numérique, nous interrogeons plus explicitement le degré de connaissance du périmètre ; les répondant-es pouvaient indiquer leur niveau de connaissance entre « Pas du tout » / « Partiellement (ex : « je n'avais pas connaissance de l'entièreté du périmètre de la réserve ») » / « Tout à fait ».

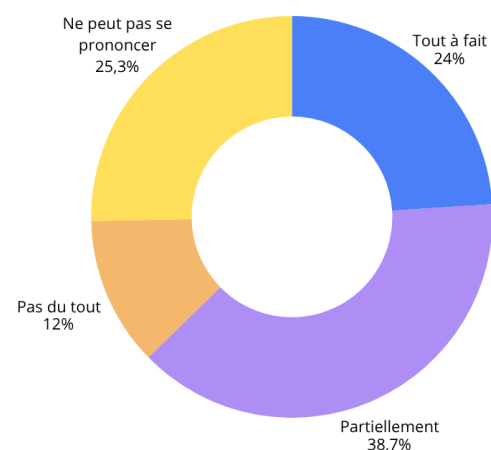
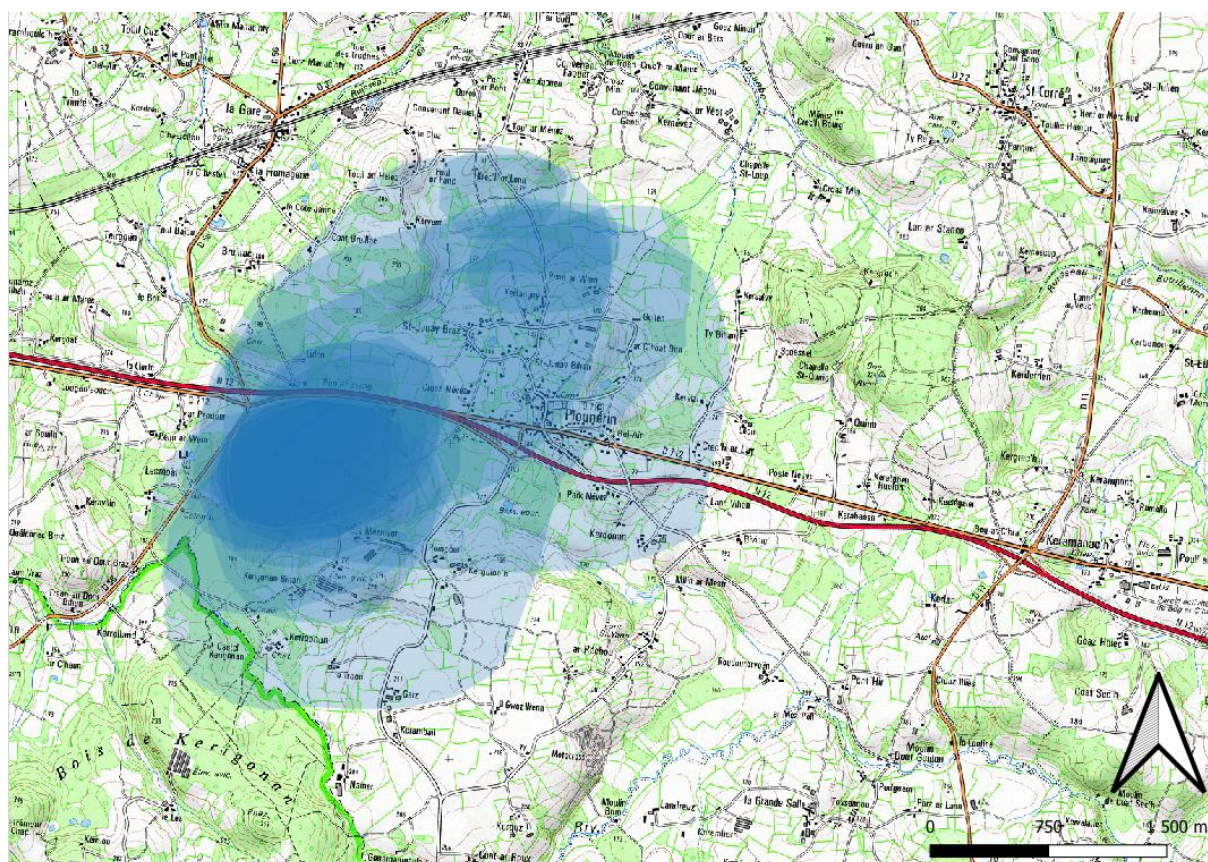


Figure 93. Connaissance du périmètre de la Réserve, enquête grand public

Il s'avère que la majorité des répondant-es **ne localisent que partiellement le périmètre** de la Réserve. Ces réponses sont directement indiquées sur le format numérique. Quant au format papier, c'est l'analyse qui décrit si le périmètre est bien connu ou que partiellement³⁶. Dans le détail, nous remarquons que c'est le site de l'Étang du Moulin Neuf qui est principalement connu.



Carte 9. Périmètre tracé par les répondant-es de l'enquête grand public (format papier)

³⁶ Notons que seulement 14 répondant-es du format papier ont répondu à cette question.

- Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la Réserve Naturelle ?

La **Loutre d'Europe** est massivement citée avec près de 50 récurrences.

Les **Juments de Camargue** sont bien identifiées, étant présentes à l'année sur le site, et ce depuis environ 10 ans.

Quelques espèces sont citées plusieurs fois³⁷ mais aucune ne bénéficie de la popularité de la Loutre d'Europe.

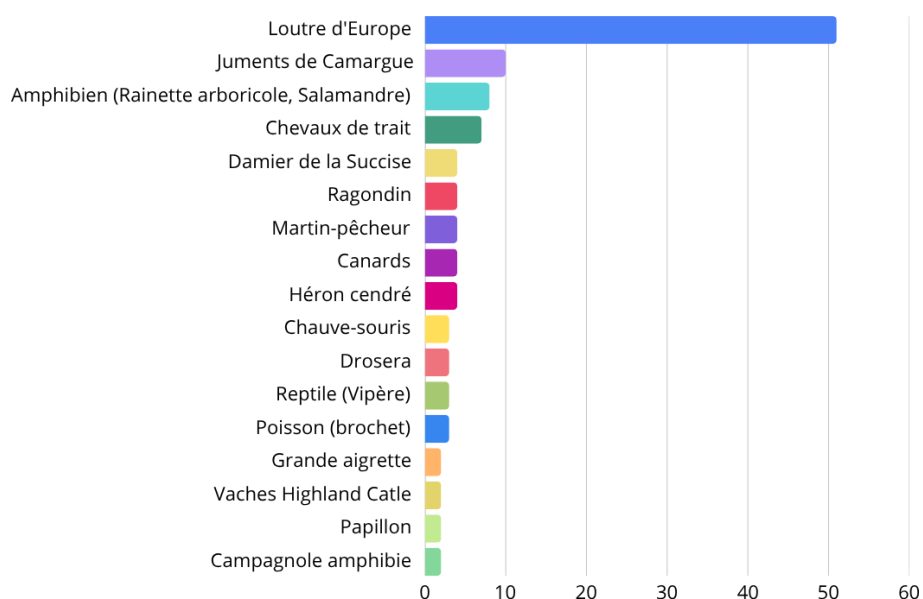


Figure 94. Récurrence des espèces citées, enquête grand public

- Quelle(s) structure(s) s'occupent du site ?

Lannion-Trégor Communauté (LTC) est bien appréhendé comme l'organisme gestionnaire de la Réserve.

Faisons remarquer que certain·es répondant·es ont une connaissance précise de la gestion de la Réserve, en évoquant directement la **pluralité des structures impliquées dans la gestion** de la Réserve : particuliers, lycée, mairie de Plounérin, Région, Département, etc.

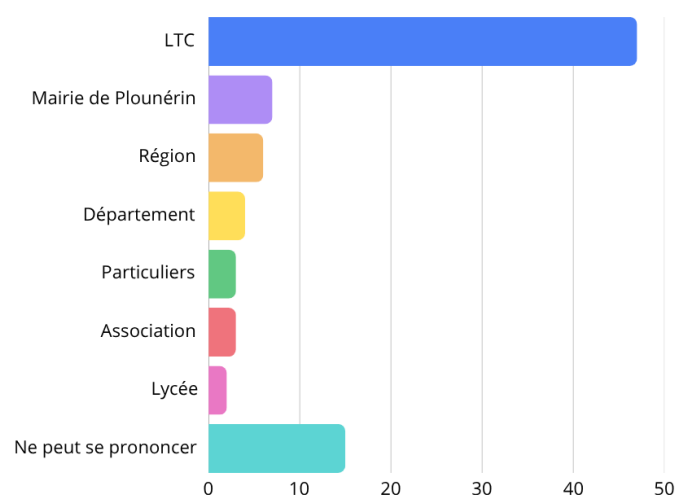


Figure 95. Récurrence de l'organisme gestionnaire cité, enquête grand public

³⁷ Par soucis de synthétisation, nous avons fait le choix de ne pas faire apparaître les espèces n'étant seulement citées qu'une fois.

- **Pouvez-vous citer des actions menées sur le site ?**

Par le graphique à cercle imbriqué ci-contre³⁸, nous remarquons que ce sont principalement les **actions d'accueil du public** (38 récurrences) qui sont principalement connues.

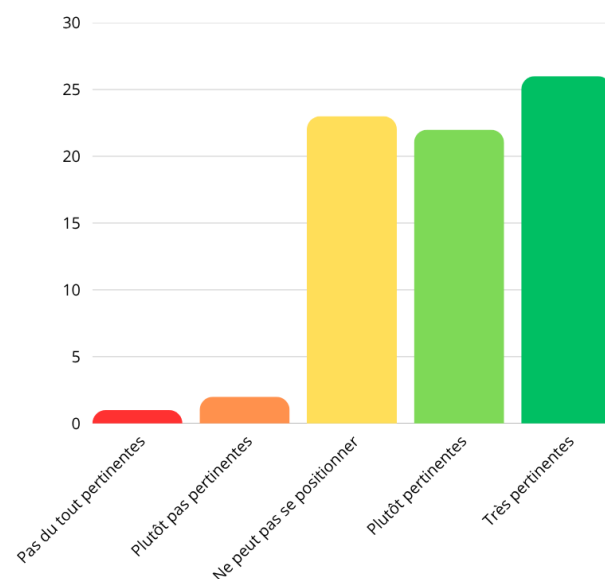
La **mission de Gestion** (30 récurrences) est également assez bien saisie, et s'investit d'abord par des actions particulièrement visibles qui marquent l'utilisateur³⁹. Le pâturage et donc la présence et gestion des animaux sont évoquées à 11 reprises.

Notons également que les **travaux d'entretien** (20 récurrences) des chemins et des clôtures sont bien appréhendés.

Enfin, les actions relatives à **l'acquisition de la connaissance scientifique** (15 récurrences) sont moins représentées. Les travaux de suivi restent visiblement les opérations les plus connues dans ce champ d'action.

- **Les trouvez-vous pertinentes ?**

La grande majorité des avis cultivés envers les actions menées sur la Réserve sont **positifs**.



³⁸ Nous faisons apparaître les opérations citées par les répondant-es avec leur récurrence. Nous les classons ensuite dans des champs d'actions plus généraux – Acquisition de connaissance ; Accueil du public ; Gestion ; Entretien – qui permettent une lecture plus douce du graphique.

³⁹ Le fait que cette mission soit bien identifiée par les répondant-es de l'enquête grand public crée un contraste avec les réponses récoltées lors de l'enquête de Diagnostic d'Ancrage Territorial. Nous émettons l'analyse que l'immersion dans la Réserve pousse tendanciellement plus les enquêté-es à mentionner les actions de gestion particulièrement visibles.

Notons qu'une part non négligeable de répondant-es **n'ont pu se prononcer** sur cette question⁴⁰. De même, seulement une fine partie des répondant-es ont justifié leur réponse (seulement 17 personnes sur 75). Relevons tout de même ce qui ressort des questionnaires.



Figure 98. Nuage de mots des justifications sur l'efficacité des actions de la Réserve, enquête grand public

Les avis positifs sont justifiés pour la vocation de **sensibilisation** que la Réserve offre à un public large au grès des animations et sentiers d'interprétation qu'elle offre.

Figure 97. Avis sur la pertinence des actions menées sur la Réserve, enquête grand public

La **bonne gestion** du site est soulignée. Elle permet la découverte d'un cadre agréable de promenade mais aussi la découverte d'un patrimoine naturel.

Enfin, les actions mises en place permettent la **protection des milieux humides** ainsi que celle de la faune et la flore qui leur sont associées.

- **Savez-vous qu'il y a une réglementation sur la Réserve ?**

La **majorité** des répondant-es expriment être au courant que la Réserve Naturelle de Plounérin est encadrée par un règlement.

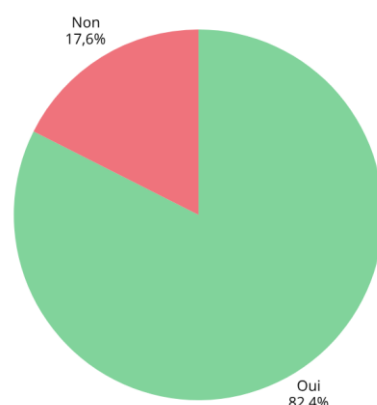
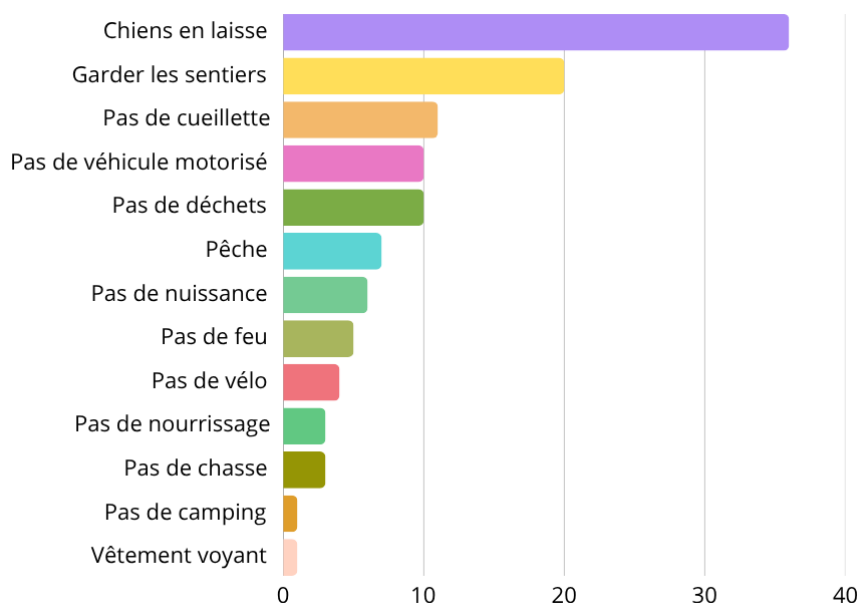


Figure 99. Graphique circulaire sur la connaissance de la réglementation, enquête grand public

⁴⁰ Nous avons associé à cette catégorie de réponse aussi bien les personnes répondant « Ne peut pas se positionner » que celles et ceux qui n'ont tout simplement pas répondu-es à la question.

• **Pouvez-vous citer des règles à respecter sur la Réserve ?**



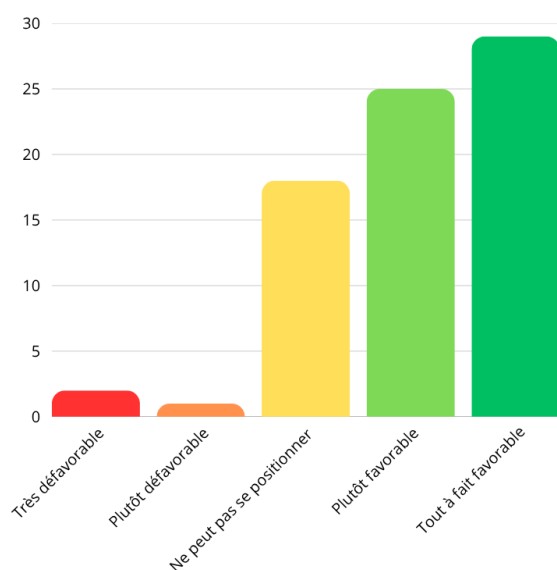
Tenir les chiens en laisse apparaît être la règle la plus connue, ou du moins celle la plus citée. Vient ensuite l'obligation de garder les sentiers.

Notons que si 7 personnes citent des règles relatives à la **pêche**, 4 estiment qu'elle est complètement interdite sur le site ; ce qui n'est pas le cas.

Même constat pour la **chasse** : 3 personnes consentent qu'elle est interdite sur le site labellisé.

Figure 100. Récurrence des règles citées, enquête grand public

• **Quel est votre avis sur la réglementation ?**



La majorité des répondant·es estiment être « **plutôt** » ou « **tout à fait favorable** » à la réglementation mise en place.

Certain·es répondant·es justifient leur choix. C'est à **l'impératif** qu'ils répondent. La Réserve a des enjeux forts en termes de protection de la biodiversité, et doit mettre à cet effet, une réglementation adaptée qui permet la protection du lieu, de sa faune et sa flore.

« *Il faut respecter ce lieu* »

« *Respect de la nature = respect des règles* »

Notons tout de même que la principale règle citée, à savoir l'obligation de tenir les chiens en laisse, suscite parfois un **refus**. Ces remontées coïncident avec les expériences de terrain et les manques de coopération.

« *Je trouve ça bien pour les animaux autour de l'étang mais quand il s'agit de chien qui reste à côté sans s'éloigner du sentier je trouve ça trop* »

Figure 101. Avis sur la réglementation de la Réserve, enquête grand public

- **Pour quelle(s) raison(s) venez-vous sur le site ?**

Cette question ne comprend pas de catégorie de réponses prédéfinies comme cela pu être le cas sur la majorité des questions précédemment présentées. Cela fait que chacun·e a la liberté d'indiquer ce qu'il veut sur le questionnaire. Pour simplifier l'analyse, nous avons créé des **catégories de réponses** qui permettent de regrouper des réponses quelque-peu similaires.

Avant tout, c'est le **cadre** que la Réserve offre qui est valorisé. Celui-ci abrite de fait des activités variées qui permettent d'en profiter. Les principaux usages mentionnés sont la promenade que ce soit seul·e ou en famille⁴¹, la course à pieds, la randonnée et la balade avec les animaux de compagnie. Le **caractère naturel** du site est valorisé. Celui-ci est associé au calme, à la santé.

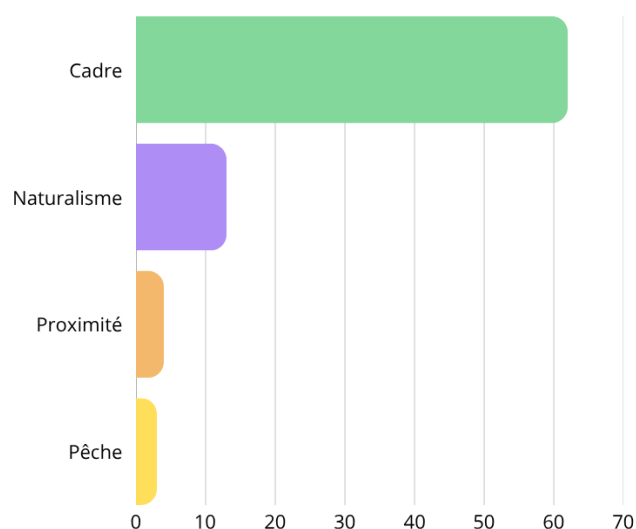
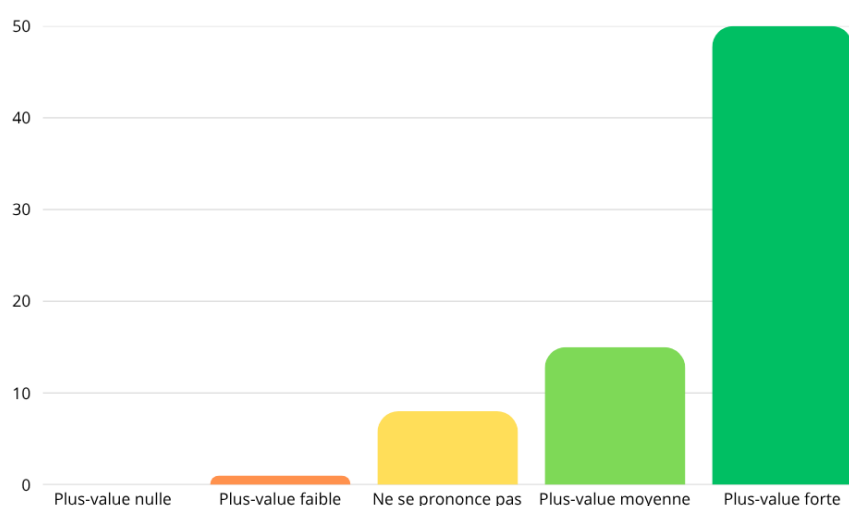


Figure 102. Raison de la visite de la Réserve, enquête grand public

« Retrouver la vraie nature et se promener »

« Lieu de nature riche »

- **Pour vous, la Réserve Naturelle des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » est-elle une plus-value ?**

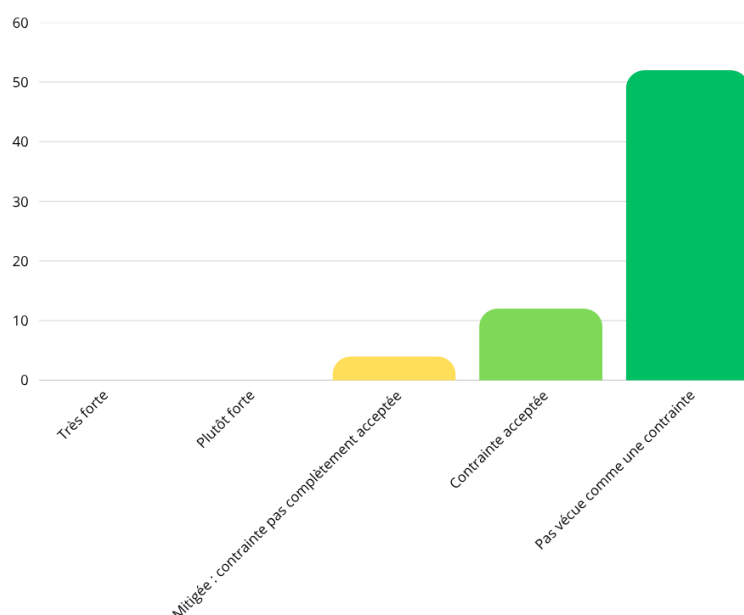


Les $\frac{3}{4}$ des répondant·es considèrent que la Réserve est une « plus-value forte ».

Figure 103. Avis sur la plus-value de la Réserve, enquête grand public

- **Pour vous, la Réserve Naturelle des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » est-elle une contrainte ?**

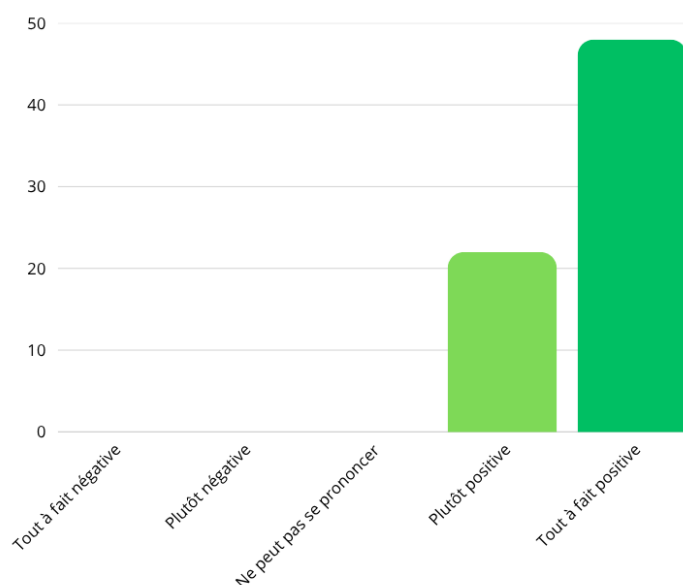
⁴¹ À cet effet, notons que l'état actuel du sentier d'interprétation – terrain plat, ombragé, aménagé, sécurisant, peu de km – est souligné comme étant un bon support accessible pour les plus jeunes.



La Réserve n'est majoritairement « pas vécue comme une contrainte ». Elle peut parfois l'être mais est soit acceptée, soit partiellement. Notons qu'**aucun·e répondant·e estime qu'elle crée de fortes contraintes**.

Figure 104. Avis sur la contrainte de la Réserve, enquête grand public

- Dans l'ensemble, votre vision de la Réserve Naturelle est...⁴²



Tous·tes les participant·es ayant répondu à cette question ont une **vision très positive** de la Réserve.

Figure 105. Avis sur la vision d'ensemble de la Réserve, enquête grand public

- Pour vous, quels sont les mots clés qui représentent la Réserve de Plounérin ?

⁴² Les participant·es entourent leur réponse entre : « Tout à fait négative – Plutôt négative – Ne peut pas se prononcer – Plutôt positive – Tout à fait positive ».

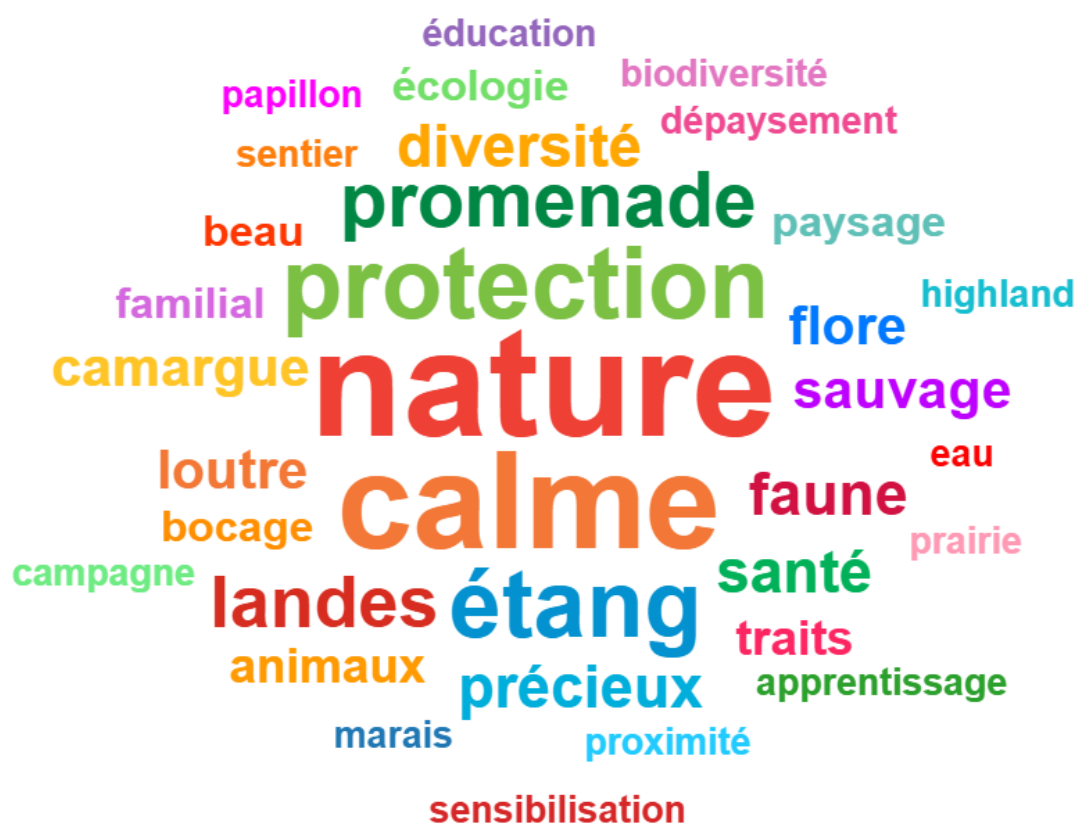
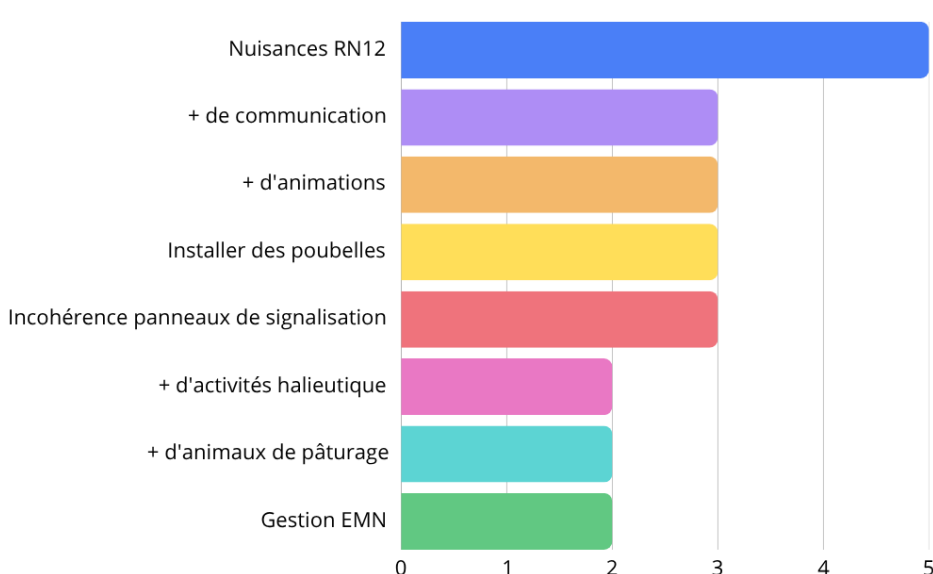


Figure 106. Nuage des mots clés qui représentent la Réserve de Plounérin, enquête grand public

La police des mots varie en fonction du nombre des récurrences de citation. En se fondant sur les termes les plus cités, la Réserve est, dans l’imaginaire des participant·es de l’enquête grand public, un espace de **nature calme** qui bénéficie d’une **protection** et qui permet la **promenade** auprès de **l’Étang** et les **landes**, des milieux **précieux** et **diversifiés**.

- **Avez-vous des remarques particulières par rapport à la Réserve de Plounérin ?**



Les remarques concernent principalement les **nuisances sonores** que la **RN12** crée.

Notons que les remarques concernant la **gestion de l’Étang du Moulin Neuf (EMN)** sont probablement sous-représentées, étant donné que nous avons clôturé la diffusion de l’enquête peu de temps après l’épisode de forte mortalité piscicole en conséquence aux fortes

Figure 107. Récurrence des remarques sur la Réserve, enquête grand public

chaleurs survenues fin juin 2026⁴³.

3. Comparaison avec les résultats de l'enquête grand public 2022

Au cours du second semestre 2022, une enquête a été menée pour connaître la perception de la Réserve, et plus particulièrement celle sur l'Étang du Moulin Neuf. Près de 70 personnes ont participé à l'enquête. Il est pertinent de **comparer les principaux résultats** que chacune des études fournissent. Cela nous permet d'évaluer si la perception des sites a évolué sur un espace de temps court (4 ans).

À cet effet, il faut rappeler que les **questions posées ne sont pas tout à fait les mêmes**. Certaines sont effectivement similaires – questions relatives au profil de l'enquêté-e, connaissance de la labélisation du site en RNR, de la réglementation, des espèces, etc. – et d'autres, si elles se rapportent à la même thématique, sont posées d'une manière différente. Par exemple, sur la raison de venue sur le site, au lieu de proposer des catégories de réponses, nous avons fait le choix de laisser libre court à l'enquêté-e d'expliquer la raison de sa visite. Cela dit, des points d'intérêts se remarquent.

- **Visiteur-ses : qui êtes-vous ?**

Le **profil typique** des visiteur-ses reste celui d'une personne retraitée de plus de 61 ans qui habite à proximité de la Réserve – dans un rayon de 10 km – et qui vient majoritairement accompagnée.

Notons néanmoins que de plus en plus d'usager-ères sont agé-es entre **26 et 40 ans**, et **41 et 60 ans**. La majorité de ces actif-ves ont le profil socio-professionnel d'« **Employé-e, ouvrier-ère** ».

Aussi, nous remarquons que les deux enquêtes montrent un **taux de fréquentation différent** : l'étude de 2022 démontre que la majorité des visiteur-ses se rend de manière ponctuelle sur la Réserve ; celle de 2026 témoigne, qu'à l'inverse, la majorité s'y rend tendanciellement au moins une fois tous les mois ou tous les trois mois.

- **Visiteur-ses : pourquoi venez-vous ?**

La principale raison de visite évoquée est le **cadre récréatif** que la Réserve offre. Celle-ci est un concentré de nature mais qui reste appréhendable par la qualité des aménagements et de leur entretien régulier. De fait, elle permet une pluralité des usages – promenade, sortie familiale, activité physique – qui ont le point commun de s'investir sur un lieu jugé agréable valorisé par les paysages et les animaux en pâturage.

- **Et au bilan ?**

L'évolution de l'avis vis-à-vis de la Réserve est difficilement quantifiable car nous ne disposons pas de questions similaires entre les deux enquêtes permettant de l'interroger. Notons

⁴³ Ce n'est naturellement pas en conséquence de cet épisode particulièrement marquant pour le grand public que nous avons fait le choix de clôturer l'enquête. L'enquêteur avait simplement besoin de temps pour analyser les données avant la fin de son stage.

néanmoins que si 96% des interrogé·es de 2022 conseillent ce site ; en 2026, l'ensemble des participant·es de l'étude ont une vision positive, pour ne pas dire très positive, du site.

Cela n'empêche que les visiteur·es peuvent ponctuellement signaler **quelques points négatifs**. Nous observons que certains font l'objet d'une récurrence : nuisance sonore de la RN12, niveau de l'Étang bas, panneaux de signalisation routière, faire plus de communication.

- **Et plus précisément, la Réserve naturelle est-elle bien connue ?**

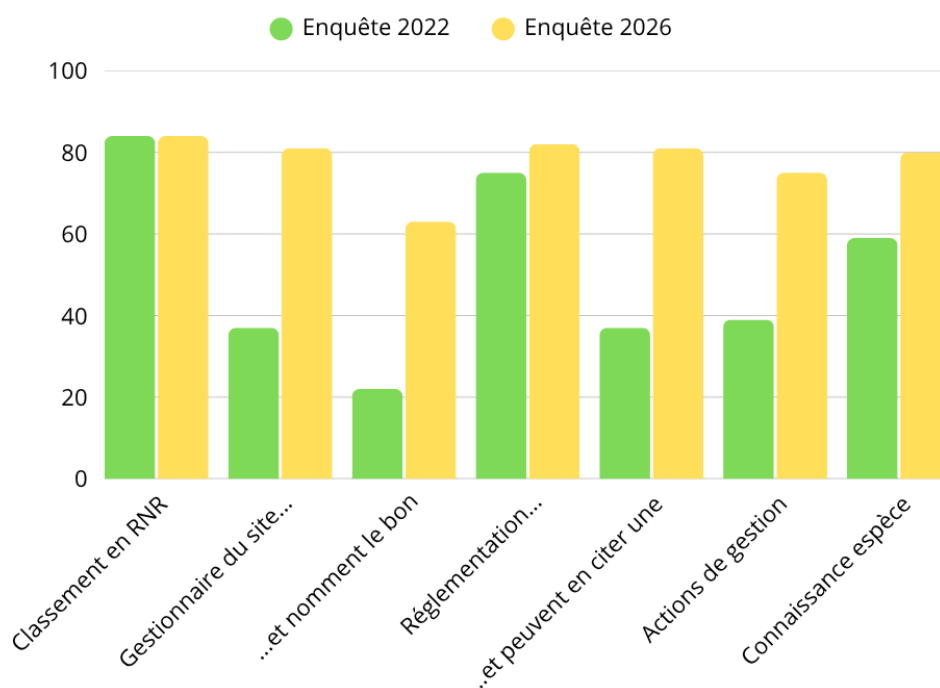


Figure 108. Graphique comparant le niveau de connaissance entre les réponses de l'enquête de 2022 et celle de 2026⁴⁴

Ce diagramme comparé permet de confronter le niveau de connaissance des visiteur·ses enquêtés entre 2022 et 2026. À l'exception de la connaissance de la labélisation du site en Réserve Naturelle Régionale qui reste constant, les **autres niveaux de connaissance ont fortement augmenté**. Remarquons particulièrement que 80% des enquêté·es connaissent le gestionnaire du site contre 37% en 2022, et que 80% sont capables de citer une action de gestion contre 38% en 2022.

III. Pistes d'amélioration

L'analyse détaillée des réponses aux métriques doit permettre de fournir une vision d'ensemble sur les **facteurs d'influences de l'ancrage**, c'est-à-dire sur ce qui « agit, de façon directe ou indirecte, sur l'état de l'ancrage » (RNF, boîte à outil). À termes, de ces facteurs,

⁴⁴ Nous comparons les questions qui sont posées de manière similaire afin de ne pas fausser les résultats.

nous devons proposer des **leviers d’actions** sur lesquels la Réserve pourrait agir, et de fait, maintenir ou améliorer son ancrage territorial.

A. Identification des facteurs d’influence de l’ancrage territorial

L’analyse des résultats permet d’identifier des facteurs d’influence de l’état d’ancrage de la Réserve. Nous proposons de nous atteler aux facteurs d’influences identifiés pour les **trois principaux indicateurs** : connaissance, intérêt et implication⁴⁵.

1. Indicateur de connaissance

Nous l’avons vu, le **niveau de connaissance** de notre échantillon vis-à-vis de la Réserve est **important**. C’est un facteur clé du bon ancrage actuel de la Réserve de Plounérin. Cela est signe autant d’une bonne communication des actions de la RNR que d’une bonne implication des populations dans la vie de celle-ci. Cela dit, nous remarquons que **quelques éléments sont moins bien saisis** selon certains groupes d’acteur·ices.

Il apparaît tout d’abord que les groupes des « Riverains, élus et usagers locaux » et des « Acteurs économiques » n’appréhendent que partiellement les **finalités d’une Réserve Naturelle**. Nous l’avons vu, ceux-ci, s’ils identifient bien la mission de « protection de l’environnement », saisissent tendanciellement moins celle de sensibilisation et de gestion. Il semble pertinent de faire connaître ces missions⁴⁶ pour asseoir la légitimité de la Réserve au niveau local. Aussi, bien que nous ayons dit que la **mission de Préservation** est bien connue, le détail des réponses montre que les riverain·es et acteur·ices économiques ne saisissent que partiellement ce qu’elle recouvre, et de fait, s’en distancient. Il paraît également essentiel de préciser et communiquer sur les différents protocoles d’acquisition de connaissances.

L’analyse des résultats révèle que la **raison de la labélisation du site n’est que partiellement saisie**. Si la présence de la Loutre d’Europe est presque systématiquement soulignée – ce qui est en soit positif – la particularité même des milieux et de leur diversité ne l’est que par des professionnel·les de l’environnement. Il paraît pertinent de continuer le travail de promotion du site avant tout pour la diversité des milieux qu’il offre. Cela permettrait également de faire davantage connaître la **partie Nord du site**, dont l’enquête grand public montre que les visiteur·es en sont moins familiers⁴⁷. Notons enfin que, par rapport au patrimoine naturel, certains enquêtés ayant une activité de pêche, regrettent que la connaissance sur la **faune**

⁴⁵ Nous n’analysons pas uniquement les questions qui sont, dans la méthodologie RNF, rapportées aux indicateurs susdits. Nous rapportons les analyses qui coïncident avec ces thèmes – ex : l’avis sur la gestion menée sur l’Étang du Moulin Neuf apparaît dans la rubrique « Intérêt ».

⁴⁶ Dans le détail de l’analyse, ces actions sont connues – les enquêté·es parviennent à lister des opérations qui rejoignent les thématiques de sensibilisation et de gestion – mais ne sont pas analysées comme relevant pleinement des missions principales du gestionnaire de la Réserve.

⁴⁷ Notons que la partie nord reste bien connue par notre échantillonnage DAT.

aquatique ne soit pas valorisée par la Réserve. Des actions en conséquence doivent être prises en considération.

Les **animations** sont, pour les partenaires professionnels, moins bien connues. La question est de savoir s'il y a un intérêt à les faire connaître auprès de ce public ? Si l'ancrage de la réserve en ressortirait amélioré ? Notons néanmoins que la qualité et la diversité des animations est appréhendée autant par les « Riverains, élus et usagers locaux » que les acteur·ices de l'« Animation, l'éducation à l'environnement et le tourisme » comme un **facteur clé de leur intérêt et implication** dans la Réserve.

Enfin, le **conservateur de la Réserve** est très bien connu et apprécié. C'est un facteur clé du bon ancrage de la Réserve. La personnification de la Réserve en un interlocuteur permet l'entretien d'échanges de qualité et opérationnels. Cependant, cela comprend l'inconvénient pour le conservateur de développer un travail de posture permanent avec les différent·es acteur·ices, mais aussi, dans certains cas, de fragiliser les enjeux de la Réserve pour des raisons plus personnelles. L'association de la Réserve en une personne, qui a historiquement contribué à sa création et sa bonne conduite, pose également la question du maintien de la bonne dynamique en cas d'un changement de conservateur⁴⁸.

2. Indicateur d'intérêt

L'intérêt porté à la Réserve est important. Notre échantillon comprend les avantages qu'elle apporte sur le territoire, et estime que les contraintes qu'elle peut créer sont faibles⁴⁹, et de fait, bien appréhendées. Il est effectivement intéressant de remarquer que l'ensemble des groupes d'acteur·ices a globalement un bon intérêt vis-à-vis de la Réserve. Il en ressort néanmoins que la sensibilité de chacun à la Réserve est différente ; l'intérêt porté au site est, de fait, plurifactoriel. Aussi, quelques thématiques impactent ponctuellement l'intérêt des acteur·ices au site.

L'analyse des résultats montre que la méconnaissance ou l'incompréhension des missions et actions de la Réserve⁵⁰, engendre une interrogation quant au **coût que la Réserve mobilise**. Cela entraîne certain·es enquêté·es à questionner la bonne efficacité des actions menées sur le site.

Les résultats les plus parlants que nous avons récoltés concernent **l'Étang du Moulin Neuf**. Si nos enquêté·es ont une bonne connaissance de l'envasement de la pièce d'eau, la diminution

⁴⁸ C'est une question, pour ne pas dire une inquiétude, qui a été pointée du doigt par de nombreux·ses enquêté·es (voir III. A. 1).

⁴⁹ Faisons remarquer que l'état actuel de la réglementation, puisqu'elle est faiblement contraignante, est un facteur d'influence du bon ancrage de la Réserve de Plounérin. La réglementation ne crée pas de crispation particulière.

⁵⁰ Notamment celle de sensibilisation et de gestion, comme nous l'évoquions à l'indicateur de connaissance.

de sa surface reste mal vécue⁵¹ ; celle-ci aurait, pour la plupart, un impact négatif sur l'intérêt qu'ils portent au site. À cet effet, la gestion par marnage qui est actuellement menée est relativement connue et comprise. Les enquêté-es ne se projettent que difficilement sur ce que permet la gestion, et dans le fond, sur ce que va devenir l'étang.

Enfin, nous l'avons évoqué, la sensibilité, et donc l'intérêt, que chacun-e porte à la Réserve est différent. La Réserve de Plounérin doit être consciente de la **pluralité des affectivités qu'engendre son site**, et, à cet effet, maintenir des actions réfléchies et adaptées. Concrètement, si comme nous l'avons dit, les riverain-es et usager-ères locaux-ales se distancient quelque peu des protocoles d'acquisition de connaissance naturaliste, iels louent plutôt à la Réserve le cadre récréatif qu'elle offre et la valorisation du site qu'elle permet via les animations qu'elle héberge. De même, si la Réserve est, pour les professionnel·les de l'environnement, considérée comme une plus-value par l'acquisition de connaissance qu'elle permet, elle l'est, pour les élu-es et les riverain-es, car elle participe au rayonnement de la commune.

3. Indicateur d'implication

Nous l'avons dit, le **niveau de connaissance et d'intérêt à la Réserve est globalement bon** dans tous les groupes d'acteur-ices : l'environnement social de la Réserve entretient de bons rapports avec l'équipe gestionnaire et se sent consulté. Cependant, il apparaît que l'implication réelle des enquêté-es dans la Réserve peut parfois être plus en reste. En effet, les liens avec la Réserve, s'ils peuvent être recherchés, n'ont pas toujours une importance effective. Aussi, le niveau de participation, que ce soit aux animations ou aux événements de la Réserve, reste ponctuel.

Dans le fond, nous remarquons que les acteur-ices relatif-ves au **monde agricole** et de la **Société Communale de Chasse** expriment, sans détours, n'avoir que des liens ponctuels avec la Réserve. Non pas qu'elle ne soit pas appréciée, au contraire ; elle n'a simplement qu'un rôle mineur dans l'exercice concret ou formel⁵² de ces activités. En cela, les apports que la Réserve engendre sur le territoire sont généralement relativisés.

Il ressort également que la **valorisation touristique** du site peut, selon certain-es élu-es et acteur-ices de l'éducation à l'environnement, s'amplifier. En cela, la Réserve pourrait consolider son ancrage départemental ou régional en parvenant à se faire connaître auprès de publics touristiques variés. L'enquête grand public montre que les répondant-es sont majoritairement localisé-es dans un rayon de 10 km de la Réserve. De fait, celle-ci doit

⁵¹ Ce n'est qu'une minorité, peuplée par des partenaires techniques de la Réserve, qui se disent favorable à une diminution en eau.

⁵² Nous employons le terme de « formel » car si la chasse est un usage majeur de la Réserve – rappelons que la SCC reste propriétaire de 26 hectares sur la Réserve – la régularité et la qualité des échanges avec les représentants de la chasse locale ne sont pas pour autant effectives.

consolider sa présence auprès de ce public, mais aussi atteindre des visiteur·ses plus éloigné·es, tendancielllement plus attiré·es par des sites côtiers⁵³.

Enfin, la **participation aux animations**, pour ne parler que du groupe des riverain·es, apparaît être fortement liée à la présence ou non d’enfants dans le cercle familial. Certain·es enquêté·es, notamment issu·es du groupe des « Riverains », plébiscitent un renouvellement des animations, ainsi que la création d’animations dédiées à un public plus âgé.

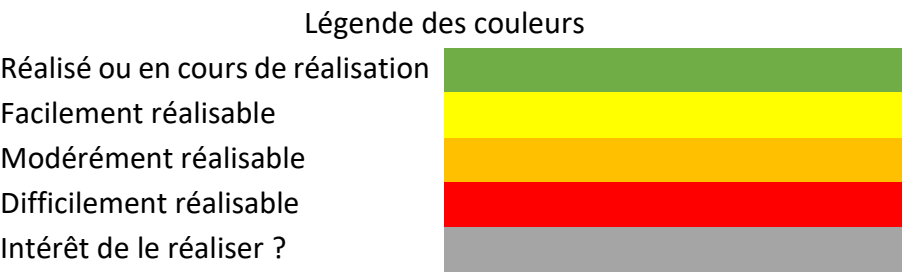


Tableau 3. Légende des couleurs du Tableau 3

⁵³ 73% des nuitées touristiques au cours de l’année sont localisées sur le littoral. En sachant que seulement 16% des touristes sont originaires de Bretagne. Voir : *Le tourisme en Bretagne. Chiffres clés 2024*. Région Bretagne, 2024.

Facteurs d'influence				Pistes d'amélioration			
Indicateur	Facteurs d'influence	Catégorie	Niveau d'influence sur l'état d'ancrage	Objectif	Action	Public ciblé	Niveau de difficulté
CONNAISSANCE	Missions de la Réserve Naturelle de Plounérin	Méconnaissance des principales missions d'une Réserve Naturelle	Moyen	Faire connaître la mission de gestion	Chantier nature participatif Chantier argent de poche Inviter ponctuellement à des relevés/inventaires	Riverain-es Acteur-ices économiques Public jeune Riverain-es Usager-ères locaux-ales Riverain-es Usager-ères locaux-ales Visiteur-ses Lecteur-ices de la presse	
		Méconnaissance du travail scientifique	Plutôt fort	Faire connaître les travaux d'acquisition de connaissance	Vitrine à Kerliziri Poster de restitution d'étude/article de presse		
	Patrimoine naturel	Méconnaissance milieux	Plutôt faible	Faire connaître la diversité des milieux du site Montrer que la RN participe à l'acquisition de la connaissance sur la faune aquatique	Panneau sur les sentiers pour indiquer l'habitat Associer AAPPMA et FDAAPPMA aux actions de suivi/animation	Visiteur-ses AAPPMA FDAAPPMA	
		Méconnaissance faune aquatique	Moyen		Implanter de manière pérenne une boucle de randonnée entre les deux zones	Usager-ères locaux-ales Beaj Vad	
		Méconnaissance partie nord	Moyen	Faire connaître les Lann Droën	Développer les autres usages (VTT, cheval)	Office de Tourisme	

INTÉRÊT	Communication	Informations générales	Moyen	Les visiteur-ses ont à disposition les principales informations	Faire un nouveau document de présentation	Office de Tourisme Usager-ères	
		Méconnaissance sites internet	Moyen	Intérêt de les faire revoir ?			
		Ressenti d'un manque de communication	Moyen	Utiliser les outils numériques	Diversifier les sujets	Consommateur-ices RS	
	Coûts de la Réserve	Incompréhension des coûts de la Réserve et de leur utilisation	Moyen	Le public local identifie clairement les coûts mobilisés pour la réalisation de travaux	Bilan financier dans la gazette de la Réserve	Riverain-es	
	Envasement de l'Étang du Moulin Neuf	Méconnaissance de l'envasement de l'étang	Plutôt faible	La population a conscience que l'EMN s'envase et que c'est un phénomène naturel	?		
		Incompréhension de la gestion menée	Plutôt fort	Le choix de gestion est compris	Créer un document bilan de la gestion	Tous-tes	
		Incapacité de se projeter sur ce que va devenir l'étang	Plutôt fort	Préparer à une évolution de l'EMN	Réunion publique ?	Tous-tes	
	Intérêt plurifactoriel à la Réserve	Liens communaux	Plutôt faible	Développer le « sentiment communal » autour de la Réserve	Présence aux activités de la commune	Mairie Riverain-es	
				Créer de nouvelles signalisations	« Commune de la Réserve Naturelle » en panneau	Mairie	

IMPLICATION	Implication hétérogène	Appropriation par les Riverain·es et usager·ères locaux·ales	Moyen	Objectiver activité de tourisme sexuel	Panneaux depuis la RN12 Réunion avec la gendarmerie	DIRO Mairie Mairie	
				Valoriser un attachement plurifactoriel à la Réserve	Faire et valoriser une monographie de l'histoire de la Réserve	Riverain·es Maison de la culture bretonne (Cavan) Association historique Structure d'animation	
				Créer de nouvelles formes de liens et impliquer de nouveaux partenaires	Café/apéro de la Réserve dans un café/bar dans un rayon de 15 km Lister de nouveaux partenaires : Faire à cheval, asso des Traits Bretons, Circuit des chapelles	Cost-Armoricain·es Nouveaux commerces Nouveaux partenaires	
				Diversifier les animations	Soirée film/documentaire	Riverain·es	
				Fédérer un socle de bénévole	Identifier des potentiels bénévoles et leur donner des responsabilités	Bénévoles	
				Développer l'attachement et l'implication à la Réserve	Étude sur la valeur économique de la Réserve Organiser une réunion annuelle	Acteur·ices économiques Bocagenèse Monde de la chasse	

	Consultation propriétaire	Plutôt faible	Créer un échange périodique	Lettre bi-annuelle ou annuelle CCG Rencontres individuelles Documents de gestion	Propriétaires	
	Lien Bassin Versant de la Lieue de Grève	Faible	Renforcer le partenariat	Relayer la communication via les canaux du BV	BV Lieue de Grève	
Tourisme	Discours de présentation de la Réserve	Plutôt fort	Faire le point avec les conseiller-ères en séjour de l'OT sur la manière de présenter la Réserve	Éductour Document synthétique pour les saisonniers Réflexion sur les pages des Réserves Naturelles de l'OT Communiquer les résultats de l'enquête grand public Relayer les informations	Salarié-es Office de Tourisme	
			Toucher le public de centre-Bretagne (au-delà de LTC)	d'animation à Radio Kreiz Breizh/Radio Kerne Lien avec les autres OT du département/région Anniversaire des 10 ans	Nouveaux-elles usager-ères Nouveaux partenaires (radio) OTs Visiteur-ses des sites « intérieurs »	
	Implication touristique	Moyen	Toucher le public littoral	Relayer les prospectus de la Réserve sur les sites littoraux	Nouveaux-elles usager-ères	
Animation	Implication générationnelle	Moyen	Inciter des publics plus âgés	Faire un mini-musée fixe ou mobile sur les usages dans les landes	Usager-ères Association historique	

	à participer aux animations	autrefois par l'acquisition d'outils		
		Accueil posté	Usager·ères	
		Chantier nature participatif	Riverain·es, usager·ères	

Tableau 4. Tableau d'identification des facteurs d'influence de l'ancrage et des pistes d'amélioration liées à chacun

B. Proposition de fiches d'action à intégrer au plan de gestion

L'identification d'objectifs à laquelle la Réserve pourrait œuvrer doit se faire en concertation avec l'équipe gestionnaire. Naturellement, la réflexion quant aux actions concrètes qui permettraient de poursuivre ces objectifs doit se faire **de manière raisonnée**, au regard des moyens – autant économiques qu'humains – alloués à la Réserve de Plounérin. Si la prise en compte de l'environnement social d'une Réserve est nécessaire pour la pérennité de celle-ci, elle doit néanmoins être reconsidérée au prisme des nombreuses finalités auxquelles l'équipe gestionnaire d'une réserve est déjà affiliée.

Suite à la tenue d'une réunion avec l'équipe gestionnaire de la Réserve, **cinq actions concrètes** ont fait l'objet d'un intérêt plus marqué. Nous les formulons sous forme de fiches opérations ; celles-ci pourront, de fait, potentiellement être intégrées dans le prochain plan de gestion.

Objectif opérationnel

Développer et diversifier les moyens d'accueil, de connaissance et de découverte de la RNR

FC	CX – Création d’une vitrine d’exposition des informations et actualités de la Réserve sur l’espace de Kerliziri					Priorité
2						2
Tableau prévisionnel						
2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0,5j / 500€						

Contexte

L'enquête de Diagnostic d'Ancrage Territorial réalisée en 2026 montre que les trois grandes missions d'une Réserve Naturelle – « Protéger, Sensibiliser et Gérer » – sont partiellement appréhendées. Les publics de l'environnement social de la Réserve ayant la plus grande fréquence de visite du site, soit les riverain·es, usager·ères et acteur·ices économiques, en ont particulièrement une connaissance approximative. La mission de protection est reconnue comme ce à quoi doit œuvrer la Réserve. Pour autant, le détail de ce qu'elle implique concrètement est ignorée. De plus, la mission de sensibilisation et particulièrement celle de gestion ne sont que faiblement citées.

L'enquête grand public montre également que les actions relatives à l'acquisition de connaissance scientifique sont tendanciellement moins bien connues et appréhendées.

Objectif

La création d'un attachement à la Réserve se crée aussi par la bonne connaissance des actions mises en place par l'organisme gestionnaire. Celle-ci permet d'asseoir la légitimité du site au niveau local en informant précisément sur la diversité des champs sur lesquels agit une Réserve Naturelle Régionale.

Déroulement et organisation

L'opération conçoit un outil de communication simple et efficace, autant dans la lecture que dans la distribution des informations.

Ce pourquoi l'action se présente sous la forme d'une vitrine exposée à l'entrée de Kerliziri au niveau de la longère. La vitrine se présente sous la forme des « Actualités de la Réserve de Plounérin ». Trois colonnes aux thématiques des missions d'une Réserve – « Protection, Sensibilisation et Gestion » – permettent un affichage simple et catégorisé.

L'idée est de prévoir des titres permanents sous lesquels l'équipe de la Réserve pourrait simplement y glisser les actualités en cours ; exemple : pour la colonne « Protection », sous le titre permanent « Suivis en cours » indiquer une photo de l'espèce + « suivie campagnol amphibie sur la parcelle de Kerveur pour comprendre la pression du pâturage caprin sur le micro mammifère ».

La vitrine serait soit aimantée, soit sous la forme d'un tableau blanc sur laquelle il est possible d'écrire au Velléda. Possibilité de combiner les deux.

Intervenants/partenaires associés

LTC et Études et Chantiers

Coût estimé

Temps agent nécessaire à la création du patron des actualités à afficher

Achat et pose de la vitrine

500 €

Métrique

La vitrine est installée.

Les actualités sont renouvelées une fois par mois au moins.

Indicateur de réponse

Les visiteurs-ses saisissent précisément ce que recouvre la mission de Protection sur la Réserve Naturelle : protocole d'un suivi/inventaire, pourquoi le faire, quels résultats ?

Les visiteurs-ses ont connaissance des quelques opérations de gestion réalisées sur la Réserve, des plus courantes (entretien des clôtures, des sentiers par EC) à celles de génie écologique (réouverture de parcelle, roulage de fougères, etc.).

Les visiteurs-ses sont au courant de la diversité des opérations de sensibilisation : documentation, école, intervention.

Des entretiens informels et opportunistes permettent de mesurer l'état de connaissance.

Objectif opérationnel

Ancrer la Réserve dans son territoire : habitants, acteurs privés et publics

FC	CX – Poursuite du collectage et recherche sur l’histoire de la gestion et des usages sur la Réserve					Priorité
2						1
Tableau prévisionnel						
2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
6						
mois/stage						

Contexte

Le plan de gestion 2018-2027 prévoyait la réalisation d’un travail de collectage et de recherche sur l’histoire de la gestion et des usages sur la Réserve. Le constat est celui d’une perte des transmissions orales et avec celle-ci des savoirs sur l’ensemble du patrimoine historique, culturel et immatériel. L’évaluation de l’action montre qu’elle n’a été que partiellement réalisée (note de 1/3). En effet, il est estimé que ce travail doit se poursuivre malgré les actions déjà réalisées, à savoir : prise de contact avec les associations Herborescence et Ti Ar Vro, entretien de Christian Jacob et d’Hervé Perrot ainsi que de la réalisation, dans le cadre du projet M.E.R, de questions/réponses entre les écoliers de Plounérin et la famille Richard ayant vécu dans la maison de Kerliziri.

Aussi, l’enquête de Diagnostic d’Ancrage Territorial réalisée en 2026 montre aussi la nécessité de développer un panel varié de canaux permettant de susciter l’intérêt à la Réserve. Effectivement, si la mission d’acquisition et de valorisation de la connaissance scientifique de la Réserve est reconnue, elle n’est pas pour autant appréhendée de manière homogène par l’ensemble des groupes d’acteurs qui gravitent autour de la Réserve de Plounérin. En particulier, les riverain·es, usager·ères locaux·ales et acteur·ices économiques n’affichent pas systématiquement une relation de familiarité avec les thèmes naturalistes. Pour autant, l’équipe gestionnaire doit continuer de susciter l’intérêt de ces groupes de personnes vis-à-vis de la Réserve.

Objectif

Un large travail de recherches historiques permet de fournir une monographie sur l’histoire et les usages des différents lieux qui constituent la Réserve de Plounérin (ou plus largement la commune de Plounérin). Le travail de recherche créer et suscite l’intérêt des personnes contactées et interrogées.

Déroulement et organisation

La nature du travail nécessite le recrutement d’un·e stagiaire de six mois ayant une appétence prononcée pour l’histoire, la méthodologie de recherche ainsi que l’écologie.

Le travail de collectage se fait par deux biais principaux :

- Un travail de recherche archivistique à partir des ouvrages et écrits déjà recensés : *Les patates au lard* de Jeannette Le Bohec, ouvrage sur l’histoire de l’Étang du Moulin Neuf

par la fille du dernier meunier, *La mémoire des landes de Bretagne* de François de Beaulieu et Lucien Pouëdras. Mais aussi, le travail de recherche doit se baser sur de nouvelles sources faiblement exploitées : les archives départementales, le cadastre, les archives familiales.

-Un travail d'enquête sous la forme d'entretiens semi-directifs auprès des personnes⁵⁴ témoins directes ou indirectes des histoires ou usages passés dans les différents milieux naturels qui composent la Réserve Naturelle : gestion des landes dans les années 1940 ou celles des prairies inondées par d'anciens agriculteurs, l'usage des plantes par des anciens, etc. Naturellement, les rencontres avec les témoins permettent de récolter des données, mais celles-ci permettent aussi de créer avec ces derniers (idée de photographier chacun des témoins).

D'autres Réserves Naturelles, notamment celle de la Baie de Saint-Brieuc, ont déjà réalisé des travaux similaires. Elles sont des appuis intéressants pour la constitution de la monographie des histoires et usages de la Réserve de Plounérin : <https://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/proteger/lhistoire-de-la-reserve/les-temoignages>.

Intervenants/partenaires associés

LTC
 Stagiaire de 6 mois
 Habitant-es historique de Plounérin
 Archives départementales
 Maison d'édition ?
 Maison de la culture bretonne (Cavan)

Coût estimé

Temps agent stagiaire

Métrique

L'enquête est réalisée.

Indicateur de réponse

L'enquêteur ressent un engouement de la part des témoins sollicités. Les entretiens fournissent des témoignages intéressants et éclairant l'histoire des lieux.
 Le travail d'archives fournit des sources textuels et iconographiques intéressantes et valorisables.

FC	CX – Valorisation des données du collectage historique par une animation ainsi qu'un produit standardisé	Priorité
2		1
Tableau prévisionnel		

⁵⁴ Liste de personnes à mobiliser : Jean-Yves le Meur, Pierre Henry, Duval, Perrot, Le Cam, L'Héréec, etc.

2027 6 mois	2028	2029	2030	2031	2032	2033
----------------	------	------	------	------	------	------

Contexte

Au regard de l'évaluation du plan de gestion et de l'étude d'ancrage territorial, il est pertinent d'entreprendre un travail de collectage et de recherche sur l'histoire de la gestion et des usages de la Réserve. Cela dit, ce travail se doit d'être valorisé. La mémoire, même si elle est recensée et posée à l'écrit, n'est pas exempt d'être progressivement oubliée. Ce pourquoi, il est primordial d'imaginer des outils de valorisation de ce travail de collectage.

La Réserve Naturelle de Plounérin se doit aussi de créer des supports de valorisation variés. Celle-ci n'étant pas simplement constituée d'un patrimoine naturel riche, elle doit aussi mettre en avant le patrimoine culturel, historique et immatériel qu'elle concentre.

Objectif

Le travail de collectage réalisé par un-e stagiaire est valorisé auprès du grand public. La mémoire retranscrite intéresse les publics habituels de la Réserve mais aussi un public plus large : historien·nes amateur·ices, famille des enquêté·es, les moins enclins au projet de Réserve, etc.

Déroulement et organisation

En fonction de l'avancée du travail de collectage du ou de la stagiaire, iel commence à imaginer la manière dont son travail pourrait être valorisé auprès du grand public.

Ce travail peut de prime abord être valorisé par deux outils distincts :

- Une animation régulière sous l'angle historique permet de cultiver périodiquement le travail de recherche élaboré. Celle-ci serait assurée par une structure d'animation ou un-e indépendant·e ayant une grande appétence pour l'histoire ou la culture en général.

- Un produit standardisé de la Réserve que chacun pourrait avoir chez soi. L'idée est que celui-ci mêlerait les données du travail de collectage, des informations naturalistes ainsi qu'une touche artistique permettant de lier l'ensemble avec harmonie. Il est probable que ce travail déborde sur le temps alloué au stage et qu'il nécessite la collaboration avec une structure de graphisme. Un calendrier de la Réserve ou une carte sensible de Plounérin paraissent, pour le moment, les produits structurants au mieux l'ensemble⁵⁵.

Intervenants/partenaires associés

LTC

Stagiaire

Structure d'animation ou indépendant·e (*Chemins du Trégor*, Ewen Rabier).

⁵⁵ Possibilité d'utiliser le logiciel gratuit *Affinity* pour des créations graphiques.

Structure de graphisme
Maison de la culture bretonne (Cavan)

Coût estimé

Temps agent
Devis animation : X €
Devis objet de valorisation : X €

Métrique

Une animation régulière est créée.
Un objet standardisé est créé.

Indicateur de réponse

L'animation trouve un public intéressé et régulier. Le nombre et le retour des participant-es permet de quantifier le taux de satisfaction.
Le produit standardisé est apprécié et utilisé par les riverain-es.

FC	CX – Réalisation de chantiers nature participatifs mettant en					Priorité
2	valeur les usages locaux passés					2
Tableau prévisionnel						
2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
1j		1j		1j		1j

Contexte

L'évaluation du précédent plan de gestion montre qu'en conséquence de l'absence de travail de collectage historique sur les usages dans les différents milieux naturels de la Réserve, des chantiers natures participatifs imitant les travaux d'antan n'ont pu être réalisés. Des chantiers de restauration ont néanmoins pu être organisés (dessouchage d'arbres par des traits Bretons, entretien de la digue, etc.) ; les retours ont été encourageant, ce qui cultive l'intérêt de les maintenir.

Cependant, il apparaît pertinent de les ouvrir à un public plus large. L'enquête d'ancrage territorial, réalisée en 2026, montre effectivement que s'il y a une certaine convergence d'avis positif autour de la Réserve, l'implication réelle de la population est parfois plus en reste. Aussi, l'enquête montre que l'environnement social du site lui développe un attachement pour des raisons hétérogènes, et celles-ci ne se restreignent pas à la seule acquisition de connaissance naturaliste.

Objectif

L'organisation bi-annuelle de chantiers nature participatifs permettent aussi bien d'entretenir les milieux naturels de la Réserve, de cultiver les usages locaux que de susciter l'intérêt à la Réserve pour des raisons variées – culturelles, historiques, environnementales.

L'action mobilise de nouveaux partenaires.

Déroulement et organisation

Le travail de collectage des usages historiques dans les milieux naturels qui constituent la Réserve permet de définir une liste de travaux qui étaient auparavant réalisées et qui seraient actuellement pertinent d'imiter pour des raisons de gestion des espaces naturels : fauchage, étrépage, etc.

Certaines opérations nécessitent vraisemblablement un outillage spécial – faucille entre-deux et petite fourche/fourchette, faux à bruyère, marre, étrèpe, hache-lande, etc. – ainsi qu'un savoir-faire. Ce pourquoi, il est nécessaire de collaborer avec des associations ou structures équipées et spécialisées ; *ex : écomusée des révolutions agricoles de Plouigneau*. Celles-ci ont la particularité de concentrer un ensemble d'outils intéressants et un réseau de bénévoles probablement connaisseur des anciens travaux dans les landes.

Une fois l'opération de gestion définie, la structure identifiée, les outils et un personnel rassemblés, l'animation peut faire l'objet d'une communication large (presse, réseaux sociaux, Les espaces Nat s'animent de LTC, pancarte aux villages (?)). Celle-ci est un moment de sensibilisation fort sur les missions d'une Réserve Naturelle Régionale.

Intervenants/partenaires associés

LTC

Association/structure à déterminer : écomusée des révolutions agricoles (Plouigneau), Cicindèle (Kergrist-Moëlou).

Commune de Plounérin

Riverain·es

Coût estimé

Temps agent

Prix de l'intervention d'une structure qui a le matériel : dépend si bénévoles ou pas

Métrique

Le collectage historique permet de lister des travaux intéressant à réaliser. Ils sont réalisés en moyenne tous les deux ans.

Indicateur de réponse

La réplique des travaux passés attire un nombre de spectateur·ices/participant·es important.

FC	CX – Réalisation et valorisation d'une étude sur les coûts	Priorité
2	qu'économisent la Réserve Naturelle de Plounérin à la société	3
Tableau prévisionnel		

2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
						4 mois

Contexte

L'étude d'ancrage territorial, réalisée en 2026, montre qu'une part relativement importante de riverain-es et d'acteur-ices économiques développent une relation de passivité vis-à-vis de la Réserve. Iels considèrent qu'elle n'est ni une menace, ni opportunité, et ne perçoivent de fait qu'approximativement la plus-value que la Réserve engendre sur son territoire. Les entretiens ont aussi révélé que des enquêté-es s'interrogent sur les coûts que la Réserve Naturelle mobilise pour la réalisation des différentes opérations de gestion (dessouchage à l'ancienne, réalisation d'un enclos). La question du coût s'avère même parfois être le support de critiques envers la Réserve.

En parallèle, les Réserves Naturelles de France développent une méthodologie d'étude permettant d'évaluer la valeur qu'une Réserve Naturelle permet d'économiser à la société. Plusieurs Réserves Naturelles – RNN du Pinail, RNN de la Tourbière des Dauges – ont déjà réalisé cette étude pour leur terrain ; leurs retours paraissent positifs. Une boîte à outils est développée pour accompagner la réalisation de l'étude.

Objectif

Une étude quantifiant la valeur économique de la Réserve Naturelle de Plounérin, ou du moins ce qu'elle économise à la société, est réalisée. Elle est valorisée et permet d'apaiser les questionnements sur les coûts de la Réserve, et crée un sentiment positif sur la plus-value de la Réserve.

Se pose néanmoins la question de la pertinence de cette étude. Celle-ci n'a pour le moment été réalisée que sur des Réserves Naturelles Nationales où le contexte politique et les pressions anthropiques sont très fortes : une telle étude aurait-elle vocation à se réaliser sur le terrain de Plounérin ? Aussi, est-ce que quantifier l'apport de la Réserve sur le territoire aurait un impact direct sur des situations de pseudo-passivité plus ponctuelles et individuelles ?

La réalisation d'une telle étude s'organise en fin de plan de gestion car, selon les retours des premières RNN l'ayant fait, elle est avant tout un appui auprès des financeurs, des élus.

Déroulement et organisation

La réalisation de l'étude nécessite le recrutement d'un-e stagiaire issu-e des Sciences Humaines et Sociales, formé-e à l'économie de l'environnement.

Iel peut s'appuyer des outils mis à disposition par RNF : <https://valeurs-ajoutees.reserves-naturelles.org/analyses>⁵⁶.

⁵⁶ La boîte à outil n'est pas entièrement réalisée, elle le sera certainement au cours du plan de gestion.

Intervenants/partenaires associés

LTC

Coût estimé

Temps agent

Métrique

L'étude est réalisée.

Indicateur de réponse

La valorisation de l'étude est une ressource auprès des élu·es et acteur·ices locaux·ales en situation de pseudo-neutralité.

Conclusion

La réalisation du Diagnostic d'Ancrage Territorial de la Réserve Naturelle de Plounérin se conclut par l'élaboration d'une liste exhaustive de proposition d'action à réaliser. Comme nous l'avons vu, cinq ont fait l'objet d'un intérêt plus poussé et la réalisation de fiches actions. Celles-ci seront certainement intégrées au nouveau Plan de Gestion qui est, au moment de la finalisation de ce rapport, en cours de rédaction.

Les enseignements tirés du DAT ont pu être communiqué via sa publication sur le site internet de la Réserve, ainsi que par son envoi aux acteur·ices mobilisé·es durant l'enquête. Aussi, la tenue du Comité Consultatif de Gestion de la Réserve le 11 juin 2026 a permis de présenter la méthodologie de l'étude et ses principaux résultats devant un échantillon de personnes.

Bibliographie

- Beaulieu, François de, et Lucien Pouëdras. 2014. *La mémoire des landes de Bretagne*. Skol Vreizh.
- Boncœur, Jean, Jean-François Noël, Agnès Sabourin, et Jessy Tsang King Sang. 2007. « La gouvernance des aires marines protégées : le projet de parc marin en Iroise, un exemple de processus participatif ? » *Mondes en développement* n° 138 (2): 77. <https://doi.org/10.3917/med.138.0077>.
- Bouet, Bruno, Ludovic Ginelli, Marjolaine Huguet, et Valérie Deldreve. 2025. « Des réserves naturelles au péril des inégalités ? : L'exemple du bassin d'Arcachon ». *SociologieS*, publication en ligne anticipée. <https://doi.org/10.4000/151dw>.
- Calmé, Isabelle, et Élise Bonneveux. 2015. « Implication d'un réseau professionnel de PME et diffusion d'une action collective de RSE: » *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise* n° 16, 4 (2): 18-36. <https://doi.org/10.3917/rimhe.016.0018>.
- Comby, Jean-Baptiste. 2024. *Écolos, mais pas trop: les classes sociales face à l'enjeu environnemental*. Raisons d'agir. Raisons d'agir éditions.
- Devisme, Juliette. 2025. *Diagnostic d'Ancrage Territorial de la Réserve Naturelle Régionale des Landes de Monteneuf*.
- Dumez, Richard. 2023. « Existe-t-il encore une nature vierge ? | MNHN ». mnhn, mars 31. <https://www.mnhn.fr/fr/existe-t-il-encore-une-nature-vierge>.
- Gallic, Gabrielle, et Anne Mével. 2024. « Saison touristique d'été en Bretagne : en 2024, la tendance à la hausse est stoppée par le repli de la clientèle résidant en France ». Insee.fr, décembre 5. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8301244>.
- Groupe de recherches et d'études sociologiques du Centre-Ouest, éd. 2016. *Les territoires de l'autochtonie: penser la transformation des rapports sociaux au prisme du local*. Espace et territoires. Presses universitaires de Rennes.
- Jarnoux, Philippe. 2008. *La lande: un paysage au gré des hommes actes du colloque international de Châteaulin, 15-17 février 2007*. Parc naturel régional d'Armorique Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne occidentale.
- Krieger, Sarah-Jane. 2015. « Écologisation d'un « centaure » ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature ». Doctorat ès Sociologie, PhD, Bordeaux. <https://doi.org/10.70675/9682c83dzd6bbz467ezb210z6014d08dcdeb>.
- Lannion-Trégor Communauté. 2018. « Plan de Gestion. Réserve naturelle régionale des "Landes, prairies et étangs de Plounérin" ». janvier 12.
- Lepart, Jacques, et Pascal Marty. 2006. « Des réserves de nature aux territoires de la biodiversité L'exemple de la France: » *Annales de géographie* n° 651 (5): 485-507. <https://doi.org/10.3917/ag.651.0485>.

- Magnin, Léo. 2024. *La vie sociale des haies: enquête sur l'écologisation des moeurs*. La Découverte.
- Méral, Philippe. 2007. « Rodary E., C. Castellanet et G. Rossi (Eds), 2003, Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?, Paris, Karthala, Collection « Economie et développement », 308 p. » *Développement durable et territoires*, publication en ligne anticipée. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1461>.
- Région Bretagne. 2025. « Enquête sociolinguistique 2024 sur les langues de Bretagne ». Présentation des principaux résultats, janvier 20.
- Therville, Clara. 2013. « Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France ». Doctorat ès Aménagement de l'espace, urbanisme, PhD, Brest. <https://doi.org/10.70675/186979d8zf86ez425bzb018zfff4d187eb1f>.
- Virgona, Jessica. 2025. *Diagnostic d'Ancrage Territorial de la Réserve Naturelle Nationale du Venec*.

Annexe

Annexe n°1 : Panneau expliquant le choix de gestion de l'Étang du Moulin Neuf



Annexe n°2 : Première de couverture du document de présentation du choix de gestion de l'Étang du Moulin Neuf



Annexe n°3 : Extrait de la trame d'entretien. Questions relatives à l'Étang du Moulin Neuf



En partenariat avec



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Thème 10. Evolution de l'étang de Plounérin

- L'étang est fortement envasé et en phase de comblement terminale ; la dynamique a été évaluée à +2cm de vase par an en moyenne. Cette pièce d'eau est donc amenée à considérablement se réduire dans les années à venir. Le saviez-vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout	Partiellement (j'en ai rapidement entendu parler...)	Tout à fait

.....

- La diminution importante d'une surface en eau modifie-t-elle votre intérêt pour le site ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Complètement défavorablement	Plutôt défavorablement	Aucunement	Plutôt favorablement	Complètement favorablement

.....

- Depuis 2018, une nouvelle gestion est menée : un marnage (variation des niveaux d'eau) important est réalisé entre été et hiver. Le saviez-vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout	Partiellement (j'en ai rapidement entendu parler...)	Tout à fait

.....

- Si oui, comment la jugez-vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

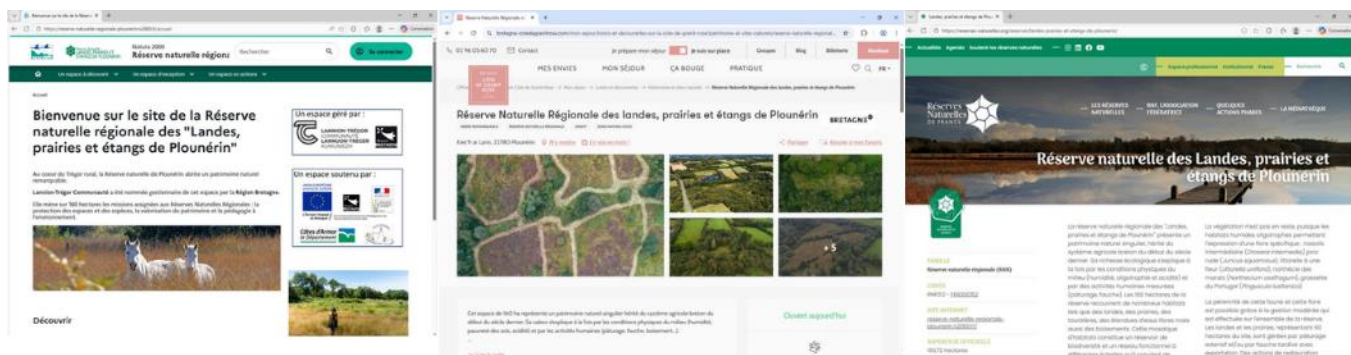
Complètement défavorablement	Plutôt défavorablement	Ne peut pas se prononcer	Plutôt favorablement	Complètement favorablement

.....

Annexe n°4 : Une partie de la réglementation indiquée sur les panneaux de la Réserve



Annexe n°5 : Documents de communication présentés lors des entretiens



Annexe n°6 : Questionnaire enquête grand public (format papier)



La Réserve Naturelle Régionale des « Landes, prairies et étangs de Plouénérin » : qu'en pensez-vous ?

La Réserve de Plouénérin fête ses 10 ans : le bon moment pour faire le point. Nous souhaitons ainsi recueillir l'avis des partenaires, acteurs, usagers qui ont un rapport de près ou de loin avec la Réserve... donc, probablement vous !

Toutes les réponses sont anonymes. Le questionnaire dure entre 5 et 10 min.

Merci pour votre participation ! Votre avis sera pris en compte pour la suite.

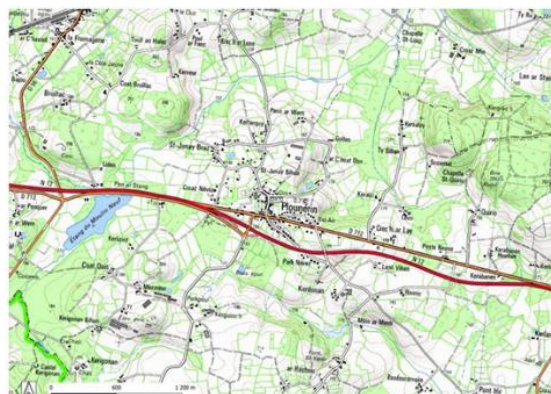
Questions

- 1) Âge :
- de 18 ans | Entre 18 et 25 | Entre 26 et 40 | Entre 41 et 60 | + de 60 ans
- 2) Genre :
 - ☐ Féminin
 - ☐ Masculin
 - ☐ Autre / Ne se prononce pas
- 3) Votre catégorie socio-professionnelle :
 - ☐ Agriculteur·ice, exploitant·e
 - ☐ Artisan·ne
 - ☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure
 - ☐ Employé·e, ouvrier·e
 - ☐ Profession intermédiaire (techniciens, agents de maîtrise...)
 - ☐ Commerçant·e et chef·fe d'entreprise
 - ☐ Retraité·e
 - ☐ Étudiant·e
 - ☐ Sans activité professionnelle
- 4) Lieu de résidence :
 - ☐ Bretagne : quelle commune ?
 - ☐ Autre région
- 5) A quelle fréquence venez-vous sur le site ?
Jamais | <1 fois/an | 1 fois/an | 1 fois/trimestre | 1 fois/mois ou plus
- 6) Lorsque vous venez, vous êtes généralement :
 - ☐ Seul
 - ☐ Accompagné, à combien ?
 - ☐ Avec un animal

7) Saviez-vous que le site des « Landes, prairies et étangs de Plouénérin » est protégé par un classement en Réserve Naturelle Régionale ?

Non | Oui

8) Si vous savez que la Réserve Naturelle existe, pouvez-vous grossièrement indiquer son périmètre sur cette carte ?



9) Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la Réserve Naturelle ?

10) Quelle(s) structure(s) s'occupe(nt) du site ?

1

2



11) Pouvez-vous citer des actions menées sur le site ?

.....

12) Les trouvez-vous pertinentes ?

Peu du tout pertinente | Plutôt pas pertinente | Ne peut pas se positionner | Plutôt pertinente | Très pertinente

Pourquoi ?

.....

13) Savez-vous qu'il y a une réglementation sur la Réserve ?

Non | Oui

14) Pouvez-vous citer des règles à respecter sur la Réserve ?

.....

15) Quel est votre avis sur la réglementation ?

Très défavorable | Plutôt défavorable | Aucun avis / Ne peut pas se prononcer | Plutôt favorable | Tout à fait favorable

Pourquoi ?

.....

16) Comment connaissez-vous le site ?

- ☐ Se trouve à proximité de chez moi
- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Internet. Préciser :
- ☐ Réseaux sociaux
- ☐ Documents de communication. Préciser :
- ☐ Panneaux d'informations
- ☐ Activité professionnelle
- ☐ Autre :

17) Pour quelle(s) raison(s) venez-vous sur le site ?

.....

18) Pour vous, la Réserve naturelle des « Landes, prairies et étangs de Plouénérin » est-elle une plus-value ?

Plus-value nulle | Plus-value faible | Ne se prononce pas | Plus-value moyenne | Plus-value forte

19) Pour vous, la Réserve Naturelle des « Landes, prairies et étangs de Plouénérin » est-elle une contrainte ?

Très forte | Plutôt forte | Mitigée : contrainte pas complètement acceptée | Contrainte acceptée | Pas vécue comme une contrainte

20) Dans l'ensemble, votre vision de la Réserve Naturelle est...

Tout à fait négative | Plutôt négative | Ne peut pas se prononcer | Plutôt positive | Tout à fait positive

21) Pour vous, quels sont les mots clés qui représentent la Réserve de Plouénérin ?

.....

22) Avez-vous des remarques particulières par rapport à la Réserve de Plouénérin ?

.....

3

4

Annexe n°7 : Questionnaire en libre-service à la maison de Kerliziri



Annexe n°8 : Stand d'accueil posté



Annexe n°9 : Article de presse dans Le Trégor sur l'enquête grand public

 **PLOUNÉRIN**

RÉSERVE NATURELLE. Un questionnaire à disposition du public

À l'occasion de ses 10 ans, la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » lance une grande consultation pour recueillir l'avis du public et des acteurs du territoire.

En ligne

Après plusieurs animations organisées il y a deux semaines, l'équipe de la réserve, portée par Lannion-Trégor Communauté, veut faire le point pour « mieux comprendre comment ce site naturel est perçu par celles et ceux qui le fréquentent ou y sont liés, de près ou de loin ».

Dans cette optique, chacun est invité à donner son avis : « Nous souhaitons ainsi recueillir l'avis des partenaires,



Les animateurs de la réserve attendent le public le dimanche 10 mai près de l'observatoire.

acteurs, usagers... Donc, probablement vous ! », soulignent-ils. Un questionnaire en ligne, totalement anonyme et

d'une durée de 5 à 10 minutes, est mis à disposition du public. Il est accessible via la page Facebook de la réserve ou directe-

ment à l'adresse suivante : urlr.me/Cqx5PQ/

Rendez-vous le 10 mai

En parallèle, des temps de rencontre sont organisés sur le terrain. Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 10 mai, de 16 h à 19 h, près de l'observatoire de l'étang du Moulin-Neuf. Des animations pour tous les âges permettront de découvrir la richesse du site tout en échangeant avec l'équipe.

Les contributions recueillies serviront à orienter les futures actions de la réserve, notamment en matière d'accueil du public, de communication et d'animations. Elles viendront également nourrir le plan de gestion actuellement en préparation.

Annexe n°10 : Affichage du QR Code de l'enquête grand public sur la Réserve de Plounérin



Annexe n°11 : Affichage du QR Code de l'enquête grand public à l'Office de Tourisme de Lannion



